

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCI

2026

Naviguer entre croissance,
transformation et incertitudes mondiales



ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE
CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES
ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES





PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'OCI 2026

*Naviguer entre croissance,
transformation et incertitudes
mondiales*



© Octobre 2026 Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Kudüs Cad. No : 9, Diplomatic Site, 06450 Oran, Ankara - Türkiye

Tél: +90-312 -468 6172, Fax: +90-312-467 3458

Site internet: <https://www.sesric.org> | E-mail: pubs@sesric.org; cabinet@sesric.org

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. Le SESRIC autorise la consultation et la reproduction des documents contenus dans la présente publication, sous réserve que leur utilisation soit effectuée à des fins non commerciales, informatives ou éducatives et que le SESRIC soit dûment cité comme source.

Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de stockage ou d'archivage, ni transmise à des fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable du SESRIC.

Certains éléments de la présente publication peuvent provenir de sources tierces et être soumis à des conditions de droits d'auteur qui leur sont propres. Le SESRIC ne garantit pas que l'utilisation de ces éléments n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de ces tiers.

Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent également être adressées au Service des publications du SESRIC à l'adresse pubs@sesric.org, en précisant l'usage envisagé, les passages ou éléments spécifiques dont la reproduction est sollicitée, ainsi que le public auquel ils sont destinés.

Avis de non-responsabilité

La responsabilité du contenu, des points de vue, des interprétations et des conclusions exprimés dans le présent ouvrage incombe exclusivement aux auteurs et ne reflète pas nécessairement les positions ou opinions du SESRIC, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), de ses États membres ou de ses partenaires. Le SESRIC ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données présentées dans le présent ouvrage et décline toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences résultant de leur utilisation.

Les frontières, les couleurs, les dénominations et les autres informations figurant sur les cartes présentées dans le présent ouvrage n'impliquent, de la part du SESRIC, aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire ou d'une zone quelconque, ni aucune prise de position ou reconnaissance concernant le tracé des frontières.

Référence suggérée

SESRIC (2026). *Perspectives économiques de l'OCI 2026: Naviguer entre croissance, transformation et incertitudes mondiales* Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques. Ankara

ISBN: 978-625-7162-42-5

Remerciements

Menée sous la direction de S.E. Mme Zehra Zümrüt SELÇUK, directrice générale du SESRIC, ce rapport a été rédigé par une équipe de recherche supervisée et coordonnée par M. Mazhar Hussain, directeur du département de recherche économique et sociale, qui en a également assuré la relecture. La préparation générale, la coordination et l'intégration analytique du rapport ont été menées par le Dr Esat Bakımlı. Le Dr Davron Ishnazarov a assuré la rédaction du chapitre 1, tandis que le Dr M. İpek Dedeoğlu et le Dr Fatma Sayar ont apporté leur contribution au chapitre 2. Le Dr Esat Bakımlı a dirigé la préparation du chapitre 2, a co-rédigé le chapitre 3 avec le Dr Davron Ishnazarov et a assuré la rédaction du chapitre 4. Nous adressons nos sincères remerciements au Service des publications du SESRIC pour sa précieuse contribution à la conception, à la mise en page et à la production du présent rapport.

La traduction de ce rapport a été faite par M. Denis Rmouch et M. Saleh Younous Abbas et la Conception de la couverture par Savas Pehlivan, Département des publications, SESRIC.

Pour d'amples renseignements, veuillez communiquer avec le Département de la recherche économique et sociale du SESRIC à l'adresse : research@sesric.org

Photo de la couverture intérieure : eduser.com.tr

Table des matières

Acronymes.....	ii
Préface.....	iii
Avant-propos	vi
Résumé analytique	ix
Introduction	1
1 Performance et structure économiques	6
1.1 Production et revenus.....	7
1.2 Dynamique de croissance.....	14
1.3 Structures économiques: Valeur ajoutée par secteur	23
1.4 Structure de la demande : PIB par composantes de dépense	30
1.5 Remarques finales et recommandations politiques	36
2 Travail, prix et stabilité macroéconomique	39
2.1 Développements du marché du travail.....	40
2.2 Prix et inflation	54
2.3 Évolution budgétaire	63
2.4 Remarques finales et recommandations politiques	69
3 Évolution du secteur extérieur	72
3.1 Commerce international des marchandises.....	74
3.2 Commerce international des services	79
3.3 Commerce des marchandises au niveau intra-OCI	83
3.4 Balance des comptes courants	89
3.5 Remarques finales et recommandations politiques	96
4 Financement extérieur, vulnérabilités et réserves de sécurité.....	100
4.1 Investissements directs étrangers : Flux, stocks et activités liées aux projets.....	101
4.2 Dette extérieure et pressions liées au service de la dette	115
4.3 Aide publique au développement.....	141
4.4 Envoi de fonds personnels	158
4.5 Liquidité internationale et adéquation des réserves :.....	163
4.6 Remarques finales et recommandations politiques	169
Annexe A: Classification des pays de l'OCI utilisée dans le rapport	174
Références	177

Acronymes

COMCEC	Comité permanent de la coopération économique et commerciale de l'OCI
CPI	Indice des prix à la consommation
CAD	Comité d'aide au développement
EPR	Ratio emploi-population
UE	Union européenne
IDE	Investissements directs étrangers
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu national brut
HI	Revenu élevé
PPTE	Pays pauvres très endettés
IEA	Agence internationale de l'énergie
OIT	Organisation internationale du travail
FMI	Fonds monétaire international
Int\$	Dollar international
BID	Banque islamique de développement
PMA	Pays les moins avancés
TPPA	Taux de participation à la population active
LI	Revenu bas
LMI	Revenu moyen inférieur
LMICs	Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire
NEET	Sans emploi ne suivant ni étude ni formation
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCI	Organisation de la coopération islamique
PNG	Dette privée non garantie
PPG	Dette publique et garantie par l'État
PPA	Parité de pouvoir d'achat
DTS	Droit de tirage spécial
SESRIC	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
SITC	Classification type du commerce international
TPS-OCI	Système de préférences commerciales entre les États membres de l'OCI
EAU	Émirats Arabes Unis
UMI	Revenu moyen supérieur
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
US\$	Dollars des États-Unis
WEO	Perspectives de l'économie mondiale



Préface

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) réunit 57 États membres dont la diversité constitue une source importante de force et de potentiel collectif. Nos pays couvrent différentes régions du monde et présentent des niveaux de développement ainsi que des structures économiques variés, tout en partageant des aspirations communes à la paix, à la stabilité, au développement durable et à une prospérité accrue pour leurs populations. Le renforcement de la coopération entre les États membres et la transformation de notre potentiel commun en résultats tangibles demeurent au cœur de l'action islamique commune.

Nous continuons à poursuivre ces objectifs dans un contexte international marqué par de profondes transformations. Les tensions géopolitiques, les conflits, les mutations technologiques, l'évolution des échanges commerciaux et des flux d'investissement, ainsi que les contraintes croissantes pesant sur le financement du développement contribuent à remodeler l'économie mondiale. Pour nombre de nos États membres, ces évolutions se traduisent concrètement par des répercussions sur les moyens de subsistance, les marchés et les perspectives de développement. Elles soulignent l'interdépendance étroite entre progrès économique et paix durable, tout en mettant en évidence l'importance accrue de la solidarité et de la coopération dans un contexte d'incertitude.

Dans ce contexte, la cause palestinienne demeure au cœur des préoccupations de l'OCI et de ses États membres. Les difficultés persistantes auxquelles est confronté le peuple palestinien soulignent l'urgence de parvenir à une paix juste et durable, de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire et de préserver ses droits légitimes. Le développement économique et social ne peut être dissocié des conditions de paix, de sécurité et de dignité humaine qui en constituent les fondements. L'OCI continuera de coordonner les efforts de ses États membres et de ses partenaires internationaux en faveur du peuple palestinien et de la réalisation de ses aspirations légitimes.

Malgré la complexité du contexte actuel, les fondamentaux économiques de la communauté de l'OCI constituent une source de confiance et de potentiel considérable. Plus de deux milliards de personnes, soit environ un quart de la population mondiale, résident dans les pays de l'OCI, dont le PIB cumulé s'est établi à environ 10 000 milliards de dollars américains en 2025. Au-delà de ces agrégats, la communauté de l'OCI dispose d'un éventail remarquable d'atouts : d'abondantes ressources naturelles et énergétiques, d'importants producteurs agricoles, des secteurs manufacturiers et des services en expansion, des centres financiers majeurs, des marchés de consommation en développement, ainsi qu'une population nombreuse et de plus en plus qualifiée.

Notre mission consiste à faire en sorte que ces atouts soient mobilisés de manière plus cohérente et complémentaire. Les différences entre les économies de l'OCI devraient être considérées comme des sources d'opportunités de complémentarité plutôt que comme des facteurs de divergence. La diversité des ressources et des capacités productives des États membres peut être davantage valorisée grâce au renforcement des liens dans les domaines du commerce, de l'investissement, des infrastructures et du partage des connaissances et du savoir-faire. Le commerce intra-OCI a atteint environ 555 milliards de dollars américains en 2025, représentant 20,1 % du commerce total de marchandises de l'OCI. Ces résultats mettent en évidence le potentiel considérable d'un approfondissement de la coopération économique au sein de notre communauté.

Une coopération renforcée revêt une importance particulière dans un contexte marqué par l'évolution des modèles mondiaux de production et d'investissement. Le renforcement des liens économiques entre les États membres peut contribuer à diversifier les marchés et les chaînes d'approvisionnement, à mobiliser davantage d'investissements productifs et à créer de nouvelles opportunités pour les entreprises et les travailleurs. Parallèlement, nos efforts doivent tenir compte de la diversité des situations propres aux États membres, notamment dans les pays les moins avancés, fragiles et touchés par des conflits, où les besoins de développement et les contraintes de financement sont souvent particulièrement pressants. Les progrès de la communauté de l'OCI seront d'autant plus durables que les bénéfices du développement seront largement partagés entre l'ensemble de ses membres.

Le rapport *Perspectives économiques de l'OCI pour 2026 : Naviguer entre croissance, transformation et incertitudes mondiales* apporte une contribution opportune à ces efforts. Cette édition propose une analyse plus intégrée des évolutions économiques, en reconnaissant l'interdépendance croissante entre la croissance, la transformation productive, les conditions macroéconomiques, les liens extérieurs et les conditions de financement. Il convient également de souligner qu'elle va au-delà des agrégats et des moyennes à l'échelle de l'OCI afin de mieux rendre compte de la diversité des situations entre les États membres, ainsi que des différentes opportunités et vulnérabilités auxquelles ils sont confrontés.

Alors que j'entame mon mandat de Secrétaire général, j'accorde une importance particulière au renforcement de l'efficacité de l'action islamique commune et à la capacité de nos institutions à demeurer pleinement à l'écoute des priorités des États membres. Cela requiert une coopération concrète, une coordination renforcée et des partenariats à même de transformer nos ressources et nos connaissances collectives en résultats tangibles au bénéfice de nos populations. Cela suppose également de disposer de données fiables et solides pour éclairer la prise de décision et orienter nos efforts communs.



Je salue, à cet égard, *les Perspectives économiques de l'OCI pour 2026*, élaborées par le SESRIC, qui constituent une contribution précieuse au programme de développement de l'OCI en mettant à disposition des statistiques fiables, des analyses rigoureuses et des connaissances pertinentes pour l'action publique. Je suis convaincu que ce rapport constituera une référence utile pour les États membres et les institutions de l'OCI, favorisera un dialogue fondé sur des données probantes et contribuera à identifier les domaines dans lesquels les efforts nationaux et l'action collective peuvent se compléter et se renforcer mutuellement.

Les incertitudes auxquelles nous sommes confrontés sont considérables, mais les ressources, les capacités et les opportunités dont dispose la communauté de l'OCI le sont tout autant. En renforçant la solidarité, en valorisant les complémentarités entre nos économies et en investissant dans la transformation productive, nous pouvons faire de cette période de profondes mutations mondiales une occasion de promouvoir davantage de stabilité, de développement et de prospérité partagée à travers le monde islamique.

Ismail Ould Cheikh Ahmed
Secrétaire général
Organisation de la coopération islamique

Avant-propos

Les *Perspectives économiques de l'OCI 2026* paraissent dans un contexte où l'élaboration des politiques économiques est de plus en plus influencée par des dynamiques mondiales de grande ampleur, dont les effets demeurent toutefois fortement différenciés selon les pays. L'économie mondiale a progressivement surmonté les perturbations immédiates engendrées par la pandémie, mais l'environnement économique auquel sont confrontés les pays demeure particulièrement exigeant. Les tensions géopolitiques, les conflits, l'évolution des flux commerciaux et d'investissement, la volatilité des prix des matières premières, les transformations technologiques et le durcissement des conditions de financement continuent de peser sur les perspectives économiques. Les développements récents au Moyen-Orient ont accru les incertitudes, avec des répercussions potentielles sur les marchés de l'énergie, les corridors de transport, les échanges commerciaux, les investissements et les conditions financières. Pour les pays de l'OCI, l'ampleur et la nature de ces effets varient considérablement en fonction de leurs structures économiques, de leurs dotations en ressources naturelles et de leur degré d'intégration aux marchés extérieurs.

Dans cet environnement en constante évolution, le poids économique collectif des pays de l'OCI continue de se consolider. Leur population cumulée dépasse désormais 2 milliards d'habitants, soit environ un quart de la population mondiale, tandis que leur PIB agrégé s'est établi à 10 040 milliards de dollars américains en 2025. En termes de parité de pouvoir d'achat, les pays de l'OCI représentaient 15,0 % de la production mondiale. Leurs économies ont également enregistré une dynamique de croissance relativement favorable, avec une progression de 4,1 % en 2025, contre 3,5 % à l'échelle mondiale. Ces indicateurs illustrent le poids économique et démographique considérable de l'OCI, ainsi que les opportunités découlant de l'expansion de ses marchés et de la mobilisation de son potentiel productif.

Toutefois, le poids économique ne revêt pleinement sa portée que lorsqu'il se traduit par un renforcement des capacités productives, une amélioration des perspectives d'emploi et une élévation durable du niveau de vie. Le rapport met en évidence une progression de la transformation structurelle dans l'ensemble de l'OCI, bien que celle-ci s'effectue à des rythmes variables et selon des trajectoires différenciées. L'industrie manufacturière a gagné en importance, les services poursuivent leur expansion et plusieurs pays membres développent des moteurs de croissance de plus en plus diversifiés. Parallèlement, une population jeune et en forte croissance continue d'élargir l'offre de main-d'œuvre. Plus de la moitié de la population de l'OCI est âgée de moins de 25 ans, tandis que la population active était estimée à 826 millions de personnes en 2025. Cette dynamique démographique constitue un atout majeur pour l'avenir, tout en soulignant la nécessité d'investir davantage dans les compétences, les technologies, la productivité et la création d'opportunités permettant aux jeunes et aux femmes de participer plus pleinement à l'activité économique.

La position économique extérieure des pays de l'OCI offre également de nouvelles perspectives et met en évidence un potentiel important pour approfondir la coopération économique entre les pays membres. Les exportations de marchandises ont atteint 2 640



milliards de dollars en 2025, tandis que les exportations de services commerciaux ont poursuivi leur progression. Les échanges commerciaux entre les pays de l'OCI ont également atteint un niveau record de 555 milliards de dollars, bien que leur part dans le commerce total de marchandises de l'OCI soit demeurée limitée à 20,1 %, ce qui met en évidence l'existence d'un potentiel considérable encore inexploité en matière d'intégration économique accrue. Les investissements directs étrangers (IDE) constituent une autre source d'opportunités significative. Les pays de l'OCI ont attiré 220 milliards de dollars d'IDE en 2025, soit 13,5 % des flux mondiaux, tandis que leur stock cumulé d'IDE entrants s'est établi à 3 220 milliards de dollars. La priorité consiste désormais à transformer ces flux croissants en investissements productifs, en progrès technologiques, en création d'emplois et en liens économiques nationaux et régionaux plus solides.

Dans le même temps, le rapport met en évidence plusieurs facteurs de vulnérabilité qui appellent une attention particulière. L'inflation s'est modérée, mais demeure élevée dans plusieurs pays membres. Les soldes budgétaires présentent des écarts considérables d'un pays membre à l'autre, tandis que les charges liées au service de la dette extérieure se sont alourdies dans certaines économies. L'accès au financement du développement demeure particulièrement déterminant pour les pays à faible revenu, les pays les moins avancés, les États fragiles ainsi que les pays touchés par des conflits. Ces disparités rappellent que l'OCI constitue une communauté d'économies caractérisées par des situations, des structures et des besoins de développement très diversifiés. Elles soulignent également la pertinence d'approches tenant compte des priorités nationales, tout en permettant de mieux exploiter les complémentarités et les atouts disponibles au sein de l'OCI.

La présente édition des *Perspectives économiques de l'OCI* adopte une structure renouvelée visant à offrir une lecture plus claire, cohérente et intégrée des évolutions économiques récentes dans l'ensemble des pays membres de l'OCI. Elle regroupe les principales dimensions de la performance économique, notamment les transformations structurelles, la stabilité macroéconomique, les relations extérieures et les conditions de financement, au sein d'un cadre analytique davantage intégré. Pris dans leur ensemble, ces éléments offrent une évaluation globale des opportunités, des contraintes et des priorités d'action publique qui façonnent les perspectives économiques des pays de l'OCI.

Le thème retenu pour le rapport de cette année, « Naviguer entre croissance, transformation et incertitudes mondiales », reflète cet équilibre. La croissance demeure un objectif essentiel, mais sa pérennité reposera de plus en plus sur la transformation économique : le renforcement des capacités productives, l'amélioration de la productivité, la diversification des économies, l'approfondissement des relations commerciales et d'investissement, la consolidation des fondamentaux macroéconomiques et la mobilisation de financements favorables au développement à long terme. L'incertitude mondiale confère une urgence accrue à ces priorités, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à mesure que les réseaux de production, les technologies, les modèles d'investissement et les sources de compétitivité économique évoluent.

La diversité des économies de l'OCI doit ainsi être appréhendée comme une source de complémentarités et de possibilités de coopération. Ses membres disposent d'atouts diversifiés, allant de grands producteurs d'énergie à des économies industrielles et tertiaires, en passant par d'importants producteurs agricoles, des marchés émergents dynamiques, des ressources financières substantielles et l'une des populations les plus jeunes au monde. Une mobilisation et une mise en réseau plus efficaces de ces atouts pourraient contribuer à élargir les marchés, à stimuler les investissements, à renforcer les chaînes d'approvisionnement, à accélérer la diffusion des connaissances et des technologies et à créer davantage de possibilités économiques dans l'ensemble des pays membres. Les efforts nationaux de réforme et l'approfondissement de la coopération intra-OCI peuvent ainsi se renforcer mutuellement.

Je suis convaincu que les *Perspectives économiques de l'OCI 2026* contribueront à nourrir un dialogue éclairé sur les politiques publiques concernant les moyens permettant à nos pays de consolider leurs progrès économiques tout en s'adaptant avec discernement à un environnement international en évolution rapide. Le SESRIC continuera d'accompagner les États membres de l'OCI au moyen de statistiques fiables, de travaux de recherche orientés vers l'action publique, de programmes de renforcement des capacités et de mécanismes de partage des connaissances et des expériences. Grâce à une coopération renforcée et à un engagement collectif en faveur d'un développement productif et durable, le potentiel économique considérable de l'OCI pourra se concrétiser davantage et contribuer à une prospérité accrue pour nos populations.

Zehra Zümrüt SELÇUK
Directrice générale
SESRIC



Résumé analytique

Le contexte économique mondial continue d'être marqué par une croissance modérée, des défis structurels persistants et une incertitude grandissante. Les tensions géopolitiques, le regain de volatilité sur les marchés des matières premières et de l'énergie, l'évolution des flux commerciaux et d'investissement, ainsi que le durcissement des conditions de financement continuent de peser sur les perspectives économiques des différentes régions et des économies à différents niveaux de revenu. Pour les pays de l'OCI, ces évolutions génèrent à la fois des risques et des opportunités, lesquels varient en fonction de la diversité de leurs structures économiques, de leurs dotations en ressources naturelles, de leurs dynamiques démographiques et de leur degré d'intégration à l'économie mondiale.

Dans ce contexte, les « *Perspectives économiques 2026 de l'OCI* » analysent les performances économiques récentes ainsi que les principaux facteurs structurels et externes qui façonnent les perspectives économiques des pays de l'OCI. Dans l'ensemble des domaines examinés, un constat commun se dégage : le maintien d'une croissance durable dépendra de plus en plus du renforcement des capacités productives, de l'amélioration de la productivité, de l'élargissement des liens économiques et extérieurs, ainsi que du renforcement de la qualité et de la résilience des mécanismes de financement. La diversité des économies de l'OCI constitue également un levier important pour renforcer les complémentarités et approfondir la coopération économique entre ses États membres.

Performance et structure économiques

Les économies de l'OCI abordent la seconde moitié des années 2020 avec une présence renforcée dans l'économie mondiale, une croissance relativement soutenue et des moteurs de l'activité économique de plus en plus diversifiés. Pour que cette expansion se traduise par une progression de la productivité, un renforcement des capacités de production et une amélioration durable des revenus, il sera nécessaire de poursuivre la transformation structurelle et la diversification, en les adaptant aux réalités et aux spécificités propres à la diversité des pays membres.

Production et revenus : Le poids économique agrégé des pays de l'OCI a poursuivi sa progression entre 2021 et 2025. Le PIB agrégé a atteint 10 040 milliards de dollars en 2025, représentant environ 8,5 % du PIB mondial aux prix courants. Exprimée en parité de pouvoir d'achat (PPA), la part des pays de l'OCI dans la production mondiale s'établissait à 15,0 %, soit un niveau nettement supérieur, reflétant à la fois les écarts de niveaux de prix intérieurs et la taille relative des économies des États membres. L'activité économique demeure néanmoins concentrée dans les

principales économies membres, les cinq plus grandes économies représentant plus de la moitié du PIB global de l'OCI aux prix courants.

Le revenu par habitant a également progressé, mais des écarts substantiels persistent, tant par rapport à la moyenne mondiale qu'entre les différents pays membres de l'OCI. Le PIB moyen par habitant des pays de l'OCI s'est établi à 4 921 dollars en 2025, contre 14 713 dollars à l'échelle mondiale. Cet écart se révélait moins marqué en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA), la moyenne des pays de l'OCI correspondant à environ 59 % du niveau mondial. Une convergence durable des niveaux de revenu dépendra de plus en plus de l'amélioration de la productivité et du développement d'activités économiques à forte valeur ajoutée, en particulier dans les pays membres à faible revenu et fragilisés par les conflits.

Dynamique de croissance : Les économies de l'OCI ont enregistré des performances de croissance relativement solides à la suite de la reprise consécutive à la pandémie. La croissance globale du PIB réel s'est établie à 4,1 % en 2025, contre 3,5 % à l'échelle mondiale, dépassant ainsi le taux de croissance mondial au cours de chacune des années de la période 2022-2025. La croissance devrait ralentir pour atteindre 3,1 % en 2026, dans un contexte marqué par d'importantes perturbations externes et géopolitiques, avant de rebondir à 4,6 % en 2027. La croissance au niveau national est demeurée relativement généralisée, bien que ses principaux moteurs aient sensiblement varié d'une économie à l'autre, allant de la production et des exportations d'hydrocarbures à l'investissement, à la demande intérieure et à la mise en œuvre de réformes économiques. La pérennisation de la croissance dépendra de plus en plus de la qualité des investissements, de la diversification économique, du renforcement des capacités institutionnelles et des gains de productivité.

Structures économiques: Valeur ajoutée par secteur: La structure productive des économies de l'OCI a connu une évolution progressive sur le long terme. Entre 2010 et 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée est passée de 13,9 % à 15,9 %, dépassant légèrement la moyenne mondiale en 2024, tandis que le secteur des services a également vu son poids s'accroître. L'agriculture et les activités non manufacturières continuent néanmoins de représenter des parts sensiblement plus importantes de la valeur ajoutée dans les économies de l'OCI qu'à l'échelle mondiale, reflétant le poids toujours prépondérant de l'agriculture, des hydrocarbures, des activités minières, des services publics et de la construction dans un grand nombre de pays membres.

La transformation structurelle s'est opérée à des rythmes différenciés selon les catégories de revenu et les pays. Les économies à faible revenu de l'OCI demeurent davantage tributaires de l'agriculture, tandis que les pays membres à revenu intermédiaire inférieur ont enregistré la transition la plus marquée vers l'industrie manufacturière. Les pays à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé ont généralement réduit le poids relatif du secteur non manufacturier, bien que les activités extractives continuent de revêtir une importance significative dans



plusieurs économies. Ces différences mettent en évidence la diversité des trajectoires de diversification, tandis que la transformation de la production nationale, le renforcement des chaînes de valeur et l'accroissement de la valeur ajoutée demeurent des leviers importants pour la plupart des pays membres.

Structure de la demande : PIB par composante de dépense : PIB par postes de dépenses: La consommation des ménages est demeurée la principale composante de la demande dans les économies de l'OCI en 2024, représentant 57,3 % du PIB, tandis que la formation brute de capital s'est établie à 27,2 %, soit un niveau légèrement supérieur à la moyenne mondiale. Les économies de l'OCI ont également affiché une orientation extérieure relativement marquée, les exportations et les importations représentant respectivement 34,8 % et 33,6 % du PIB, contre 28,7 % et 27,9 % à l'échelle mondiale.

Les structures de la demande présentent toutefois des différences considérables d'un pays membre à l'autre. Les économies à faible revenu combinent généralement une forte consommation des ménages avec des niveaux d'investissement relativement modestes et d'importants besoins d'importation, tandis que les pays membres à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé tendent à présenter des structures de demande plus équilibrées ou davantage orientées vers l'investissement et le commerce. Les implications en matière de développement ne dépendent donc pas uniquement de la structure des dépenses, mais également des modalités de financement de la consommation et de l'investissement, ainsi que de la contribution de l'investissement et du commerce au renforcement des capacités productives nationales.

Dans l'ensemble de ces dimensions, l'objectif à long terme consiste à convertir l'expansion économique des pays de l'OCI et leurs performances de croissance globalement favorables en une progression durable de la productivité, une diversification accrue de la production et une amélioration générale des niveaux de vie. Les trajectoires à suivre varieront d'un pays membre à l'autre, mais l'investissement productif, le développement du capital humain, le renforcement des capacités technologiques, le développement du secteur privé et l'approfondissement des liens économiques intra-OCI demeurent des fondements essentiels d'un progrès économique durable.

Travail, prix et stabilité macroéconomique

Les évolutions récentes observées sur les marchés du travail, en matière de prix et de finances publiques témoignent de progrès dans plusieurs domaines, tout en faisant ressortir des disparités significatives entre les États membres. La pérennité de ces avancées dépendra du renforcement de l'emploi productif, du maintien de la stabilité des prix et de la préservation de finances publiques saines et soutenables, selon des modalités adaptées aux conditions et aux réalités économiques nationales.

Marché du travail: La population active des pays de l'OCI a poursuivi sa progression, passant de 761 millions en 2021 à environ 826 millions en 2025, selon les estimations, et devrait atteindre près de 860 millions d'ici 2027. Le taux d'activité et le taux d'emploi se sont améliorés après 2021, tandis que le chômage a reculé et que les écarts par rapport aux moyennes mondiales se sont progressivement réduits. En 2025, le taux d'activité des pays de l'OCI s'établissait à 59,0 %, le taux d'emploi à 55,9 % et le taux de chômage à 5,1 %. Toutefois, l'essentiel de cette amélioration avait déjà été enregistré dès 2023, renforçant ainsi la nécessité de créer un nombre suffisant d'emplois productifs afin de répondre à l'augmentation continue de l'offre de main-d'œuvre.

Le potentiel du marché du travail demeure sous-exploité au sein d'importants segments de la population. En 2025, les principaux indicateurs relatifs à la jeunesse se situaient à des niveaux relativement favorables par rapport aux moyennes mondiales. Toutefois, la proportion de jeunes « NEET » (ni en emploi, ni en études, ni en formation) demeurerait plus élevée dans les pays de l'OCI, atteignant 24,1 %, contre 20,0 % à l'échelle mondiale. Les écarts en matière de participation au marché du travail demeuraient particulièrement prononcés entre les femmes et les hommes. Il sera donc de plus en plus essentiel de renforcer la transition entre l'éducation et le monde du travail, de développer les compétences, de faciliter l'accès à un emploi productif et de créer des conditions propices à une participation accrue au marché du travail, d'autant plus que les avancées technologiques renforcent la nécessité de la reconversion professionnelle et de l'apprentissage tout au long de la vie.

Prix et inflation Les pressions inflationnistes se sont atténuées en 2025, mais sont demeurées élevées à l'échelle des pays de l'OCI. L'inflation est revenue à 12,0 %, contre environ 16 à 17 % entre 2022 et 2024, et devrait poursuivre son ralentissement pour s'établir à 9,0 % d'ici 2027. Néanmoins, les hausses cumulées des prix depuis 2020 demeurent substantielles, tandis que le taux d'inflation moyen des pays de l'OCI continue de dépasser celui enregistré à l'échelle mondiale.

Les évolutions observées au niveau des différents pays se sont révélées nettement plus hétérogènes que ne le suggère le taux d'inflation agrégé du groupe. La plupart des pays de l'OCI ont enregistré, en 2025, un taux d'inflation inférieur à la moyenne de l'OCI, tandis qu'une baisse de l'inflation a été observée entre 2024 et 2025 dans 39 pays. Le niveau global relativement élevé s'explique ainsi par des taux d'inflation exceptionnellement élevés dans un nombre limité d'économies, conjugués au poids économique de ces dernières. Bien que le recul des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie ait contribué à la désinflation entre 2023 et 2025, la réapparition de pressions liées aux prix des matières premières et aux tensions géopolitiques souligne la sensibilité persistante de l'inflation nationale aux fluctuations des taux de change, à la dépendance aux importations, aux conditions d'approvisionnement et à l'orientation des politiques macroéconomiques.

Évolution budgétaire La situation budgétaire globale des pays de l'OCI s'est nettement améliorée en 2022, avant de connaître une nouvelle détérioration au cours des années suivantes. Le déficit des administrations publiques s'est réduit, passant de 3,1 % du PIB en 2021 à 0,2 % en 2022, notamment sous l'effet de l'amélioration de la situation budgétaire des pays exportateurs de combustibles, avant de remonter à 3,0 % en 2025. Il devrait se maintenir à un niveau proche de celui-ci en 2026, avant de s'inscrire en légère baisse au cours des années suivantes.

Les situations budgétaires demeurent néanmoins très hétérogènes d'un pays membre à l'autre. Alors que seuls six pays ont enregistré un excédent budgétaire en 2025, les soldes budgétaires se sont améliorés dans 31 des 55 pays pour lesquels des données comparables sont disponibles, bien que le déficit global des pays de l'OCI se soit creusé. Les niveaux d'endettement public présentent également des écarts considérables, de sorte que des déficits annuels comparables peuvent avoir des implications très différentes selon le niveau d'endettement préexistant, la structure des recettes publiques et les conditions de financement. Les résultats budgétaires doivent donc être appréciés à la lumière du contexte global des finances publiques nationales, plutôt qu'au regard d'un indicateur ou d'un seul critère de référence.

L'évolution des marchés du travail, de l'inflation et des finances publiques souligne ainsi l'importance de politiques macroéconomiques cohérentes, complémentaires et mutuellement convergentes. Le développement de l'emploi productif peut contribuer à accroître les revenus et les recettes fiscales ; la préservation d'une stabilité durable des prix peut soutenir le pouvoir d'achat et l'investissement ; tandis que des finances publiques saines peuvent maintenir une marge de manœuvre suffisante pour financer les services essentiels, soutenir les dépenses productives et renforcer les capacités d'adaptation face aux chocs futurs. Ces fondements revêtiront une importance particulière dans un contexte marqué par l'évolution démographique, l'accélération de la transformation technologique et la persistance d'incertitudes externes.

Évolution du secteur extérieur

Des liens extérieurs plus solides et davantage diversifiés peuvent contribuer au renforcement des capacités productives, à la génération de recettes en devises et à l'élargissement des opportunités commerciales et d'investissement entre les pays de l'OCI. De nouveaux progrès pourraient être favorisés par l'approfondissement de ces liens, l'élargissement des bases d'exportation et des débouchés commerciaux, ainsi que par une meilleure mobilisation du potentiel considérable d'échanges économiques au sein même de l'OCI.

Commerce international des marchandises: Le commerce de marchandises des pays de l'OCI a poursuivi sa progression en 2025. Les exportations ont augmenté de 5,9 %, pour atteindre 2 640 milliards de dollars, tandis que les importations ont enregistré une croissance plus soutenue, de 7,9 %, s'établissant à 2 880 milliards de dollars. En conséquence, la part de l'OCI dans les exportations mondiales de marchandises a

diminué pour s'établir à 10,3 %, poursuivant ainsi son recul progressif depuis le pic enregistré en 2022, tandis que sa part dans les importations mondiales a progressé pour atteindre 11,0 %. La croissance des exportations a été relativement généralisée parmi les États membres, tandis que celle des importations s'est révélée encore plus largement répartie, contribuant ainsi à un nouvel affaiblissement de la position globale de l'OCI dans le commerce mondial de marchandises.

La structure du commerce de marchandises demeure un facteur majeur de différenciation entre les États membres. Les pays exportateurs de combustibles ont représenté 47,5 % du total des exportations de l'OCI en 2025, tandis que plus de la moitié de celles-ci provenait de pays n'appartenant ni au groupe des exportateurs de combustibles ni à celui des exportateurs de produits primaires non combustibles. Les échanges commerciaux demeurent également concentrés au sein des principales économies, les cinq premiers exportateurs représentant 63,4 % des exportations de marchandises de l'OCI. La balance commerciale globale est passée d'un excédent de 390,5 milliards de dollars en 2022 à un déficit de 237,7 milliards de dollars en 2025, principalement sous l'effet de la forte contraction de l'excédent enregistré par les pays exportateurs de combustibles. Au niveau national, toutefois, d'importants excédents ont été enregistrés tant par les pays exportateurs de combustibles que par les économies plus diversifiées, illustrant ainsi les disparités considérables qui sous-tendent la situation commerciale globale. Le récent conflit au Moyen-Orient, centré sur l'Iran et dont les répercussions se font largement sentir dans l'ensemble des États du Golfe, a renforcé l'incertitude en raison de ses implications potentielles pour la production énergétique, les principales routes maritimes et les coûts de transport.

Commerce international des services: Le commerce des services commerciaux a poursuivi sa tendance haussière en 2025. Les exportations de services des pays de l'OCI ont augmenté de 7,7 %, pour atteindre 766,0 milliards de dollars, tandis que les importations ont progressé de 6,0 %, s'établissant à 805,6 milliards de dollars. La part de l'OCI dans les exportations mondiales de services s'est maintenue à environ 8,0 %, tandis que sa part dans les importations mondiales a légèrement diminué pour s'établir à 9,2 %. Une progression des exportations a été enregistrée dans la plupart des États membres disposant de données comparables, avec des hausses particulièrement marquées aux Émirats arabes unis et en Malaisie.

La croissance plus soutenue des exportations a contribué à la réduction continue du déficit commercial de l'OCI dans le secteur des services, lequel est passé de 118,7 milliards de dollars en 2021 à 39,6 milliards de dollars en 2025. Les Émirats arabes unis et la Türkiye ont été les principaux exportateurs de services de l'OCI et ont également enregistré les excédents commerciaux les plus importants dans ce secteur, tandis que l'Arabie saoudite a affiché le déficit le plus élevé. Les services ont sensiblement influé sur la balance commerciale globale de plusieurs grandes économies : les excédents enregistrés dans ce secteur ont plus que compensé le déficit commercial des Émirats arabes unis et ont contribué à réduire sensiblement



celui de la Türkiye, tandis que les déficits dans le secteur des services ont absorbé une partie des excédents commerciaux de l'Arabie saoudite et de l'Indonésie. Ces écarts mettent en évidence l'importance croissante des services, parallèlement au commerce des marchandises, dans l'évaluation des performances extérieures des économies.

Commerce des marchandises au niveau intra-OCI: Les échanges commerciaux entre les pays de l'OCI ont poursuivi leur progression, atteignant un montant estimé à 555,0 milliards de dollars en 2025, soit une augmentation de 8,2 % par rapport à l'année précédente. La part de ces échanges dans le commerce total de marchandises de l'OCI a également enregistré une progression graduelle, passant de 19,3 % en 2021 à 20,1 % en 2025. Bien que les échanges intra-OCI aient, dans l'ensemble, affiché une dynamique plus favorable que celle du commerce total de marchandises de l'OCI au cours de cette période, leur part n'a progressé que de 0,8 point de pourcentage, demeurant ainsi en deçà de l'objectif de 25 % fixé dans le Programme d'action OCI-2025.

Les exportations et les importations intra-OCI font également apparaître des profils de participation distincts. Les exportations à destination des partenaires de l'OCI ont atteint 526,0 milliards de dollars en 2025 et sont demeurées fortement concentrées entre un nombre limité de grands fournisseurs, au premier rang desquels figurent l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et la Türkiye. Les importations en provenance des partenaires de l'OCI ont progressé à un rythme plus soutenu, pour atteindre 584,0 milliards de dollars, portant ainsi leur part dans le total des importations de marchandises de l'OCI à 20,3 %. Plusieurs petites économies ont enregistré des parts particulièrement élevées de leurs échanges avec les partenaires de l'OCI, malgré des volumes commerciaux relativement modestes, tandis qu'un grand nombre des principaux acteurs commerciaux sont demeurés davantage intégrés aux marchés extérieurs à l'OCI. L'intensification des échanges intra-OCI nécessitera donc à la fois une participation accrue des grandes économies et un renforcement des capacités de production et d'exportation de l'ensemble des États membres.

Balance des comptes courants: Le solde global de la balance courante des pays de l'OCI est demeuré excédentaire tout au long de la période 2021-2025, mais cet excédent s'est sensiblement contracté après avoir atteint 331,7 milliards de dollars, soit 3,6 % du PIB, en 2022. En 2025, l'excédent n'était plus que de 12,3 milliards de dollars, soit 0,1 % du PIB, ramenant ainsi le solde global de l'OCI à un niveau proche de l'équilibre. Cette évolution a été étroitement corrélée à celle du commerce des marchandises, tandis que la réduction du déficit du commerce des services ainsi que les flux de revenus et de transferts ont constitué d'importants facteurs de compensation.

Les positions des différents groupes de pays et des économies prises individuellement se sont toutefois caractérisées par une hétérogénéité nettement plus marquée. Selon les projections du FMI, la situation globale devrait demeurer relativement fragile à court terme, malgré des trajectoires qui continuent de varier sensiblement d'un pays à l'autre. Le récent conflit au Moyen-Orient accroît par ailleurs fortement les incertitudes auxquelles sont confrontées les économies du Golfe, dont les soldes extérieurs dépendront de l'évolution conjuguée des prix de l'énergie, des volumes de production et d'exportation, des perturbations affectant les transports et de la dynamique des activités non liées aux hydrocarbures.

Dans l'ensemble de ces domaines, le renforcement de la position extérieure des économies de l'OCI nécessitera davantage qu'une simple progression de la valeur des échanges commerciaux. Une diversification accrue des exportations et une plus grande création de valeur ajoutée nationale, le renforcement des capacités dans le secteur des services, l'approfondissement des liens entre les marchés et les chaînes d'approvisionnement au sein de l'OCI, ainsi qu'une gestion durable des soldes extérieurs, peuvent contribuer conjointement à accroître la contribution des relations économiques extérieures au développement, tout en réduisant l'exposition à des sources concentrées de risques externes.

Financement extérieur, vulnérabilités et réserves de sécurité

Les flux financiers extérieurs constituent des ressources essentielles pour soutenir l'investissement, le développement et l'ajustement macroéconomique dans l'ensemble des pays de l'OCI, mais leurs retombées dépendent largement de leur composition, de leur stabilité et de leur coût. Le renforcement des sources de financement productives, conjugué à une gestion rigoureuse des pressions liées à l'endettement et au maintien de niveaux adéquats de réserves extérieures, peut contribuer à soutenir une croissance durable tout en renforçant la résilience des économies face aux chocs extérieurs.

Investissements directs étrangers (IDE) : Les flux d'IDE à destination des pays de l'OCI sont passés de 148 milliards de dollars en 2021 à 220 milliards en 2025, portant ainsi leur part dans les flux mondiaux de 8,3 % à 13,5 %. Une part importante de cette expansion s'est toutefois concentrée en 2024, tandis que le rythme de croissance s'est nettement infléchi en 2025. Les investissements sont demeurés fortement concentrés sur un nombre limité de pays bénéficiaires, les cinq principales destinations représentant 60,6 % du total des flux d'IDE entrants dans l'OCI. L'encours des IDE entrants a également poursuivi sa progression, atteignant 3 220 milliards de dollars en 2025.

Les investissements dans de nouvelles capacités de production ont, quant à eux, enregistré une évolution plus contrastée. Le nombre de projets annoncés a plus que doublé entre 2021 et 2025, tandis que leur valeur totale annoncée a sensiblement diminué par rapport à son niveau record de 2023, entraînant ainsi une réduction de



la taille moyenne des projets. La contribution des IDE au développement ne saurait donc être appréciée uniquement à l'aune du volume de capitaux mobilisés ; elle doit également être évaluée au regard de leur contribution au renforcement des capacités productives, au transfert de technologies, à la création d'emplois et au développement des liens avec les entreprises nationales.

Dette extérieure et pressions liées au service de la dette: La dette extérieure des pays de l'OCI à faible et moyen revenu a atteint 2 290 milliards de dollars en 2024, représentant ainsi 25,6 % de l'encours de la dette de l'ensemble des pays à faible et moyen revenu. Cette dette demeurerait concentrée sur un nombre limité de grands emprunteurs, mais son niveau nominal ne suffisait pas, à lui seul, à apprécier le poids réel de cet endettement. Le ratio de la dette extérieure agrégée a reculé à 35,4 % du RNB, tout en demeurant supérieur à la moyenne correspondante de l'ensemble des pays à faible et moyen revenu, avec des niveaux particulièrement élevés dans plusieurs économies.

La structure de la dette ainsi que les obligations liées à son remboursement fournissent, à cet égard, des éléments de contexte supplémentaires particulièrement importants. Les dettes à long terme représentaient environ les trois quarts de la dette extérieure totale des pays de l'OCI, tandis que les expositions des secteurs public et privé, ainsi que les engagements à court terme et ceux liés au FMI, variaient considérablement d'un pays à l'autre. Plus important encore, le service de la dette a augmenté de 16,9 % pour atteindre 352,4 milliards de dollars en 2024, soit 21,2 % des exportations, un niveau nettement supérieur à la moyenne observée pour l'ensemble des pays à revenu faible ou intermédiaire. Ces évolutions montrent que la capacité de remboursement, la structure des échéances, les coûts de financement et la performance à l'exportation peuvent revêtir une importance aussi déterminante que le niveau de l'encours de la dette dans l'évaluation de la vulnérabilité extérieure.

Aide publique au développement (APD): L'APD mondiale a enregistré une forte progression au cours des premières années de la décennie, en réponse aux effets de la pandémie, à l'intensification des urgences humanitaires et à l'augmentation des dépenses liées à l'accueil des réfugiés. Toutefois, les données préliminaires font état d'un recul marqué en 2025.

Les décaissements bruts d'APD en faveur des pays de l'OCI se sont élevés à 87,5 milliards de dollars en 2024, la majeure partie de ces ressources ayant été destinée aux pays membres à revenu intermédiaire inférieur et à faible revenu. Les pays de l'OCI en situation de fragilité ou affectés par des conflits ont représenté près de la moitié du total, soulignant ainsi l'importance persistante des financements concessionnels dans les contextes où la marge de manœuvre budgétaire et l'accès à d'autres sources de financement demeurent limités.

La dépendance à l'égard de l'aide publique au développement (APD) variait considérablement d'un pays à l'autre et demeurait particulièrement élevée dans les petites économies en situation de fragilité ou affectées par des conflits. Les infrastructures et les services sociaux ont bénéficié de la part la plus importante des allocations sectorielles en 2024, suivis par l'aide humanitaire. Les pays membres du CAD et les organisations multilatérales sont demeurés les principales sources d'APD à destination des pays de l'OCI, rendant ainsi particulièrement significatives les réductions actuelles des budgets consacrés à l'aide internationale pour les pays confrontés à des besoins persistants en matière de développement et de financement humanitaire.

Envoi de fonds personnels: Les flux d'envois de fonds à destination des 38 pays de l'OCI pour lesquels des données complètes sont disponibles sont passés de 147,2 milliards de dollars en 2020 à 196,9 milliards de dollars en 2024, représentant ainsi environ 23 % des envois de fonds mondiaux. Rapportés au PIB, les transferts de fonds revêtent une importance nettement plus élevée dans les pays de l'OCI qu'à l'échelle mondiale. Les données disponibles pour les principaux pays bénéficiaires font état d'une poursuite de la forte progression en 2025, bien que ces chiffres ne rendent compte que partiellement de la situation au sein de l'OCI.

L'importance des transferts de fonds demeure toutefois très variable d'un pays membre à l'autre. Les grandes économies bénéficient des flux nominaux les plus importants, tandis que plusieurs économies de taille plus modeste présentent une dépendance nettement plus élevée à l'égard des transferts de fonds rapportés au PIB. Cette distinction souligne la nécessité d'appréhender à la fois l'ampleur des flux et leur importance macroéconomique, notamment lorsque les revenus des ménages et la disponibilité des devises étrangères demeurent étroitement tributaires des revenus générés par les migrants à l'étranger.

Liquidité internationale et adéquation des réserves : Les réserves totales des 41 pays de l'OCI pour lesquels des données complètes sont disponibles sont passées de 1 580 milliards de dollars en 2020 à 1 900 milliards de dollars en 2024, portant ainsi leur part dans les réserves mondiales à 11,8 %. Les réserves demeuraient fortement concentrées, les cinq principaux détenteurs représentant à eux seuls près de 60 % du total des réserves de l'OCI. Les données partielles disponibles pour 2025 laissent entrevoir une nouvelle progression des réserves dans la plupart des pays concernés.

L'adéquation des réserves ne saurait toutefois être appréciée au seul regard du montant nominal des avoirs détenus. La couverture des importations dans les pays disposant de données complètes s'est contractée, passant de 8,7 mois en 2020 à 6,7 mois en 2024, tandis que huit pays détenaient des réserves correspondant à moins de trois mois d'importations. L'évolution contrastée de la couverture des



importations en 2025 confirme une nouvelle fois qu'une augmentation des réserves n'implique pas nécessairement un renforcement des marges de sécurité extérieure lorsque les besoins d'importation progressent parallèlement.

Dans l'ensemble de ces canaux de financement, la qualité et la viabilité des ressources extérieures revêtent une importance comparable à celle de leur volume. Attirer des investissements contribuant au renforcement des capacités productives, gérer l'endettement en fonction de la capacité de remboursement, préserver les financements concessionnels là où les besoins sont les plus importants, maintenir des canaux de transferts de fonds efficaces et évaluer l'adéquation des réserves au regard des risques extérieurs réels peuvent contribuer à renforcer les positions extérieures des pays. Une coopération accrue au sein de l'OCI dans les domaines de l'investissement, du financement du développement, du dialogue monétaire et du renforcement des capacités institutionnelles peut compléter ces efforts nationaux et contribuer à réduire l'exposition à des sources de financement extérieur volatiles ou fortement concentrées.

Introduction

Contexte économique mondial

La première moitié des années 2020 a été caractérisée par une succession de chocs et de profondes phases d'ajustement économique. La reprise vigoureuse qui a suivi la pandémie de COVID-19 s'est accompagnée d'une forte hausse des prix des matières premières et des biens de consommation, d'un resserrement monétaire rapide, d'une augmentation des coûts d'emprunt et d'un durcissement des conditions de financement extérieur. Parallèlement, les tensions géopolitiques, les conflits ainsi que les perturbations des échanges internationaux et des voies de transport ont accentué l'incertitude et favorisé des réorientations en matière de production, d'investissement et de chaînes d'approvisionnement. Plus récemment, l'incertitude entourant les politiques commerciales, les transformations technologiques et la persistance de la fragmentation géopolitique ont ajouté de nouvelles dimensions à un environnement mondial déjà particulièrement complexe.

En 2025, l'activité économique mondiale s'était globalement stabilisée après les fortes fluctuations enregistrées au cours des années précédentes. La production mondiale a progressé de 3,5 %, tandis que les pressions inflationnistes se sont atténuées dans de nombreuses économies et que le commerce international, tant de biens que de services, s'est raffermi. Pour autant, cette amélioration n'a pas permis d'éliminer les vulnérabilités sous-jacentes. Les conditions de financement sont demeurées difficiles pour de nombreux pays, tandis que les marchés des matières premières ont continué de se montrer sensibles aux évolutions géopolitiques et que les investissements internationaux se sont progressivement concentrés sur un nombre limité de destinations et de secteurs stratégiques. Les dernières projections font état d'un ralentissement de la croissance mondiale à 3,0 % en 2026, suivi d'un rebond à 3,4 % en 2027, mais les perspectives demeurent entourées d'un degré élevé d'incertitude.

Au moment de la rédaction du présent document, le conflit au Moyen-Orient, centré sur l'Iran et dont les répercussions sont significatives dans l'ensemble des États du Golfe, a introduit une incertitude supplémentaire dans ces perspectives. Ses effets pourraient se transmettre par l'intermédiaire de la production et des prix de l'énergie, des principales voies maritimes et de transport, du commerce et du tourisme, des décisions d'investissement, des flux de transferts de fonds et des conditions financières. Ces différents canaux de transmission sont susceptibles d'affecter les pays de l'OCI de manière sensiblement différente. La hausse des prix de l'énergie peut soutenir les recettes d'exportation ainsi que les soldes budgétaires et extérieurs de certaines économies, tout en accentuant les coûts d'importation et les pressions inflationnistes dans d'autres. Les perturbations affectant les transports, l'investissement ou l'activité économique peuvent également compenser une partie

des effets favorables associés à l'augmentation des prix des matières premières. Les répercussions dépendent ainsi largement des structures économiques des pays, de leur degré d'intégration avec l'extérieur et de leur capacité à absorber et à surmonter les chocs.

Dans cet environnement mondial, les 57 pays de l'OCI représentent une composante importante et particulièrement diversifiée de l'économie mondiale. Leur population cumulée a dépassé 2 milliards d'habitants en 2025, représentant ainsi environ un quart de la population mondiale. Le PIB agrégé s'est établi à 10 040 milliards de dollars, soit environ 8,5 % de la production mondiale aux prix courants. Les pays de l'OCI ont également représenté environ un dixième du commerce mondial de marchandises et ont capté 13,5 % des flux mondiaux d'IDE en 2025. Ces données agrégées recouvrent toutefois des économies caractérisées par de profondes disparités en termes de niveaux de revenus, de taille de la population, de dotation en ressources, de structures productives, de conditions du marché du travail, de dépendance à l'égard de l'extérieur et d'accès au financement international.

Objectif et approche analytique

Le rapport « *Perspectives économiques de l'OCI 2026* » analyse les performances des économies de l'OCI dans ce contexte en pleine mutation, ainsi que la manière dont les différences structurelles sous-jacentes déterminent leur exposition aux nouvelles opportunités et aux risques émergents. Par rapport aux éditions précédentes, le présent rapport adopte une approche analytique davantage intégrée, accordant une attention accrue aux interactions entre les performances économiques, les structures productives, la stabilité macroéconomique, les liens extérieurs et les conditions de financement. L'objectif est de fournir une évaluation plus précise des implications des évolutions récentes pour chacune des économies membres ainsi que pour l'OCI dans son ensemble.

L'un des principaux éléments de cette approche consiste à retenir la performance relative du groupe de l'OCI par rapport au reste du monde comme principale référence analytique, tout en la complétant par une analyse de plus en plus approfondie des disparités et des dynamiques au sein même de l'OCI. Les catégories de revenus de la Banque mondiale constituent le principal cadre de classification inter-pays lorsque le niveau de revenu revêt un intérêt analytique, complété par une analyse au niveau national destinée à mettre en évidence les différences susceptibles d'être masquées par les moyennes des groupes. Le rapport s'appuie sur la classification des revenus de la Banque mondiale pour l'exercice 2026, établie sur la base du RNB par habitant de 2024. Lorsque la nature d'un indicateur justifie une perspective analytique différente, d'autres systèmes de classification sont utilisés de manière sélective. Il s'agit notamment des regroupements du FMI selon la principale source de recettes d'exportation et selon le statut de pays fragile ou touché par un conflit, ainsi que de la classification des pays les moins avancés établie par les



Nations Unies. La composition des différents groupes de pays ainsi que les définitions correspondantes sont présentées en annexe.

Cette approche à plusieurs niveaux revêt une importance particulière, dans la mesure où des performances globalement favorables peuvent coexister avec des vulnérabilités significatives dans certains pays, tandis que des indicateurs relativement faibles à l'échelle d'un groupe peuvent être largement déterminés par l'évolution d'un nombre limité de grandes économies. En conséquence, le rapport s'attache à examiner l'ampleur, la répartition et la composition sous-jacente des évolutions économiques, plutôt que de s'appuyer exclusivement sur des moyennes agrégées. Les exemples de pays et les classements sont mobilisés de manière sélective lorsqu'ils permettent d'illustrer une concentration, des différences structurelles, des degrés d'exposition ou des évolutions particulièrement notables, et non comme une fin en soi. Cette approche s'inscrit dans le cadre analytique établi pour l'édition 2026.

Couverture des données et conventions méthodologiques

Le rapport porte principalement sur les évolutions observées entre 2021 et 2025, offrant ainsi une perspective quinquennale permettant de rendre compte de la reprise post-pandémique et des transformations qui en ont découlé dans l'environnement économique mondial. La période de référence est ajustée lorsque la disponibilité des données ou la nature de l'indicateur considéré justifie une approche temporelle différente. Les indicateurs structurels relatifs à la production et aux dépenses, par exemple, reposent sur un horizon temporel plus étendu afin de mettre en évidence les évolutions qui ne peuvent être appréhendées de manière pertinente sur une période de seulement quelques années. Plusieurs indicateurs de financement extérieur, notamment ceux relatifs à la dette extérieure, à l'aide publique au développement, aux transferts de fonds et aux réserves internationales, couvrent principalement la période 2020-2024, reflétant ainsi les délais inhérents à la publication des données par les bases internationales sous-jacentes. Lorsque leur disponibilité et leur pertinence analytique le permettent, des données partielles plus récentes sont également présentées afin de compléter l'analyse. Les indicateurs macroéconomiques issus du FMI s'étendent généralement jusqu'aux projections pour 2026-2027, permettant ainsi de replacer les évolutions récentes dans une perspective à court terme.

Les données observées, les estimations et les projections sont distinguées tout au long du rapport et clairement identifiées dans les graphiques, les tableaux et les notes correspondantes. La couverture des pays peut également varier selon les indicateurs, en raison des différences dans la disponibilité des sources et dans la transmission des données. Ces différences sont explicitement signalées plutôt que comblées au moyen d'hypothèses ou d'extrapolations, sauf indication contraire. Le

rapport privilégie ainsi la comparabilité et la transparence des données plutôt que le maintien d'un échantillon de pays uniforme pour chaque indicateur.

Sauf indication contraire, les valeurs agrégées sont calculées à partir de la somme des observations disponibles pour les différents pays, tandis que les ratios et les moyennes sont pondérés en fonction du dénominateur économique ou démographique pertinent. Les exceptions ainsi que les méthodes de calcul spécifiques à chaque indicateur sont précisées dans les notes accompagnant les graphiques ou les tableaux correspondants. Les classifications détaillées par pays sont présentées en annexe, tandis que les définitions propres aux différentes sources ainsi que les limites de couverture sont précisées lorsqu'elles revêtent une importance pour l'interprétation des données. Ce traitement est conforme aux conventions méthodologiques établies pour l'édition 2026.

Les données, les projections et les informations relatives aux évolutions en cours présentées dans le rapport reflètent les informations disponibles jusqu'à la fin du mois de juillet 2026. Les évolutions intervenues postérieurement à cette date ne sont pas systématiquement prises en compte. Une prudence particulière est donc requise dans l'interprétation des projections et des évaluations relatives aux conflits en cours, aux marchés des matières premières, aux politiques commerciales et aux conditions financières, susceptibles d'évoluer rapidement. Les références aux effets économiques potentiels de ces évolutions doivent ainsi être interprétées comme des évaluations des principaux canaux de transmission et des risques, fondées sur les informations disponibles au moment de la rédaction, plutôt que comme des prévisions quant à leurs résultats futurs.

Structure du rapport

Le rapport s'articule autour de quatre dimensions interdépendantes de la performance économique. Le chapitre 1, intitulé « Performance et structure économiques », examine l'évolution de la production et des revenus, les dynamiques récentes de croissance, la composition sectorielle de l'activité économique ainsi que la structure des dépenses composant le PIB. Le chapitre 2, intitulé « Main-d'œuvre, prix et stabilité macroéconomique », analyse les évolutions du marché du travail, de l'inflation et de la situation budgétaire, en mettant en relation les performances macroéconomiques récentes avec l'emploi productif, le pouvoir d'achat et les marges de manœuvre des politiques publiques. Le chapitre 3, intitulé « Évolution du secteur extérieur », évalue les échanges de marchandises et de services, les échanges intra-OCI ainsi que l'évolution des positions des comptes courants. Le chapitre 4, intitulé « Financement extérieur, vulnérabilités et réserves de sécurité », examine les investissements directs étrangers, la dette extérieure et les pressions liées au service de la dette, l'aide publique au développement, les transferts de fonds des particuliers ainsi que l'adéquation des réserves



internationales. Chaque chapitre se conclut par une synthèse des principales conclusions ainsi que de leurs implications en matière de politiques publiques.

Dans ces différents domaines, le rapport vise à dresser un tableau cohérent à la fois de la position collective des économies de l'OCI et de la diversité structurelle qui caractérise ses États membres. L'importance de leur poids économique et une dynamique de croissance relativement favorable offrent des perspectives et des opportunités significatives, tandis que les évolutions démographiques, la transformation structurelle, les besoins de financement extérieur et l'exposition à un environnement international instable se traduisent par des priorités et des contraintes différenciées selon les pays. La compréhension de ces disparités revêt une importance essentielle pour déterminer les domaines dans lesquels les politiques nationales et une coopération économique renforcée entre les pays de l'OCI peuvent contribuer le plus efficacement au renforcement des capacités productives, à la stabilité macroéconomique et à la promotion d'un développement durable.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
DE L'OCI
2026

CHAPITRE

1

**Performance
et structure
économiques**



Les performances économiques des pays de l'OCI reflètent à la fois l'ampleur et la dynamique de l'activité économique, ainsi que les structures qui sous-tendent la production et la demande. Ces dimensions sont examinées à travers la production et les revenus, les dynamiques de croissance, la valeur ajoutée sectorielle et les structures de dépenses, en combinant des comparaisons agrégées entre l'OCI et le reste du monde avec des analyses par groupe de revenus et au niveau national.

Pour les comparaisons relatives à la taille des économies et aux niveaux de revenus, le présent chapitre mobilise à la fois des mesures exprimées en dollars courants et des mesures fondées sur la parité de pouvoir d'achat (PPA). Les valeurs exprimées aux prix courants et aux taux de change du marché permettent d'apprécier le poids économique des pays de l'OCI dans l'économie mondiale, tandis que les valeurs ajustées selon la PPA tiennent compte des différences de niveaux de prix entre les pays et constituent ainsi une base complémentaire pour comparer la production et les revenus. Les évolutions globales sont d'abord examinées pour l'OCI dans son ensemble par rapport au reste du monde, avant d'analyser les différences entre les groupes de revenus et entre les économies prises individuellement.

L'analyse de la production, des revenus et de la croissance économique porte principalement sur les évolutions observées entre 2021 et 2025, avec des projections s'étendant jusqu'en 2026–2027 lorsqu'elles sont disponibles. L'analyse des structures de production et de dépenses s'inscrit dans une perspective temporelle plus longue, couvrant généralement la période 2010–2024, afin de mieux appréhender les transformations intervenues dans la composition de l'activité économique. Les périodes de référence et la couverture des pays peuvent varier selon la disponibilité des données et sont précisées dans les graphiques ainsi que dans les notes correspondantes.

Les performances récentes s'inscrivent dans un environnement mondial en mutation, caractérisé par la reprise post-pandémique, la volatilité des prix des matières premières, les tensions géopolitiques et l'incertitude entourant les perspectives économiques à moyen terme. Ces conditions affectent les pays de l'OCI de manière différenciée, en fonction de leurs structures économiques, de leurs dotations en ressources et de leur degré d'exposition aux évolutions de l'environnement extérieur. Dans ce contexte, le présent chapitre examine les niveaux de production et de revenus, les dynamiques récentes de croissance, la composition sectorielle de la valeur ajoutée et la structure des dépenses du PIB, en accordant une attention particulière à la diversité des performances et des structures économiques observées entre les pays de l'OCI.

1.1 Production et revenus

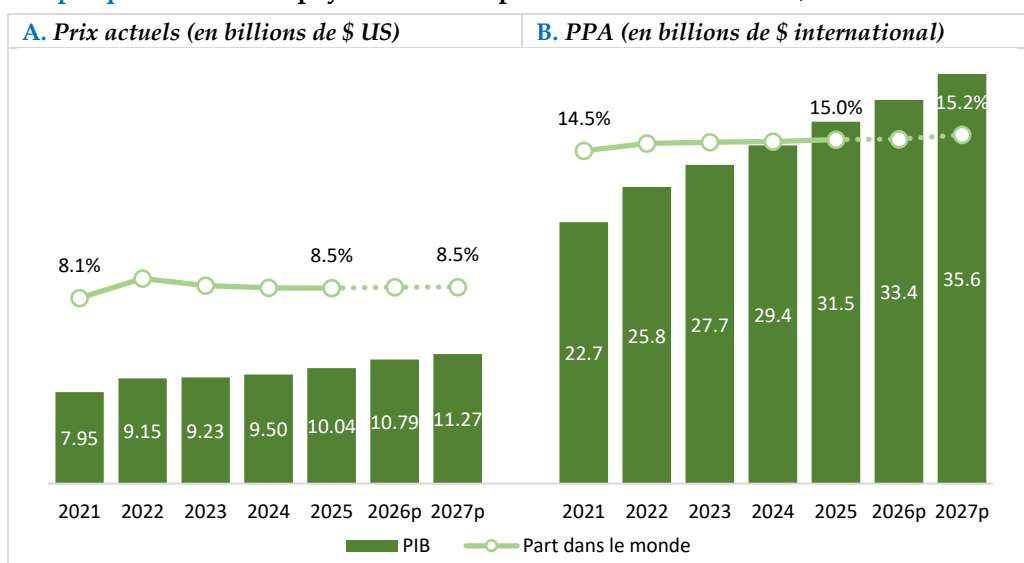
La taille de l'économie et le revenu par habitant offrent des perspectives complémentaires pour apprécier les performances économiques des pays de l'OCI. L'analyse mobilise à la fois des mesures aux prix courants, exprimées en dollars, et des mesures fondées sur la parité de pouvoir d'achat (PPA), afin de rendre compte à la fois du poids économique des pays de l'OCI dans l'économie mondiale et des

écarts de revenu rapportés à leur population. La taille d'une économie et le revenu généré par habitant constituent ainsi deux dimensions complémentaires permettant d'appréhender de manière plus précise les performances économiques.

1.1.1 Taille économique et position mondiale

La production économique agrégée des pays de l'OCI a poursuivi sa progression entre 2021 et 2025, consolidant ainsi leur poids au sein de l'économie mondiale. À prix courants, le PIB agrégé est passé de 7 950 milliards de dollars en 2021 à 10 040 milliards de dollars en 2025, malgré des fluctuations du rythme de croissance au cours de cette période. Selon les projections disponibles, il devrait continuer d'augmenter pour atteindre 10 790 milliards de dollars en 2026, puis 11 270 milliards de dollars en 2027 (*Graphique 1.1.A*). La part de l'OCI dans le PIB mondial est passée de 8,1 % en 2021 à 8,9 % en 2022, avant de se stabiliser autour de 8,5 % au cours de la période 2024–2025. Les projections actuelles indiquent que cette part devrait demeurer globalement stable jusqu'en 2027, ce qui laisse entendre que les économies de l'OCI conserveraient leur poids relatif dans la production mondiale mesurée aux taux de change du marché.

Graphique 1.1: PIB des pays de l'OCI et part dans le PIB mondial, 2021-2027



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026.

Note: p = projections.

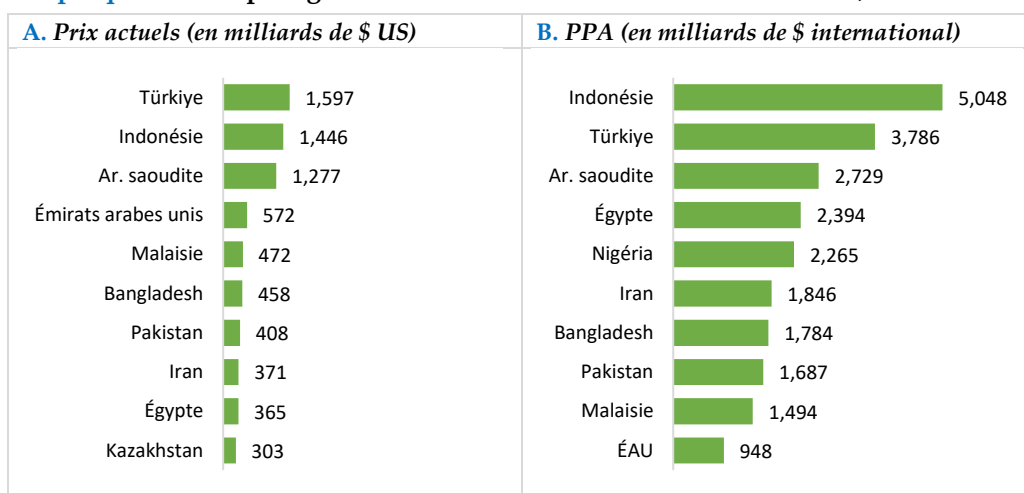
Une évolution sensiblement différente apparaît lorsque la production est mesurée selon la parité de pouvoir d'achat. Le PIB agrégé de l'OCI est passé de 22 700 milliards de dollars internationaux en 2021 à 31 500 milliards de dollars internationaux en 2025 et devrait atteindre 35 600 milliards de dollars internationaux d'ici 2027. La part correspondante de l'OCI dans le PIB mondial a



progressé de manière plus régulière, passant de 14,5 % en 2021 à 15,0 % en 2025, et devrait atteindre 15,2 % en 2027 (*Graphique 1.1.B*). Cette part sensiblement plus élevée en termes de PPA reflète les écarts de niveaux de prix intérieurs entre les économies et fournit ainsi une perspective complémentaire sur leur poids économique au sein de l'économie mondiale. Plus important encore, sa progression graduelle au cours de la période considérée traduit un léger renforcement de la position relative de l'OCI dans la production mondiale selon ce critère.

Ces agrégats globaux dissimulent toutefois une concentration substantielle de l'activité économique au sein des principaux pays membres de l'OCI. En 2025, les cinq plus grandes économies de l'OCI représentaient 53,4 % du PIB global de l'Organisation aux prix courants, tandis que les dix premières concentraient à elles seules 72,4 % de celui-ci. La Türkiye constituait la première économie de l'OCI, avec un PIB de 1 600 milliards de dollars, suivie de l'Indonésie, avec 1 450 milliards de dollars, et de l'Arabie saoudite, avec 1 280 milliards de dollars (*Graphique 1.2.A*). Leur poids économique revêtait également une importance significative à l'échelle mondiale. Parmi les 196 économies couvertes par la base de données des « Perspectives de l'économie mondiale » (WEO) du FMI, la Türkiye se classait au 16^e rang, l'Indonésie au 17^e et l'Arabie saoudite au 19^e en termes de PIB à prix courants en 2025.

Graphique 1.2: Les plus grandes économies de l'OCI en termes de PIB, 2025



Source : FMI, ensemble de données des Perspectives de l'économie mondiale (WEO), avril 2026

Le classement des économies de l'OCI se modifie toutefois lorsque le PIB est mesuré en parité de pouvoir d'achat (PPA). L'Indonésie occupait la première place parmi les pays de l'OCI, avec un PIB de 5 050 milliards de dollars internationaux, suivie de la Türkiye avec 3 790 milliards de dollars internationaux et de l'Arabie saoudite avec 2 730 milliards de dollars internationaux (*Graphique 1.2.B*). La présence des économies de l'OCI se révélait également plus significative dans le classement mondial : l'Indonésie se classait au 7^e rang mondial, la Türkiye au 11^e, l'Arabie

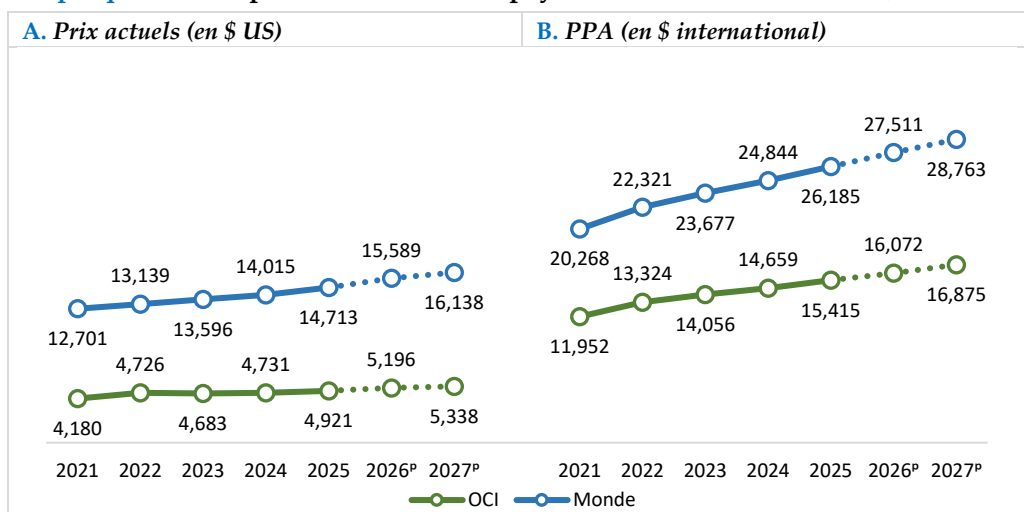
saoudite au 17^e, l'Égypte au 18^e et le Nigeria au 19^e. Ainsi, cinq pays de l'OCI figuraient parmi les 20 plus grandes économies mondiales en termes de PPA en 2025, contre seulement trois lorsque le classement était établi sur la base du PIB à prix courants. Cette divergence illustre l'incidence du choix de la méthode d'évaluation sur le poids économique relatif des pays, tout en soulignant l'importance considérable acquise par plusieurs économies de l'OCI dans l'économie mondiale.

La croissance continue de la taille globale des économies de l'OCI ne permet toutefois pas, à elle seule, d'appréhender la relation entre les ressources économiques et la taille de la population, ni les disparités de niveau de vie entre les États membres. Ces dimensions sont mieux appréhendées à travers le PIB par habitant, qui fait l'objet d'un examen dans la sous-section suivante.

1.1.2 Revenu par habitant

La progression de la production globale s'est également accompagnée d'une augmentation du PIB par habitant dans l'ensemble des pays de l'OCI. Aux prix courants, le PIB moyen par habitant est passé de 4 180 dollars en 2021 à 4 921 dollars en 2025, et devrait atteindre 5 338 dollars à l'horizon 2027 (Graphique 1.3.A). La moyenne mondiale a suivi une trajectoire haussière comparable, passant de 12 701 dollars à 14 713 dollars entre 2021 et 2025, et devrait atteindre 16 138 dollars d'ici 2027. En conséquence, l'écart substantiel entre les niveaux de revenu des pays de l'OCI et ceux du reste du monde devrait se maintenir tout au long de la période de projection.

Graphique 1.3: PIB par habitant dans les pays de l'OCI et dans le monde, 2021-2027



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026.

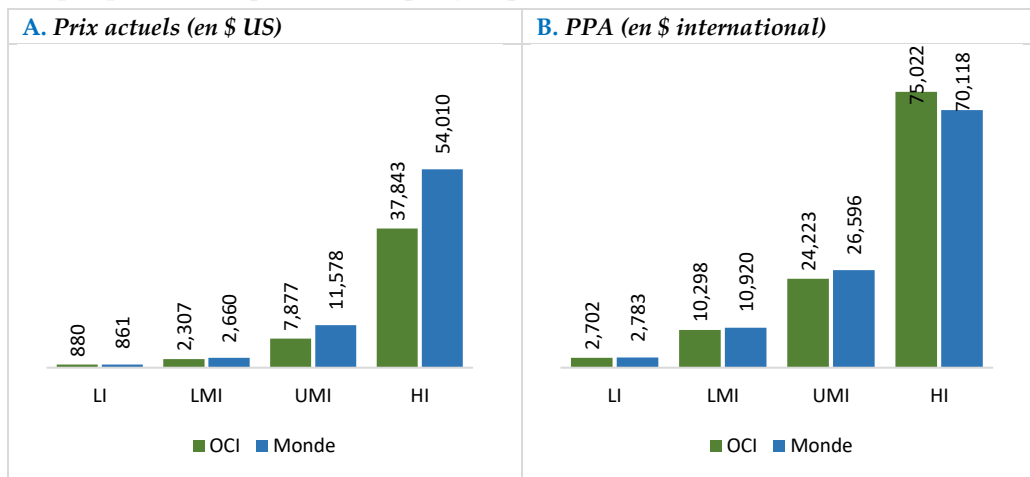
Note: p = projections.



Cet écart apparaît toutefois nettement moins marqué lorsque le PIB par habitant est mesuré en parité de pouvoir d'achat (PPA). Le PIB moyen par habitant dans les pays de l'OCI est passé de 11 952 dollars internationaux en 2021 à 15 415 dollars internationaux en 2025, et devrait atteindre 16 875 dollars internationaux en 2027. La moyenne mondiale correspondante est passée de 20 268 dollars internationaux à 26 185 dollars internationaux entre 2021 et 2025, et devrait atteindre 28 763 dollars internationaux d'ici 2027 (*Graphique 1.3.B*). En termes relatifs, le PIB par habitant des pays de l'OCI s'est établi à environ 59 % de la moyenne mondiale sur l'ensemble de la période considérée lorsqu'il est mesuré en PPA, contre environ un tiers aux taux de change courants. Cette différence met en évidence l'importance des niveaux de prix intérieurs dans la comparaison des ressources économiques générées par habitant entre les pays, tout en confirmant qu'un écart substantiel par rapport à la moyenne mondiale demeure, quelle que soit la méthode de mesure retenue.

Les différences s'accroissent d'un groupe de revenus à l'autre au sein de l'OCI. Aux prix courants de 2025, le PIB par habitant des pays de l'OCI à faible revenu s'élevait à 880 dollars, soit un niveau légèrement supérieur à la moyenne mondiale correspondante, établie à 861 dollars. Parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur, le PIB moyen par habitant de l'OCI s'établissait à 2 307 dollars, contre 2 660 dollars pour le groupe mondial correspondant. L'écart était plus prononcé parmi les économies à revenu intermédiaire supérieur, où les pays de l'OCI affichaient un PIB par habitant de 7 877 dollars, contre 11 578 dollars pour leurs homologues à l'échelle mondiale. Les pays de l'OCI à revenu élevé enregistraient, quant à eux, une moyenne de 37 843 dollars par habitant, contre 54 010 dollars pour l'ensemble des économies à revenu élevé à l'échelle mondiale (*Graphique 1.4.A*).

Graphique 1.4: PIB par habitant par groupe de revenus, 2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026. Note: LI = Faible revenu, LMI = Revenu moyen inférieur, UMI = Revenu moyen supérieur, HI = Revenu élevé.

Les écarts entre les groupes de revenus se réduisent considérablement selon une évaluation en PPA (*Graphique 1.4.B*). Le PIB par habitant des pays de l'OCI à faible revenu s'élevait à 2 702 dollars internationaux en 2025, soit un niveau proche de la moyenne mondiale de 2 783 dollars internationaux pour les économies à faible revenu. Les valeurs correspondantes s'établissaient à 10 298 dollars internationaux et 10 920 dollars internationaux pour les économies à revenu intermédiaire inférieur, et à 24 223 dollars internationaux et 26 596 dollars internationaux pour les économies à revenu intermédiaire supérieur. L'écart apparaît ainsi relativement modeste au sein de chacun de ces groupes lorsque les différences de niveaux de prix intérieurs sont prises en compte.

Une tendance différente se dégage toutefois parmi les économies à revenu élevé. Les pays de l'OCI à revenu élevé affichaient un PIB moyen par habitant de 75 022 dollars internationaux en 2025, dépassant ainsi la moyenne mondiale correspondante, qui s'établissait à 70 118 dollars internationaux. Cette situation contraste avec leur position nettement moins favorable aux taux de change courants et traduit l'effet combiné des niveaux de prix intérieurs et des caractéristiques économiques de plusieurs membres à revenu élevé de l'OCI. Plus généralement, la comparaison entre les différents groupes de revenus montre que l'écart global de revenu entre l'OCI et le reste du monde se répartit de manière inégale entre les États membres et varie sensiblement selon la base d'évaluation retenue.

Ces moyennes par groupe masquent également des disparités considérables entre les différents pays de l'OCI. En effet, les résultats observés au niveau national révèlent des écarts beaucoup plus importants que ne le laissent apparaître les agrégats de l'OCI et les moyennes établies par groupe de revenu. Parmi les 55 pays de l'OCI disposant de données pour 2025, 11 affichaient un PIB par habitant supérieur à la moyenne mondiale de 14 713 dollars américains aux prix courants, tandis que 12 dépassaient la moyenne mondiale de 26 185 dollars internationaux en termes de PPA.

Aux prix courants, le Qatar enregistrait le PIB par habitant le plus élevé parmi les pays de l'OCI, à 69 680 dollars, suivi des Émirats arabes unis (50 232 dollars) et de l'Arabie saoudite (35 464 dollars). Le Brunéi Darussalam et le Koweït suivaient avec respectivement 34 678 et 30 877 dollars, tandis que Bahreïn, le Guyana, Oman, les Maldives et la Türkiye complétaient le classement des dix premiers pays (*Graphique 1.5.A*). La présence de plusieurs économies exportatrices d'hydrocarbures parmi les principaux pays s'explique, entre autres, par des recettes importantes tirées des ressources naturelles et par une population relativement peu nombreuse.

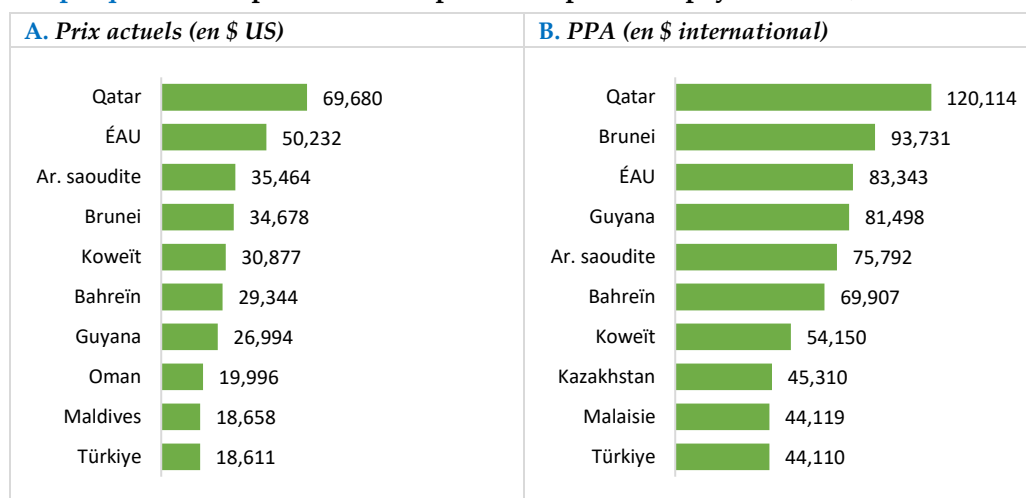
Le classement évolue quelque peu en termes de PPA (*Graphique 1.5.B*). Le Qatar demeurait en tête, avec un PIB par habitant de 120 114 dollars internationaux, suivi du Brunéi Darussalam (93 731 dollars internationaux), des Émirats arabes unis (83 343 dollars internationaux) et du Guyana (81 498 dollars internationaux). L'Arabie



saoudite et Bahreïn figuraient également parmi les principales économies, tandis que le Kazakhstan et la Malaisie faisaient leur entrée dans le classement des dix premiers, aux côtés du Koweït et de la Türkiye.

Plusieurs pays de l'OCI figuraient également parmi les 20 premières économies mondiales sur les 196 économies couvertes par les données des « Perspectives de l'économie mondiale » (WEO) du FMI en 2025. Aux prix courants, le Qatar se classait au 12^e rang mondial en termes de PIB par habitant. La présence des économies de l'OCI était encore plus marquée en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA), le Qatar se classant au 6^e rang mondial, le Brunéi Darussalam au 9^e, les Émirats arabes unis au 15^e et le Guyana au 16^e. Ainsi, bien que le PIB moyen par habitant de l'OCI demeure inférieur à la moyenne mondiale, plusieurs pays membres figurent parmi les économies affichant les niveaux de PIB par habitant les plus élevés au monde.

Graphique 1.5: PIB par habitant le plus élevé parmi les pays de l'OCI, 2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026. Note: Les données pour 2025 sont disponibles pour 55 pays de l'OCI, à l'exception de la Palestine et de la Syrie.

À l'autre extrémité de la distribution, le PIB par habitant aux prix courants demeurerait inférieur à 1 000 dollars dans plusieurs pays de l'OCI, les niveaux les plus faibles étant enregistrés au Yémen (420 dollars américains), en Afghanistan (448 dollars), au Mozambique (623 dollars) et au Niger (750 dollars). En termes de PPA, les niveaux les plus faibles étaient observés au Yémen (1 590 dollars internationaux), au Mozambique (1 689 dollars internationaux), en Somalie (1 905 dollars internationaux) et au Niger (2 108 dollars internationaux). L'écart considérable entre ces niveaux et ceux observés à l'extrémité supérieure de la distribution illustre l'ampleur de la diversité des niveaux de revenu au sein des pays membres de l'OCI et souligne la nécessité de dépasser les seules moyennes agrégées pour évaluer les performances économiques.

Une convergence durable du PIB par habitant dépendra de la capacité des économies à transformer la croissance de la production en gains de productivité, en renforcement des capacités productives et en accroissement de la valeur ajoutée. Le rythme et la pérennité de ce processus demeurent étroitement liés aux performances de croissance sous-jacentes des économies, qui font l'objet d'un examen dans la section suivante.

1.2 Dynamique de croissance

À la suite de la reprise enregistrée après la pandémie, la croissance économique au sein de l'OCI s'est modérée, tout en demeurant relativement soutenue, avec des écarts substantiels entre les différents groupes de revenus et les économies qui les composent. Les taux de croissance annuels ainsi que l'évolution cumulative de la production permettent de distinguer les fluctuations conjoncturelles de court terme de la dynamique globale d'expansion économique.

Les perspectives de croissance demeurent également tributaires d'un environnement extérieur caractérisé par un degré élevé d'incertitude. Les fluctuations des prix des matières premières, l'évolution du commerce international, les conditions financières et les développements géopolitiques influent sur les économies de l'OCI par des canaux différenciés, selon leurs structures économiques respectives et leur degré d'exposition aux facteurs extérieurs. Les projections pour 2026–2027 doivent, dès lors, être interprétées avec une prudence particulière, en tenant compte de la conjoncture économique mondiale et des risques susceptibles d'en affecter l'évolution.

1.2.1 Évolution récente de la croissance et perspectives

La croissance économique mondiale s'est modérée après le fort rebond enregistré au lendemain de la pandémie et est demeurée relativement contenue en 2024–2025. L'économie mondiale a progressé de 3,5 % au cours de ces deux années, tandis que le rythme de croissance devrait ralentir à 3,0 % en 2026 avant de se redresser à 3,4 % en 2027. Selon le FMI, les perspectives à court terme demeurent déterminées par des forces contradictoires : les effets défavorables des perturbations énergétiques et commerciales liées au conflit au Moyen-Orient sont en partie contrebalancés par les investissements et la demande associés au cycle technologique mondial. L'équilibre entre ces facteurs varie sensiblement d'une économie à l'autre, en fonction de leur exposition aux marchés de l'énergie, aux flux commerciaux et aux activités liées aux technologies, tandis que l'incertitude géopolitique et les incertitudes entourant les politiques publiques demeurent élevées (IMF, 2026a).

Dans ce contexte mondial, les économies de l'OCI ont conservé une dynamique de croissance relativement soutenue à la suite du rebond initial enregistré au lendemain de la pandémie. Le PIB réel agrégé a progressé de 5,2 % en 2021, avant

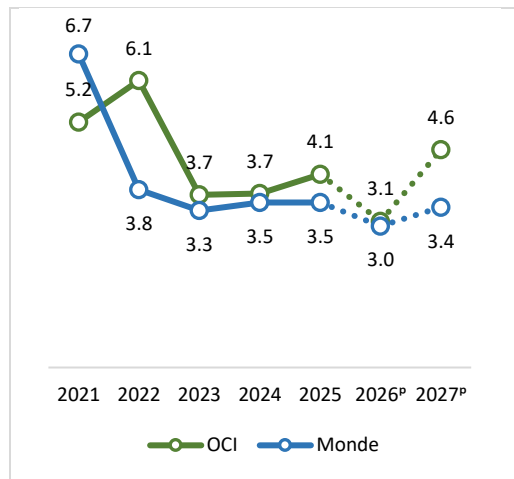


de s'accélérer à 6,1 % en 2022, puis de ralentir à 3,7 % en 2023 et en 2024. La croissance s'est ensuite redressée pour atteindre 4,1 % en 2025, soit un rythme supérieur à celui enregistré à l'échelle mondiale, qui s'est établi à 3,5 % (*Graphique 1.6*). Alors que l'économie mondiale avait enregistré un rebond initial plus marqué en 2021, la croissance de l'OCI a dépassé le rythme mondial chaque année entre 2022 et 2025, témoignant ainsi d'une dynamique d'expansion relativement soutenue à mesure que la reprise économique se consolidait.

Les perspectives font toutefois apparaître un ralentissement temporaire en 2026, suivi d'une reprise plus vigoureuse en 2027. La croissance de l'OCI devrait ainsi ralentir, passant de 4,1 % en 2025 à 3,1 % en 2026, soit un rythme globalement comparable à celui de l'économie mondiale, attendu à 3,0 %, avant de s'accélérer pour atteindre 4,6 % en 2027, contre 3,4 % à l'échelle mondiale. Le ralentissement prévu en 2026 doit être replacé dans le contexte des perturbations économiques majeures qui affectent certaines régions du Moyen-Orient. Le FMI prévoit une activité particulièrement atone dans plusieurs économies exposées aux perturbations de la production et du transport d'énergie, avant un rebond marqué à mesure que ces contraintes se résorberont. À titre d'exemple, la croissance économique au Moyen-Orient et en Asie centrale devrait fléchir à 0,7 % en 2026 avant de rebondir à 6,5 % en 2027, plusieurs grands producteurs d'énergie membres de l'OCI figurant parmi les économies les plus directement affectées (IFM, 2026a).

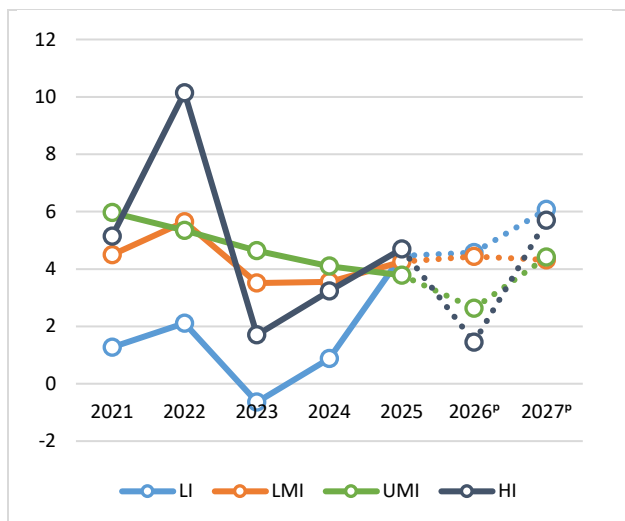
Les trajectoires de croissance au sein de l'OCI ont néanmoins présenté des différences considérables selon les groupes de revenus (*Graphique 1.7*). Les pays à revenu intermédiaire inférieur ont enregistré les performances les plus stables au cours de la période 2021–2025, avec des taux de croissance se situant généralement dans une fourchette comprise entre 3,5 % et 5,6 %. La croissance des pays à revenu intermédiaire supérieur s'est progressivement modérée, passant de 6,0 % en 2021 à 3,8 % en 2025, tandis que les pays à revenu élevé ont connu des fluctuations nettement plus marquées, caractérisées notamment par une croissance de 10,1 % en 2022, suivie d'un ralentissement à 1,7 % en 2023, puis d'une reprise à 4,7 % en 2025. Les pays de l'OCI à faible revenu ont, pour leur part, suivi une trajectoire de

Graphique 1.6: Croissance du PIB réel dans les pays de l'OCI et dans le monde, 2021–2027 (%)



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données du FMI issues des « Perspectives de l'économie mondiale » (WEO), édition d'avril 2026, ainsi que de leur mise à jour de juillet 2026. Note: p = projections.

Graphique 1.7: Croissance réelle de la production dans les pays de l'OCI par groupe de revenu, 2021–2027 (%)



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données du FMI issues des « Perspectives de l'économie mondiale » (WEO), édition d'avril 2026, ainsi que de leur mise à jour de juillet 2026.

p = projection; LI = Faible revenu, LMI = Revenu moyen inférieur, UMI = Revenu moyen supérieur, HI = Revenu élevé.

économies de l'OCI à faible revenu, à revenu intermédiaire inférieur et à revenu intermédiaire supérieur est demeurée inférieure aux moyennes mondiales correspondantes pour chacun de ces groupes. Ces écarts montrent que la performance globalement solide de l'OCI en 2025 ne traduisait pas un avantage de croissance homogène parmi l'ensemble de ses États membres.

Les projections font également ressortir des trajectoires différenciées selon les catégories de revenus au sein de l'OCI. En 2026, la croissance devrait demeurer relativement soutenue dans les pays à faible revenu (4,6 %) et à revenu intermédiaire inférieur (4,4 %), tandis qu'un ralentissement plus marqué est attendu dans les pays à revenu intermédiaire supérieur (2,6 %) et à revenu élevé (1,5 %). Ces deux derniers groupes devraient toutefois connaître un net rebond en 2027, avec des taux de croissance atteignant respectivement 4,4 % et 5,7 %, tandis que les économies à faible revenu devraient enregistrer une nouvelle accélération, portant leur croissance à 6,1 %. La forte volatilité observée parmi les économies à revenu élevé de l'OCI s'explique notamment par l'exposition plus importante de plusieurs économies de ce groupe aux récentes perturbations affectant la production énergétique et les voies de transport, ainsi que par la normalisation progressive de l'activité attendue à mesure que ces perturbations s'atténueront.

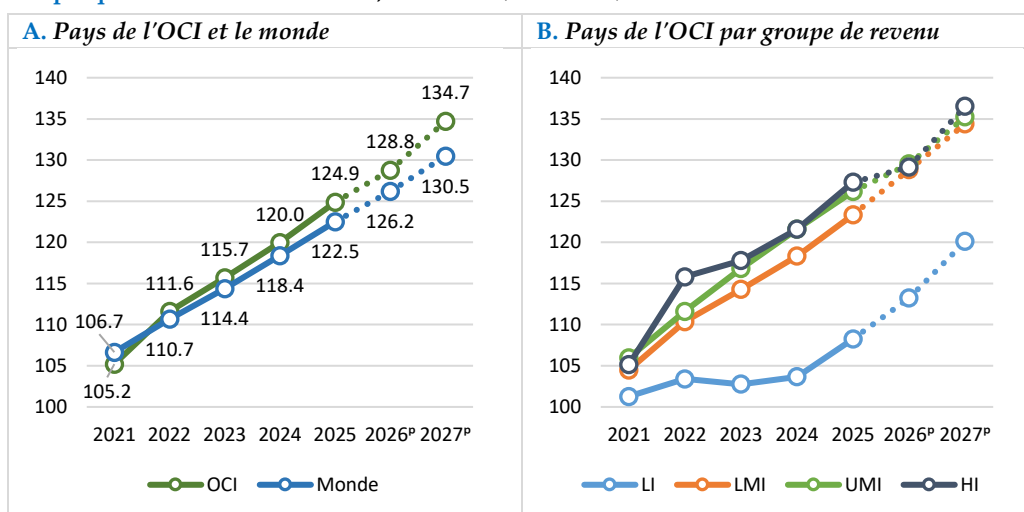
croissance plus modérée au début de la période, marquée notamment par une contraction de 0,6 % en 2023, avant que l'activité ne se redresse progressivement pour atteindre un taux de croissance de 4,5 % en 2025.

La comparaison avec les groupes de revenus correspondants à l'échelle mondiale apporte un éclairage supplémentaire sur les performances enregistrées en 2025. Les économies de l'OCI à revenu élevé ont enregistré une croissance de 4,7 %, soit un taux nettement supérieur aux 2,0 % observés parmi les économies à revenu élevé à l'échelle mondiale. En revanche, la croissance des



Les taux de croissance annuels ne permettent toutefois de rendre compte que partiellement de la dynamique économique, dans la mesure où les écarts de croissance tendent à se cumuler de manière significative au fil du temps. En prenant 2020 comme année de référence de l'indice, le PIB réel agrégé des pays de l'OCI a atteint 124,9 en 2025, contre 122,5 à l'échelle mondiale, ce qui correspond à une progression cumulée de 24,9 % et de 22,5 %, respectivement, depuis 2020. Selon les projections actuelles, l'indice de l'OCI devrait atteindre 134,7 à l'horizon 2027, contre 130,5 pour l'économie mondiale (*Graphique 1.8.A*). La forte progression enregistrée en 2021 reflète en partie le rebond intervenu après la contraction de l'activité liée à la pandémie au cours de l'année de référence. Toutefois, l'évolution observée par la suite montre que l'OCI a conservé un léger avantage en matière de croissance cumulée à mesure que la reprise économique se consolidait.

Graphique 1.8: Indice du PIB réel, 2021-2027 (2020 = 100)



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données du FMI issues des « Perspectives de l'économie mondiale » (WEO), édition d'avril 2026, ainsi que de leur mise à jour de juillet 2026. Note: Cet indice est calculé en capitalisant les taux de croissance annuels du PIB réel, l'année 2020 étant fixée à 100 ; p = projection ; LI = faibles revenus ; LMI = revenus moyens inférieurs ; UMI = revenus moyens supérieurs ; HI = revenus élevés.

Le tableau d'ensemble révèle également des différences considérables au sein de l'OCI (*Graphique 1.8.B*). En 2025, l'indice du PIB réel s'établissait à 127,3 dans les pays à revenu élevé et à 126,2 dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, suivis des pays à revenu intermédiaire inférieur, dont l'indice atteignait 123,4. À l'inverse, l'indice s'élevait à 108,3 dans les pays de l'OCI à faible revenu, reflétant leur rythme de croissance relativement modéré pendant une grande partie de la période 2021–2024. Cet écart devrait toutefois se réduire dans une certaine mesure à mesure que la croissance se raffermira dans ce groupe, même si son indice devrait demeurer inférieur, à 120,1 en 2027, contre des niveaux compris entre environ 134 et 137 pour les trois autres groupes de revenus. Cette divergence souligne l'importance de ne

pas se limiter à la performance globale de l'OCI pour apprécier la manière dont l'expansion économique se répartit entre les différents États membres.

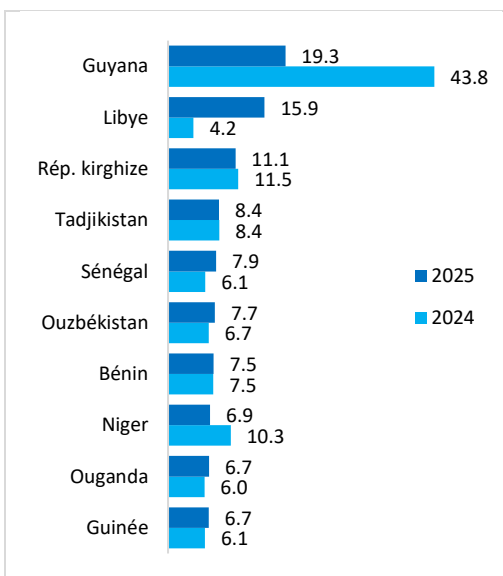
1.2.2 Inflation dans les pays de l'OCI

Les performances de croissance observées au niveau national se sont révélées nettement plus hétérogènes que ne le suggère la performance globale de l'OCI. Ces écarts s'expliquent par la diversité des structures économiques, l'abondance et la nature des ressources naturelles, la dynamique de la demande intérieure et des conditions d'investissement, l'avancement des réformes, ainsi que le degré d'exposition aux conflits et à d'autres chocs externes. L'analyse des performances individuelles des pays permet ainsi de mieux appréhender la diversité sous-jacente aux agrégats de l'OCI et de distinguer les effets de rebond temporaires des facteurs susceptibles de soutenir une croissance plus durable.

La croissance est demeurée positive dans 51 des 55 pays de l'OCI disposant de données pour 2025. En outre, 35 pays ont enregistré un taux de croissance supérieur à celui de l'économie mondiale, établi à 3,5 %, tandis que 28 ont dépassé le taux de croissance agrégé de l'OCI, qui s'est établi à 4,1 %. L'amélioration enregistrée par rapport à 2024 a également été relativement généralisée : la croissance s'est accélérée dans 33 pays, a ralenti dans 19 et est demeurée inchangée dans trois. Ces résultats indiquent que le renforcement de la croissance agrégée de l'OCI, passée de 3,7 % en 2024 à 4,1 % en 2025, a été soutenu par les évolutions observées dans une part importante des États membres, plutôt que par un nombre limité d'économies connaissant une expansion particulièrement rapide.

Les économies affichant les rythmes de croissance les plus élevés ont néanmoins contribué à l'importante dispersion des performances observées au niveau national. Le Guyana a enregistré le taux de croissance le plus élevé de l'OCI, à 19,3 % en 2025, suivi de la Libye (15,9 %) et de la République kirghize (11,1 %). Le Tadjikistan a enregistré une croissance de 8,4 %, suivi du Sénégal (7,9 %), de l'Ouzbékistan (7,7 %), du Bénin (7,5 %), du Niger (6,9 %),

Graphique 1.9: Croissance du PIB réel dans les pays de l'OCI affichant la croissance la plus forte en 2025 (%)



Source : FMI, ensemble de données des « Perspectives économiques mondiales » (WEO), avril 2026, et mise à jour des WEO de juillet 2026.

Note: Les pays sont sélectionnés et classés en fonction de leurs taux de croissance prévus pour 2025. Les données pour 2025 sont disponibles pour 55 pays de l'OCI, à l'exception de la Palestine et de la Syrie.



ainsi que de l'Ouganda et de la Guinée (6,7 % chacun) (*Graphique 1.9*). Les trajectoires de croissance sous-jacentes ont toutefois présenté des différences marquées. Le Guyana est demeuré l'une des économies affichant le rythme de croissance le plus élevé au monde, malgré un ralentissement par rapport au taux exceptionnellement élevé enregistré en 2024 (43,8 %), tandis que la Libye a connu une forte accélération, passant à 15,9 %, après une croissance de 4,2 %, dans le contexte de la reprise de la production pétrolière à la suite des perturbations antérieures. L'expansion récente du Guyana a été portée par une forte progression de la production pétrolière, conjuguée au dynamisme de l'activité non pétrolière et à des investissements d'envergure dans les infrastructures, tandis que les perspectives de croissance à court terme de la Libye demeurent particulièrement sensibles à l'évolution de son secteur des hydrocarbures (IMF, 2025a, 2025b).

La présence prépondérante des pays de l'OCI ressortait également du classement mondial. Parmi les économies couvertes par la base de données des « Perspectives de l'économie mondiale » (WEO) du FMI, cinq des dix économies ayant enregistré les taux de croissance les plus élevés en 2025 étaient membres de l'OCI : le Guyana se classait au 2^e rang mondial, la Libye au 3^e, la République kirghize au 5^e, le Tadjikistan au 8^e et le Sénégal au 10^e. Les pays de l'OCI occupaient également cinq des dix premières places du classement mondial en 2024, le Guyana, la République kirghize et le Tadjikistan ayant conservé leur position parmi les économies à la croissance la plus rapide au cours de ces deux années. Cette continuité suggère que les taux de croissance élevés enregistrés dans plusieurs pays membres ne résultaient pas uniquement d'un rebond ponctuel sur une seule année, même si la composition du groupe des économies affichant les plus fortes progressions a évolué d'une année à l'autre.

Les facteurs à l'origine de cette croissance soutenue différaient également sensiblement d'un pays à l'autre. Dans certaines économies, l'augmentation ou l'expansion de la production d'hydrocarbures a joué un rôle déterminant. La récente expansion économique du Niger a été soutenue par une forte progression des exportations pétrolières, tandis que le démarrage de la production de pétrole et de gaz a contribué au renforcement de l'activité économique au Sénégal (World Bank, 2025a, 2026a). Dans d'autres économies, la croissance a reposé sur une combinaison plus diversifiée de facteurs, notamment la demande intérieure, l'investissement, les exportations et la mise en œuvre de réformes structurelles. L'Ouzbékistan, par exemple, a enregistré une croissance de 7,7 % en 2025, contre 6,7 % en 2024, soutenue par la reprise des exportations, le dynamisme de la consommation privée et l'expansion des secteurs des services, de l'agriculture et de l'industrie. La poursuite des réformes orientées vers le marché et le maintien d'un niveau élevé d'investissement ont également contribué à élargir les fondements de sa croissance au cours des dernières années (World Bank, 2026b). Ces expériences contrastées soulignent l'importance d'examiner les sources et la durabilité de la croissance, plutôt que de se limiter à son seul taux global.

À l'extrémité inférieure de la distribution, seules quatre économies de l'OCI ont enregistré une contraction de leur activité en 2025, et, dans chacun de ces cas, le recul est demeuré inférieur à 1 % : l'Iran (-0,8 %), le Mozambique (-0,5 %), le Yémen (-0,5 %) et l'Irak (-0,4 %). Le nombre limité d'économies ayant enregistré une contraction, ainsi que la faible ampleur de ces reculs, témoignent de la poursuite relativement généralisée de l'expansion économique au sein des pays membres, bien que la croissance soit demeurée modérée dans plusieurs autres économies. Les spécificités nationales continuent ainsi de déterminer le rythme de la reprise et de l'expansion économiques, notamment lorsque l'activité est affectée par les conflits, l'évolution de la production de matières premières ou l'apparition de tensions macroéconomiques internes.

La diversité des trajectoires nationales montre également qu'une croissance rapide peut résulter de mécanismes et de facteurs structurels très différents. Une expansion fondée sur l'exploitation des ressources naturelles peut générer des gains exceptionnellement élevés à court terme, mais soulève des enjeux en matière de diversification économique et d'utilisation productive des recettes qui en découlent. À l'inverse, les économies dont la croissance repose davantage sur l'investissement, les réformes structurelles et une expansion sectorielle plus diversifiée sont confrontées à un ensemble distinct d'opportunités et de défis. Les trajectoires contrastées du Guyana et de l'Ouzbékistan illustrent clairement ces différentes voies de développement et font l'objet d'un examen plus approfondi dans l'*encadré 1.1*.

Encadré 1.1: Deux voies vers une croissance rapide dans les économies de l'OCI : le Guyana et l'Ouzbékistan

Le Guyana et l'Ouzbékistan illustrent deux trajectoires distinctes de croissance économique rapide au sein de l'OCI. L'expansion économique du Guyana a principalement été portée par l'exploitation de ses importantes ressources pétrolières offshore, transformant profondément l'échelle de son économie et générant une marge de manœuvre budgétaire considérable pour financer les investissements publics. La croissance de l'Ouzbékistan, en revanche, s'est appuyée sur une combinaison plus diversifiée de réformes orientées vers le marché, d'investissements, de dynamisme de la demande intérieure et d'intégration croissante aux marchés internationaux. Ces deux expériences montrent ainsi qu'une croissance économique soutenue peut reposer sur des moteurs et des configurations structurelles très différents. Elles mettent également en évidence un enjeu commun : la pérennité de cette dynamique dépend, en définitive, de la capacité à transformer les gains de croissance actuels en une amélioration durable de la productivité, en une diversification des capacités productives et en une élévation soutenue des niveaux de vie.

Guyana: Transformer la richesse en ressources en capacité de production

La transformation économique du Guyana s'est opérée à un rythme exceptionnel depuis le début de l'exploitation de ses ressources pétrolières offshore. Après avoir enregistré une croissance moyenne du PIB réel d'environ 47 % par an entre 2022 et 2024, l'économie a poursuivi son expansion à un rythme soutenu, avec une croissance de 19,3 % en 2025. La



production pétrolière demeure le principal moteur de cette dynamique, mais son expansion a progressivement généré des effets d'entraînement sur les autres composantes de l'économie. En 2024, par exemple, le PIB non pétrolier a progressé de plus de 13 %, porté par les secteurs de la construction, de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services, ainsi que par une forte progression des investissements publics (IMF, 2025a; World Bank, 2026c).

L'accumulation rapide des recettes pétrolières a considérablement renforcé la capacité des pouvoirs publics à résorber les déficits en matière d'infrastructures et à accélérer le développement économique. Les recettes pétrolières sont canalisées par l'intermédiaire du Fonds des ressources naturelles (NRF), dont les règles budgétaires encadrent les transferts vers le budget national et visent à renforcer la transparence, préserver la stabilité macroéconomique et assurer une gestion intergénérationnelle de la richesse tirée des ressources naturelles. Ces ressources permettent de financer des investissements substantiels dans les transports, l'énergie, le logement, la santé, l'éducation et les infrastructures liées à l'adaptation et à la résilience climatiques. L'amélioration des infrastructures peut, à son tour, contribuer à réduire les coûts de production et à consolider les fondements d'une croissance durable dans l'économie non pétrolière (IMF, 2025a).

L'ampleur et la rapidité de cette transformation soulèvent néanmoins d'importants défis en matière de politique économique. Une augmentation rapide des dépenses publiques peut exercer des pressions sur les capacités nationales de construction, les marchés du travail et les niveaux de prix lorsque le rythme des investissements excède la capacité d'absorption de l'économie. Le FMI souligne ainsi la nécessité de renforcer le cadre budgétaire à moyen terme, d'améliorer la gestion des investissements publics et de consolider les capacités institutionnelles, tout en préservant la compétitivité des secteurs non pétroliers. De telles mesures revêtent une importance particulière pour contenir les risques de surchauffe et veiller à ce que les recettes pétrolières soient converties en actifs productifs, plutôt que de se traduire principalement par des hausses temporaires de la demande intérieure (IMF, 2025a).

Parallèlement, le Guyana poursuit une stratégie de diversification dans le cadre de sa Stratégie de développement à faibles émissions de carbone à l'horizon 2030, qui vise à concilier l'exploitation des ressources naturelles du pays avec des investissements dans les énergies plus propres, la conservation des forêts, l'adaptation au changement climatique et le développement de nouvelles activités économiques. La poursuite de l'expansion de la production pétrolière devrait générer des ressources financières substantielles à moyen terme. Les perspectives de développement à plus long terme dépendront toutefois de plus en plus de la capacité du pays à mobiliser ces ressources pour renforcer le capital humain, les infrastructures et les institutions, ainsi que pour développer des activités non pétrolières compétitives susceptibles de soutenir durablement la croissance au-delà du secteur pétrolier (World Bank, 2026c).

Ouzbékistan: Réformes, investissements et développement du secteur privé

L'Ouzbékistan suit une trajectoire de croissance sensiblement différente. Depuis l'engagement de réformes économiques majeures en 2017, le pays s'est progressivement éloigné d'un modèle économique relativement fermé pour s'orienter vers une plus grande place accordée aux mécanismes de marché, à l'investissement privé et au commerce

international. La croissance s'est accélérée pour atteindre 7,7 % en 2025, portée par le dynamisme de la consommation privée, l'investissement, les exportations et l'augmentation des entrées de transferts de fonds. La dynamique économique est demeurée robuste au début de 2026, tandis que les soldes budgétaire et extérieur se sont également améliorés (IMF, 2026b; World Bank, 2026b).

Le processus de réforme a permis de lever plusieurs freins de longue date pesant sur l'activité du secteur privé. Parmi les premières mesures figuraient l'unification des taux de change, un meilleur accès aux devises étrangères, une réforme fiscale et une plus grande libéralisation des prix et des échanges commerciaux. Les réformes ultérieures se sont de plus en plus concentrées sur la restructuration des entreprises et des banques publiques, le renforcement de la concurrence, la modernisation du secteur énergétique et l'amélioration de l'environnement réglementaire. L'ouverture commerciale de l'Ouzbékistan s'est par conséquent considérablement accrue : le rapport entre les échanges commerciaux et le PIB a plus que doublé après 2017, atteignant plus de 70 % en 2022, bien que la part relativement faible d'entreprises directement engagées dans les exportations indique qu'il existe une marge considérable pour une intégration plus poussée aux marchés mondiaux (World Bank, 2025b).

La phase actuelle du processus de réforme accorde une attention croissante à la qualité et à la productivité de la croissance économique. L'accumulation de capital a constitué un moteur essentiel de l'expansion de l'Ouzbékistan, mais le maintien d'un rythme de croissance élevé à long terme nécessitera une contribution accrue de la productivité, de l'innovation et d'un secteur privé plus compétitif.

Les progrès accomplis sur la voie de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce constituent également un volet important du programme de réforme plus large. Combinée à une intégration régionale plus approfondie et à l'amélioration des infrastructures de transport et d'énergie, une plus grande ouverture commerciale pourrait favoriser l'investissement, les transferts de technologie et la participation aux chaînes de valeur mondiales. La poursuite de la dynamique de réforme contribuerait ainsi à réorienter progressivement les moteurs de la croissance vers l'amélioration de la productivité, le développement des exportations et le renforcement de l'activité du secteur privé, tout en favorisant la création continue d'emplois et l'augmentation des revenus (IMF, 2026b).

Enseignements communs tirés de différents modèles de croissance

Les expériences du Guyana et de l'Ouzbékistan montrent qu'il n'existe pas de trajectoire unique permettant de parvenir à une croissance économique rapide. La mise en valeur de ressources naturelles peut entraîner une augmentation exceptionnelle des revenus et des ressources budgétaires, tandis que la mise en œuvre de réformes économiques soutenues peut progressivement stimuler l'investissement, les échanges commerciaux et l'activité du secteur privé. La pérennité de l'un comme de l'autre de ces modèles repose néanmoins sur des fondements structurels largement similaires. La stabilité macroéconomique, l'efficacité des institutions, une gestion rigoureuse des investissements publics, le dynamisme du secteur privé, le développement du capital humain et la poursuite de la diversification économique sont autant de facteurs essentiels pour transformer les phases d'expansion rapide en gains durables de productivité et en améliorations pérennes du niveau de vie.



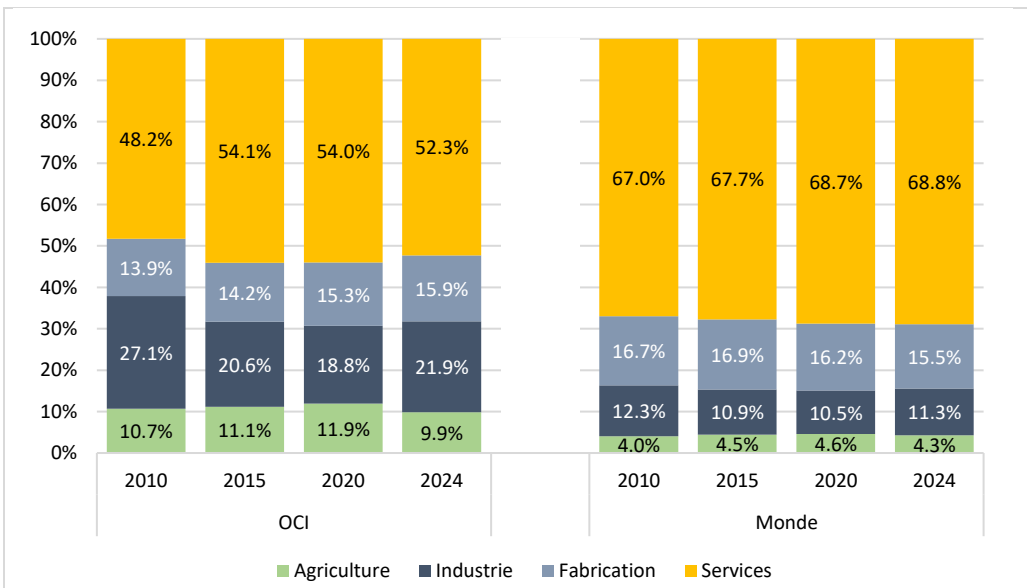
1.3 Structures économiques: Valeur ajoutée par secteur

La composition sectorielle de la valeur ajoutée constitue un indicateur essentiel de la structure productive d'une économie et de son évolution au fil du temps. Les variations de la contribution relative de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, des autres activités industrielles et des services peuvent traduire des processus de transformation structurelle, de diversification économique et de réallocation des capacités productives. Dans les pays de l'OCI, ces dynamiques varient considérablement selon les niveaux de revenu, les dotations en ressources et les différents stades de développement économique, donnant ainsi lieu à des trajectoires de transformation structurelle diversifiées au sein du groupe.

1.3.1 Structure sectorielle et transformation

La structure productive des économies de l'OCI s'est progressivement transformée au cours des quinze dernières années, se caractérisant par une réorientation générale vers les services et l'industrie manufacturière, parallèlement à une diminution de la contribution de l'industrie non manufacturière. Entre 2010 et 2024, la part des services dans la valeur ajoutée totale a progressé de 4,1 points de pourcentage, passant de 48,2 % à 52,3 %, tandis que celle de l'industrie manufacturière s'est accrue

Graphique 1.10: Répartition de la valeur ajoutée par activité économique principale, 2010–2024 (%)



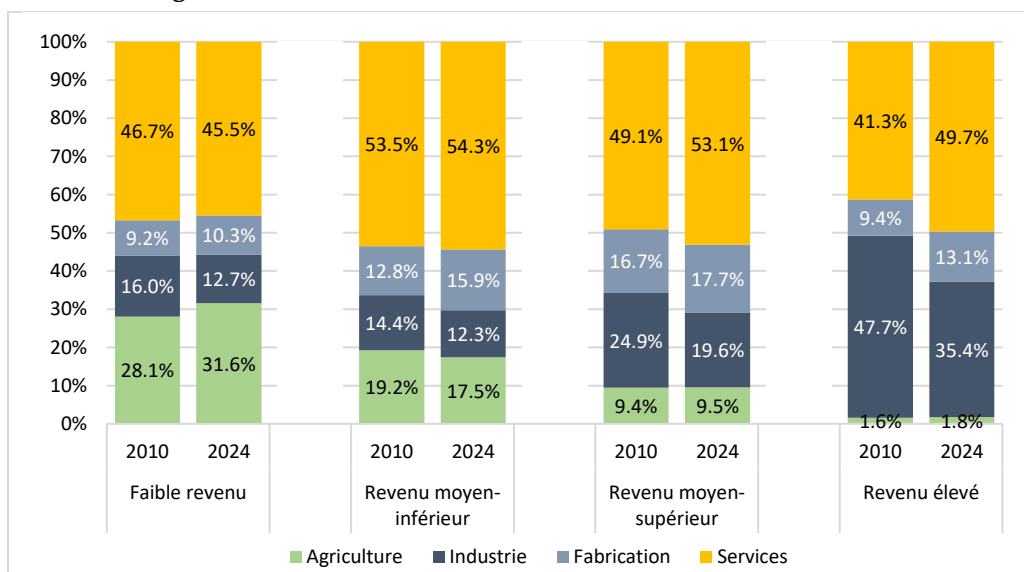
Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données de la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), « Comptes nationaux – Analyse des principaux agrégats » (AMA).

Note: Le secteur agricole comprend l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche. L'industrie, hors industrie manufacturière, comprend l'exploitation minière, les services publics et la construction. L'industrie manufacturière est présentée séparément. Les services englobent l'ensemble des activités relevant du secteur tertiaire.

de 13,9 % à 15,9 %. Sur la même période, la part de l'industrie hors secteur manufacturier a diminué, passant de 27,1 % à 21,9 %, tandis que celle de l'agriculture a enregistré un léger recul, de 10,7 % à 9,9 % (Graphique 1.10).

Malgré ces évolutions, la structure sectorielle des économies de l'OCI demeure sensiblement différente de celle de l'économie mondiale. Les services représentaient 52,3 % de la valeur ajoutée de l'OCI en 2024, contre 68,8 % à l'échelle mondiale. À l'inverse, l'agriculture représentait 9,9 % de la valeur ajoutée de l'OCI, soit plus du double de sa part dans l'économie mondiale, établie à 4,3 %, tandis que l'industrie hors secteur manufacturier en représentait 21,9 %, soit près du double de la moyenne mondiale de 11,3 %. Ces écarts témoignent du poids encore important de l'agriculture, des hydrocarbures, des activités extractives, des services publics et de la construction dans un grand nombre de pays membres.

Graphique 1.11: Répartition de la valeur ajoutée par grande activité économique selon les catégories de revenus de l'OCI, 2010 et 2024 (%)



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données de la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), « Comptes nationaux – Analyse des principaux agrégats » (AMA).

Note: Le secteur agricole comprend l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche. L'industrie, hors industrie manufacturière, comprend l'exploitation minière, les services publics et la construction. L'industrie manufacturière est présentée séparément. Les services englobent l'ensemble des activités relevant du secteur tertiaire.

L'industrie manufacturière a suivi une trajectoire distincte. Sa part dans la valeur ajoutée de l'OCI a progressé de manière régulière, passant de 13,9 % en 2010 à 15,9 % en 2024, tandis que sa part dans la valeur ajoutée mondiale a diminué de 16,7 % à 15,5 % au cours de la même période. En conséquence, la part de l'industrie manufacturière dans l'OCI, qui était inférieure de 2,8 points de pourcentage à la moyenne mondiale en 2010, lui était supérieure de 0,4 point de pourcentage en 2024.



Cette évolution témoigne d'un renforcement progressif de la base industrielle des économies de l'OCI, même si ce processus demeure hétérogène selon les groupes de revenus et les différents pays membres.

La ventilation par groupe de revenus fait apparaître des trajectoires nettement différenciées en matière de transformation structurelle au sein de l'OCI ([Graphique 1.11](#)). Au bas de la répartition des revenus, les pays de l'OCI à faible revenu demeurent fortement dépendants du secteur agricole.

La part de l'agriculture dans la valeur ajoutée est passée de 28,1 % en 2010 à 31,6 % en 2024, faisant de ce groupe le seul groupe de revenus de l'OCI dans lequel cette part a enregistré une hausse substantielle au cours de la période considérée. L'industrie manufacturière n'a progressé que modérément, passant de 9,2 % à 10,3 %, tandis que la part des services a légèrement diminué pour s'établir à 45,5 %. Le poids persistant de l'agriculture indique que la transformation structurelle vers des activités industrielles et de services à plus forte valeur ajoutée est demeurée relativement limitée dans ce groupe.

Une transformation plus prononcée s'est en revanche opérée parmi les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur. La part de l'agriculture a diminué de 19,2 % à 17,5 % entre 2010 et 2024, tandis que celle de l'industrie manufacturière a progressé de plus de trois points de pourcentage, passant de 12,8 % à 15,9 %. La part des services a également enregistré une légère progression, atteignant 54,3 %. En 2024, la structure sectorielle de ce groupe était devenue globalement comparable à celle des économies à revenu intermédiaire inférieur à l'échelle mondiale, la part de l'industrie manufacturière, établie à 15,9 %, dépassant légèrement la moyenne mondiale correspondante de 15,2 %. Parmi les différents groupes de revenus de l'OCI, celui-ci a ainsi enregistré la transition la plus marquée vers l'industrie manufacturière au cours de la période considérée.

La structure productive des économies de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur demeure davantage orientée vers l'industrie hors secteur manufacturier que celle de leurs homologues à l'échelle mondiale. Bien que la part de ce secteur ait diminué, passant de 24,9 % en 2010 à 19,6 % en 2024, elle demeure nettement supérieure aux 12,8 % enregistrés par les économies à revenu intermédiaire supérieur à l'échelle mondiale. Dans le même temps, l'industrie manufacturière représentait 17,7 % de la valeur ajoutée, contre 22,0 % pour leurs homologues mondiaux, tandis que les services en représentaient 53,1 %, contre 57,5 % à l'échelle mondiale. Cette évolution témoigne des progrès accomplis dans la réduction du poids relatif de l'industrie hors secteur manufacturier, tout en mettant en évidence un potentiel considérable de développement supplémentaire de l'industrie manufacturière et des services à plus forte valeur ajoutée.

C'est toutefois parmi les pays de l'OCI à revenu élevé que la transformation structurelle la plus marquée a été observée. La part de l'industrie hors secteur manufacturier a reculé, passant de près de la moitié de la valeur ajoutée totale (47,7 %) en 2010 à 35,4 % en 2024, tandis que celle des services est passée de 41,3 % à 49,7 % et celle de l'industrie manufacturière de 9,4 % à 13,1 %. Néanmoins, l'industrie hors secteur manufacturier continuait de représenter plus d'un tiers de leur valeur ajoutée combinée en 2024, contre seulement 10,3 % dans l'ensemble des économies à revenu élevé à l'échelle mondiale. Cette différence substantielle reflète la structure productive particulière des pays de l'OCI à revenu élevé, dans laquelle les activités liées aux hydrocarbures demeurent importantes malgré l'expansion continue des secteurs manufacturiers et des services.

Considérées dans leur ensemble, les tendances observées selon les groupes de revenus montrent que la transformation structurelle au sein de l'OCI suit des trajectoires différenciées. Les économies à revenu intermédiaire inférieur ont enregistré l'évolution la plus marquée vers l'industrie manufacturière, tandis que les pays à faible revenu demeurent davantage tributaires de l'agriculture. Les économies à revenu intermédiaire supérieur et, plus particulièrement, celles à revenu élevé ont progressivement réduit le poids relatif de l'industrie hors secteur manufacturier, mais celle-ci continue de jouer un rôle sensiblement plus important que dans les économies mondiales comparables.

1.3.2 Tendances de la structure économique au niveau national

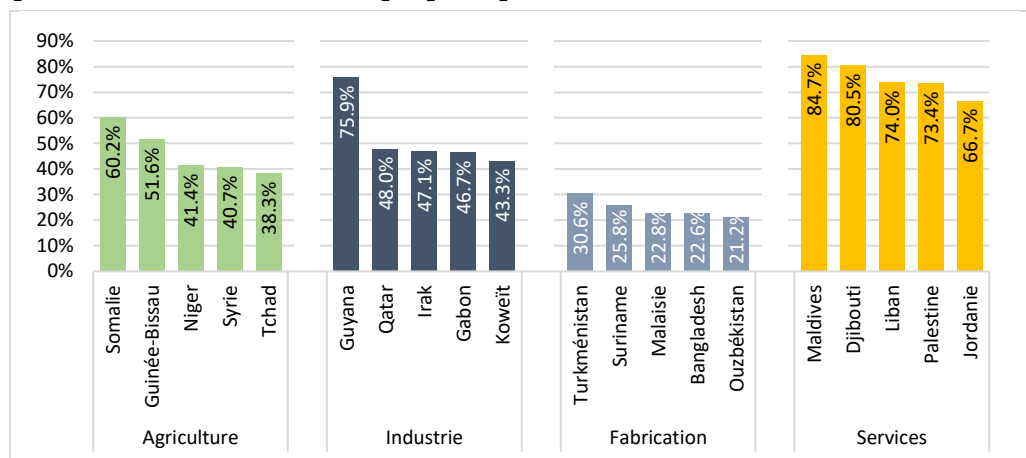
Les données au niveau national mettent en évidence une diversité nettement plus importante que ne le suggèrent les agrégats de l'OCI et les moyennes établies par groupe de revenus. Certains pays membres demeurent fortement tributaires de l'agriculture, tandis que les activités extractives et d'autres activités industrielles hors secteur manufacturier constituent les principaux moteurs de la production dans d'autres économies. Un groupe plus restreint de pays a développé des bases industrielles relativement importantes, tandis que les services représentent la majeure partie de la valeur ajoutée dans plusieurs économies membres. Le [graphique 1.12](#) présente les cinq pays de l'OCI affichant les parts les plus élevées dans chacune des principales activités économiques en 2024.

La prédominance du secteur agricole était particulièrement marquée en Somalie, où l'agriculture représentait 60,2 % de la valeur ajoutée totale en 2024, suivie de la Guinée-Bissau (51,6 %), du Niger (41,4 %), de la Syrie (40,7 %) et du Tchad (38,3 %). Dans plusieurs de ces économies, la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale a également augmenté entre 2010 et 2024. Cette progression a été particulièrement prononcée en Syrie, où elle est passée de 19,4 % à 40,7 %, tandis



que des hausses ont également été enregistrées en Guinée-Bissau, au Niger et au Tchad.¹

Graphique 1.12: Pays de l'OCI présentant les parts les plus élevées de valeur ajoutée par secteur d'activité économique principal, 2024 (%)



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données de la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), « Comptes nationaux – Analyse des principaux agrégats » (AMA).

Note: Le secteur agricole comprend l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche. L'industrie, hors industrie manufacturière, comprend l'exploitation minière, les services publics et la construction. L'industrie manufacturière est présentée séparément. Les services englobent l'ensemble des activités relevant du secteur tertiaire.

Une tendance sensiblement différente se dégage dans les économies où l'industrie hors secteur manufacturier représente une part importante de la production. Le Guyana se distingue nettement, avec une part de 75,9 % en 2024, contre seulement 20,2 % en 2010, évolution qui reflète l'expansion rapide de son secteur pétrolier. Les parts les plus élevées suivantes ont été enregistrées au Qatar (48,0 %), en Irak (47,1 %), au Gabon (46,7 %) et au Koweït (43,3 %). À la différence du Guyana, toutefois, chacune de ces économies établies, productrices d'hydrocarbures ou de ressources naturelles, a enregistré une diminution de la part de ce secteur au cours de la période considérée. Des reculs similaires ont été observés à Oman, au Brunéi Darussalam, en Azerbaïdjan et en Libye, généralement parallèlement à une progression de la contribution des services et, dans certains cas, de l'industrie manufacturière.

La répartition géographique de l'industrie manufacturière apparaît plus diversifiée. Le Turkménistan enregistrait la part la plus élevée en 2024, avec 30,6 %, suivi du Suriname (25,8 %), de la Malaisie (22,8 %), du Bangladesh (22,6 %) et de

¹ Il convient toutefois de souligner qu'une augmentation de la part d'un secteur dans la valeur ajoutée totale n'implique pas nécessairement une progression de sa production réelle ou de sa capacité productive. Cette part peut également s'accroître lorsque le secteur concerné se contracte à un rythme moins soutenu que les autres secteurs, ou lorsque ceux-ci enregistrent des baisses plus importantes. De plus, les parts sectorielles étant calculées aux prix courants, leurs variations peuvent également refléter l'évolution des prix relatifs, parallèlement aux fluctuations des volumes de production.

l'Ouzbékistan (21,2 %). Leurs trajectoires ont néanmoins présenté des évolutions sensiblement divergentes. Si l'industrie manufacturière est demeurée importante, bien qu'elle ait reculé par rapport à des niveaux particulièrement élevés au Turkménistan, où elle représentait 47,0 % en 2010, elle a connu une expansion significative dans plusieurs autres économies. En Ouzbékistan, sa part est passée de 11,5 % en 2010 à 21,2 % en 2024, tandis que le Bangladesh a enregistré une progression de 18,2 % à 22,6 %. L'industrie manufacturière a également accru son importance dans des pays tels que Bahreïn, l'Iran et l'Arabie saoudite, ce qui indique que le renforcement des capacités productives ne s'est pas limité à un groupe de revenus particulier ni à une structure économique spécifique.

Les services occupent une place particulièrement prépondérante dans plusieurs économies de taille relativement réduite et fortement orientées vers les activités de services. Ils représentaient 84,7 % de la valeur ajoutée aux Maldives et 80,5 % à Djibouti en 2024, suivis du Liban (74,0 %), de la Palestine (73,4 %) et de la Jordanie (66,7 %). Les activités sous-jacentes diffèrent toutefois selon les pays, allant du tourisme et des transports au commerce et aux services financiers, ainsi qu'aux services publics et à diverses autres activités tertiaires. Des parts élevées du secteur des services ne traduisent donc pas nécessairement des structures productives ou des niveaux de développement comparables, mais mettent en évidence la diversité de la composition sectorielle de ces économies par rapport aux pays membres davantage axés sur l'agriculture et les activités extractives.

Les évolutions observées entre 2010 et 2024 témoignent également d'un rééquilibrage structurel significatif au-delà des pays figurant parmi les cinq premiers du classement. En Arabie saoudite, par exemple, la part de l'industrie hors secteur manufacturier a diminué, passant de 47,6 % à 30,8 %, tandis que celle de l'industrie manufacturière est passée de 10,9 % à 17,0 % et celle des services de 38,8 % à 49,5 %. L'Azerbaïdjan a également enregistré un recul marqué de la part de l'industrie hors secteur manufacturier, passée de 59,0 % à 41,4 %, accompagné d'une progression de la part des services, qui est passée de 30,0 % à 46,5 %. En Ouzbékistan, la part de l'agriculture a diminué, passant de 30,3 % à 19,2 %, tandis que celle de l'industrie manufacturière a progressé de 11,5 % à 21,2 %. La Côte d'Ivoire a également connu une transformation notable, avec une diminution de la part de l'agriculture, passée de 25,2 % à 16,4 %, et une progression de celle des services, passée de 52,2 % à 59,0 %, parallèlement à une légère augmentation de la part de l'industrie manufacturière.

Ces évolutions illustrent la diversité des trajectoires de transformation structurelle suivies par les économies de l'OCI. Alors que certaines économies continuent de tirer une part importante de leur valeur ajoutée de l'agriculture ou des activités extractives, d'autres ont renforcé leurs secteurs manufacturiers et des services, ou se sont progressivement orientées vers une structure productive davantage diversifiée et équilibrée. Le rythme et l'orientation de ces transformations reflètent les



différences en matière de dotations en ressources, de modèles d'investissement, de capacités productives et de conditions économiques générales. L'expérience de la Côte d'Ivoire constitue, à cet égard, un exemple pertinent des efforts déployés pour élargir la base productive grâce à l'investissement, au développement industriel et à une augmentation de la valeur ajoutée générée au niveau national (*Encadré 1.2*).

Encadré 1.2: Côte d'Ivoire: Favoriser la transformation structurelle grâce à l'investissement et à la valeur ajoutée nationale

La Côte d'Ivoire illustre une trajectoire progressive de transformation structurelle reposant sur une base productive relativement diversifiée. Entre 2010 et 2024, la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale a diminué de 25,2 % à 16,4 %, tandis que celle des services est passée de 52,2 % à 59,0 % et que la part de l'industrie manufacturière a enregistré une légère progression, passant de 13,7 % à 14,7 %. L'industrie hors secteur manufacturier est demeurée relativement limitée, représentant 9,9 % de la valeur ajoutée en 2024. Cette évolution témoigne d'un élargissement progressif de la base de l'activité économique, tandis que l'agriculture continue de jouer un rôle majeur dans la production, l'emploi et les exportations.

La stratégie de développement du pays vise de plus en plus à valoriser cette base agricole en favorisant la transformation locale des produits et le développement d'activités à plus forte valeur ajoutée. L'industrie de la noix de cajou constitue, à cet égard, un exemple particulièrement significatif. La Côte d'Ivoire figure parmi les principaux producteurs mondiaux de noix de cajou brutes, mais elle a historiquement exporté une part importante de sa production sans transformation préalable. Les investissements consacrés aux installations de transformation, aux zones industrielles, aux infrastructures d'accès et au développement des chaînes de valeur ont considérablement renforcé les capacités nationales de transformation, lesquelles sont passées d'environ 68 500 tonnes en 2015 à 350 000 tonnes en 2024. Ces initiatives ont permis la création de plus de 18 000 emplois, tandis que trois zones agro-industrielles ont été aménagées afin de soutenir les activités de transformation en aval. Le gouvernement vise à porter à plus de 50 % la proportion de la production nationale de noix de cajou brutes faisant l'objet d'une transformation locale d'ici 2030 (World Bank, 2025c).

Cette approche s'inscrit dans une stratégie plus large visant à accélérer le processus d'industrialisation et à renforcer une dynamique de croissance davantage tirée par le secteur privé. Le Plan national de développement 2026–2030 prévoit un investissement total d'environ 114 800 milliards de francs CFA, dont un peu plus de 70 % devraient être mobilisés par le secteur privé. Ses principales priorités stratégiques comprennent la modernisation de l'agriculture et le renforcement des chaînes de valeur agricoles, la promotion de l'investissement privé et de l'industrialisation, le développement du capital humain et des compétences, l'amélioration des infrastructures stratégiques, ainsi que le soutien aux pôles économiques régionaux. Ce plan vise à accroître la productivité de l'ensemble de l'économie et à accompagner la Côte d'Ivoire vers le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur à l'horizon 2030 (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2026).

L'accent accordé à l'investissement privé traduit l'importance de renforcer les capacités productives au-delà des exportations traditionnelles de matières premières. Dans le cadre du programme 2026–2030, l'investissement privé devrait contribuer à soutenir l'industrialisation, notamment dans les secteurs de la transformation agricole, de l'industrie manufacturière, des mines, de l'énergie et de la construction, tout en favorisant la diversification des exportations et l'accroissement de la valeur ajoutée générée au niveau national. Des réformes complémentaires visent à améliorer l'environnement des affaires, à renforcer l'accès au

financement, à réduire le poids de l'économie informelle et à accroître la compétitivité des PME ainsi que des autres entreprises nationales (FMI, 2026c).

L'expérience de la Côte d'Ivoire illustre ainsi la manière dont la transformation structurelle peut s'appuyer sur les avantages comparatifs existants, plutôt que de nécessiter un abandon complet des secteurs économiques traditionnels. Le renforcement des liens entre l'agriculture et l'industrie manufacturière, l'accroissement de la transformation sur le marché intérieur, la mobilisation de l'investissement privé et l'amélioration des infrastructures de soutien peuvent permettre aux économies productrices de matières premières de préserver les avantages associés à leurs dotations naturelles, tout en captant une part plus importante de la valeur ajoutée au niveau national. La pérennité de ce processus dépendra toutefois de la poursuite des gains de productivité, du développement du secteur privé, du renforcement des compétences et de la mise en œuvre effective du programme d'investissement et de réforme.

1.4 Structure de la demande : PIB par composantes de dépense

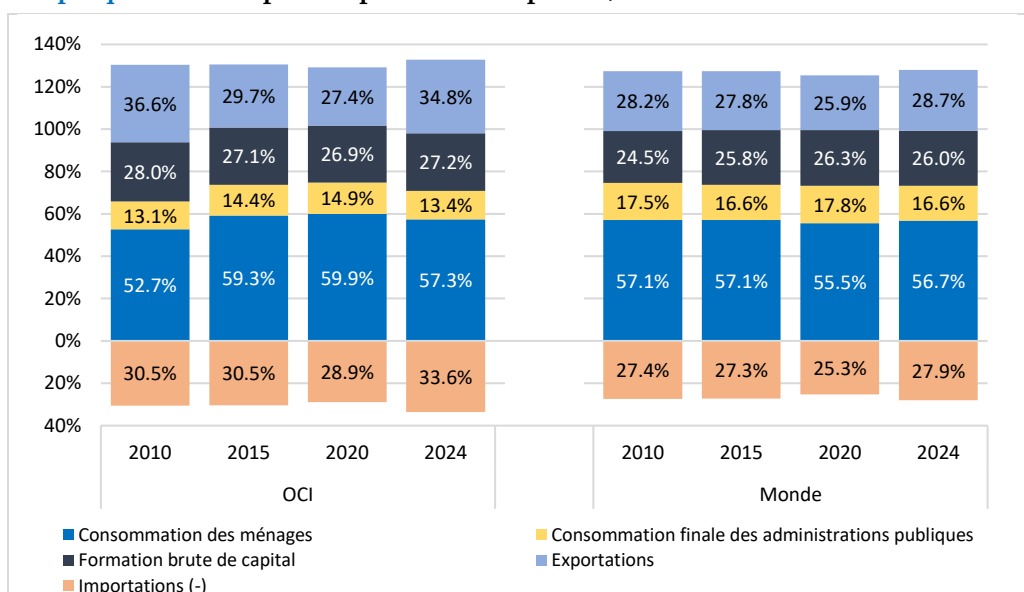
La composition des dépenses au sein du PIB offre une perspective complémentaire sur la structure économique, en mettant en évidence la manière dont la production est répartie entre la consommation des ménages et des administrations publiques, l'investissement et les échanges internationaux. Le poids relatif de ces différentes composantes reflète les disparités en matière de demande intérieure, de formation de capital, d'orientation commerciale et de conditions macroéconomiques générales. Au sein des pays de l'OCI, les structures de dépenses présentent des différences considérables selon les niveaux de revenu, la taille des économies, les dotations en ressources naturelles et le degré d'intégration aux marchés régionaux et mondiaux.

1.4.1 Structure et tendances des dépenses

La consommation des ménages est demeurée la principale composante des dépenses dans les économies de l'OCI tout au long de la période 2010–2024. Sa part dans le PIB est passée de 52,7 % en 2010 à 59,9 % en 2020, avant de revenir à 57,3 % en 2024. La formation brute de capital est demeurée relativement stable, représentant 27,2 % du PIB en 2024, soit un niveau légèrement inférieur aux 28,0 % enregistrés en 2010. La consommation finale des administrations publiques n'a, quant à elle, que très légèrement évolué, passant de 13,1 % à 13,4 % au cours de la même période (*Graphique 1.13*).

En 2024, la composition de la demande intérieure des économies de l'OCI était devenue globalement comparable à celle de l'économie mondiale en ce qui concerne la consommation des ménages et l'investissement. La consommation des ménages représentait 57,3 % du PIB de l'OCI, soit une proportion proche de la moyenne mondiale de 56,7 %, tandis que la formation brute de capital s'élevait à 27,2 %, contre 26,0 % à l'échelle mondiale. La consommation finale des administrations publiques demeurait, quant à elle, inférieure au sein de l'OCI, représentant 13,4 % du PIB, contre 16,6 % à l'échelle mondiale.



Graphique 1.13: PIB par composante de dépenses, 2010-2024 (en % du PIB)

Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données de la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), « Comptes nationaux – Analyse des principaux agrégats » (AMA).

Note: Les importations sont présentées avec un signe négatif dans l'identité comptable des dépenses du PIB. La formation brute de capital comprend la formation brute de capital fixe ainsi que les variations de stocks. La somme des différentes composantes peut ne pas être exactement égale à 100 % en raison des effets d'arrondi et de l'existence d'écarts statistiques.

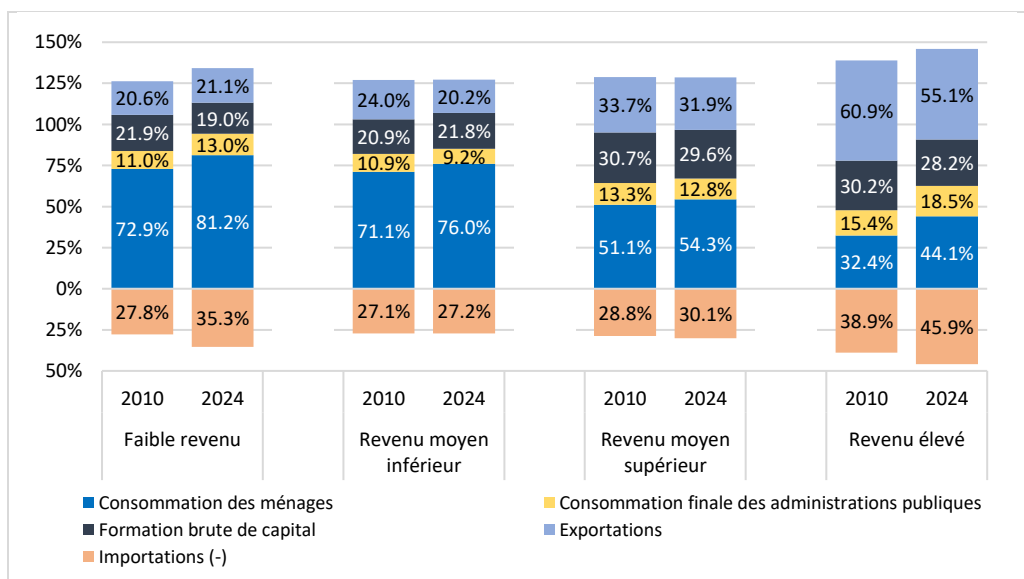
Une caractéristique plus marquée de la structure des dépenses des économies de l'OCI réside dans leur exposition relativement élevée au commerce international. En 2024, les exportations représentaient 34,8 % du PIB et les importations 33,6 %, contre respectivement 28,7 % et 27,9 % à l'échelle mondiale. Ces deux ratios commerciaux de l'OCI avaient considérablement diminué entre 2010 et 2020, avant de connaître une forte reprise en 2024. La part des exportations dans le PIB est ainsi passée de 36,6 % en 2010 à 27,4 % en 2020, avant de rebondir à 34,8 %, tandis que celle des importations est passée de 28,9 % en 2020 à 33,6 % en 2024. En conséquence, l'écart positif entre les exportations et les importations s'est sensiblement réduit, passant de 6,1 points de pourcentage du PIB en 2010 à seulement 1,2 point de pourcentage en 2024.

La ventilation selon les catégories de revenus met en évidence des structures de dépenses sensiblement différenciées au sein des économies de l'OCI (*Graphique 1.14*). La consommation des ménages occupe une place particulièrement prépondérante dans les pays de l'OCI à faible revenu, passant de 72,9 % du PIB en 2010 à 81,2 % en 2024. Au cours de la même période, la formation brute de capital a reculé de 21,9 % à 19,0 %, tandis que les importations ont sensiblement augmenté, passant de 27,8 % à 35,3 % du PIB. Les exportations ne représentaient que 21,1 % du PIB en 2024, faisant apparaître un écart de plus de 14 points de pourcentage entre

les importations et les exportations. La combinaison d'un niveau élevé de consommation, d'un investissement relativement limité et d'une forte dépendance à l'égard des importations traduit une structure de la demande dans laquelle l'absorption intérieure excède sensiblement les recettes d'exportation générées au niveau national.

Une tendance similaire, quoique moins prononcée, est observée parmi les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur. La consommation des ménages est passée de 71,1 % du PIB en 2010 à 76,0 % en 2024, tandis que la formation brute de capital est demeurée proche d'un cinquième du PIB, atteignant 21,8 % en 2024. Les exportations représentaient 20,2 % du PIB, contre 27,2 % pour les importations. Comparativement aux économies à revenu intermédiaire inférieur à l'échelle mondiale, ce groupe demeurerait nettement plus orienté vers la consommation en 2024, la consommation des ménages y étant supérieure d'environ 9 points de pourcentage, tandis que les parts de l'investissement et des exportations étaient plus faibles.

Graphique 1.14: PIB par composante de dépenses selon les catégories de revenus de l'OCI, 2010 et 2024 (en % du PIB)



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données de la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), « Comptes nationaux – Analyse des principaux agrégats » (AMA).

Note: Les importations sont présentées avec un signe négatif dans l'identité comptable des dépenses du PIB. La formation brute de capital comprend la formation brute de capital fixe ainsi que les variations de stocks. La somme des différentes composantes peut ne pas être exactement égale à 100 % en raison des effets d'arrondi et de l'existence d'écarts statistiques.

La structure des dépenses apparaît davantage équilibrée parmi les économies de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur. En 2024, la consommation des ménages représentait 54,3 % du PIB, tandis que la formation brute de capital s'élevait à 29,6 %, les exportations à 31,9 % et les importations à 30,1 %. Ces différentes composantes



ont relativement peu évolué depuis 2010, bien que la part de la consommation des ménages ait enregistré une progression modérée, tandis que l'investissement et les exportations nettes ont diminué. Comparativement à leurs homologues à l'échelle mondiale, les économies de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur combinaient une part plus élevée de la consommation des ménages avec une formation de capital plus faible, tandis que les exportations et les importations représentaient des proportions sensiblement plus importantes du PIB.

Les pays de l'OCI à revenu élevé présentent la structure de dépenses la plus fortement orientée vers l'extérieur. Les exportations représentaient 55,1 % du PIB en 2024, contre 45,9 % pour les importations, se traduisant ainsi par un solde d'exportations nettes largement positif. La formation brute de capital demeurerait également relativement élevée, à 28,2 % du PIB, tandis que la consommation des ménages ne représentait que 44,1 %. Ces caractéristiques contrastent nettement avec celles des économies à revenu élevé à l'échelle mondiale, où la consommation des ménages atteignait 58,9 % et les exportations représentaient 31,0 % du PIB en 2024. Cette configuration s'explique notamment par l'importance des exportations d'hydrocarbures, la taille relativement limitée des marchés intérieurs dans plusieurs économies à revenu élevé de l'OCI, ainsi que par le niveau substantiel de l'activité d'investissement.

Les évolutions à long terme observées au sein du groupe des pays à revenu élevé méritent également d'être soulignées. Entre 2010 et 2024, la part de la consommation des ménages dans le PIB est passée de 32,4 % à 44,1 %, tandis que celle des exportations a diminué de 60,9 % à 55,1 % et que celle des importations a progressé de 38,9 % à 45,9 %. L'écart entre les exportations et les importations s'est ainsi sensiblement réduit, passant de 22,0 à 9,2 points de pourcentage du PIB. Bien que ce groupe demeure nettement plus ouvert au commerce international que les autres catégories de revenus de l'OCI, ces évolutions traduisent un renforcement progressif du poids relatif de la demande intérieure.

Les structures de dépenses présentent ainsi des différences systématiques selon les groupes de revenus au sein de l'OCI. Les économies à faible revenu se caractérisent par une consommation des ménages élevée, une formation de capital relativement limitée et une forte dépendance à l'égard des importations, tandis que les économies à revenu intermédiaire supérieur affichent une structure plus équilibrée entre consommation, investissement et échanges commerciaux. Les économies à revenu élevé demeurent, quant à elles, nettement orientées vers les exportations et l'investissement.

1.4.2 Tendances nationales en matière de structure de la demande

Les structures de dépenses observées au niveau national présentent des écarts considérables entre les économies de l'OCI, reflétant les différences en matière de

taille des marchés, de niveaux de revenus, de spécialisation commerciale, de dotations en ressources naturelles et de modèles d'investissement. Alors que la consommation des ménages constitue la principale composante de la demande intérieure dans de nombreux pays, d'autres économies se distinguent par des taux de formation de capital particulièrement élevés ou par une forte dépendance à l'égard du commerce international. Le [graphique 1.15](#) met en évidence les pays membres présentant les parts les plus élevées dans les principales composantes des dépenses en 2024.

La consommation des ménages représentait une composante particulièrement importante du PIB dans plusieurs économies à faible revenu et en situation de fragilité. En Somalie, elle s'est établie à 133,4 % du PIB, suivie de l'Afghanistan (121,0 %), de la Syrie (114,6 %) et du Yémen (107,4 %), tandis que le Liban et les Comores ont tous deux enregistré un ratio de 103,6 %. Au total, la consommation des ménages a dépassé 100 % du PIB dans six pays de l'OCI, tandis que neuf autres ont enregistré des parts comprises entre 80 % et 100 % (Guinée-Bissau, Tadjikistan, République kirghize, Palestine, Égypte, Pakistan, Gambie, Soudan et Togo). De tels ratios peuvent être observés dans les comptes nationaux lorsque le niveau élevé de la consommation intérieure s'accompagne d'importants volumes d'importations et est financé par des sources telles que les transferts de fonds, l'aide extérieure, les transferts courants ou une diminution de l'épargne. Ces ratios doivent néanmoins être interprétés avec prudence, notamment dans les économies affectées par des conflits, des perturbations institutionnelles ou d'importantes lacunes dans la disponibilité et la qualité des données.

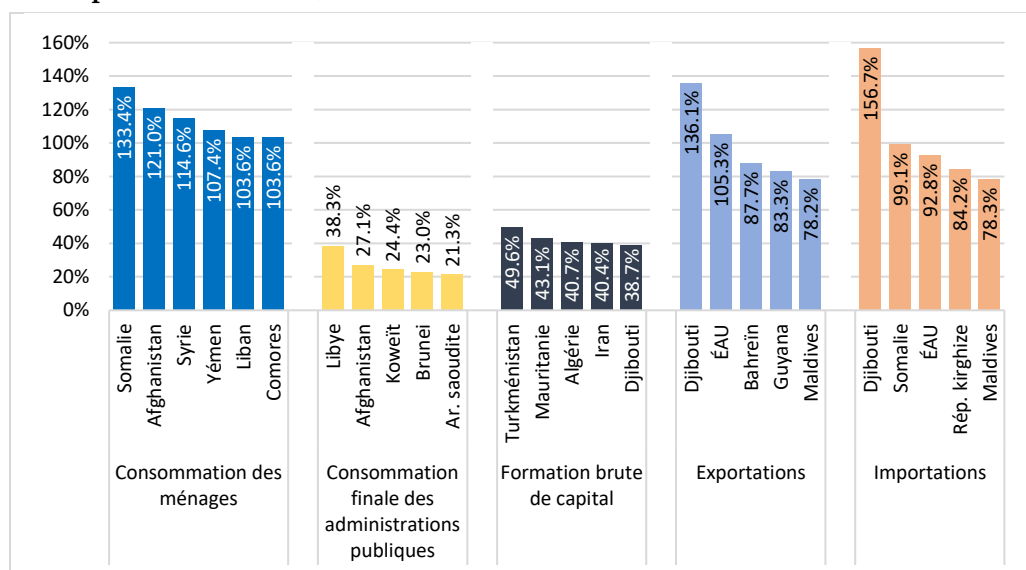
La consommation finale des administrations publiques a présenté une concentration moins prononcée d'un pays à l'autre. Elle a dépassé 20 % du PIB dans sept pays membres : la Libye (38,3 %), l'Afghanistan (27,1 %), le Koweït (24,4 %), le Brunei Darussalam (23,0 %), l'Arabie saoudite (21,3 %), Djibouti (21,1 %) et l'Irak (20,7 %). Ces ratios correspondent aux dépenses publiques consacrées aux biens et services destinés à la consommation courante et ne rendent donc pas compte de l'ensemble des dépenses publiques, qui comprennent également les investissements publics, les transferts et d'autres opérations budgétaires.

Une dispersion plus importante est observée en ce qui concerne la formation brute de capital. Celle-ci a atteint près de la moitié du PIB au Turkménistan (49,6 %) et a dépassé 40 % en Mauritanie (43,1 %), en Algérie (40,7 %) et en Iran (40,4 %), tandis que Djibouti a enregistré un ratio de 38,7 %. Ces niveaux élevés d'investissement ne se limitaient toutefois pas à ces principales économies : 15 pays de l'OCI ont enregistré une formation brute de capital représentant au moins 30 % du PIB en 2024, notamment le Tadjikistan, le Bénin, les Maldives, l'Ouzbékistan, le Qatar, l'Arabie saoudite, l'Indonésie, le Bangladesh, la Gambie et le Maroc. Cette répartition relativement étendue témoigne d'une activité d'investissement substantielle dans des économies caractérisées par des niveaux de revenu et des



structures économiques très diversifiées. Par ailleurs, la formation brute de capital inclut les variations de stocks ainsi que les investissements fixes ; par conséquent, des ratios particulièrement élevés ne correspondent pas nécessairement, dans les mêmes proportions, à une augmentation des actifs fixes productifs.

Graphique 1.15: Pays de l'OCI présentant les parts les plus élevées des composantes des dépenses dans le PIB, 2024 (en % du PIB)



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données de la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), « Comptes nationaux – Analyse des principaux agrégats » (AMA).

Le commerce international constitue une composante particulièrement importante des dépenses dans un groupe significatif d'économies de l'OCI. En 2024, les exportations représentaient plus de 50 % du PIB dans 13 pays membres. Djibouti affichait le ratio le plus élevé, à 136,1 %, suivi des Émirats arabes unis (105,3 %), de Bahreïn (87,7 %), du Guyana (83,3 %) et des Maldives (78,2 %). Parmi les autres économies fortement orientées vers l'exportation figuraient le Brunei Darussalam, le Turkménistan, la Malaisie, Oman, le Gabon, le Suriname, le Qatar et le Koweït. Ces économies correspondent toutefois à des modèles d'intégration extérieure distincts, allant des pôles logistiques et de réexportation et des économies fortement dépendantes du tourisme aux exportateurs de produits manufacturés et aux pays producteurs d'hydrocarbures et de matières premières.

Les ratios d'importation étaient également élevés dans un groupe important de pays de l'OCI. Djibouti se distinguait une nouvelle fois, avec des importations équivalant à 156,7 % du PIB, suivi de la Somalie (99,1 %), des Émirats arabes unis (92,8 %), de la République kirghize (84,2 %) et des Maldives (78,3 %). Au total, les importations ont représenté plus de 50 % du PIB dans 17 pays membres, reflétant diverses configurations combinant degré d'ouverture commerciale, taille limitée des

marchés intérieurs, activités de réexportation et dépendance à l'égard des biens de consommation, des biens intermédiaires et des biens d'équipement importés.

La comparaison entre les exportations et les importations met davantage en évidence les différentes structures de la demande et les profils d'intégration extérieure. Plusieurs économies exportatrices de matières premières ont enregistré des écarts positifs significatifs entre leurs exportations et leurs importations, notamment le Gabon, le Guyana, le Turkménistan et le Qatar. À l'inverse, des écarts négatifs importants ont été observés en Somalie, en Afghanistan, en République kirghize, au Tadjikistan, au Yémen, au Liban et en Palestine, où les importations ont largement excédé les exportations. Ces écarts illustrent la manière dont des niveaux comparables d'ouverture commerciale peuvent s'accompagner de positions extérieures et de structures de demande intérieure sensiblement différentes.

Les grandes économies de l'OCI, relativement diversifiées, présentent généralement des structures de dépenses moins prononcées. En Indonésie, par exemple, la consommation des ménages représentait 55,4 % du PIB et la formation brute de capital 31,4 %, tandis que les exportations et les importations représentaient respectivement 22,2 % et 20,4 %. En Türkiye, la consommation des ménages s'établissait à 59,4 %, l'investissement à 25,5 %, tandis que les exportations et les importations représentaient chacune environ 28 % du PIB. Ces configurations contrastent à la fois avec les structures fortement dépendantes de la consommation observées dans certaines économies à faible revenu et avec les profils exceptionnellement ouverts au commerce extérieur de pays membres de plus petite taille, riches en ressources ou fortement intégrés à l'économie mondiale.

1.5 Remarques finales et recommandations politiques

Les données présentées dans ce chapitre mettent en évidence des performances économiques globalement favorables au sein de l'OCI, tout en révélant une forte diversité en termes de niveaux de revenus, de dynamiques de croissance et de structures économiques. La croissance agrégée est demeurée, dans l'ensemble, relativement robuste, tandis que les secteurs manufacturiers et des services ont accru leur contribution à l'activité économique dans plusieurs pays membres. Parallèlement, d'importantes disparités de revenus persistent, l'agriculture continuant de jouer un rôle prépondérant dans de nombreuses économies à faible revenu, tandis que les activités extractives demeurent dominantes dans plusieurs pays membres richement dotés en ressources naturelles. Les structures de la demande présentent également une forte hétérogénéité, allant d'économies caractérisées par une forte intensité de consommation et d'importations à des économies davantage orientées vers l'investissement et le commerce extérieur. Ces différences impliquent que l'amélioration des performances économiques au sein de l'OCI devra reposer sur une attention commune accordée à la productivité et au



renforcement des capacités productives, tout en s'appuyant sur des priorités de politique économique adaptées aux spécificités de chaque pays.

L'amélioration de la productivité et de la qualité des investissements devrait demeurer au cœur de ces efforts. L'augmentation de la production ne suffira pas, à elle seule, à réduire les écarts de revenus, à moins que la croissance ne repose de manière croissante sur des gains d'efficacité productive, le renforcement des capacités technologiques et le développement d'activités à plus forte valeur ajoutée. Cela nécessite des investissements soutenus dans les infrastructures, le capital humain, la transformation numérique et l'innovation, ainsi que des cadres réglementaires et institutionnels favorisant l'émergence, la croissance et la compétitivité des entreprises. Dans les pays où les taux d'investissement sont déjà élevés, une attention accrue devrait être accordée à l'efficacité de l'allocation des capitaux et à la capacité des investissements à générer des gains de productivité plus importants, à créer des emplois et à renforcer la valeur ajoutée nationale.

Pour les pays de l'OCI à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, l'accélération de la transformation structurelle demeure particulièrement importante. Compte tenu du poids encore considérable de l'agriculture dans bon nombre de ces économies, l'amélioration de la productivité agricole peut constituer un levier essentiel d'une transformation économique plus large, notamment lorsqu'elle s'accompagne d'un renforcement des liens avec la transformation agroalimentaire, l'industrie manufacturière et les services modernes. Un meilleur accès à des infrastructures fiables dans les domaines de l'énergie, des transports et du numérique, ainsi qu'aux financements et aux compétences appropriés, peut aider les entreprises à s'orienter vers des activités à plus forte valeur ajoutée et à renforcer leur capacité d'exportation. Le renforcement des capacités productives nationales contribuerait également à réduire la dépendance excessive à l'égard des importations, tout en favorisant la création d'un plus grand nombre d'emplois productifs.

Pour les économies à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé, y compris les pays riches en ressources, les principaux enjeux de politique économique concernent de plus en plus la diversification, la modernisation technologique et la sophistication des structures productives. Les recettes issues des ressources naturelles peuvent offrir des possibilités considérables pour financer les infrastructures, le capital humain et le développement de nouvelles activités productives, mais leur contribution au développement à long terme dépend de l'efficacité de la gestion des investissements publics, de la solidité des cadres budgétaires et du renforcement des liens entre les secteurs fondés sur les ressources naturelles et le reste de l'économie. Les économies disposant de bases industrielles plus développées doivent, quant à elles, renforcer leur intégration dans les segments à plus forte valeur ajoutée des chaînes de valeur régionales et mondiales, en favorisant l'innovation, le développement des compétences de la main-d'œuvre,

l'adoption des technologies et la consolidation des réseaux nationaux de fournisseurs.

Le maintien de la stabilité macroéconomique demeure une condition préalable essentielle pour l'ensemble des groupes de revenus, particulièrement dans un contexte marqué par une incertitude accrue sur les plans géopolitique, commercial et des marchés des matières premières. La nature et l'ampleur de cette exposition varient toutefois considérablement d'un pays de l'OCI à l'autre : les exportateurs de matières premières peuvent tirer parti d'une évolution favorable des prix, tout en demeurant exposés à leur volatilité, tandis que les économies fortement dépendantes des importations peuvent être confrontées à une augmentation des coûts des denrées alimentaires, de l'énergie et des transports. Le renforcement des marges de manœuvre budgétaires, des réserves permettant de faire face aux chocs extérieurs et de la diversification économique peut ainsi aider les pays à absorber les perturbations externes sans compromettre les investissements productifs ni les priorités de développement à long terme.

La diversité des structures économiques au sein de l'OCI offre également des possibilités importantes pour approfondir la coopération économique intra-OCI. Les différences en matière de dotations en ressources naturelles, de capacités productives, de taille des marchés et de niveaux de développement peuvent favoriser l'établissement de relations complémentaires dans les domaines du commerce, de l'investissement et des chaînes de valeur. Une coopération renforcée dans les domaines de la facilitation des échanges, de la connectivité des transports et de l'énergie, de la promotion des investissements, du transfert de technologies, du développement des compétences et du partage d'expériences en matière de politiques publiques pourrait permettre aux pays membres de mieux exploiter ces complémentarités. À long terme, l'enjeu consiste à transformer l'élargissement du poids économique de l'OCI et ses performances de croissance globalement favorables en gains de productivité durables, en un renforcement des capacités productives et en une amélioration des niveaux de vie dans un plus grand nombre de pays membres.



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
DE L'OCI
2026

CHAPITRE

2

Travail, prix et stabilité macroéconomique



Les conditions du marché du travail, l'évolution des prix et la situation budgétaire sont des aspects étroitement liés de la stabilité macroéconomique et du bien-être social. Les évolutions observées sur le marché du travail influent directement sur les revenus des ménages, les capacités productives et l'assiette fiscale. L'évolution des prix affecte le pouvoir d'achat, les coûts de production et les décisions d'investissement, tandis que la situation budgétaire détermine la capacité des pouvoirs publics à assurer la fourniture de services publics, à soutenir l'activité économique et à faire face aux chocs économiques et sociaux. Les pressions exercées dans l'un de ces domaines peuvent ainsi accentuer les contraintes dans les autres et réduire les marges de manœuvre des politiques publiques.

Ces facteurs ont été influencés ces dernières années par les ajustements post-pandémiques, les évolutions démographiques, les fluctuations des prix des matières premières, les tensions géopolitiques et l'incertitude croissante au niveau mondial. Les économies davantage dépendantes des importations, exposées aux fluctuations des taux de change, confrontées à des difficultés structurelles ou caractérisées par une situation financière plus fragile peuvent être particulièrement vulnérables à ces pressions. Dans l'ensemble des pays de l'OCI, ces risques coexistent avec d'importantes opportunités économiques et démographiques, mais les résultats demeurent très hétérogènes. L'inclusion sur le marché du travail, la persistance de l'inflation dans certaines économies et l'ampleur variable des pressions financières continuent ainsi d'influencer la solidité et la résilience des performances macroéconomiques.

Dans ce contexte, le présent chapitre examine l'évolution du marché du travail, la dynamique des prix et les conditions financières dans les pays de l'OCI, par rapport aux tendances mondiales. Il examine les tendances globales tout en procédant à une analyse par catégorie de revenus et par pays, et évalue les implications des évolutions récentes et émergentes pour la stabilité macroéconomique et les choix politiques. Les périodes de référence et la couverture par pays varient en fonction de la disponibilité des données et sont précisées dans les graphiques et les notes correspondants.

2.1 Développements du marché du travail

La situation du marché du travail dans les pays de l'OCI se caractérise par une croissance rapide de la population en âge de travailler, ainsi que par des écarts considérables en matière de taux d'activité, d'emploi et de chômage. Pris dans leur ensemble, ces indicateurs permettent d'apprécier dans quelle mesure l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre est effectivement absorbée par les activités productives.

Cela revêt une importance particulière pour les pays de l'OCI, compte tenu de leur structure démographique. Leur population a dépassé les 2 milliards d'habitants en 2025, représentant environ un quart de la population mondiale. Environ 50,9 % de la population avait moins de 25 ans, contre 40,0 % à l'échelle mondiale, tandis que seulement 5,3 % avait 65 ans et plus, contre 10,4 % dans le monde. Cette population relativement jeune devrait soutenir une croissance continue de l'offre de main-



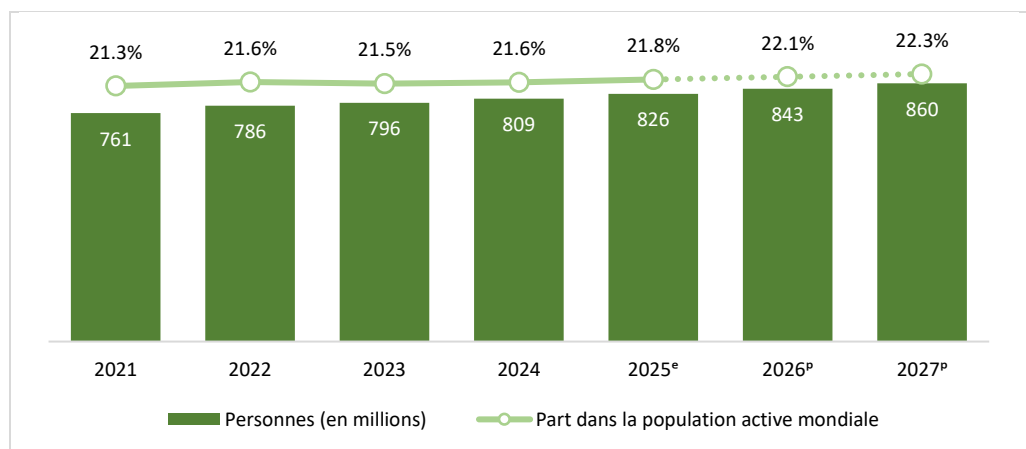
d'œuvre, ce qui renforce l'importance de la création d'emplois, du développement des compétences et d'une insertion efficace sur le marché du travail.

Cette analyse porte sur la participation au marché du travail, l'emploi et le chômage, avant d'approfondir l'examen de la situation spécifique des jeunes et des femmes. Les principaux indicateurs s'appuient sur les estimations modélisées de l'OIT, novembre 2025. Les chiffres relatifs à 2025 sont des estimations, tandis que ceux concernant la période 2026-2027 sont des prévisions établies avant les événements survenus en 2026 ; ils doivent donc être interprétés avec la prudence qui s'impose. De même, les résultats au niveau national sont des estimations basées sur des modèles et peuvent être soumis à une plus grande incertitude lorsque les données nationales de base relatives au marché du travail sont limitées.

2.1.1 Participation au marché du travail

La population active est constituée des personnes en âge de travailler qui occupent un emploi ou qui sont au chômage et recherchent activement un emploi. Sa taille reflète le volume de main-d'œuvre disponible pour l'activité économique, tandis que le taux de participation à la population active (TPPA) indique la proportion de la population en âge de travailler dont les membres sont économiquement actifs.

Graphique 2.1: Population active dans les pays de l'OCI et sa part dans la population active mondiale, 2021-2027



Source : Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, nov. 2025.

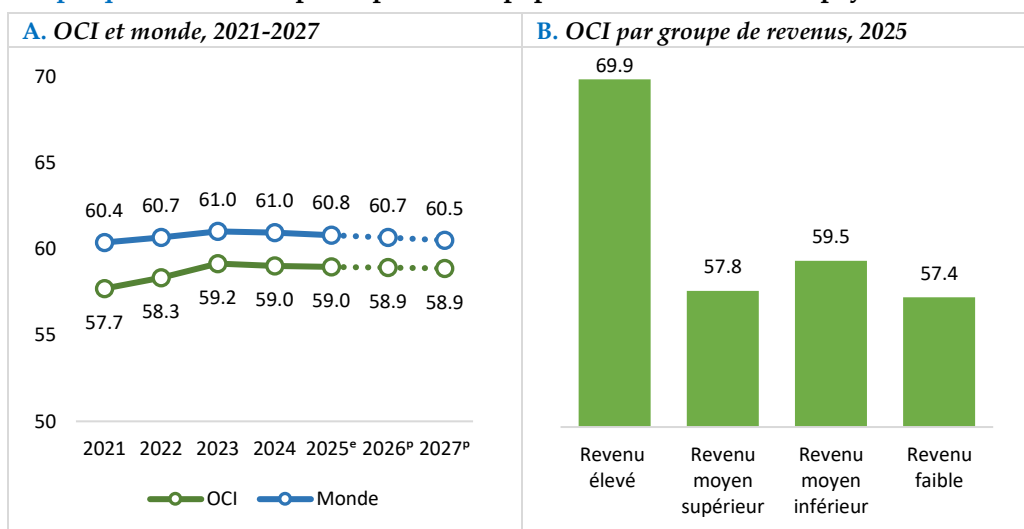
Note: 15 ans et plus. e = estimation ; p = prévision.

La population active des pays de l'OCI a connu une croissance régulière ces dernières années. Elle est passée de 761 millions en 2021 à environ 826 millions en 2025, soit une augmentation d'environ 65 millions en quatre ans. Elle devrait atteindre environ 860 millions d'ici 2027, soit près de 100 millions de plus qu'en 2021. Cette expansion ayant dépassé le taux de croissance de la population active à l'échelle mondiale, la part des pays de l'OCI dans la population active mondiale est

passée de 21,3 % en 2021 à environ 21,8 % en 2025 et devrait atteindre 22,3 % d'ici 2027 (*Graphique 2.1*).

Le taux d'activité a également augmenté, bien que de manière plus modérée. Dans les pays de l'OCI, le TPPA est passé de 57,7 % en 2021 à 59,2 % en 2023, avant de baisser légèrement pour s'établir, selon les estimations, à 59,0 % en 2025. Le taux mondial a évolué de manière similaire, passant de 60,4 % à 61,0 % entre 2021 et 2023, avant de reculer pour s'établir, selon les estimations, à 60,8 % en 2025. Par conséquent, l'écart entre les taux de l'OCI et les taux mondiaux s'est réduit, passant de 2,7 points de pourcentage en 2021 à 1,8 point de pourcentage en 2025 (*Graphique 2.2.A*). Les prévisions actuelles indiquent un changement minime : le TPPA devrait baisser légèrement pour s'établir à 58,9 % dans les pays de l'OCI et à 60,5 % à l'échelle mondiale d'ici 2027.

Graphique 2.2: Taux de participation à la population active dans les pays de l'OCI (%)



Source : Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, nov. 2025.

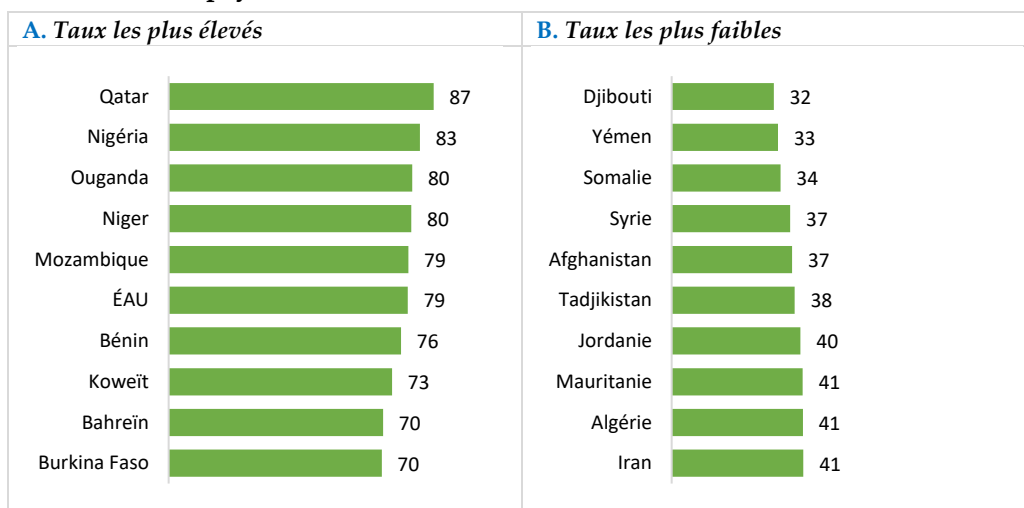
Note: 15 ans et plus. e = estimation ; p = prévision.

Les écarts entre les taux de participation à la vie active dans les pays de l'OCI sont relativement limités dans la plupart des catégories de revenus, et ce n'est que dans les pays à revenus élevés que l'on observe des différences plus marquées. En 2025, le TPPA était estimé à 69,9 % dans les pays à revenus élevés de l'OCI, ce qui est nettement supérieur à celui des autres catégories de revenus. Les pays à revenu intermédiaire inférieur suivaient avec 59,5 %, tandis que les pays à revenu intermédiaire supérieur et les pays à faible revenu affichaient des taux similaires, respectivement de 57,8 % et 57,4 % (*Graphique 2.2.B*). Cette tendance ne suit donc pas de manière uniforme les niveaux de revenu, puisque la participation dans les pays à revenu intermédiaire inférieur est légèrement supérieure à celle des pays à revenu intermédiaire supérieur, tandis que les pays à faible revenu se situent à un niveau proche de ces deux catégories.



Les écarts sont plus marqués au niveau national, avec des variations substantielles des taux de participation entre les pays de l'OCI (*Graphique 2.3*). Le Qatar a enregistré le TPPA le plus élevé en 2025, avec 87 %, suivi du Nigeria (83 %), puis de l'Ouganda et du Niger (environ 80 % chacun). De l'autre côté, les taux les plus bas ont été enregistrés à Djibouti (32 %), au Yémen (33 %), en Somalie (34 %), ainsi qu'en Syrie et en Afghanistan (environ 37 % chacun). Ces écarts témoignent de niveaux d'engagement considérablement différents sur le marché du travail d'un pays membre à l'autre.

Graphique 2.3: Taux de participation à la population active les plus élevés et les plus faibles dans les pays de l'OCI, 2025 (%)



Source : Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, nov. 2025.

Note: Âgée de 15 ans et plus

Les conflits et les déplacements forcés ajoutent une autre dimension à la dynamique de la main-d'œuvre dans plusieurs pays de l'OCI.² Les conflits peuvent perturber l'éducation et l'acquisition de compétences, affaiblir l'activité productive et réduire la capacité des personnes à participer au marché du travail, tandis que les déplacements à grande échelle peuvent modifier la taille, la répartition géographique et la composition en termes de compétences de la main-d'œuvre, tant dans les pays d'origine que dans les économies d'accueil. Ces effets peuvent perdurer bien au-delà de la période immédiate de déplacement, en particulier lorsque l'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi est interrompu. Il est donc essentiel de protéger le capital humain et de faciliter la participation au marché du

²À la fin de l'année 2025, trois des cinq principaux pays d'origine des réfugiés dans le monde étaient des pays membres de l'OCI : la Syrie (4,9 millions), l'Afghanistan (3,7 millions) et le Soudan (2,8 millions). Trois des cinq principaux pays d'accueil des réfugiés étaient également membres de l'OCI : la Türkiye (2,4 millions), l'Ouganda (1,9 million) et l'Iran (1,7 million). Les pays de l'OCI sont encore plus fortement touchés par les déplacements internes : quatre des cinq pays représentant 46 % de la population mondiale déplacée à l'intérieur de son propre pays en raison de conflits étaient membres de l'OCI (Soudan, Syrie, Yémen et Afghanistan) (UNHCR, 2026).

travail des populations déplacées et touchées par les conflits afin de préserver la capacité productive dans les pays d'origine et de favoriser une intégration efficace dans les économies d'accueil (UNHCR, 2026).

La réduction de l'écart de participation par rapport au reste du monde constitue une évolution encourageante, mais la progression relativement limitée du taux au sein de l'OCI, conjuguée aux écarts importants entre les pays, montre que la mobilisation de l'offre croissante de main-d'œuvre demeure un enjeu majeur de politique économique pour le groupe. Cela se reflète également dans le Rapport sur le marché du travail de l'OCI à l'horizon 2025 publié par le SESRIC, qui conclut que, malgré les progrès réalisés dans de nombreux domaines couverts par la Stratégie 2025 de l'OCI relative au marché du travail, les indicateurs liés à la participation au marché du travail n'avaient affiché qu'une amélioration plus limitée. Le renforcement de la participation au marché du travail requiert des mesures adaptées aux spécificités des contextes nationaux, notamment par l'amélioration de l'accès au développement des compétences, aux services d'emploi et aux dispositifs favorisant l'insertion et le maintien durable dans l'emploi. Un échange plus important de politiques et de pratiques institutionnelles efficaces entre les pays de l'OCI pourrait contribuer à soutenir davantage ces efforts (SESRIC, 2025).

2.1.2 Emploi

L'emploi est un indicateur essentiel du degré de participation de la main-d'œuvre disponible à l'activité économique. Le ratio emploi/population (REP) mesure la part de la population en âge de travailler qui occupe un emploi et complète ainsi le taux d'activité. Une hausse du REP indique généralement qu'une plus grande proportion de la population en âge de travailler est active, bien que cet indicateur ne fournisse pas à lui seul d'informations sur la qualité, la productivité ou la sécurité de ces emplois.

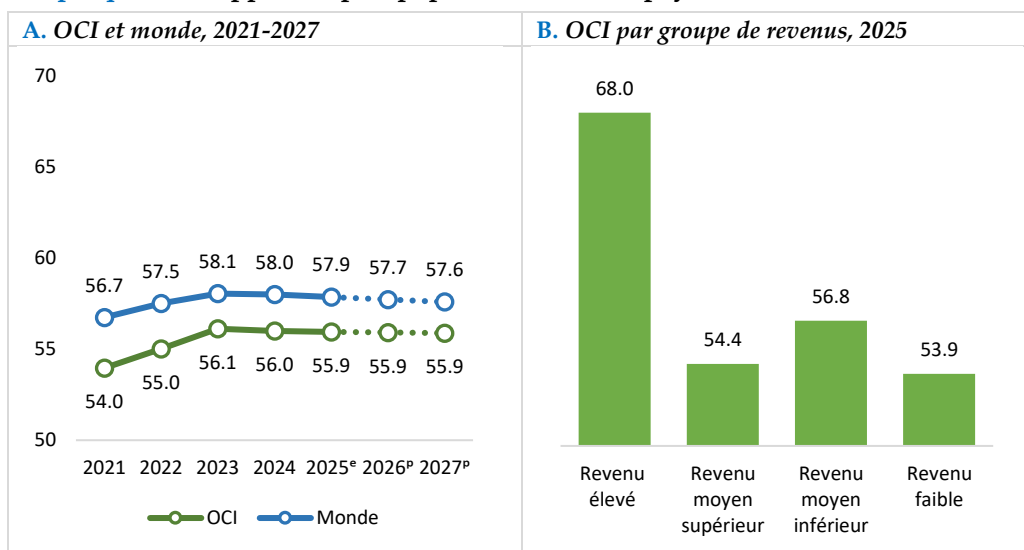
Les résultats sur le plan de l'emploi dans les pays de l'OCI se sont améliorés au cours de la première partie de la période considérée. Le ratio emploi/population (REP) est passé de 54,0 % en 2021 à 56,1 % en 2023, avant de se stabiliser globalement à environ 55,9 % en 2025. Le ratio mondial a évolué de manière similaire, passant de 56,7 % en 2021 à 58,1 % en 2023, pour s'établir à environ 57,9 % en 2025. Par conséquent, l'écart entre les taux de l'Organisation de la coopération islamique et les taux mondiaux s'est réduit, passant d'environ 2,7 points de pourcentage en 2021 à 2,0 points de pourcentage en 2025 (*Graphique 2.4.A*). Les prévisions actuelles indiquent peu de changements d'ici 2027; le REP devrait ainsi se maintenir à environ 55,9 % dans les pays de l'OCI, tandis que le taux mondial devrait reculer légèrement pour s'établir à 57,6 %.

La hausse observée depuis 2021 indique que la croissance de l'emploi a été suffisante pour accroître la part de la population en âge de travailler occupant un emploi,



malgré l'expansion continue de l'offre de main-d'œuvre. Toutefois, l'essentiel de cette amélioration s'est produit d'ici 2023, date à partir de laquelle ce taux s'est stabilisé. Conjuguée à la stabilité similaire du taux d'activité, cette évolution indique que l'amélioration post-pandémique de l'utilisation globale du marché du travail a quelque peu perdu de son élan. Alors que la population active de l'OCI continue de croître, le maintien ou l'augmentation du REP nécessitera la création d'emplois correspondant à la croissance de la population en âge de travailler et de la population économiquement active.

Graphique 2.4: Rapport emploi/population dans les pays de l'OCI (%)



Source : Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, nov. 2025.

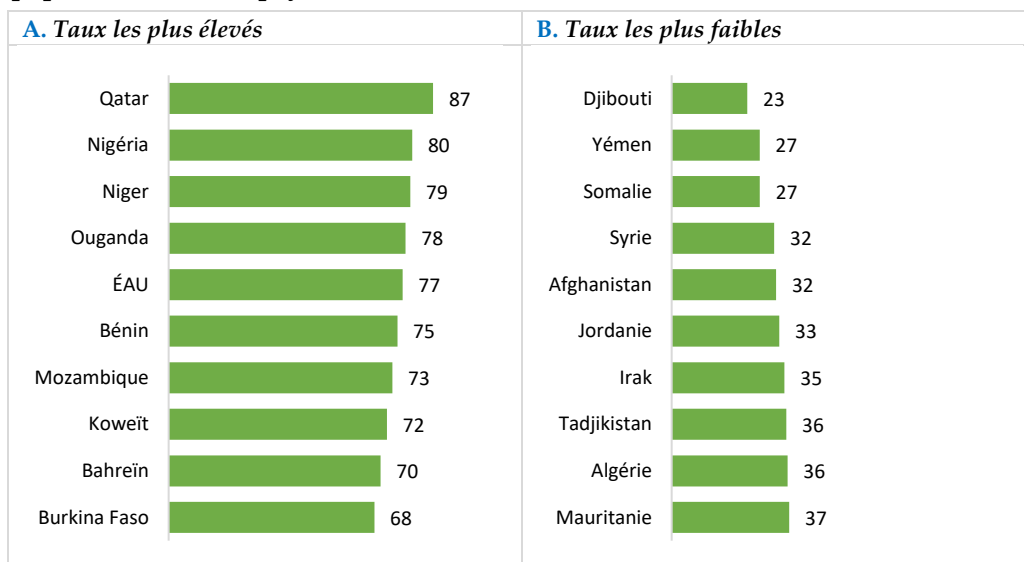
Note: 15 ans et plus. e = estimation ; p = prévision.

Les résultats en matière d'emploi varient également selon les tranches de revenus de l'OCI, reflétant globalement la tendance observée au niveau des taux d'activité. En 2025, le REP était estimé à 68,0 % dans les pays à revenu élevé de l'OCI, un chiffre nettement supérieur aux taux enregistrés dans les autres groupes. Les pays à revenu intermédiaire inférieur suivaient avec 56,8%, tandis que les pays à revenu intermédiaire supérieur et les pays à faible revenu affichaient des taux similaires, respectivement de 54,4% et 53,9% (*Graphique 2.4.B*). Tout comme pour le taux d'activité, la tendance ne correspond donc pas strictement aux niveaux de revenu. De même, les taux d'emploi proches entre les pays de l'OCI à faible revenu, à revenu intermédiaire inférieur et à revenu intermédiaire supérieur indiquent que les écarts de revenu par habitant ne suffisent pas à eux seuls à expliquer le degré de participation de la population en âge de travailler au marché du travail.

Les écarts entre pays sont bien plus importants que les différences entre les groupes de revenus. Le Qatar a enregistré le REP le plus élevé en 2025, avec 87 %, suivi du Nigeria (80 %), du Niger (79 %), de l'Ouganda (78 %) et des Émirats arabes unis (77

%). De l'autre côté, les taux les plus bas ont été enregistrés à Djibouti (23 %), au Yémen et en Somalie (27 % chacun), ainsi qu'en Syrie et en Afghanistan (32 % chacun) (*Graphique 2.5*).

Graphique 2.5: Taux d'emploi les plus élevés et les plus bas par rapport à la population dans les pays de l'OCI, 2025 (%)



Source : Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, nov. 2025.

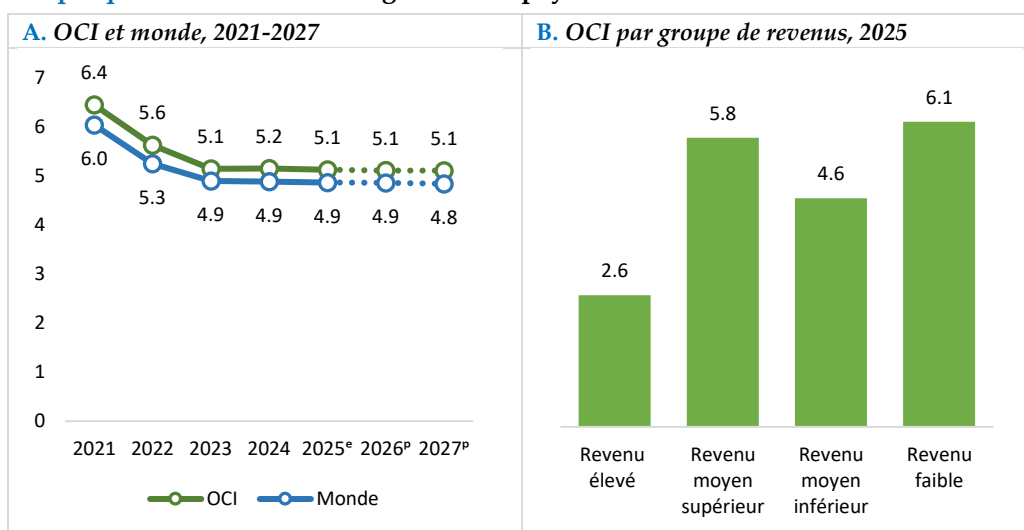
Note: Âgée de 15 ans et plus

Ces différences doivent être interprétées à la lumière des structures nationales du marché du travail. Un taux d'emploi élevé indique qu'une grande partie de la population en âge de travailler occupe un emploi, mais n'implique pas nécessairement une productivité élevée, un emploi formel ou des conditions de travail favorables. À l'inverse, un faible ratio peut refléter des possibilités d'emploi limitées, un faible taux d'activité, des facteurs démographiques ou des perturbations liées à des conflits et à l'instabilité économique. Cet indicateur est donc plus utile lorsqu'il est examiné conjointement avec les taux de participation et de chômage, ainsi qu'avec les indicateurs de qualité du travail, lorsqu'ils sont disponibles.

2.1.3 Chômage

Le chômage est un autre indicateur de la performance du marché du travail. Il correspond à la demande d'emploi non satisfaite parmi les personnes qui font effectivement partie de la population active. Le taux de chômage représente la part de la population active sans travail mais prête à travailler et qui recherche activement un emploi. Il convient donc de l'interpréter en tenant compte du taux d'activité et de l'emploi, car un faible taux de chômage n'indique pas nécessairement une forte participation au marché du travail si le taux d'activité lui-même est limité.



Graphique 2.6: Taux de chômage dans les pays de l'OCI (%)

Source : Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, nov. 2025.

Note: 15 ans et plus. e = estimation ; p = prévision.

La situation du chômage dans les pays de l'OCI s'est considérablement améliorée au cours de la première partie de la période considérée. Le taux de chômage est passé de 6,4 % en 2021 à 5,1 % en 2023, avant de remonter légèrement à 5,2 % en 2024, puis de revenir à environ 5,1 % en 2025. À l'échelle mondiale, ce taux est passé de 6,0 % en 2021 à 4,9 % en 2023 et reste stable à ce niveau jusqu'en 2025. Par conséquent, le taux de l'OCI s'est considérablement rapproché de la moyenne mondiale, avec un écart passant de 0,4 point de pourcentage en 2021 à 0,2 point de pourcentage en 2025 (*Graphique 2.6.A*). Selon les prévisions actuelles, le taux de chômage dans les pays de l'OCI devrait rester globalement stable à 5,1 % jusqu'en 2027, tandis que le taux mondial devrait baisser légèrement pour s'établir à 4,8 %.

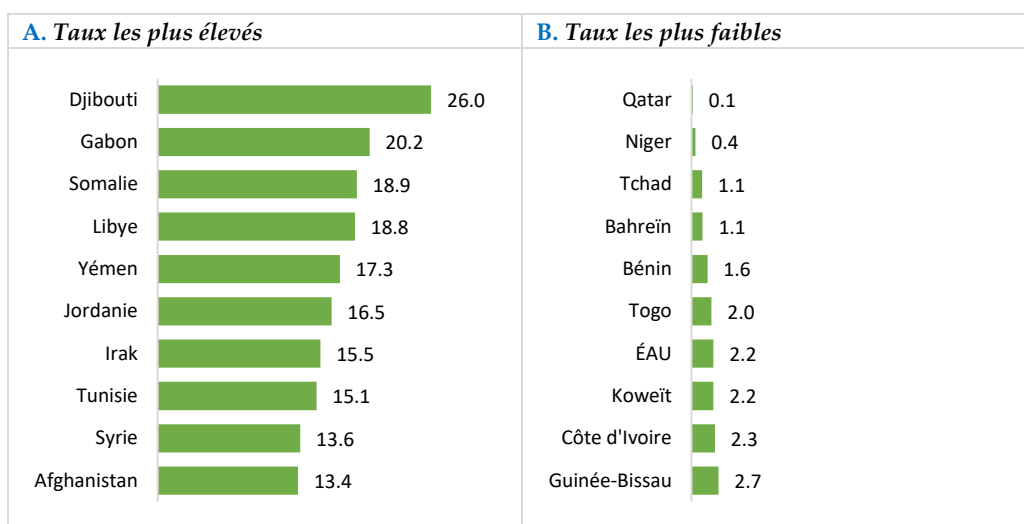
Cette amélioration est également visible en termes absolus. Le nombre de chômeurs dans les pays de l'OCI est passé de 49,1 millions en 2021 à environ 42,4 millions en 2025, soit une baisse d'environ 6,7 millions. Au cours de la même période, le chômage mondial est passé de 215,9 millions à 184,2 millions. La baisse mondiale ayant été légèrement plus rapide, la part des pays de l'OCI dans le chômage mondial a légèrement augmenté, passant de 22,7 % à 23,0 %, malgré la diminution du nombre de chômeurs au sein de ce groupe. Cette part est également demeurée supérieure à celle de l'OCI dans la population active mondiale, qui s'établissait à 21,8 % en 2025, indiquant ainsi que le nombre de chômeurs demeurait relativement disproportionné dans les pays de l'OCI au regard de leur poids dans la population active mondiale.

Les taux de chômage varient selon les groupes de revenus de l'OCI. En 2025, ce taux était estimé à 2,6 % dans les pays à revenu élevé de l'OCI, contre 4,6 % dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, 5,8 % dans les pays à revenu intermédiaire

supérieur et 6,1 % dans les pays à faible revenu (*Graphique 2.6.B*). L'écart entre les groupes à revenus élevés et ceux à faibles revenus a atteint 3,5 points de pourcentage. Bien que cette tendance indique une plus grande difficulté à absorber la main-d'œuvre disponible dans certaines économies à faible revenu, les différences en matière de taux de participation, de structure économique, de secteur informel et de conditions de travail ont également un impact sur les taux de chômage et doivent être prises en compte lors de la comparaison entre les groupes.

Les résultats au niveau national révèlent des disparités encore plus marquées, comme c'est le cas pour d'autres indicateurs du marché du travail. Parmi les 54 pays de l'OCI dont les données sont disponibles, 26 ont enregistré des taux de chômage supérieurs à l'estimation mondiale de 4,9 % en 2025, tandis que 28 sont restés en dessous de ce seuil. Les taux estimés les plus élevés ont été enregistrés à Djibouti (26,0 %), au Gabon (20,2 %), en Somalie (18,9 %), en Libye (18,8 %) et au Yémen (17,3 %). De l'autre côté, le Qatar a enregistré un taux de chômage de seulement 0,1 %, suivi du Niger (0,4 %), du Tchad et de Bahreïn (1,1 % chacun) et du Bénin (1,6 %) (*Graphique 2.7*).

Graphique 2.7: Taux de chômage les plus élevés et les plus bas dans les pays de l'OCI, 2025 (%)



Source : Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, nov. 2025.

Note: Âgée de 15 ans et plus Les données sont disponibles pour 54 pays de l'OCI, à l'exception du Liban, de la Palestine et du Soudan.

Ces différences montrent pourquoi le chômage ne doit pas être considéré comme un indicateur exclusif de la dynamique du marché du travail. Un taux de chômage élevé indique qu'il existe une forte demande d'emploi non satisfaite parmi les personnes qui recherchent activement un emploi ; cela peut traduire une insuffisance des offres d'emploi disponibles ou des difficultés à mettre en adéquation les travailleurs et les opportunités existantes. Un taux de chômage très



faible peut toutefois coexister avec un faible taux d'activité, un recours généralisé à l'emploi informel ou à faible productivité, ou d'autres caractéristiques du marché du travail qui ne sont pas prises en compte par cet indicateur. L'amélioration générale du taux de chômage au sein de l'OCI depuis 2021 est donc encourageante, mais les disparités importantes entre les pays et les perspectives d'amélioration limitées jusqu'en 2027 soulignent l'importance d'évaluer le chômage parallèlement aux taux de participation au marché du travail, de l'emploi et de la qualité des emplois disponibles.

2.1.4 Les jeunes et les femmes sur le marché du travail

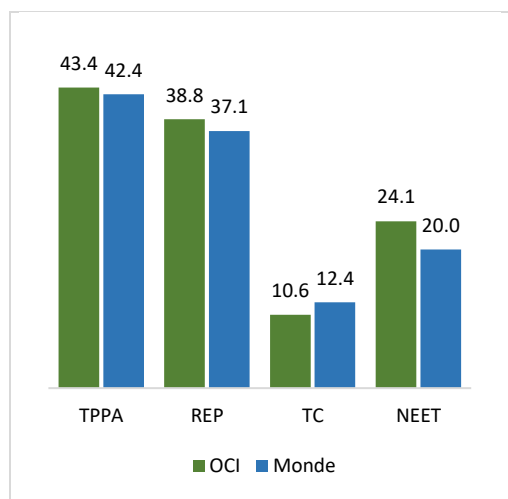
Les principaux indicateurs du marché du travail ne reflètent pas pleinement les différences entre les différents groupes de population. Les jeunes rencontrent souvent des difficultés particulières lors de leur passage de l'éducation à l'emploi, tandis que les femmes peuvent se heurter à des obstacles qui entravent leur entrée sur le marché du travail et leur maintien dans celui-ci. Une analyse plus approfondie de ces deux groupes permet donc de mieux comprendre comment les opportunités sur le marché du travail sont réparties au sein des pays de l'OCI.

Les jeunes sur le marché du travail

En 2025, le taux de participation des jeunes³ à la population active dans les pays de l'OCI était estimé à 43,4 %, soit un peu plus que le taux mondial de 42,4 %. Le taux d'emploi des jeunes par rapport à la population était également plus élevé, s'établissant à 38,8 % contre 37,1 % à l'échelle mondiale, tandis que le taux de chômage des jeunes était plus faible, à 10,6 %, contre 12,4 % dans le monde (*Graphique 2.8*). Au vu de ces indicateurs clés, les résultats relatifs au marché du travail des jeunes dans les pays de l'OCI ont donc été meilleurs que les moyennes mondiales en 2025.

La situation est moins favorable lorsqu'on examine le cas des jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation. Le taux de jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET) dans les pays de

Graphique 2.8: Résultats du marché du travail pour les jeunes dans les pays de l'OCI et dans le monde, 2025 (%)



Source : Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, nov. 2025.

Note: Le terme "jeune" désigne les personnes âgées de 15 à 24 ans. TPPA = Taux de participation à la population active ; REP = ratio emploi/population ; TC = Taux de chômage ; NEET = Taux de jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET).

³ Dans le cadre de cette analyse, le terme « jeunes » désigne les personnes âgées de 15 à 24 ans.

L'OCI était estimé à 24,1 % en 2025, contre 20,0 % à l'échelle mondiale. Cette différence est importante car le taux de chômage ne prend en compte que les jeunes qui participent activement au marché du travail et qui recherchent un emploi, tandis que l'indicateur NEET recense également ceux ayant quitté à la fois le monde du travail et celui de l'éducation ou de la formation. Le taux plus élevé de jeunes NEET au sein de l'OCI met ainsi en évidence des difficultés qui dépassent la seule recherche d'emploi et qui concernent plus largement la transition entre l'éducation, l'emploi et la participation à l'activité économique.

Ces difficultés sont particulièrement marquées chez les jeunes femmes. Ce taux chez les jeunes femmes dépassait également la moyenne mondiale correspondante, qui était de 27,4 %. En 2025, on estimait à 33,7 % la proportion de jeunes femmes en situation NEET dans les pays de l'OCI, contre 14,9 % pour les jeunes hommes. Cette différence importante souligne que le passage de la formation à la vie active dépend de l'offre d'emplois et des compétences requises, ainsi que des obstacles qui entravent l'accès des jeunes femmes à l'activité économique et leur participation continue à celle-ci.

Pour faciliter la transition entre l'école et le marché du travail, il faut donc prêter attention à la fois à la demande de jeunes travailleurs et aux parcours qui relient l'éducation à l'emploi. Le renforcement des compétences, l'expérience professionnelle, l'orientation professionnelle et des services de l'emploi efficaces peuvent aider les jeunes à intégrer le marché du travail, tandis que des mesures ciblées peuvent s'avérer nécessaires pour ceux qui ont déjà quitté l'éducation, de la formation et de l'emploi. Le programme İŞKUR pour la jeunesse en Türkiye est un exemple d'initiative associant une expérience professionnelle concrète à un accompagnement à l'emploi afin de faciliter la transition entre les études et le monde du travail (*Encadré 2.1*).

Les femmes sur le marché du travail

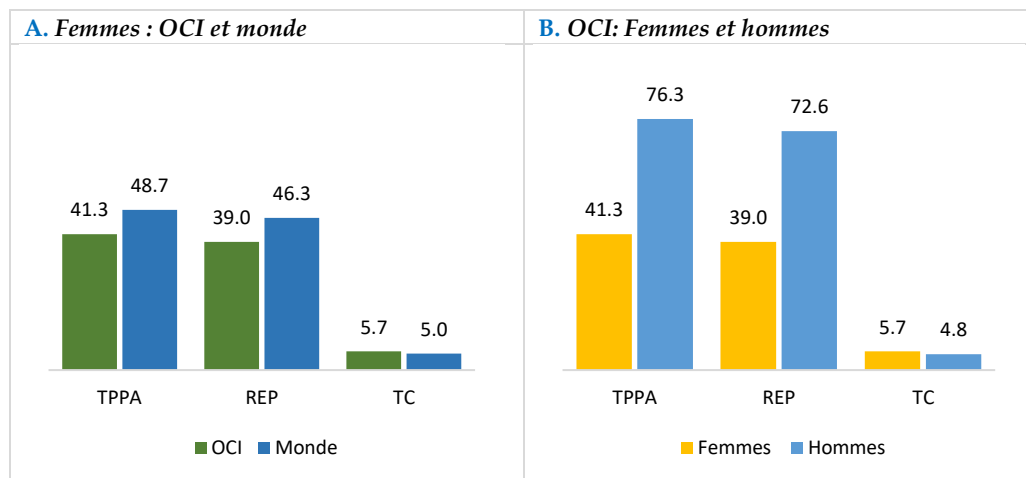
La participation des femmes au marché du travail reste un domaine important de potentiel économique inexploité dans les pays de l'OCI. En 2025, le taux d'activité des femmes était estimé à 41,3 %, contre 48,7 % à l'échelle mondiale. Dans les pays de l'OCI, le taux correspondant chez les hommes s'élevait à 76,3 %, ce qui se traduisait par un écart de 35 points de pourcentage, bien plus important que l'écart mondial correspondant, qui s'élève à environ 24 points de pourcentage. On observe une tendance similaire en matière d'emploi : le taux d'emploi des femmes dans les pays de l'OCI s'élevait à 39,0 %, contre 46,3 % à l'échelle mondiale, tandis que celui des hommes dans les pays de l'OCI atteignait 72,6 % (*Graphique 2.9*).

Les écarts relativement importants observés en matière de participation et d'emploi indiquent que la sous-utilisation du potentiel de main-d'œuvre féminine tient largement aux obstacles qui entravent l'accès à l'emploi et le maintien dans celui-ci, plutôt qu'aux seules difficultés rencontrées pour trouver un emploi une fois les



femmes engagées dans la vie active. Cette tendance concorde avec les données mondiales récentes qui montrent que le taux d'activité des femmes reste nettement inférieur à celui des hommes (ILO, 2026).

Graphique 2.9: Situation des femmes sur le marché du travail dans les pays de l'OCI et dans le monde, 2025 (%)



Source : Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, nov. 2025.

Note: Âgée de 15 ans et plus TPPA = Taux de participation à la population active ; REP = ratio emploi/population ; TC = Taux de chômage

En revanche, les écarts en matière de chômage étaient nettement moins marqués. Le taux de chômage des femmes dans les pays de l'OCI était estimé à 5,7 % en 2025, contre 4,8 % chez les hommes et 5,0 % chez les femmes à l'échelle mondiale. Étant donné que le chômage ne concerne que les personnes appartenant déjà à la population active et recherchant activement un emploi, cet écart relativement limité doit être interprété au regard des écarts nettement plus importants observés en matière de participation au marché du travail et d'emploi. Toutes ces données indiquent que, pour accroître la participation économique des femmes, il convient d'accorder une attention particulière aux conditions qui leur permettent d'entrer sur le marché du travail, d'y rester et d'y progresser, plutôt que de se concentrer uniquement sur le chômage des femmes déjà à la recherche d'un emploi.

Les facteurs qui influencent ces résultats varient considérablement d'un pays à l'autre et selon les situations individuelles. Ces facteurs peuvent inclure l'accès à des services de garde d'enfants, aux transports et à d'autres services d'accompagnement, ainsi que leur disponibilité à des prix abordables ; les modalités de travail ; les responsabilités domestiques ; l'adéquation entre les compétences et les emplois ; les institutions du marché du travail ; les attentes sociales ; et la composition sectorielle de l'emploi. Une analyse récente de la Banque mondiale portant sur le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Afghanistan et le Pakistan souligne également que la participation des femmes au marché du travail résulte d'une interaction entre les conditions de la demande de main-d'œuvre, les décisions familiales, les contraintes

juridiques et institutionnelles, ainsi que les coutumes sociales. Le manque de structures d'accueil pour les enfants et de moyens de transport sûrs figure parmi les contraintes rencontrées dans certaines économies (World Bank, 2025). L'importance relative de ces différents facteurs varie selon les contextes propres aux marchés du travail nationaux, soulignant ainsi la nécessité d'adopter des mesures adaptées aux spécificités et aux contraintes de chaque pays. L'expérience de l'Arabie saoudite montre comment il est possible de combiner des réformes et des aides ciblées en matière de garde d'enfants, de mobilité et des conditions de travail afin surmonter plusieurs de ces obstacles à la fois (*Encadré 2.1*).

Encadré 2.1: Approches choisies pour favoriser la participation des jeunes et des femmes au marché du travail

Türkiye – Accompagner la transition entre les études et le monde du travail

Le programme "*İŞKUR pour la jeunesse*" est un programme actif du marché du travail mis en œuvre par l'Agence turque pour l'emploi (İŞKUR) en collaboration avec les universités publiques. Ce programme vise à renforcer l'employabilité des étudiants universitaires en alliant formation et expérience professionnelle. Les participants bénéficient d'une expérience professionnelle et d'une aide financière, ainsi que d'un accompagnement personnalisé et de formations dans des domaines tels que les techniques de recherche d'emploi, la gestion des finances personnelles, la rédaction d'un CV et les techniques d'entretien. La participation dure jusqu'à trois à trois jours par semaine, ce qui permet aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle tout en poursuivant leurs études. Ce programme montre comment les services de l'emploi peuvent intervenir avant l'obtention du diplôme afin de renforcer l'aptitude à l'emploi et de faciliter la transition entre les études et le monde du travail (İŞKUR, s.d.).

Arabie saoudite – lutter contre les multiples obstacles à la participation des femmes

L'Arabie saoudite illustre une approche plus large qui associe réformes réglementaires et programmes visant à lever les obstacles concrets à l'emploi des femmes. Dans le cadre de la "Vision 2030", la participation des femmes au marché du travail a considérablement augmenté, parallèlement à des réformes juridiques et du marché du travail ainsi qu'à des mesures visant à élargir les possibilités d'emploi. Parmi celles-ci figurent le programme "Qurrah", qui soutient les structures d'accueil des enfants pour les femmes actives, et "Wusool", qui subventionne les frais de transport entre le domicile et le lieu de travail pour les femmes employées dans le secteur privé. Les dispositifs de travail flexibles et à distance ont encore diversifié les possibilités d'emploi. L'ensemble de ces mesures montre comment une action coordonnée dans les domaines de la garde d'enfants, de la mobilité, des modalités de travail et de l'organisation du marché du travail peut favoriser l'entrée des femmes sur le marché du travail et leur maintien dans celui-ci (Gomez Tamayo et al., 2026; HRDF, 2026a, 2026b ; MHRSD, 2026).

Les conditions de travail apportent une dimension supplémentaire. En 2025, les travailleuses indépendantes représentaient 43,9 % des femmes actives dans les pays de l'OCI, tandis que celles qui contribuaient aux tâches familiales représentaient 18,3



%. Ces formes de travail peuvent offrir des revenus et des opportunités économiques importantes, notamment dans les régions où les possibilités d'emploi salarié sont limitées, mais elles peuvent également s'accompagner de revenus moins prévisibles ou d'un accès plus limité aux avantages liés à l'emploi et à la protection sociale. Les progrès réalisés par les femmes sur le marché du travail devraient donc être évalués du point de vue de la participation et de l'emploi, ainsi que de l'accès à un travail productif et bénéficiant d'une protection adéquate (SESRIC, 2026).

Au-delà des défis liés à la participation et à l'emploi, l'évolution technologique rapide modifie également la nature du travail et les compétences requises dans de nombreux métiers. L'intelligence artificielle générative (GenAI), en particulier, modifie le contenu des tâches et les compétences requises pour de nombreux métiers, créant à la fois des opportunités et des défis d'adaptation pour les travailleurs et les institutions du marché du travail ([Encadré.2.2](#)).

Encadré 2.2: L'IA générative et l'évolution de la nature du travail

Les progrès rapides dans le domaine de l'intelligence artificielle générative (GenAI) apportent une nouvelle dimension à la transformation du marché du travail. Selon une étude de l'OIT, datant de 2025, environ un travailleur sur quatre dans le monde exerce une profession impliquant un certain degré d'exposition à la GenAI, même si seuls 3,3 % des emplois mondiaux relèvent de la catégorie présentant le plus haut niveau d'exposition. L'exposition varie également entre les femmes et les hommes : 4,7 % des femmes actives et 2,4 % des hommes actifs sont exposés au niveau le plus élevé (ILO, 2025).

L'exposition n'implique pas nécessairement une perte d'emploi. L'évaluation de l'OIT indique que l'impact le plus probable réside dans la transformation des emplois et des tâches, car les résultats dépendent de la manière dont les technologies sont adoptées et intégrées sur les lieux de travail. L'exposition varie également considérablement en fonction de la structure économique et du niveau de revenu, ce qui signifie que les conséquences peuvent différer de manière significative d'un pays de l'OCI à l'autre.

Comme le souligne le Rapport de l'OCI sur le marché du travail 2025, sse préparer à ces changements nécessitera des investissements continus dans les compétences numériques, la reconversion et le perfectionnement professionnels, ainsi que l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, parallèlement à la mise en place d'institutions du marché du travail capables d'accompagner les travailleurs tout au long de leur transition professionnelle (SESRIC, 2025).

Les indicateurs du marché du travail mettent ainsi en évidence l'existence d'un potentiel considérable en matière de ressources humaines, qui demeure toutefois largement sous-exploité dans l'ensemble des pays de l'OCI. Malgré un ralentissement ces dernières années, les indicateurs relatifs à la participation au marché du travail, à l'emploi et au chômage se sont améliorés après 2021, alors que la population active continue de croître. Les défis persistants liés à la transition entre l'école et le marché du travail et à la participation des femmes au marché du travail, ainsi que les conséquences des déplacements de population et de l'évolution

technologique rapide, montrent bien que le défi politique va au-delà de la simple création d'emplois. Il s'agit également d'élargir l'accès à des emplois productifs et décents, de renforcer les compétences et de faciliter les transitions professionnelles sur le marché du travail, tout en permettant aux travailleurs de mieux s'adapter à l'évolution des technologies et des nouvelles formes d'organisation du travail. Ces considérations resteront importantes compte tenu de la réaction des marchés du travail aux pressions plus générales liées aux prix et à la situation macroéconomique, qui seront abordées dans les sections suivantes.

2.2 Prix et inflation

La stabilité des prix est un élément essentiel de la stabilité macroéconomique ; elle influe sur le pouvoir d'achat des ménages, les coûts de production, les décisions d'investissement et la conduite de la politique économique. L'inflation dans les pays de l'OCI résulte à la fois de facteurs d'origine nationale et de pressions extérieures sur les prix, dont l'importance relative varie sensiblement selon les caractéristiques et la structure des différentes économies. Les fluctuations des taux de change, les conditions de l'offre et de la demande intérieures, les orientations de la politique monétaire et budgétaire, ainsi que la structure des marchés nationaux peuvent toutes influencer sur la transmission et la persistance des pressions inflationnistes.

Les évolutions mondiales restent toutefois un élément important de ce contexte. Les fluctuations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie à l'échelle internationale, ainsi que les perturbations du commerce et des transports, peuvent se répercuter sur l'inflation nationale à travers les prix des importations et les coûts de production, tandis que l'incertitude géopolitique et politique au sens large peut également influencer les taux de change, les anticipations et le comportement économique. L'ampleur de cette transmission varie selon le degré de dépendance des pays vis-à-vis des biens importés, les conditions de change, la capacité de l'offre locale et les politiques mises en œuvre. Les fortes hausses des prix mondiaux des matières premières observées en 2021-2022, leur modération progressive au cours des années suivantes jusqu'en 2025, ainsi que le regain de tensions enregistré en 2026 constituent un facteur déterminant du profil récent de l'inflation et de ses perspectives d'évolution.

Dans ce contexte, la présente analyse examine l'évolution récente de l'inflation et ses perspectives dans l'ensemble de l'OCI, en mettant notamment en évidence les disparités entre les catégories de revenus et entre les pays, ainsi que l'influence respective des pressions inflationnistes d'origine interne et externe.

2.2.1 Évolution et perspectives de l'inflation

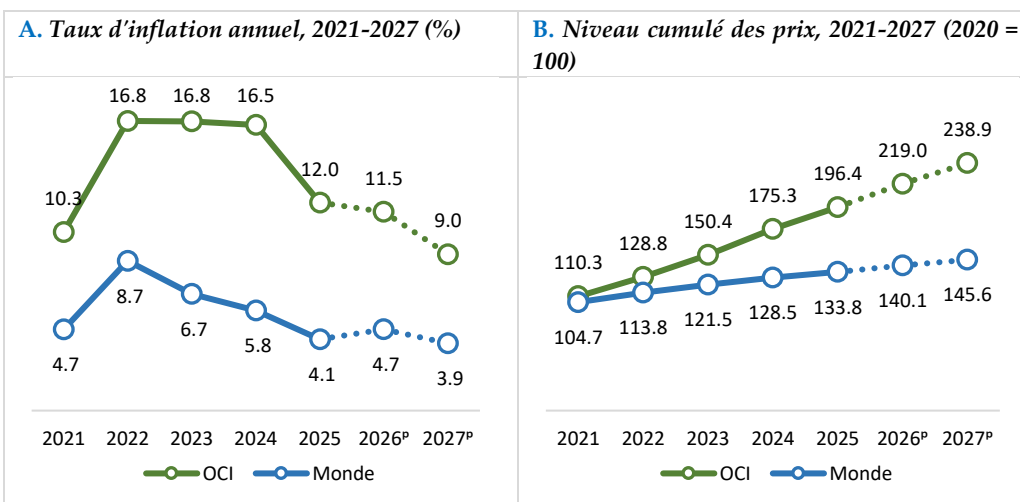
L'inflation dans les pays de l'OCI est restée nettement supérieure à la moyenne mondiale tout au long de la période 2021-2025, même si les pressions sur les prix



ont commencé à s'atténuer de manière plus marquée en 2025. Le taux d'inflation de l'OCI est passé de 10,3 % en 2021 à 16,8 % en 2022, avant de se maintenir globalement à ce niveau en 2023, puis de reculer légèrement à 16,5 % en 2024 et plus nettement à 12,0 % en 2025. L'inflation mondiale a suivi une évolution globalement similaire, mais moins marquée, passant de 4,7 % en 2021 à 8,7 % en 2022, avant de baisser progressivement pour s'établir à 4,1 % en 2025 (*Graphique 2.10.A*).

L'écart entre les taux d'inflation de l'OCI et les taux d'inflation mondiaux s'est considérablement creusé pendant la période marquée des par pressions croissantes sur les prix. Cet écart est passé de 5,6 points de pourcentage en 2021 à plus de 10 points de pourcentage en 2023-2024, avant de revenir à 7,9 points de pourcentage en 2025. Ainsi, bien que l'inflation soit entrée dans une phase de désinflation, le rythme d'ajustement au niveau global de l'OCI est resté plus lent qu'à l'échelle mondiale.

Graphique 2.10: Inflation et évolution cumulative des prix dans les pays de l'OCI et dans le monde



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues des "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026 ; les projections mondiales pour 2026-2027 sont basées sur la mise à jour des "Perspectives économiques mondiales", juillet 2026.

Note: L'inflation correspond à la variation moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC). P= Projection La moyenne mondiale exclut le Venezuela. La Syrie a été exclue pendant toute cette période en raison du manque de données. Les prévisions pour 2026-2027 excluent par ailleurs l'Afghanistan, le Liban et la Palestine en raison du manque de données. Ces trois pays représentent environ 0,6 % du PIB de l'OCI en PPA, et la modification qui en résulte au niveau de la couverture par pays n'a qu'un impact marginal sur le total de l'OCI. L'indice cumulatif du niveau des prix présenté dans le graphique B est calculé en appliquant un taux d'intérêt composé aux taux d'inflation annuels et en prenant pour référence l'année 2020 = 100.

Les prévisions actuelles indiquent un ralentissement supplémentaire, malgré un taux d'inflation globalement supérieur à la moyenne mondiale au sein de l'OCI. L'inflation au sein de l'OCI devrait s'établir à 11,5 % en 2026 et à 9,0 % en 2027,

contre respectivement 4,7 % et 3,9 % au niveau mondial. L'écart entre l'OCE et les moyennes mondiales devrait donc continuer à diminuer, passant de 7,9 points de pourcentage en 2025 à 5,1 points de pourcentage d'ici 2027. Cette évolution marquerait une poursuite du processus de désinflation, bien que l'agrégat de l'OCI demeure exposé à des pressions inflationnistes sensiblement plus fortes que celles observées à l'échelle de l'économie mondiale. La hausse temporaire de l'inflation mondiale prévue pour 2026 montre néanmoins que le ralentissement de l'inflation reste exposé à de nouvelles pressions sur les prix. Pour les pays de l'OCI, la baisse projetée laisse présager un ralentissement progressif de l'inflation par rapport aux niveaux exceptionnellement élevés observés ces dernières années, tout en laissant persister d'importantes disparités entre les pays.

L'approche cumulative du niveau des prix constitue un complément important aux taux d'inflation annuels. En prenant 2020 comme année de référence (indice = 100), l'indice du niveau des prix de l'OCI a atteint 196,4 en 2025, indiquant ainsi que les prix à la consommation moyens avaient augmenté d'environ 96 % par rapport à leur niveau de 2020. L'indice mondial correspondant se situait à 133,8, ce qui représente une hausse cumulée d'environ 34 % au cours de la même période (*Graphique 2.10.B*). Malgré le ralentissement du taux d'inflation annuel, le niveau des prix continue d'augmenter : selon les prévisions actuelles, l'indice de l'OCI atteindrait 238,9 d'ici 2027, soit une hausse d'environ 139 % des prix à la consommation moyens par rapport à 2020. L'indice mondial correspondant atteindrait 145,6, soit une hausse cumulée d'environ 46 %. Les implications pour les ménages et les entreprises sont importantes : une inflation plus faible ralentit le rythme d'augmentation des prix, mais n'annule pas les hausses substantielles du niveau général des prix accumulées depuis 2020.

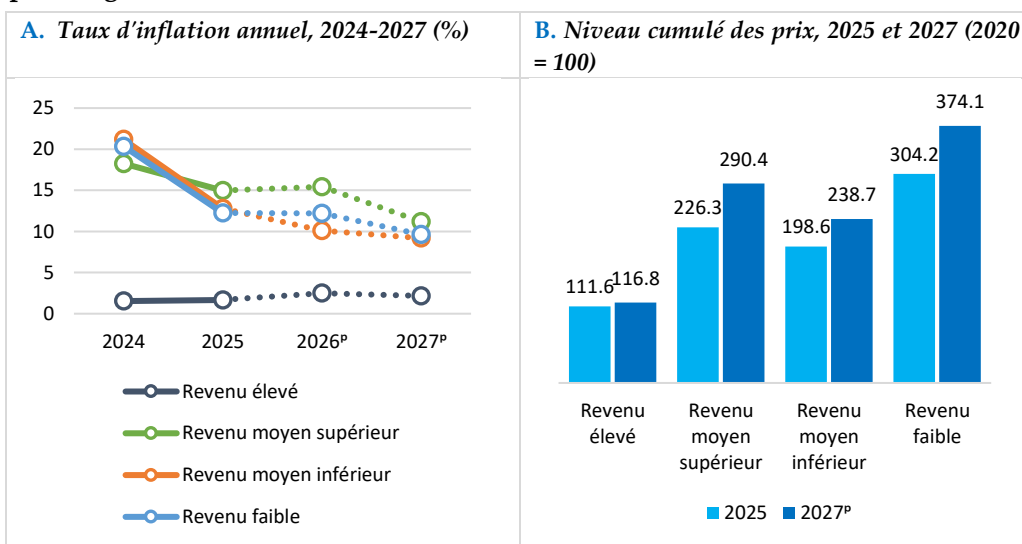
La situation récente de l'inflation est loin d'être homogène entre les différents groupes de revenus de l'OCI (*Graphique 2.11.A*). En 2024, c'est parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur que l'inflation a été la plus élevée, avec 21,2 %, suivis des pays à faible revenu (20,4 %) et des pays à revenu intermédiaire supérieur (18,3 %). En revanche, les pays à revenus élevés de l'OCI ont enregistré une inflation nettement plus faible, qui n'a atteint que 1,5 %. La situation s'est nettement améliorée en 2025 pour les groupes à revenus moyens-inférieurs et à faibles revenus, où l'inflation a baissé respectivement à 12,8 % et 12,3 %. L'inflation a également diminué dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, bien que de manière plus progressive, pour s'établir à 15,0 %, faisant de ce groupe celui qui a enregistré le taux d'inflation le plus élevé en 2025. Les pays à revenus élevés ont fait figure d'exception, avec une inflation globalement stable à 1,7 %.

Les perspectives indiquent une nouvelle baisse dans la plupart des groupes, bien qu'à des rythmes variables. L'inflation dans les pays à revenu intermédiaire inférieur devrait baisser à 10,1 % en 2026 et à 9,2 % en 2027, tandis que dans les pays à faible revenu, le taux devrait rester pratiquement inchangé à 12,2 % en 2026 avant



de baisser à 9,6 % en 2027. L'inflation devrait augmenter légèrement dans les pays à revenu intermédiaire supérieur pour atteindre 15,4 % en 2026, avant de baisser fortement à 11,2 % en 2027. Les pays à revenu élevé devraient connaître une inflation relativement faible, à 2,5 % en 2026 et à 2,2 % en 2027. Ainsi, bien qu'une désinflation soit attendue dans la plupart des catégories de revenus, son rythme devrait demeurer inégal, tandis que l'inflation devrait rester sensiblement plus élevée dans les pays de l'OCI à faible et moyen revenu que dans les économies à revenu élevé.

Graphique 2.11: Inflation et évolution cumulative des prix dans les pays de l'OCI, par catégorie de revenus



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026.

Note: L'inflation correspond à la variation moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC). P= Projection La Syrie a été exclue pendant toute cette période en raison du manque de données. Les prévisions pour 2026-2027 excluent par ailleurs l'Afghanistan, le Liban et la Palestine en raison du manque de données. L'indice cumulatif du niveau des prix présenté dans le graphique B est calculé en appliquant un taux d'intérêt composé aux taux d'inflation annuels et en prenant pour référence l'année 2020 = 100.

La comparaison cumulative des niveaux de prix révèle des écarts encore plus importants que les taux d'inflation annuels. En 2025, l'indice du niveau des prix avait atteint 304,2 dans les pays à faibles revenus de l'OCI, ce qui indique que les prix moyens à la consommation étaient plus de trois fois supérieurs à leur niveau de 2020, soit une hausse d'environ 204 %. Les hausses correspondantes ont été de 126 % dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et de 99 % dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, tandis que les prix moyens dans les pays à revenu élevé n'ont augmenté que d'environ 12 % par rapport à 2020 (*Graphique 2.11.B*).

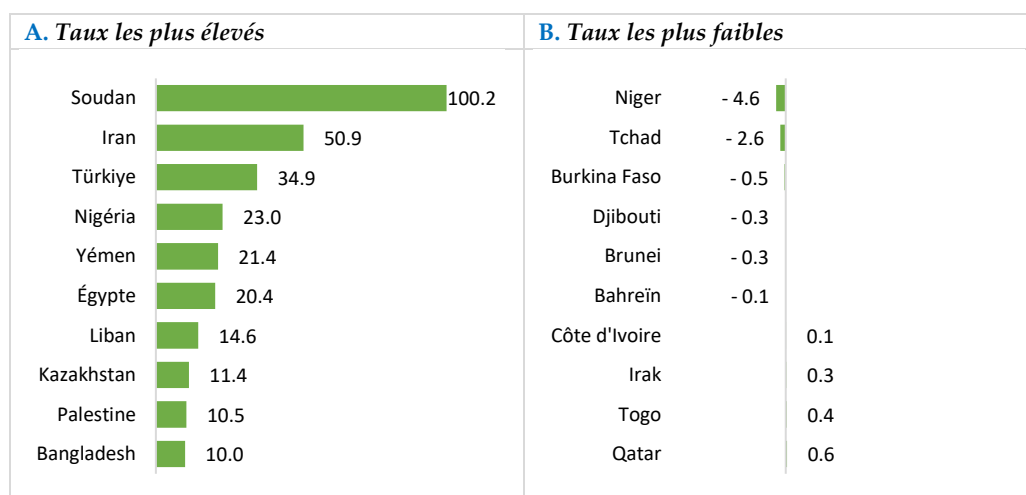
Si les prévisions actuelles se confirment, ces écarts continueront de s'accroître en termes cumulés d'ici 2027. Les prix moyens à la consommation devraient augmenter d'environ 274 % par rapport à leur niveau de 2020 dans les pays à faible revenu,

contre environ 190 % dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et 139 % dans les pays à revenu intermédiaire inférieur. La hausse cumulée dans les pays de l'OCI à revenus élevés resterait bien plus modérée, à environ 17 %. L'écart cumulé, qui continue de se creuser, met en évidence les effets distributifs à plus long terme de l'inflation : même lorsque les taux annuels convergent progressivement, les économies ayant enregistré une inflation plus élevée au cours des années précédentes continuent de faire face à des niveaux de prix sensiblement plus élevés.

2.2.2 L'inflation dans les pays de l'OCI

Le taux d'inflation global de l'OCI des disparités importantes entre les pays membres. En 2025, le taux d'inflation variait de 100,2 % au Soudan à -4,6 % au Niger (*Graphique 2.12*). Le Soudan a enregistré de loin le taux le plus élevé parmi les pays de l'OCI, suivi de l'Iran (50,9 %), de la Türkiye (34,9 %), du Nigeria (23,0 %), du Yémen (21,4 %) et de l'Égypte (20,4 %). Le Liban, le Kazakhstan, la Palestine et le Bangladesh complétaient le classement des dix pays affichant les taux d'inflation les plus élevés, avec des taux compris entre 10,0 % et 14,6 %.

Graphique 2.12: Taux d'inflation les plus élevés et les plus bas dans les pays de l'OCI, 2025 (%)



Source : FMI, ensemble de données des Perspectives de l'économie mondiale (WEO), avril 2026

Note: L'inflation correspond à la variation moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Les données sont disponibles pour 56 pays de l'OCI, à l'exception de la Syrie.

Plusieurs de ces économies figuraient également parmi les pays affichant les taux d'inflation les plus élevés au niveau mondial. Sept pays de l'OCI figuraient parmi les 20 économies où l'inflation était la plus élevée au niveau mondial en 2025, selon les données disponibles : le Soudan, l'Iran, la Türkiye, le Nigeria, le Yémen, l'Égypte et le Liban. Le Soudan a enregistré le deuxième taux le plus élevé au monde, tandis que l'Iran et la Türkiye se classaient respectivement en cinquième et septième position. La présence de plusieurs grandes économies de l'OCI parmi les pays



affichant les taux d'inflation les plus élevés au monde contribue de manière significative au niveau élevé de l'indice global des prix de l'OCI.

En effet, l'examen de la situation dans l'ensemble des pays membres montre que les niveaux élevés d'inflation sont loin de constituer un phénomène généralisé au sein de l'OCI. Sur les 56 pays de l'OCI dont les données sont disponibles, seuls 19 ont enregistré en 2025 une inflation supérieure à la moyenne mondiale de 4,1 %, tandis que 37 sont restés en dessous de ce seuil. Seuls sept pays ont dépassé le taux global de l'OCI, qui s'élève à 12,0 %. Seuls sept pays ont dépassé le taux global de l'OCI, qui s'élève à 12,0 % au Niger, au Tchad, au Burkina Faso, à Djibouti, au Brunei Darussalam et à Bahreïn, tandis que l'inflation est restée inférieure à 1 % en Côte d'Ivoire, en Irak, au Togo, au Qatar, au Maroc et en Guinée-Bissau. Cette répartition montre que le niveau global relativement élevé de l'inflation au sein de l'OCI s'explique principalement par des taux exceptionnellement élevés dans un nombre limité de pays, notamment parmi ceux dont le poids économique est relativement important, plutôt que par une inflation uniformément élevée dans l'ensemble des pays membres.

Les données nationales indiquent également une baisse importante de l'inflation entre 2024 et 2025. L'inflation a baissé dans 39 des 56 pays de l'OCI, dont plusieurs économies qui avaient enregistré des taux particulièrement élevés l'année précédente. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées au Soudan, où l'inflation est passée de 185,7 % à 100,2 %, suivi de la Palestine (de 53,7 % à 10,5 %), du Liban (de 45,2 % à 14,6 %), la Türkiye (de 58,5 % à 34,9 %), la Sierra Leone (de 28,4 % à 7,6 %) et le Pakistan (de 23,4 % à 4,5 %). L'inflation a également considérablement baissé en Égypte et au Nigeria. L'Iran a fait figure d'exception notable parmi les économies affichant les taux d'inflation les plus élevés, avec un taux passant de 32,5 % en 2024 à 50,9 % en 2025.

Il convient également de souligner que la persistance de niveaux d'inflation élevés varie considérablement d'un pays à l'autre. Six pays de l'OCI (l'Iran, le Liban, le Nigeria, le Soudan, la Türkiye et le Yémen) ont enregistré une inflation à deux chiffres tout au long de la période de cinq ans considérée, de 2021 à 2025. Dans de nombreux autres pays, les pics d'inflation se concentrent sur certaines années, puis diminuent fortement par la suite. Cette distinction revêt une importance particulière, car une inflation persistante peut s'ancrer plus durablement dans les mécanismes de fixation des prix et les anticipations, tandis que les épisodes de hausse temporaire des prix peuvent davantage refléter des chocs externes ou internes ponctuels, circonscrits et plus aisément identifiables.

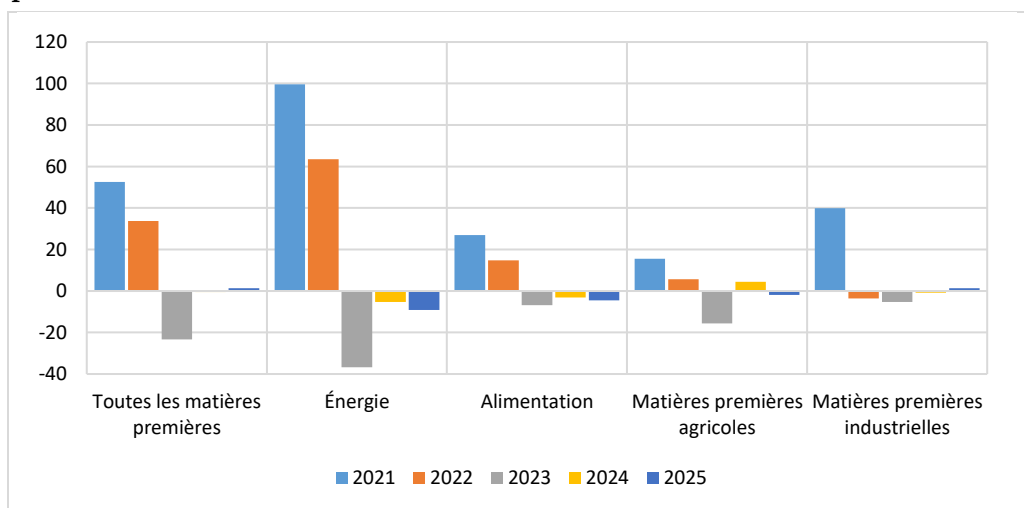
2.2.3 Facteurs et risques pesant sur les perspectives d'inflation

Les écarts importants entre les pays susmentionnés indiquent que l'inflation dans les pays de l'OCI ne peut s'expliquer uniquement par un choc externe commun. La

dépendance vis-à-vis des importations de denrées alimentaires et d'énergie, les fluctuations des taux de change, la production et les capacités d'offre nationales, les conditions de la demande, ainsi que les orientations des politiques monétaire et budgétaire, ont tous une incidence sur la manière dont les chocs de prix se répercutent sur les consommateurs. Ces facteurs déterminent également si un choc initial demeure temporaire ou s'inscrit durablement dans les mécanismes de fixation des prix et les anticipations inflationnistes.

Les marchés mondiaux des matières premières ont toutefois été une source importante de pressions externes sur les prix ces dernières années. Ces pressions étaient déjà fortement ressenties en 2021, lorsque les prix de l'énergie ont augmenté de 99,6 %, l'indice global des prix des matières premières de 52,6 %, ceux des matériaux industriels de 39,9 % et ceux des denrées alimentaires de 27,0 %. Les hausses se sont poursuivies en 2022, sous l'impulsion, une fois encore, des prix de l'énergie, qui ont encore augmenté de 63,6 %. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 14,8 %, entraînant une hausse de 33,7 % de l'indice global des biens, malgré une légère baisse de 3,6 % des prix des produits industriels (*Graphique 2.13*).

Graphique 2.13: Variation annuelle des indices mondiaux des prix des matières premières, 2021-2025 (%)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026.

La tendance a nettement changé en 2023. Les prix de l'énergie ont baissé de 36,7 %, tandis que l'indice global des matières premières a enregistré une baisse de 23,3 %. Les prix des matières premières agricoles, des denrées alimentaires et des matériaux industriels ont également baissé, respectivement de 15,6 %, 6,8 % et 5,3 %. Les fluctuations des prix se sont ensuite nettement atténuées. Les prix de l'énergie et des denrées alimentaires ont continué de baisser en 2024 et 2025, enregistrant respectivement des baisses de 9,1 % et 4,6 % en 2025. En revanche, les prix des



matériaux industriels et l'indice global des matières premières ont légèrement augmenté, de 1,3 % chacun. La baisse généralisée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires observée entre 2023 et 2025 a ainsi contribué à la désinflation mondiale et créé un environnement extérieur plus favorable pour les économies de l'OCI, bien que l'ampleur de la transmission de cette évolution aux prix intérieurs ait considérablement varié selon les pays (IMF, 2026a).

Toutefois, le contexte plus favorable en matière de prix des matières premières observé jusqu'en 2025 n'a pas écarté le risque d'une recrudescence des pressions extérieures sur les prix. Les perspectives pour 2026, telles qu'elles ressortent des différentes séries de projections du FMI, faisaient clairement apparaître l'émergence de nouveaux risques sur les marchés des matières premières. Dans les dernières projections, les anticipations sont passées d'une baisse ou d'une progression relativement modérée des prix de plusieurs matières premières à des hausses nettement plus marquées ([Tableau 2.1](#)). Les WEO mises à jour, juillet 2026 (FMI, 2026b), basées sur les cours du marché en vigueur au 10 juin 2026, prévoyait une hausse notable des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et d'autres matières premières par rapport aux prévisions formulées plus tôt dans l'année.

Tableau 2.1: Évolution des prévisions du FMI concernant la hausse des prix des matières premières pour 2026 selon les différentes séries de prévisions (%)

Matière première	WEO mises à jour, janvier 2026 (du 20 novembre 2025)	WEO d'avril 2026 : Prévisions antérieures au conflit (du 11 février 2026)	WEO d'avril 2026 : Prévisions de référence (au 12 mars 2026)	WEO mises à jour juillet 2026 (du 10 Juin 2026)
Pétrole brut	-8,5	-4,5	21,6	31,7
Gaz naturel	-7,2	-8,3	16,6	21,7
Nourriture	0,6	2,7	6,0	7,8
Matières premières agricoles	0,6	-4,4	1,3	8,1
Engrais	5,8	-0,9	12,2	25,6
Métaux de base	4,2	15,2	18,9	22,9
Métaux précieux	23,4	46,3	56,2	37,8

Source : D'après le FMI, *Perspectives économiques mondiales mises à jour, juillet 2026*. L'économie mondiale entre guerre et technologie.

Note: Les chiffres présentent les variations prévues des prix des matières premières en 2026 par rapport à 2025.

Ces variations sont particulièrement marquées dans le secteur de l'énergie. Entre les prévisions de janvier et celles de juillet, les prévisions concernant le pétrole brut sont passées d'une baisse attendue de 8,5 % à une hausse de 31,7 %, tandis que celles concernant le gaz naturel sont passées d'une baisse attendue de 7,2 % à une hausse de 21,7 %. La hausse prévue des prix des engrais a considérablement augmenté,

passant de 5,8 % à 25,6 %, tandis que la hausse prévue des prix des denrées alimentaires est passée de 0,6 % à 7,8 %. Les matières premières agricoles et les métaux de base ont également connu des hausses importantes. Les métaux précieux ont fait figure d'exception à cette tendance : leur hausse prévue est restée importante en juillet, atteignant 37,8 %, mais elle était inférieure à celle de 56,2 % prévue par les prévisions de référence publiées en avril. Ces révisions mettent en évidence l'incertitude entourant les perspectives d'inflation pour 2026, ainsi que la sensibilité de la trajectoire de désinflation à l'évolution des marchés de l'énergie, des denrées alimentaires et des autres facteurs de production. Le FMI attribue également en partie la hausse des prévisions de prix des denrées alimentaires pour 2026 à l'augmentation des coûts de l'énergie et des engrais, ainsi qu'à la hausse des coûts de transport.

Les variations des prix de référence mondiaux ne se répercutent pas de manière uniforme sur l'inflation nationale. Les coûts d'importation peuvent varier selon le type de produit et son origine, les frais de transport et les dispositions contractuelles, tandis que les taxes, les subventions et la réglementation du marché influent sur la manière dont ces coûts se répercutent sur les prix à la consommation. Les estimations du FMI publiées en juillet mettent en évidence les disparités importantes entre les pays en ce qui concerne la des récentes hausses des prix de l'énergie. Pour les pays de l'OCI, ces différences revêtent une importance particulière compte tenu de la diversité de leurs structures économiques. Les économies qui dépendent fortement des importations de denrées alimentaires et d'énergie peuvent être plus directement exposées aux hausses des prix mondiaux, tandis que la dépréciation des taux de change peut entraîner une augmentation du coût des biens importés et des intrants intermédiaires en monnaie locale. Les contraintes d'approvisionnement national et les perturbations au niveau de la production ou de la distribution peuvent amplifier ces effets. À l'inverse, le renforcement des capacités d'approvisionnement nationales, la diversification des sources d'importation de biens essentiels et l'existence de marges de manœuvre suffisantes en matière de politiques publiques peuvent contribuer à atténuer la transmission des chocs externes aux prix intérieurs.

Un même choc externe peut donc entraîner des conséquences très différentes en matière d'inflation selon les pays de l'OCI. La hausse des prix de l'énergie peut augmenter directement les coûts de l'énergie et des transports supportés par les ménages, et peut également avoir un impact indirect sur un éventail beaucoup plus large de biens et de services, à travers les coûts de production et de distribution. La hausse des prix de l'énergie et des engrais peut également se répercuter sur les prix des denrées alimentaires. Pour savoir si ces hausses entraîneront une inflation plus durable, il faudra tenir compte des conditions de la demande intérieure, de l'évolution des taux de change, de la crédibilité et de la réactivité des politiques macroéconomiques, ainsi que de la manière dont s'adaptent les anticipations

d'inflation et les pratiques de fixation des prix en général. Le FMI prévoit que la hausse temporaire de l'inflation mondiale en 2026 sera principalement due à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, tout en soulignant que l'évolution de l'inflation restera inégale en raison des différences dans l'impact des taux de change et d'autres facteurs propres à chaque pays.

Les risques pesant sur les perspectives d'inflation restent importants, tant à la hausse qu'à la baisse. De nouvelles perturbations dans la production des matières premières, leur transport ou les chaînes d'approvisionnement mondiales pourraient accentuer les pressions sur les prix de l'énergie et des intrants. La baisse des stocks pourrait amplifier l'impact de nouvelles pénuries d'approvisionnement, tandis que les contraintes pesant sur les intrants essentiels pourraient entraîner l'apparition de nouveaux obstacles et augmenter les coûts de production. La hausse des prix de l'énergie et des engrais pourrait exercer une pression supplémentaire sur les prix des denrées alimentaires, avec des conséquences potentiellement plus graves pour les économies à faibles revenus et dépendantes des importations. Par contre, une normalisation plus rapide des marchés de l'énergie et des prix des matières premières, à des niveaux inférieurs aux hypothèses de référence actuelles, contribuerait à accélérer la baisse de l'inflation.

Les écarts importants observés entre les pays de l'OCI en matière de taux d'inflation, de persistance des pressions inflationnistes et de vulnérabilité aux chocs extérieurs montrent que les politiques économiques devraient être adaptées aux spécificités de chaque contexte national, plutôt que reposer sur une approche uniforme. Lorsque l'inflation reste élevée ou que les anticipations d'inflation risquent de perdre leur stabilité, des cadres monétaires et budgétaires crédibles restent un facteur essentiel pour rétablir la stabilité des prix. Lorsque les pressions sur les prix résultent principalement de chocs temporaires liés à l'offre extérieure, les mesures prises doivent trouver un juste équilibre entre la stabilité des prix et leurs effets sur l'activité économique et le pouvoir d'achat des ménages. Le soutien financier, lorsqu'il est nécessaire, est plus efficace lorsqu'il est temporaire et bien ciblé, tandis que les aides à grande échelle, les allègements fiscaux ou les contrôles des prix peuvent s'avérer coûteux et difficiles à supprimer. À plus long terme, le renforcement des capacités nationales d'approvisionnement en denrées alimentaires et en énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la résilience des chaînes d'approvisionnement, ainsi que la diversification des sources d'importation de biens essentiels peuvent contribuer à réduire la vulnérabilité aux chocs récurrents affectant les prix extérieurs (IMF, 2026b).

2.3 Évolution budgétaire

La politique budgétaire détermine les ressources disponibles pour les services publics et les investissements, ainsi que la capacité des pouvoirs publics à faire face aux chocs économiques et sociaux. L'évolution des recettes et des dépenses

publiques détermine l'équilibre budgétaire et, lorsque les dépenses dépassent les recettes, elle détermine les besoins de financement qui en découlent. Le suivi de ces éléments fournit donc une indication utile sur l'évolution des finances publiques.

Ces dernières années ont été marquées par un contexte plus difficile pour les finances publiques : les coûts d'emprunt ont augmenté, les besoins de dépenses se sont maintenus, les cours des matières premières ont fluctué et les tensions géopolitiques se sont aggravées, ce qui a accentué les pressions existantes. Toutefois, leurs effets varient considérablement d'un pays à l'autre au sein de l'OCI, en raison des grandes disparités observées au niveau des structures des recettes, de l'exposition aux marchés des matières premières, du poids de la dette et des conditions de financement. Les variations globales peuvent donc refléter des évolutions sous-jacentes très différentes d'un pays à l'autre.

Dans ce contexte, cette section examine l'évolution récente des recettes, des dépenses et des soldes budgétaires des administrations publiques dans les pays de l'OCI, les différences entre les groupes d'exportateurs et les économies individuelles, ainsi que la relation entre les soldes budgétaires globaux et les niveaux actuels de dette publique.

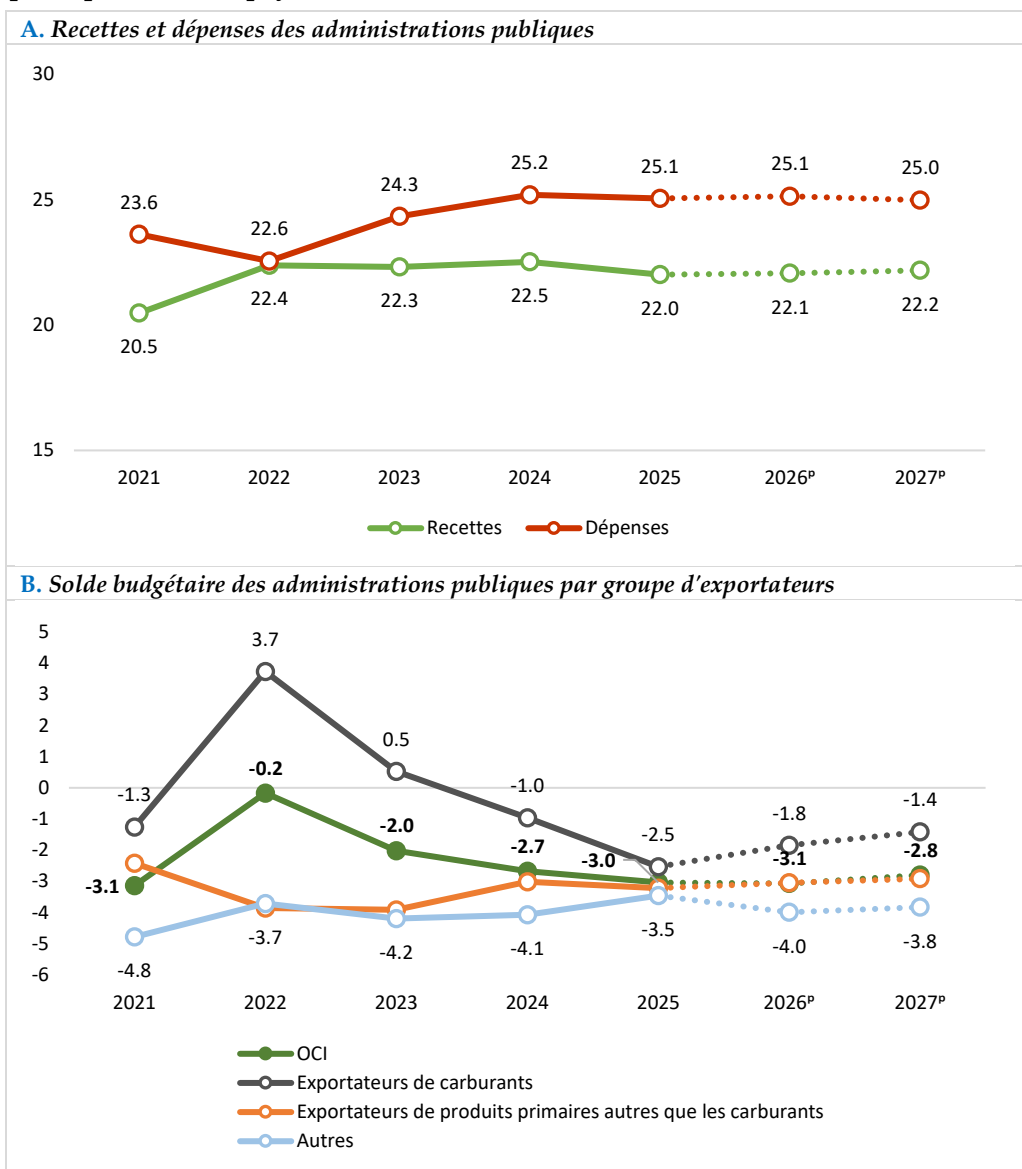
2.3.1 Recettes, dépenses et solde budgétaire

Le solde budgétaire global des pays de l'OCI s'est nettement amélioré en 2022, avant se détériorer à nouveau au cours des années suivantes. Le déficit des administrations publiques est passé de 3,1 % du PIB en 2021 à seulement 0,2 % en 2022, avant de remonter à 2,0 % en 2023, 2,7 % en 2024 et 3,0 % en 2025 (*Graphique 2.14*). Cette amélioration initiale s'est toutefois révélée de courte durée, la situation budgétaire globale se détériorant progressivement pour revenir à un déficit d'une ampleur comparable à celle enregistrée en 2021. Cette évolution reflète des changements tant du côté des recettes que des dépenses publiques et, surtout, des écarts importants entre les différents groupes de pays de l'OCI.

La forte amélioration observée en 2022 a coïncidé avec une augmentation des recettes publiques globales, qui sont passées de 20,5 % à 22,4 % du PIB, et avec une baisse des dépenses, qui sont passées de 23,6 % à 22,6 % (*Graphique 2.14.A*). Par la suite, les recettes sont restées globalement stables, à environ 22 % du PIB, tandis que les dépenses ont augmenté pour atteindre 24,3 % en 2023 et 25,2 % en 2024, et sont restées proches de ce niveau en 2025. L'aggravation du déficit observée après 2022 s'explique ainsi principalement par le maintien des dépenses à des niveaux supérieurs à ceux d'avant 2022, tandis que les recettes n'ont pas progressé suffisamment pour compenser l'augmentation du ratio des dépenses.

Les résultats au niveau du groupe montrent que la situation quasi équilibrée de l'OCI en 2022 était étroitement liée à l'évolution de la situation dans les pays exportateurs de carburants (*Graphique 2.14.B*). Leur situation budgétaire globale est



Graphique 2.14: Recettes, dépenses et solde budgétaire des administrations publiques dans les pays de l'OCI, 2021-2027 (en % du PIB)

Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026.

Note: p = projections. Le solde budgétaire correspond à l'apport net (+) ou à l'emprunt net (-) des administrations publiques. Les groupes « exportateurs de combustibles » et « exportateurs de produits primaires autres que les combustibles » reposent sur la classification du FMI (2026a), établie selon la principale source de recettes d'exportation. Les autres membres de l'OCI sont regroupés sous la rubrique « Autres pays de l'OCI » aux fins du présent rapport. Pour plus de détails, veuillez-vous reporter à l'annexe A. La Syrie a été exclue pendant toute cette période en raison du manque de données. La Palestine est par ailleurs exclue de la période 2025-2027, tandis que l'Afghanistan et le Liban sont exclus de la période 2026-2027 en raison de l'indisponibilité des données. Ces trois pays représentent ensemble environ 0,7 % du PIB de l'OCI, et la modification de la couverture par pays qui en résulte n'a qu'un effet marginal sur les agrégats de l'OCI.

passée d'un déficit de 1,3 % du PIB en 2021 à un excédent de 3,7 % en 2022, avant de se modérer pour s'établir à 0,5 % en 2023, puis de retomber en déficit à 1,0 % en 2024 et à 2,5 % en 2025. L'amélioration observée en 2022 n'a pas été généralisée à l'ensemble des pays de l'OCI, mais a été largement portée par le redressement de la situation budgétaire des exportateurs de combustibles, dont les recettes ont bénéficié de conditions particulièrement favorables sur les marchés des matières premières. Le retournement de cette tendance qui s'est ensuite produit dans leur situation budgétaire a également contribué de manière significative à l'aggravation du déficit budgétaire global de l'OCI après 2022.

Les soldes budgétaires des autres groupes ont suivi des évolutions différentes et ont connu, dans l'ensemble, moins de fluctuations. Les exportateurs de produits primaires non énergétiques ont enregistré des déficits sur l'ensemble de la période considérée, lesquels se sont creusés, passant de 2,4 % du PIB en 2021 à 3,9 % en 2022 et en 2023, avant de se réduire à environ 3 % du PIB en 2024-2025. Les autres pays de l'OCI sont également restés en déficit tout au long de la période, bien que leur situation se soit améliorée, passant de 4,8 % du PIB en 2021 à 3,5 % en 2025. Ces différences indiquent que la tendance budgétaire globale de l'OCI reflète des structures budgétaires sous-jacentes et des vulnérabilités distinctes, plutôt qu'une trajectoire commune à l'ensemble des États membres.

Les perspectives indiquent une stabilité générale suivie d'une légère amélioration. Le déficit global de l'OCI devrait rester proche de son niveau de 2025, à 3,1 % du PIB en 2026, avant de se réduire à 2,8 % en 2027. Parmi les exportateurs de combustibles, le déficit devrait passer de 2,5 % en 2025 à 1,8 % en 2026, puis à 1,4 % en 2027. Les exportateurs de produits primaires autre que les combustibles devraient rester proches d'un déficit de 3 %, tandis que le déficit des autres pays de l'OCI devrait augmenter temporairement pour atteindre 4,0 % en 2026, avant de diminuer légèrement pour s'établir à 3,8 % en 2027. Les projections indiquent ainsi que l'assainissement budgétaire à l'échelle de l'OCI devrait demeurer progressif, des déficits significatifs étant appelés à persister dans la plupart des groupes de pays.

2.3.2 Soldes budgétaires des pays de l'OCI

En 2025, seuls six pays de l'OCI ont enregistré un excédent budgétaire, tandis que les 49 autres pays dont les données étaient disponibles affichaient un déficit. Le Koweït a enregistré de loin le plus important excédent, à hauteur de 28,4 % du PIB, suivi des Émirats arabes unis (5,2 %), du Liban (3,3 %), de l'Azerbaïdjan (2,6 %) et d'Oman (1,0 %) (*Graphique 2.15*). Le Turkménistan était le seul autre pays à afficher un excédent, à hauteur de 0,1 % du PIB.

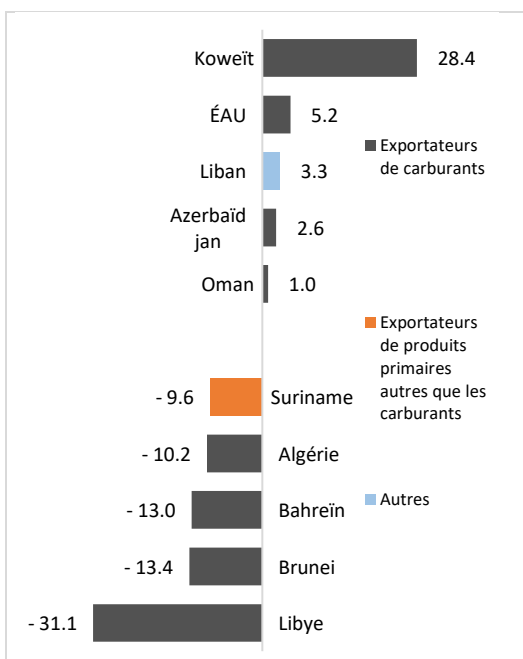
À l'opposé, la Libye a enregistré le déficit budgétaire le plus important, équivalent à 31,1 % du PIB. Les déficits ont également dépassé 10 % du PIB au Brunei



Darussalam (13,4 %), à Bahreïn (13,0 %) et en Algérie (10,2 %), tandis que le Suriname a enregistré un déficit de 9,6 %. La présence simultanée d'exportateurs de carburant aux deux extrémités de la chaîne de distribution est particulièrement remarquable : quatre des cinq excédents les plus importants et quatre des cinq déficits les plus importants ont été enregistrés parmi les pays de l'OCI exportateurs de carburant. Cela suggère que le statut d'exportateur de pétrole, à lui seul, ne suffit pas à expliquer les performances budgétaires observées. Les recettes issues des matières premières peuvent contribuer à renforcer la situation budgétaire lorsque les prix et les conditions de production sont favorables, mais le résultat global dépend également de la dynamique des dépenses, des règles budgétaires, des niveaux de production et des choix de politique économique propres à chaque pays.

Les évolutions observées à partir de 2024 ont également varié considérablement d'un pays à l'autre. Parmi les 55 pays de l'OCI dont les données sont disponibles pour les deux années, les soldes budgétaires se sont améliorés dans 31 pays et se sont détériorés dans 24. Ce constat est remarquable car le déficit global de l'OCI sa néanmoins augmenté, passant de 2,7 % à 3,0 % du PIB, ce qui indique que l'évolution globale a été influencée par l'ampleur et le poids économique des changements survenus dans certains pays, et non par une détérioration généralisée touchant l'ensemble des États membres. C'est aux Maldives, au Sénégal, en Algérie, au Togo et au Liban que l'on a enregistré certaines des plus fortes améliorations, tandis que le Suriname, le Gabon et la Libye ont connu des détériorations particulièrement importantes.

Graphique 2.15: Les excédents budgétaires les plus élevés et les déficits budgétaires les plus importants des pays de l'OCI, 2025 (en % du PIB)



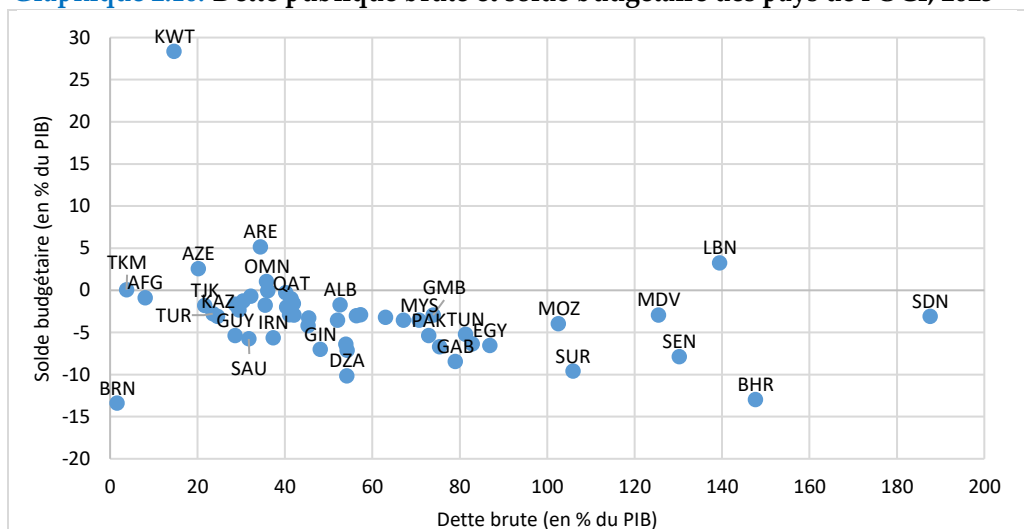
Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026.

Note: Le solde budgétaire correspond au solde net des prêts (+) / emprunts (-) des administrations publiques. Les groupes « exportateurs de combustibles » et « exportateurs de produits primaires autres que les combustibles » reposent sur la classification du FMI (2026a), établie selon la principale source de recettes d'exportation. Les autres membres de l'OCI sont regroupés sous la rubrique « Autres pays de l'OCI » aux fins du présent rapport. Pour plus de détails, veuillez-vous reporter à l'annexe A. Les données sont disponibles pour 55 pays de l'OCI en 2025, à l'exception de la Syrie et de la Palestine.

Les résultats au niveau national mettent également en évidence l'importance de prendre en compte le solde budgétaire global parallèlement à la situation générale des finances publiques. Les pays affichant des déficits similaires peuvent débuter l'année avec des niveaux de dette publique très variable, tandis que des déficits importants peuvent survenir aussi bien dans les économies à faible endettement que dans celles à fort endettement. La relation entre ces deux indicateurs offre une vision plus complète des vulnérabilités budgétaires.

2.3.3 Les soldes budgétaires dans le contexte de la dette publique

Graphique 2.16: Dette publique brute et solde budgétaire des pays de l'OCI, 2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026.

Note: Le solde budgétaire correspond au solde net des prêts (+) / emprunts (-) des administrations publiques. La dette brute désigne la dette brute des administrations publiques. Les données sont disponibles pour 52 pays de l'OCI. La Libye, la Palestine, la Somalie, la Syrie et le Yémen sont exclus en raison de l'absence de données pour 2025 concernant l'un ou les deux indicateurs.

Le solde budgétaire correspond à la différence annuelle entre les recettes et les dépenses publiques, tandis que la dette publique représente les engagements accumulés au fil du temps. Le fait de considérer ces deux éléments conjointement apporte un éclairage supplémentaire sur les résultats au niveau national présentés ci-dessus. En 2025, la dette publique brute des pays de l'OCI dont les données étaient disponibles variait de 1,5 % du PIB au Brunei Darussalam à 187,6 % au Soudan, avec des écarts tout aussi importants en ce qui concerne les soldes budgétaires (Graphique 2.16).

Cette répartition montre que des soldes budgétaires similaires peuvent correspondre à des situations d'endettement très différents, et inversement. Brunei Darussalam, par exemple, a enregistré l'un des déficits budgétaires les plus



importants de l'OCI, à 13,4 % du PIB, alors que sa dette publique brute ne représentait que 1,5 % du PIB. Bahreïn a enregistré un déficit similaire de 13,0 %, mais avec une dette équivalente à 147,6 % du PIB. On observe une disparité similaire entre les pays affichant un excédent. Le Koweït a affiché à la fois l'excédent budgétaire le plus élevé, à 28,4 % du PIB, et un taux d'endettement de 14,6 %, tandis que le Liban a enregistré un excédent de 3,3 % et un taux d'endettement de 139,4 % du PIB.

Des niveaux d'endettement élevés ont également été associés à des situations budgétaires actuelles très contrastées. Outre Bahreïn et le Liban, la dette publique brute a dépassé 100 % du PIB au Soudan, au Sénégal, aux Maldives, au Suriname et au Mozambique. Leurs soldes budgétaires variaient entre un déficit de 2,9 % du PIB aux Maldives et de 9,6 % au Suriname, tandis que le Soudan, bien qu'il présente le taux d'endettement le plus élevé parmi les pays étudiés, affichait un déficit de 3,1 %. Cette évolution confirme que le solde budgétaire courant ne permet pas, à lui seul, d'apprécier directement le poids de la dette accumulée ni le degré global de vulnérabilité budgétaire.

Cette comparaison montre que des déficits annuels d'ampleur similaire peuvent s'accompagner de niveaux d'endettement très différents, tandis qu'un endettement élevé n'implique pas nécessairement une pression budgétaire comparable d'un pays à l'autre. Ces deux indicateurs, pris conjointement, offrent donc une vision plus éclairante de la situation budgétaire récente dans les pays de l'OCI que lorsqu'ils sont considérés séparément.

2.4 Remarques finales et recommandations politiques

Les conclusions de ce chapitre mettent en évidence un environnement macroéconomique dans lequel les avancées récentes s'accompagnent de défis persistants et inégalement répartis en matière de politiques publiques. La situation sur le marché du travail s'est globalement améliorée et les pressions inflationnistes se sont atténuées, tandis que l'évolution budgétaire a été plus contrastée. Toutefois, ces tendances agrégées ne rendent que partiellement compte de la situation, des écarts substantiels subsistant entre les pays de l'OCI en matière de performances du marché du travail, de dynamique inflationniste, de situation budgétaire et de capacité à absorber les chocs. Cette diversité est l'un des principaux messages de ce chapitre, qui appelle à l'adoption de mesures politiques adaptées aux spécificités nationales plutôt qu'à un diagnostic commun.

L'évolution du marché du travail démontre l'importance de transformer le potentiel de main-d'œuvre croissant des pays de l'OCI en emplois productifs. Les récentes améliorations observées en matière de taux de participation, d'emploi et de chômage sont encourageantes, mais les progrès ont été plus limités ces dernières années, et il subsiste d'importantes sources de main-d'œuvre qui ne sont pas

pleinement exploitées. Ces phénomènes sont particulièrement visibles dans le cadre de la transition entre l'école et le monde du travail et de la participation des femmes à l'activité économique. C'est pourquoi la priorité politique va au-delà de la simple création d'emplois. Un meilleur alignement entre l'éducation, le développement des compétences et les besoins de la demande de main-d'œuvre, associé à des services de l'emploi efficaces, à l'acquisition d'une expérience professionnelle concrète et à des mesures visant à lever les obstacles à la participation au marché du travail, peut contribuer à convertir le potentiel démographique en gains de productivité et en une croissance plus durable. L'évolution technologique rapide renforce l'importance de la reconversion professionnelle, de l'apprentissage tout au long de la vie et des structures capables d'accompagner les travailleurs tout au long de leur parcours professionnel. Pour les pays caractérisés par une croissance rapide de leur population en âge de travailler, l'accélération de la création d'emplois productifs sera particulièrement déterminante pour transformer les évolutions démographiques en un véritable dividende de croissance.

L'analyse de l'inflation indique également que la baisse de l'inflation observée ces derniers temps doit être considérée comme un progrès, et non comme un retour complet à la normale des prix. La hausse cumulée des prix reste importante, tandis que les taux d'inflation varient considérablement d'un pays à l'autre. Les prix des denrées alimentaires et de l'énergie sur les marchés extérieurs continuent d'exercer une forte influence, mais leurs effets au niveau local dépendent des taux de change, des conditions d'offre et des orientations de la politique économique globale. Par conséquent, une réponse appropriée variera selon qu'il s'agit d'économies où l'inflation est devenue persistante ou d'économies où les pressions sont principalement importées ou temporaires. Parallèlement à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques crédibles, le renforcement des capacités nationales d'approvisionnement, l'amélioration de la résilience des chaînes d'approvisionnement, l'accroissement de l'efficacité énergétique et la diversification des sources d'importation de biens essentiels peuvent contribuer à réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs récurrents et à favoriser une stabilité plus durable des prix.

L'évolution de la situation budgétaire ajoute une dimension supplémentaire de complexité. En effet, l'amélioration observée au début de cette période ne s'est pas poursuivie de manière constante, et les évolutions ultérieures reflètent des disparités importantes entre les différents groupes d'exportateurs et les différents pays. La mise en regard des soldes budgétaires et de la dette publique montre également que les besoins de financement courants et le poids de la dette accumulée peuvent présenter des écarts considérables d'un pays à l'autre. La situation budgétaire ne devrait donc pas être évaluée sur la base d'un seul critère lié au déficit. Le renforcement des systèmes de recettes, l'amélioration de l'efficacité et de la hiérarchisation des dépenses, ainsi que le maintien de cadres budgétaires fiables à



moyen terme peuvent contribuer à rendre les finances publiques plus viables, tout en préservant, dans la mesure du possible, les investissements productifs et les aides sociales bien ciblées. Pour les économies dépendantes des matières premières en particulier, les périodes de recettes plus importantes offrent l'occasion de reconstituer des réserves budgétaires, de réduire les dépenses procycliques et de renforcer la résilience face aux futurs chocs liés aux matières premières et aux chocs extérieurs.

Ces résultats sont étroitement liés. Un emploi plus solide et plus productif peut contribuer à soutenir les revenus des ménages et les recettes publiques. Une plus grande stabilité des prix peut préserver le pouvoir d'achat et offrir un environnement plus prévisible pour l'investissement. Des finances publiques saines permettent aux pouvoirs publics de conserver leur capacité à assurer les services essentiels, à investir dans les capacités de production et à réagir face à de nouveaux chocs. À l'inverse, une inflation persistante, des performances insuffisantes en matière d'emploi et des marges de manœuvre budgétaires limitées peuvent se renforcer mutuellement, pesant à la fois sur le bien-être des ménages et sur la capacité des pouvoirs publics à soutenir durablement la croissance.

L'enjeu de politique économique dépasse ainsi la seule amélioration des indicateurs macroéconomiques pris individuellement. L'emploi productif, la stabilité des prix, la viabilité des finances publiques et la capacité à absorber les chocs extérieurs doivent être appréhendés comme des dimensions complémentaires et se renforcer mutuellement. Compte tenu de la grande diversité des économies de l'OCI, les priorités et le séquençage des mesures varieront nécessairement selon les contextes nationaux. Toutefois, le renforcement des capacités productives, l'élargissement des marges de manœuvre budgétaires et le développement du capital humain constituent des fondements communs d'une stabilité macroéconomique plus durable.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
DE L'OCI
2026

CHAPITRE

3

Évolution du secteur extérieur



Les liens extérieurs constituent une composante essentielle de la performance économique, en reliant la production et la demande intérieures aux marchés internationaux, aux marchés financiers et aux flux transfrontaliers. Pour les pays de l'OCI, le commerce des biens et des services, l'orientation des échanges vers les partenaires membres et non membres de l'OCI, ainsi que l'évolution du compte courant, permettent d'appréhender conjointement la manière dont les économies des États membres s'intègrent à l'économie mondiale et dont ces relations influent sur leurs positions extérieures.

Ces liens présentent toutefois des caractéristiques et une intensité très variables d'un État membre de l'OCI à l'autre. La taille des économies, leurs dotations en ressources, leurs structures productives, leurs besoins d'importation et leurs capacités dans le secteur des services déterminent largement la nature et le degré de leur intégration extérieure. Certaines économies demeurent étroitement liées aux marchés des matières premières et de l'énergie, tandis que d'autres reposent davantage sur l'industrie manufacturière, les services ou des relations commerciales plus diversifiées. Le commerce intra-OCI apporte une dimension supplémentaire à cette analyse, en permettant d'apprécier dans quelle mesure les pays membres tirent parti des marchés, des débouchés et des relations d'approvisionnement au sein de l'OCI.

Le présent chapitre porte principalement sur les évolutions observées entre 2021 et 2025, tout en adoptant, lorsque cela est pertinent et que les données disponibles le permettent, une perspective temporelle plus longue ou prospective. L'analyse combine des perspectives agrégées, par groupes de pays et au niveau national, tout en tenant compte des différences de couverture et de disponibilité des données selon les indicateurs. Les classifications détaillées et les regroupements de pays retenus pour l'analyse sont présentés dans l'annexe correspondante ainsi que dans les notes accompagnant les graphiques.

L'évolution du secteur extérieur au cours de la période considérée s'est inscrite dans un environnement international en mutation, marqué par les fluctuations des prix des matières premières, l'évolution des conditions du commerce mondial, les tensions géopolitiques et les perturbations affectant les principales voies de transport et d'approvisionnement énergétique. Plus récemment, le conflit au Moyen-Orient, centré sur l'Iran et dont les répercussions sont significatives dans l'ensemble des États du Golfe, a introduit une incertitude supplémentaire concernant les marchés de l'énergie, le transport maritime et d'autres activités transfrontalières. Dans ce contexte, le présent chapitre examine le commerce international des biens et des services, les échanges entre les pays de l'OCI ainsi que les positions des comptes courants, en accordant une attention particulière à la diversité des structures économiques et des liens extérieurs qui caractérisent les pays membres de l'OCI.

3.1 Commerce international des marchandises

Le commerce des marchandises constitue un vecteur essentiel d'intégration aux marchés internationaux, permettant aux économies d'accéder à de nouveaux débouchés, de participer aux réseaux de production et de s'approvisionner en biens intermédiaires et en biens d'équipement. Son ampleur et sa composition influent directement sur les recettes en devises, les capacités productives et le degré de vulnérabilité des économies aux fluctuations de la demande mondiale, des prix des matières premières et des conditions commerciales. Pour les pays de l'OCI, ces dimensions revêtent une importance particulière compte tenu de la diversité de leurs structures d'exportation, allant des économies fortement dépendantes des combustibles et des matières premières aux pays disposant de bases industrielles et commerciales plus diversifiées.

3.1.1 Tendances récentes du commerce des marchandises

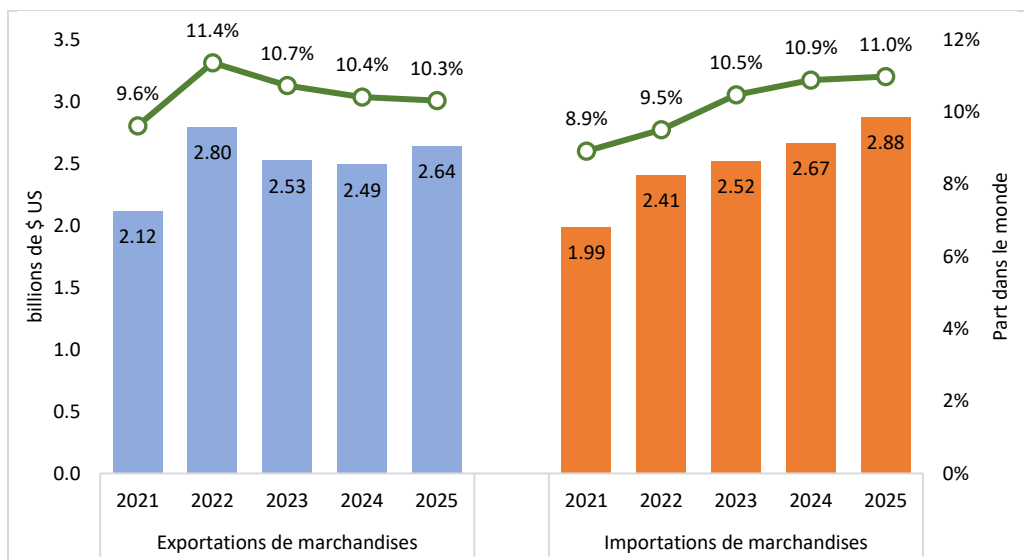
Le commerce mondial de marchandises s'est nettement redressé en 2025, après avoir enregistré une croissance relativement modérée en 2024. Les exportations mondiales de marchandises ont progressé de 6,9 %, passant de 23 900 milliards de dollars américains en 2024 à 25 600 milliards en 2025, tandis que les importations ont augmenté à un rythme comparable, passant de 24 500 milliards à 26 200 milliards de dollars.⁴ Cette évolution marque un net redressement par rapport au recul enregistré en 2023 et a permis aux valeurs des exportations et des importations de dépasser leurs précédents sommets atteints en 2022.

Le commerce de marchandises des pays de l'OCI a également poursuivi sa progression en 2025. Les exportations ont augmenté de 5,9 %, passant de 2 490 milliards de dollars en 2024 à 2 640 milliards en 2025, tandis que les importations ont enregistré une croissance plus soutenue de 7,9 %, passant de 2 670 milliards à 2 880 milliards de dollars. La part de l'OCI dans les exportations mondiales de marchandises a progressivement diminué, passant d'un pic de 11,4 % en 2022 à 10,3 % en 2025, tandis que sa part dans les importations mondiales est passée de 8,9 % en 2021 à 11,0 % en 2025 (*Graphique 3.1*). Ces évolutions contrastées montrent que le commerce de marchandises de l'OCI a continué de progresser en valeur absolue, mais que la croissance des importations a progressivement dépassé celle des exportations au cours de la période considérée.

⁴À l'échelle mondiale, la valeur déclarée des importations de marchandises est généralement supérieure à celle des exportations déclarées, les importations étant habituellement évaluées sur une base CIF, qui inclut les coûts de transport et d'assurance jusqu'à la frontière du pays importateur, tandis que les exportations sont généralement évaluées sur une base FOB, qui exclut ces coûts au-delà de la frontière du pays exportateur. D'autres écarts peuvent s'expliquer par des différences de calendrier, d'attribution géographique, de régimes commerciaux, de classification ou encore de couverture des données. L'écart observé entre les exportations et les importations mondiales reflète ainsi des asymétries d'ordre statistique et méthodologique et ne doit pas être interprété comme l'existence d'un déficit commercial mondial.



Graphique 3.1: Commerce international de marchandises des pays de l'OCI, 2021–2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC fondés sur les données du FMI, « Commerce international de biens (par pays partenaire) » (IMTS).

La progression des exportations de l'OCI a été relativement généralisée. Au total, 38 pays membres ont enregistré une hausse de leurs exportations de marchandises en 2025, représentant une augmentation cumulée de 207,7 milliards de dollars. Cette progression a toutefois été partiellement contrebalancée par des baisses totalisant 60,2 milliards de dollars dans les 19 pays restants. Les Émirats arabes unis ont enregistré la plus forte augmentation, avec 49,4 milliards de dollars, suivis de la Malaisie (34,3 milliards de dollars), du Maroc (22,8 milliards de dollars), de l'Ouzbékistan (21,4 milliards de dollars) et de l'Indonésie (15,2 milliards de dollars). À eux seuls, ces cinq pays ont représenté 68,9 % de l'augmentation cumulée enregistrée par les pays ayant connu une progression de leurs exportations. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées au Qatar, en Irak et en Algérie.

La progression des importations a été encore plus largement répartie entre les pays membres. Les importations de marchandises ont augmenté dans 47 pays de l'OCI, pour une hausse cumulée de 251,6 milliards de dollars, tandis que dix pays ont enregistré des baisses totalisant 39,9 milliards de dollars. La Malaisie a enregistré la plus forte augmentation, avec 38,8 milliards de dollars, suivie de l'Arabie saoudite (31,6 milliards), du Maroc (26,8 milliards), des Émirats arabes unis (26,4 milliards) et de la Türkiye (21,4 milliards). À eux seuls, ces cinq pays ont représenté 57,6 % de l'augmentation cumulée enregistrée par les pays ayant connu une progression de leurs importations. Les baisses les plus importantes ont été observées au Nigéria, en Palestine, en Iran et en Égypte.

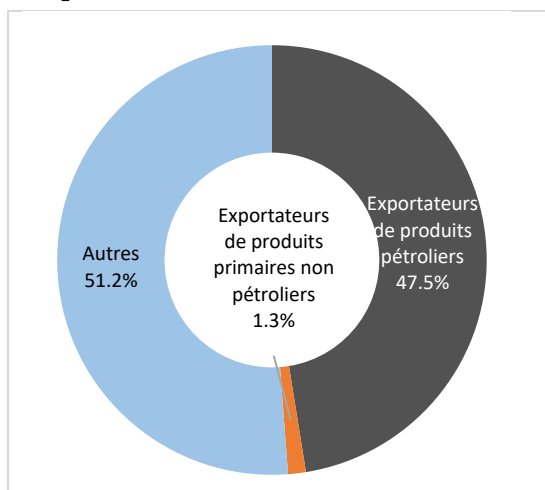
3.1.2 Structure des exportations et principaux opérateurs commerciaux

Au-delà de l'évolution de la valeur des échanges, la composition des exportations de marchandises de l'OCI demeure un facteur structurel déterminant. Plusieurs grands exportateurs continuent de tirer une part importante de leurs recettes d'exportation des combustibles et d'autres matières premières, ce qui rend leurs recettes extérieures particulièrement sensibles aux fluctuations des marchés des matières premières.

Selon la classification du FMI fondée sur la principale source de recettes d'exportation,⁵ les 18 pays de l'OCI classés comme exportateurs de combustibles représentaient 47,5 % du total des exportations de marchandises de l'OCI en 2025 (Graphique 3.2). Cette proportion ne correspond pas à la part des combustibles dans les exportations totales de l'OCI ; elle reflète plutôt la contribution des économies dans lesquelles les combustibles constituent la principale source de recettes d'exportation de marchandises. Les pays de l'OCI classés comme exportateurs de produits primaires autres que les combustibles représentaient 1,3 % des exportations totales, tandis que les 51,2 % restants provenaient d'économies n'appartenant à aucun de ces deux groupes caractérisés par une forte dépendance à l'égard des matières premières.

Cette répartition met en évidence une distinction importante entre la concentration des exportations et le degré de dépendance à l'égard des matières premières. Plus de la moitié des exportations de marchandises de l'OCI provenaient d'économies n'appartenant pas aux deux groupes dépendants des matières premières, ce qui souligne la contribution significative des pays ne disposant pas

Graphique 3.2: Répartition des exportations de marchandises de l'OCI par groupe d'exportateurs, 2025



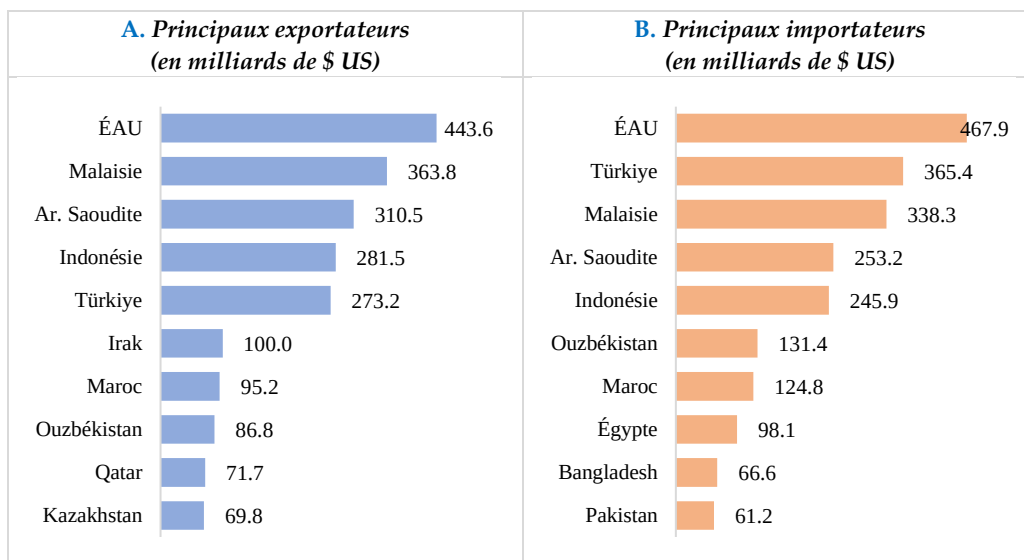
Source : Calculs du personnel du SESRIC fondés sur les données du FMI, « Commerce international de biens (par pays partenaire) » (IMTS).

Note: Les groupes « exportateurs de combustibles » et « exportateurs de produits primaires autres que les combustibles » reposent sur la classification du FMI (2026a), établie selon la principale source de recettes d'exportation. Les autres membres de l'OCI sont regroupés sous la rubrique « Autres pays de l'OCI » aux fins du présent rapport. Pour plus de détails, veuillez-vous reporter à l'annexe A.

⁵Veuillez-vous reporter à l'annexe A pour la méthodologie de classification ainsi que pour la composition des groupes de pays de l'OCI selon leur principale source de recettes d'exportation.

d'une base d'exportation dominée par les produits primaires, qu'il s'agisse de combustibles ou d'autres matières premières. Parallèlement, le poids persistant des économies exportatrices de combustibles signifie que les fluctuations de la demande et des prix mondiaux de l'énergie peuvent exercer une influence considérable sur les recettes d'exportation globales de l'OCI ainsi que sur ses soldes commerciaux. Une diversification accrue des produits et des marchés d'exportation, associée à un renforcement de la valeur ajoutée nationale, contribuerait ainsi à élargir les sources de recettes d'exportation et à réduire la vulnérabilité aux cycles des marchés des matières premières.

Graphique 3.3: Principaux pays de l'OCI dans le commerce international de marchandises, 2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC fondés sur les données du FMI, « Commerce international de biens (par pays partenaire) » (IMTS).

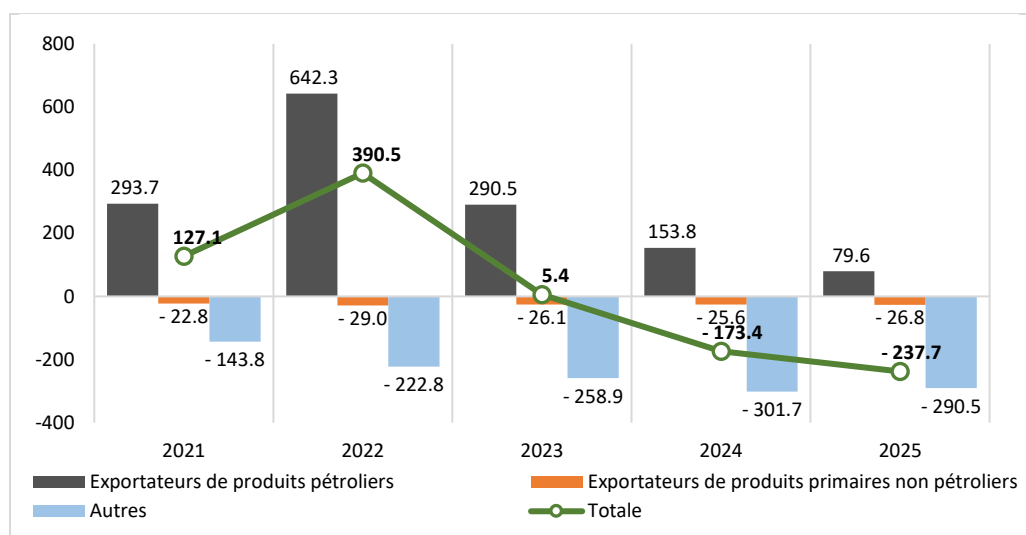
Les exportations de marchandises demeurent également concentrées sur un nombre relativement limité de pays membres. Les cinq principaux exportateurs ont représenté 63,4 % du total des exportations de marchandises de l'OCI en 2025, tandis que les dix premiers ont concentré 79,4 % de ces exportations. Les Émirats arabes unis se sont classés au premier rang, avec 443,6 milliards de dollars, suivis de la Malaisie (363,8 milliards de dollars), de l'Arabie saoudite (310,5 milliards de dollars), de l'Indonésie (281,5 milliards de dollars) et de la Türkiye (273,2 milliards de dollars). L'Irak, le Maroc, l'Ouzbékistan, le Qatar et le Kazakhstan complétaient le groupe des dix principaux exportateurs (Graphique 3.3.A). La présence de la Malaisie, de l'Indonésie et de la Türkiye aux côtés des principaux exportateurs d'hydrocarbures illustre la diversité des structures de production et des profils d'intégration commerciale qui sous-tendent la position des principaux exportateurs de marchandises de l'OCI.

Les importations de marchandises présentaient également un degré élevé de concentration. Les Émirats arabes unis demeuraient le premier importateur de l'OCI, avec 467,9 milliards de dollars, suivis de la Türkiye, de la Malaisie, de l'Arabie saoudite et de l'Indonésie. À elles seules, ces cinq économies représentaient 58,1 % des importations de marchandises de l'OCI, tandis que les dix principaux importateurs concentraient 74,8 % du total (*Graphique 3.3.B*).

3.1.3 Balances commerciale des marchandises

La balance commerciale des pays de l'OCI a connu une évolution particulièrement marquée entre 2021 et 2025, reflétant dans une large mesure les fluctuations de la position commerciale des pays membres exportateurs de combustibles. L'excédent commercial global est passé de 127,1 milliards de dollars américains en 2021 à 390,5 milliards de dollars en 2022, avant de se contracter fortement pour s'établir à seulement 5,4 milliards de dollars en 2023. Il s'est ensuite transformé en déficit, atteignant 173,4 milliards de dollars en 2024, puis 237,7 milliards de dollars en 2025 (*Graphique 3.4*).

Graphique 3.4: Balance commerciale des pays de l'OCI par groupe d'exportateurs, 2021-2025 (en milliards de dollars US)



Source : Calculs du personnel du SESRIC fondés sur les données du FMI, « Commerce international de biens (par pays partenaire) » (IMTS).

Note: Les groupes « exportateurs de combustibles » et « exportateurs de produits primaires autres que les combustibles » reposent sur la classification du FMI (2026a), établie selon la principale source de recettes d'exportation. Les autres membres de l'OCI sont regroupés sous la rubrique « Autres pays de l'OCI » aux fins du présent rapport. Pour plus de détails, veuillez-vous reporter à l'annexe A.

Ce retournement de tendance s'explique principalement par la contraction de l'excédent commercial cumulé des pays exportateurs de combustibles de l'OCI, qui est passé de 642,3 milliards de dollars en 2022 à 79,6 milliards de dollars en 2025.



Les exportateurs de produits primaires autres que les hydrocarbures ont, pour leur part, enregistré un déficit relativement faible et stable tout au long de la période, tandis que le déficit des autres pays de l'OCI s'est considérablement creusé, passant de 143,8 milliards de dollars en 2021 à 290,5 milliards de dollars en 2025. Ainsi, l'excédent dégagé par les exportateurs de combustibles a continué de compenser les déficits enregistrés par les autres groupes jusqu'en 2023, mais son ampleur ne permettait plus de couvrir ces déficits en 2024 et 2025.

Les résultats au niveau national mettent davantage en évidence cette diversité des positions commerciales. Dix-sept pays de l'OCI ont enregistré un excédent de leur balance commerciale en 2025. L'Arabie saoudite a affiché le plus important excédent, à hauteur de 57,3 milliards de dollars, suivie du Qatar (40,8 milliards), de l'Irak (40,7 milliards), de l'Indonésie (35,6 milliards), du Nigéria (26,5 milliards) et de la Malaisie (25,5 milliards). Les excédents substantiels enregistrés par l'Indonésie et la Malaisie montrent que les positions commerciales favorables ne se limitaient pas aux économies exportatrices de combustibles, mais concernaient également des pays disposant de structures d'exportation davantage diversifiées. À l'autre extrémité du spectre, la Türkiye a enregistré le déficit commercial le plus important, à hauteur de 92,2 milliards de dollars, suivie de l'Égypte, de l'Ouzbékistan, du Koweït et de l'Iran.

Le conflit récent au Moyen-Orient, centré sur l'Iran et dont les répercussions se font fortement sentir dans l'ensemble des États du Golfe, a ajouté une incertitude considérable aux perspectives du commerce de marchandises, en particulier pour les pays exportateurs de combustibles. Une hausse des prix de l'énergie pourrait accroître les recettes d'exportation des producteurs en mesure de maintenir leurs niveaux de production et leur accès aux principales voies de transport maritime. Dans le même temps, les perturbations de la production ou du transport du pétrole et du gaz via le détroit d'Ormuz pourraient réduire les volumes exportés, retarder les livraisons et entraîner une augmentation des coûts de fret et d'assurance (UNCTAD, 2026). Comme indiqué à la [section 2.2.3](#), le FMI prévoit une hausse d'environ 32 % des prix du pétrole en 2026, sous l'effet des perturbations affectant la production et le transport au Moyen-Orient. Les répercussions devraient ainsi varier selon les pays, tandis qu'une perturbation prolongée pourrait également peser sur la demande mondiale et entraîner une hausse des coûts de transport pour les exportateurs de produits autres que les combustibles.

3.2 Commerce international des services

Les services commerciaux constituent une composante de plus en plus importante du commerce international, contribuant à renforcer la connectivité, à soutenir la production, à faciliter les échanges technologiques ainsi que la circulation des personnes et des connaissances. Ils comprennent notamment les transports et les voyages, ainsi que les services de construction, les services financiers, les assurances,

les télécommunications, les technologies de l'information et divers autres services aux entreprises. Pour les pays de l'OCI, le commerce des services représente un vecteur important de diversification des recettes extérieures au-delà des exportations de marchandises, tout en favorisant leur participation accrue aux chaînes de valeur régionales et mondiales, dont la composante de services gagne progressivement en importance.

3.2.1 Tendances récentes et principaux opérateurs de services

Le commerce mondial des services commerciaux a poursuivi sa forte dynamique de croissance en 2025. Les exportations mondiales déclarées de services ont progressé de 8,4 %, passant de 8 850 milliards de dollars en 2024 à 9 590 milliards de dollars en 2025, tandis que les importations déclarées ont augmenté de 7,9 %, passant de 8 080 milliards de dollars à 8 720 milliards de dollars.⁶ Le commerce des services des pays de l'OCI a également poursuivi sa trajectoire ascendante. Les exportations ont augmenté de 7,7 %, passant de 711,0 milliards de dollars en 2024 à 766,0 milliards en 2025, tandis que les importations ont progressé de 6,0 %, passant de 759,8 milliards à 805,6 milliards de dollars. La part de l'OCI dans les exportations mondiales de services est demeurée globalement stable, à 8,0 %, tandis que sa part dans les importations mondiales a légèrement reculé, passant de 9,4 % à 9,2 % (*Graphique 3.5*). La croissance plus soutenue des exportations que des importations en 2025 a ainsi contribué à une nouvelle réduction du déficit commercial de l'OCI dans le secteur des services.

Parmi les 49 pays de l'OCI disposant de données nationales comparables pour 2024 et 2025,⁷ 42 ont enregistré une progression de leurs exportations de services, représentant une hausse cumulée de 64,7 milliards de dollars. Les Émirats arabes unis ont enregistré la plus forte augmentation, à hauteur de 11,4 milliards de dollars, suivis de la Malaisie (10,9 milliards de dollars), de l'Arabie saoudite (6,5 milliards de dollars), de la Türkiye (5,5 milliards de dollars) et du Maroc (5,2 milliards de dollars). À eux seuls, ces cinq pays ont représenté 61,0 % de l'augmentation totale enregistrée. L'Égypte, l'Indonésie et l'Ouzbékistan ont également enregistré des hausses significatives de leurs exportations de services. Les exportations de services n'ont diminué que dans sept pays pour lesquels des données comparables étaient disponibles. Le Qatar représentait à lui seul la quasi-totalité de la baisse cumulée, ses exportations de services ayant diminué de 6,0 milliards de dollars, soit 20,3 %,

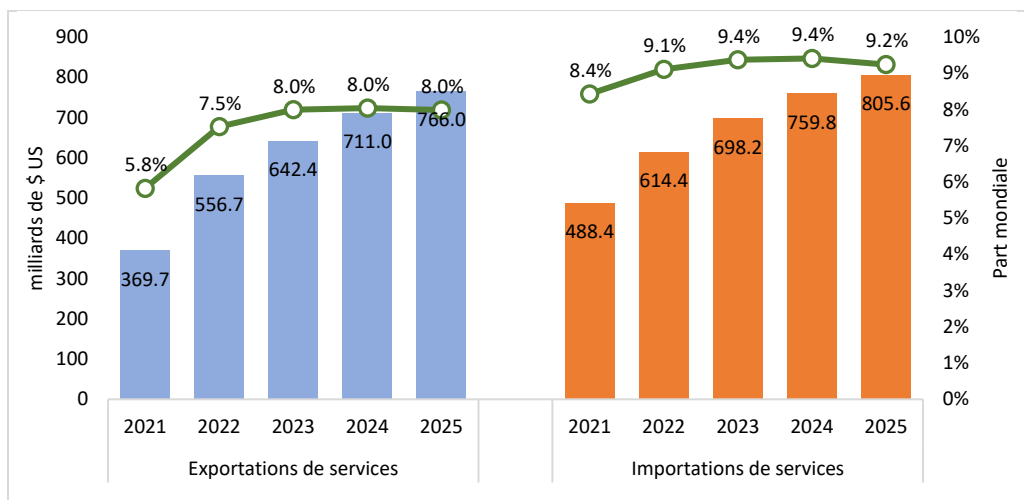
⁶ Au niveau mondial, les exportations et les importations de services devraient théoriquement être égales. Dans la pratique, d'importantes asymétries statistiques subsistent, le commerce international des services étant plus difficile à mesurer que celui des marchandises, tandis que les pays présentent des différences en matière de couverture des données, de méthodes de collecte, de classification, de calendrier et de pratiques d'estimation. L'écart entre les exportations et les importations mondiales de services déclarées ne doit donc pas être interprété comme l'existence d'un excédent commercial mondial dans le secteur des services.

⁷Aucune donnée comparable n'était disponible pour le Cameroun, le Guyana, l'Iran, la Palestine, la Somalie, la Syrie, le Turkménistan et le Yémen.



pour s'établir à 23,6 milliards de dollars. Dans les six autres pays concernés, les baisses enregistrées étaient toutes inférieures à 30 millions de dollars.

Graphique 3.5: Commerce international des services commerciaux des pays de l'OCI, 2021–2025



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base de la base de données « WTOSTats » de l'Organisation mondiale du commerce.

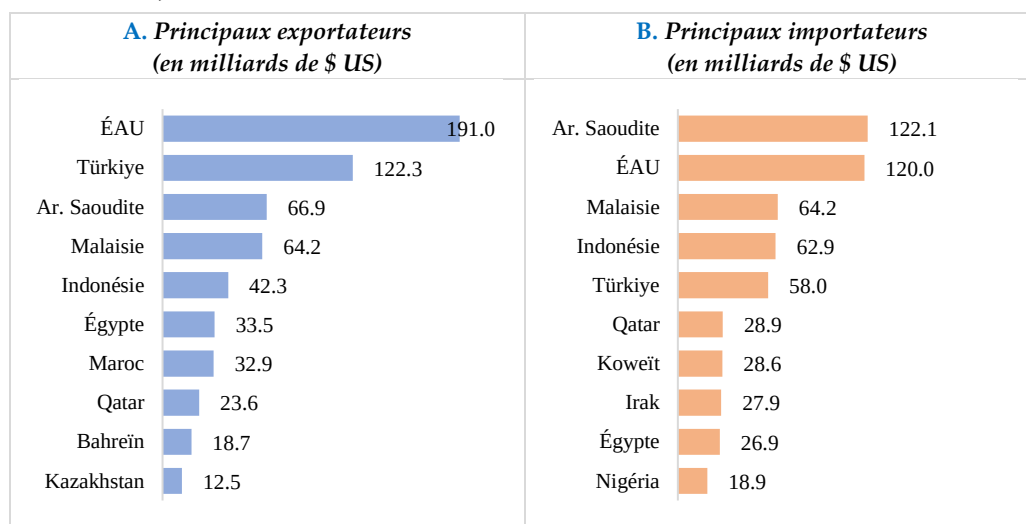
Les importations de services ont progressé dans 42 des pays de ce même ensemble pour lesquels des données comparables étaient disponibles, enregistrant une hausse cumulée de 53,2 milliards de dollars. La Malaisie a enregistré la plus forte augmentation, à hauteur de 8,1 milliards de dollars, suivie de l'Indonésie (5,4 milliards), de l'Arabie saoudite (5,0 milliards), des Émirats arabes unis (4,9 milliards) et de la Türkiye (3,4 milliards). Ensemble, ces cinq économies ont représenté 50,2 % de l'augmentation totale enregistrée. Les importations ont diminué dans sept pays, pour une baisse cumulée de 5,8 milliards de dollars, dont la majeure partie était imputable au Qatar et à l'Irak.

Le commerce des services commerciaux est demeuré fortement concentré entre un nombre relativement limité de pays membres. Les Émirats arabes unis se sont classés au premier rang des exportateurs de services de l'OCI en 2025, avec 191,0 milliards de dollars, soit environ un quart du total des exportations de services de l'OCI. Ils étaient suivis par la Türkiye (122,3 milliards de dollars), l'Arabie saoudite (66,9 milliards de dollars), la Malaisie (64,2 milliards de dollars) et l'Indonésie (42,3 milliards de dollars) (*Graphique 3.6.A*). À eux seuls, les deux principaux exportateurs représentaient 40,9 % du total des exportations de services de l'OCI, tandis que les dix premiers concentraient 79,4 % de ces exportations.

Du côté des importations, l'Arabie saoudite occupait la première place, avec 122,1 milliards de dollars, devançant de peu les Émirats arabes unis, dont les importations s'élevaient à 120,0 milliards de dollars. La Malaisie, l'Indonésie et la Türkiye

venaient ensuite, avec des importations comprises entre environ 58 et 64 milliards de dollars chacune (*Graphique 3.6.B*). Les cinq principaux importateurs de services représentaient 53,0 % du total des importations de l'OCI, tandis que les dix premiers en concentraient 69,3 %. Par rapport aux exportations, la concentration légèrement moindre des importations suggère que la demande de services commerciaux est répartie entre un éventail plus large d'économies de l'OCI.

Graphique 3.6: Principaux pays de l'OCI dans le commerce international des services commerciaux, 2025



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base de la base de données « WTOStats » de l'Organisation mondiale du commerce.

Note: Les données pour 2025 ne sont pas disponibles pour le Cameroun, l'Iran, la Palestine, la Somalie, la Syrie, le Turkménistan et le Yémen.

3.2.2 Balances commerciales des services

Les pays de l'OCI sont demeurés importateurs nets de services commerciaux tout au long de la période 2021-2025, bien que le déficit global se soit sensiblement réduit au cours de cette période. Il est passé de 118,7 milliards de dollars en 2021 à 57,7 milliards en 2022, avant de demeurer globalement stable en 2023, puis de se contracter davantage pour atteindre 48,8 milliards en 2024 et 39,6 milliards en 2025 (*Graphique 3.7*). Cette amélioration s'explique par la croissance plus soutenue des exportations de services de l'OCI par rapport aux importations au cours des dernières années.

La réduction du déficit en 2025 a notamment été soutenue par l'amélioration de la balance commerciale des services enregistrée dans plusieurs grandes économies du secteur. Les Émirats arabes unis ont enregistré la plus forte amélioration de leur balance commerciale des services, à hauteur de 6,5 milliards de dollars, suivis de l'Égypte (3,3 milliards de dollars), de l'Irak (2,9 milliards de dollars), de la Malaisie et du Maroc (2,8 milliards de dollars chacun) et de la Türkiye (2,1 milliards de



dollars). À l'inverse, la balance commerciale des services s'est sensiblement détériorée au Qatar et en Indonésie, atténuant ainsi partiellement les améliorations enregistrées dans les autres grandes économies.

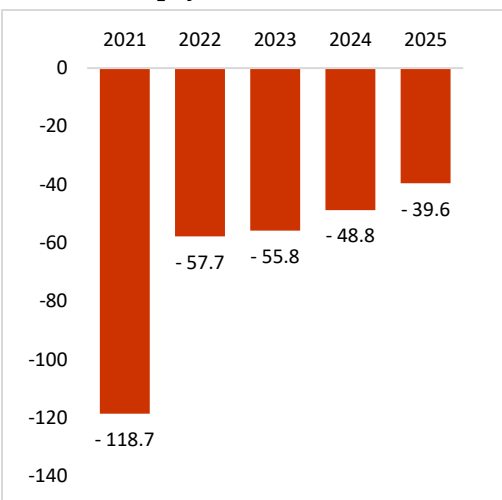
Les situations demeuraient néanmoins très contrastées d'un pays à l'autre. Les Émirats arabes unis et la Türkiye ont enregistré les excédents les plus importants de la balance des services en 2025, à hauteur respectivement de 71,0 milliards de dollars et de 64,3 milliards de dollars. Le Maroc a également enregistré un excédent substantiel de 17,8 milliards de dollars, suivi de la Tunisie, de l'Égypte et de Bahreïn. À l'inverse, l'Arabie saoudite a affiché le déficit le plus important dans le commerce des services, à hauteur de 55,2 milliards de dollars, suivie de l'Indonésie (20,6 milliards de dollars), de l'Irak (16,8 milliards de dollars), du Koweït (16,5 milliards de dollars) et du Nigéria (14,4 milliards de dollars). Le commerce des services de la Malaisie est demeuré pratiquement équilibré.

Ces soldes des services peuvent influencer de manière significative sur la position commerciale globale des différentes économies de l'OCI. Aux Émirats arabes unis, l'excédent des services a plus que compensé le déficit du commerce des marchandises en 2025, tandis qu'en Türkiye, il a contribué à réduire sensiblement le déficit commercial global. À l'inverse, les déficits enregistrés dans le secteur des services ont absorbé une part importante des excédents dégagés par le commerce des marchandises en Arabie saoudite et en Indonésie. Le commerce des marchandises et celui des services doivent donc être appréhendés conjointement lors de l'évaluation de la position commerciale extérieure des pays membres, car des économies présentant des soldes commerciaux similaires peuvent afficher des résultats commerciaux globaux sensiblement différents lorsque la contribution des services est prise en compte.

3.3 Commerce des marchandises au niveau intra-OCI

Le commerce entre les pays de l'OCI, communément désigné sous le terme de commerce intra-OCI, constitue un levier important pour élargir l'accès aux marchés, renforcer les relations d'approvisionnement régionales et réduire la dépendance à l'égard d'un nombre limité de marchés extérieurs. Son développement dépend non

Graphique 3.7: Balance commerciale des services des pays de l'OCI, 2021-2025



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base de la base de données « WTOSTats » de l'Organisation mondiale du commerce.

seulement de l'ampleur des échanges de marchandises, mais également de la capacité des pays de l'OCI à répondre réciproquement à leurs besoins en matière d'exportation et d'importation.

Le renforcement du commerce intra-OCI constitue depuis longtemps une priorité de la coopération économique au sein de l'OCI. Le Programme d'action OCI-2025 avait fixé pour objectif de porter la part du commerce intra-OCI à environ 25 % du commerce total de marchandises des pays de l'OCI à l'horizon 2025, soit une augmentation d'environ 6 points de pourcentage par rapport à son niveau initial de 19 %. Le Système de préférences commerciales entre les États membres de l'OCI (TPS-OCI) contribue à la réalisation de cet objectif en favorisant un accès préférentiel aux marchés entre les États participants. Entré en vigueur le 1er juillet 2022, ce système fait actuellement l'objet de travaux au sein de son Comité de négociation commerciale, qui portent notamment sur le renforcement de sa mise en œuvre, l'élargissement de la gamme de produits couverts et l'examen de nouveaux domaines potentiels de coopération (OIC, 2016; COMCEC, n.d.; COMCEC, 2026).

Cette section analyse l'évolution du commerce intra-OCI de marchandises ainsi que sa part dans le commerce total de marchandises des pays de l'OCI au cours de la période 2021-2025. À l'échelle globale, la valeur des échanges intra-OCI est estimée à partir de la moyenne des exportations et des importations intra-OCI déclarées, tandis que leur part est calculée comme le rapport entre la somme des exportations et des importations intra-OCI et la somme correspondante des exportations et des importations totales de l'OCI. L'analyse au niveau national examine séparément les exportations à destination des partenaires de l'OCI et les importations en provenance de ces partenaires, en mettant en évidence à la fois les principaux partenaires commerciaux en termes de valeur et les pays dont les échanges de marchandises sont les plus fortement orientés vers les marchés de l'OCI.

3.3.1 Évolution des échanges commerciaux de marchandises Intra-OCI

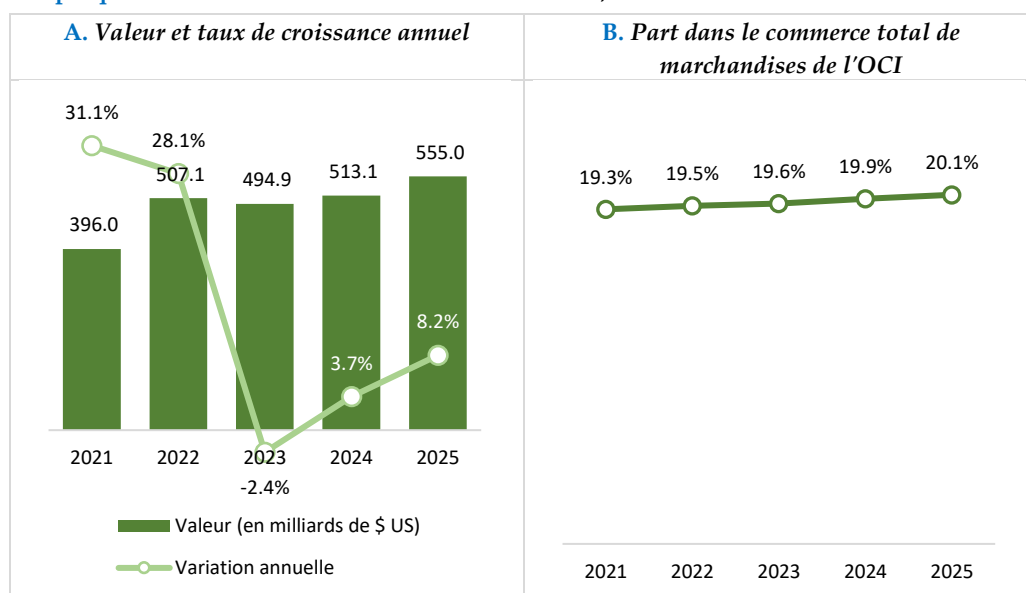
Les échanges intra-OCI de marchandises ont enregistré une progression substantielle au cours de la période 2021-2025, bien que leur part dans le commerce total de marchandises des pays de l'OCI n'ait augmenté que progressivement. Comme l'illustre le [graphique 3.8](#), la valeur estimée des échanges entre les pays de l'OCI est passée de 396,0 milliards de dollars en 2021 à 555,0 milliards de dollars en 2025, soit une progression cumulée de 40,2 %.

L'expansion la plus marquée a été enregistrée durant la phase de reprise post-pandémique, le commerce intra-OCI de marchandises ayant progressé de 31,1 % en 2021, puis de 28,1 % supplémentaires en 2022, pour atteindre 507,1 milliards de dollars cette année-là. Les échanges ont ensuite reculé de 2,4 % en 2023, avant de renouer avec la croissance en 2024, avec une progression de 3,7 %. La croissance s'est ensuite accélérée pour atteindre 8,2 % en 2025, portant les échanges intra-OCI à leur niveau le plus élevé sur l'ensemble de la période considérée.



La part du commerce intra-OCI dans le commerce total de marchandises de l'OCI a suivi une évolution plus régulière, progressant chaque année pour passer de 19,3 % en 2021 à 20,1 % en 2025. La progression continue de cette part, y compris au cours de la baisse enregistrée en valeur en 2023, indique que le commerce intra-OCI a, dans l'ensemble, enregistré une évolution plus favorable que le commerce mondial de marchandises des pays de l'OCI. Néanmoins, la progression cumulée n'a été que de 0,8 point de pourcentage, ce qui indique que l'expansion substantielle enregistrée en valeur ne s'est traduite que par des avancées relativement limitées en matière d'intégration commerciale intra-OCI.

Graphique 3.8: Commerce intra-OCI de marchandises, 2021-2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC fondés sur les données du FMI, « Commerce international de biens (par pays partenaire) » (IMTS).

Note: La valeur des échanges intra-OCI de marchandises est estimée à partir de la moyenne des exportations et des importations intra-OCI déclarées. Sa part dans le commerce total de marchandises de l'OCI est calculée comme le rapport entre la somme des exportations et des importations intra-OCI et la somme correspondante des exportations et des importations totales de l'OCI. Les écarts observés entre les exportations et les importations intra-OCI déclarées peuvent s'expliquer par des différences d'évaluation, de calendrier, d'attribution des partenaires commerciaux, de réexportations, ainsi que par d'autres divergences dans les déclarations statistiques.

En 2025, environ un cinquième des échanges de marchandises des pays de l'OCI s'effectuait avec d'autres pays membres de l'OCI. Cette proportion demeurerait inférieure de 4,9 points de pourcentage à l'objectif de 25 % fixé dans le cadre du Programme d'action de l'OCI pour 2025. Ces résultats témoignent ainsi d'une progression continue des échanges commerciaux entre les pays de l'OCI, tout en soulignant que des avancées plus substantielles et durables seront nécessaires pour renforcer le poids des partenaires de l'OCI dans le commerce global de marchandises des pays membres.

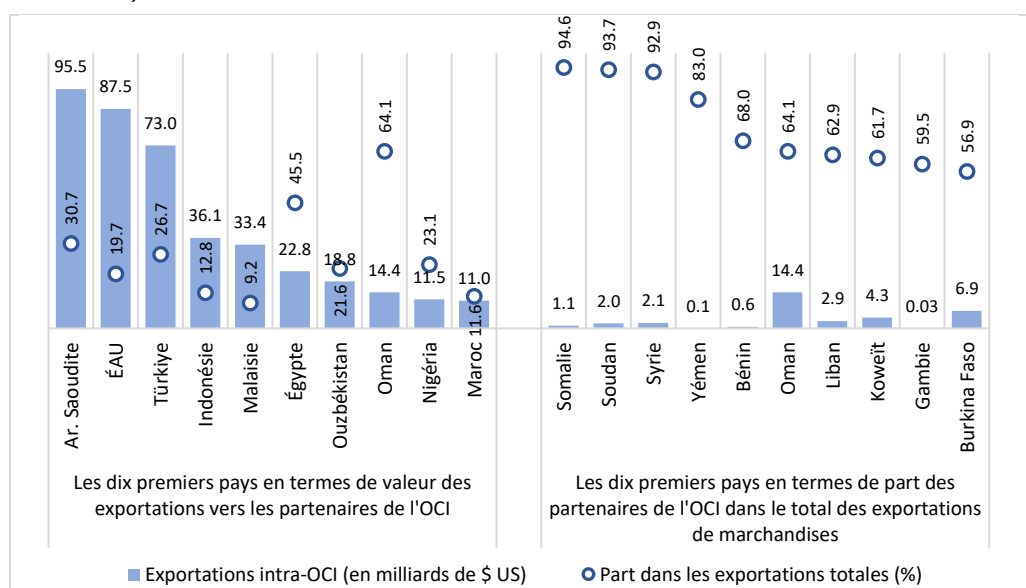
3.3.2 Les exportations de marchandises à l'intra-OCI

Les exportations de marchandises intra-OCI ont atteint 526,0 milliards de dollars en 2025, soit une progression de 6,3 %, correspondant à une hausse d'environ 31,0 milliards de dollars par rapport aux 495,1 milliards de dollars enregistrés en 2024. Cette évolution traduit un renforcement des exportations à destination des partenaires de l'OCI, après la croissance plus modérée de 2,6 % enregistrée l'année précédente.

Malgré cette progression en valeur, la part des partenaires de l'OCI dans le total des exportations de marchandises de l'OCI est demeurée inchangée, à 19,9 % en 2025. Cela indique que les exportations intra-OCI ont globalement progressé au même rythme que les exportations totales de marchandises des pays de l'OCI et n'ont donc pas accru leur poids relatif dans la structure globale des exportations.

Les exportations intra-OCI sont demeurées concentrées entre les mains d'un nombre relativement limité de grands fournisseurs (*Graphique 3.9*). L'Arabie saoudite s'est classée au premier rang des exportateurs à destination des pays membres de l'OCI en 2025, avec des exportations d'une valeur de 95,5 milliards de dollars, suivie des Émirats arabes unis (87,5 milliards) et de la Türkiye (73,0 milliards). L'Indonésie et la Malaisie complétaient le groupe des cinq principaux exportateurs, avec respectivement 36,1 milliards et 33,4 milliards de dollars d'exportations. À eux cinq, ces pays représentaient 61,9 % du total des exportations de marchandises intra-OCI, tandis que les dix principaux exportateurs concentraient 76,8 %.

Graphique 3.9: Principaux pays de l'OCI en matière d'exportations de marchandises intra-OCI, 2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC fondés sur les données du FMI, « Commerce international de biens (par pays partenaire) » (IMTS).



Le poids des marchés de l'OCI dans la structure des exportations de ces pays présentait toutefois des écarts considérables. Les exportations à destination des partenaires de l'OCI représentaient 30,7 % des exportations totales de marchandises de l'Arabie saoudite et 26,7 % de celles de la Türkiye, contre 19,7 % pour les Émirats arabes unis, 12,8 % pour l'Indonésie et 9,2 % pour la Malaisie. Parmi les autres grands exportateurs, les partenaires de l'OCI représentaient 64,1 % des exportations d'Oman et 45,5 % de celles de l'Égypte, témoignant ainsi d'une orientation nettement plus marquée de leurs exportations vers les marchés de l'OCI.

Un autre groupe de pays se distinguait lorsque le classement était établi selon la part des partenaires de l'OCI dans leurs exportations totales. Plus de 90 % des exportations de marchandises de la Somalie, du Soudan et de la Syrie étaient destinées aux pays de l'OCI, tandis que cette proportion dépassait également 80 % au Yémen. Des parts particulièrement élevées étaient également enregistrées au Bénin, à Oman, au Liban, au Koweït, en Gambie et au Burkina Faso. Pour plusieurs de ces pays, toutefois, cette forte orientation vers les marchés de l'OCI s'accompagnait d'une base d'exportation relativement limitée. Oman était le seul pays à figurer parmi les dix premiers à la fois en termes de valeur des exportations et de part des exportations destinées aux partenaires de l'OCI.

Ces résultats permettent ainsi de distinguer les pays qui constituent les principaux fournisseurs des marchés de l'OCI de ceux dont les exportations sont proportionnellement les plus fortement orientées vers les partenaires de l'OCI. Ils montrent également que les exportations intra-OCI demeuraient concentrées entre les mains d'un nombre limité de grandes économies, tandis que les parts élevées observées dans certains pays de plus petite taille reflétaient une diversification géographique limitée des marchés d'exportation ainsi que des relations commerciales particulièrement étroites avec les partenaires de l'OCI.

3.3.3 Les importations de marchandises à l'intra-OCI

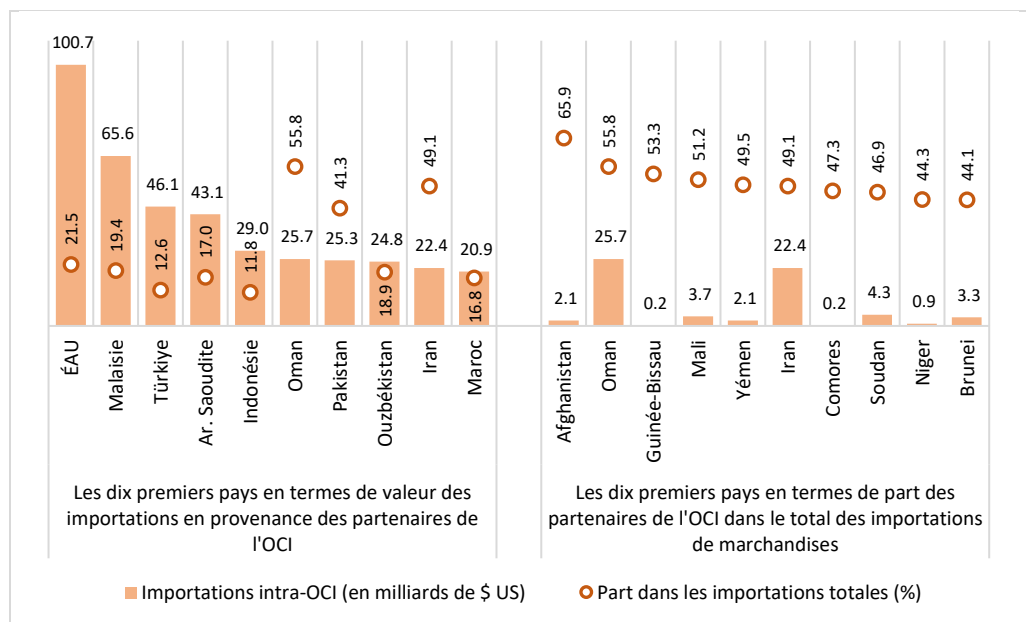
Les achats auprès des partenaires de l'OCI ont enregistré une croissance plus soutenue en 2025 que l'année précédente. Les importations intra-OCI de marchandises ont augmenté de 10,0 %, passant de 531,1 milliards de dollars en 2024 à 584,0 milliards de dollars en 2025. Leur part dans le total des importations de marchandises de l'OCI est ainsi passée de 19,9 % à 20,3 %, indiquant que les achats auprès des partenaires de l'OCI ont progressé à un rythme plus rapide que les importations en provenance du reste du monde.

Comme l'illustre le *graphique 3.10*, les Émirats arabes unis ont enregistré le plus important volume d'importations en provenance des pays de l'OCI, à hauteur de 100,7 milliards de dollars, suivis de la Malaisie avec 65,6 milliards de dollars. La Türkiye et l'Arabie saoudite ont importé respectivement 46,1 milliards de dollars et 43,1 milliards de dollars, tandis que l'Indonésie se classait au cinquième rang avec

29,0 milliards de dollars. Les cinq principaux importateurs représentaient ensemble 48,7 % du total des importations intra-OCI, tandis que cette proportion atteignait 69,1 % pour les dix premiers pays. Les flux d'importation demeuraient ainsi concentrés entre un nombre relativement limité de pays, bien que dans une moindre mesure que les exportations intra-OCI.

Des volumes d'importation élevés n'impliquaient pas nécessairement une forte dépendance à l'égard des fournisseurs de l'OCI. Seuls 11,8 % des importations totales de l'Indonésie et 12,6 % de celles de la Türkiye provenaient des partenaires de l'OCI. Les parts correspondantes s'établissaient à 17,0 % pour l'Arabie saoudite, 19,4 % pour la Malaisie et 21,5 % pour les Émirats arabes unis. À l'inverse, les partenaires de l'OCI représentaient 55,8 % des importations d'Oman, 49,1 % de celles de l'Iran et 41,3 % de celles du Pakistan, plaçant ces pays plus fermement au sein des réseaux d'approvisionnement intra-OCI.

Graphique 3.10: Principaux pays de l'OCI en matière d'importations de marchandises intra-OCI, 2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC fondés sur les données du FMI, « Commerce international de biens (par pays partenaire) » (IMTS).

Les parts d'importation les plus élevées étaient principalement observées dans des pays dont le volume global d'importations était plus limité. L'Afghanistan importait 65,9 % de ses marchandises auprès des partenaires de l'OCI, soit la proportion la plus élevée parmi les pays membres. Il était suivi par Oman avec 55,8 %, la Guinée-Bissau avec 53,3 % et le Mali avec 51,2 %. Cette proportion avoisinait également la moitié au Yémen et en Iran, et dépassait 44 % aux Comores, au Soudan, au Niger et au Brunei Darussalam.



Seuls Oman et l'Iran figuraient parmi les dix premiers pays à la fois en termes de valeur des importations de marchandises en provenance des partenaires de l'OCI et de part de ces importations dans leurs importations totales de marchandises. Ce chevauchement limité montre que les principaux acheteurs sur les marchés de l'OCI ne sont pas nécessairement les pays les plus dépendants des fournisseurs de l'OCI. Le classement en valeur est largement déterminé par l'ampleur de la demande nationale d'importations, tandis que le classement en termes de part reflète l'importance relative des partenaires de l'OCI dans la structure d'approvisionnement de chaque pays.

Dans l'ensemble, les données indiquent que le commerce intra-OCI de marchandises a continué de progresser en 2025, atteignant 555,0 milliards de dollars et représentant 20,1 % du commerce total de marchandises de l'OCI. Cette évolution constitue une nouvelle avancée dans le renforcement des échanges intra-OCI, mais leur part demeure inférieure de à l'objectif de 25 % fixé dans le cadre du Programme d'action OCI-2025. Les tendances observées au niveau national mettent en évidence deux formes distinctes de participation au commerce intra-OCI. Un nombre relativement limité de grandes économies concentrait l'essentiel de la valeur des échanges au sein de l'OCI, tandis que plusieurs pays de plus petite taille réalisaient une part importante de leurs échanges avec les partenaires de l'OCI ou orientaient une proportion élevée de leurs exportations vers ces marchés. L'élargissement et l'approfondissement des échanges intra-OCI nécessiteront ainsi à la fois une participation accrue des principaux acteurs commerciaux et le renforcement des capacités d'exportation ainsi que la diversification des marchés dans l'ensemble des États membres. La mise en œuvre effective du TPS-OCI, conjuguée à des améliorations en matière de facilitation des échanges, de connectivité des transports, de procédures douanières, de coopération dans le domaine des normes et de complémentarité des structures productives et commerciales, pourrait contribuer à accélérer et à pérenniser ces progrès.

3.4 Balance des comptes courants

L'évolution du compte courant offre une vision plus large des positions extérieures des pays de l'OCI, en intégrant les échanges de biens et de services ainsi que les revenus primaires et les transferts courants. Elle peut ainsi faire apparaître des écarts substantiels par rapport aux balances commerciales examinées dans les sections 3.1 et 3.2, notamment dans les économies où les revenus d'investissement ou les transferts de fonds occupent une place importante.

L'analyse couvre la période 2021-2025 et examine les soldes du compte courant à la fois en dollars courants et en proportion du PIB. Afin de mieux rendre compte des différences entre les structures du commerce extérieur, les pays de l'OCI sont regroupés en deux catégories selon la classification du FMI : les exportateurs de combustibles et les exportateurs de produits primaires autres que les combustibles,

tandis que les autres États membres sont regroupés sous la rubrique « autres pays de l'OCI ».

3.4.1 Évolution du compte courant

La balance courante des pays de l'OCI est demeurée excédentaire tout au long de la période 2021-2025, bien que cet excédent se soit considérablement réduit après avoir atteint un niveau record en 2022. Comme l'illustre le [graphique 3.11](#), l'excédent global est passé de 110,7 milliards de dollars, soit 1,4 % du PIB, en 2021 à 331,7 milliards de dollars, soit 3,6 % du PIB, en 2022. Il s'est ensuite contracté pour s'établir à 114,6 milliards de dollars en 2023, puis à 82,0 milliards en 2024, avant de reculer davantage pour atteindre seulement 12,3 milliards de dollars, soit 0,1 % du PIB, en 2025. Le solde courant global de l'OCI était ainsi proche de l'équilibre à la fin de la période considérée.

Cette évolution était étroitement liée à celle du commerce de marchandises examinée à la [section 3.1](#). L'excédent commercial de l'OCI s'est fortement accru, passant de 127 milliards de dollars en 2021 à 390 milliards de dollars en 2022, contribuant ainsi à l'amélioration concomitante de la position du compte courant. L'excédent commercial s'est ensuite contracté pour atteindre seulement 5 milliards de dollars en 2023, avant de se transformer en déficits de 173 milliards de dollars en 2024 et de 238 milliards de dollars en 2025. Parallèlement, le déficit du commerce des services s'est progressivement réduit, passant de 119 milliards de dollars en 2021 à 40 milliards de dollars en 2025, contribuant ainsi à atténuer partiellement la détérioration enregistrée dans le commerce des marchandises. Le fait que le compte courant soit demeuré légèrement excédentaire en 2025, malgré des déficits substantiels tant dans le commerce des marchandises que dans celui des services, souligne également le rôle important des flux de revenus primaires et secondaires dans la détermination de la position extérieure globale.⁸

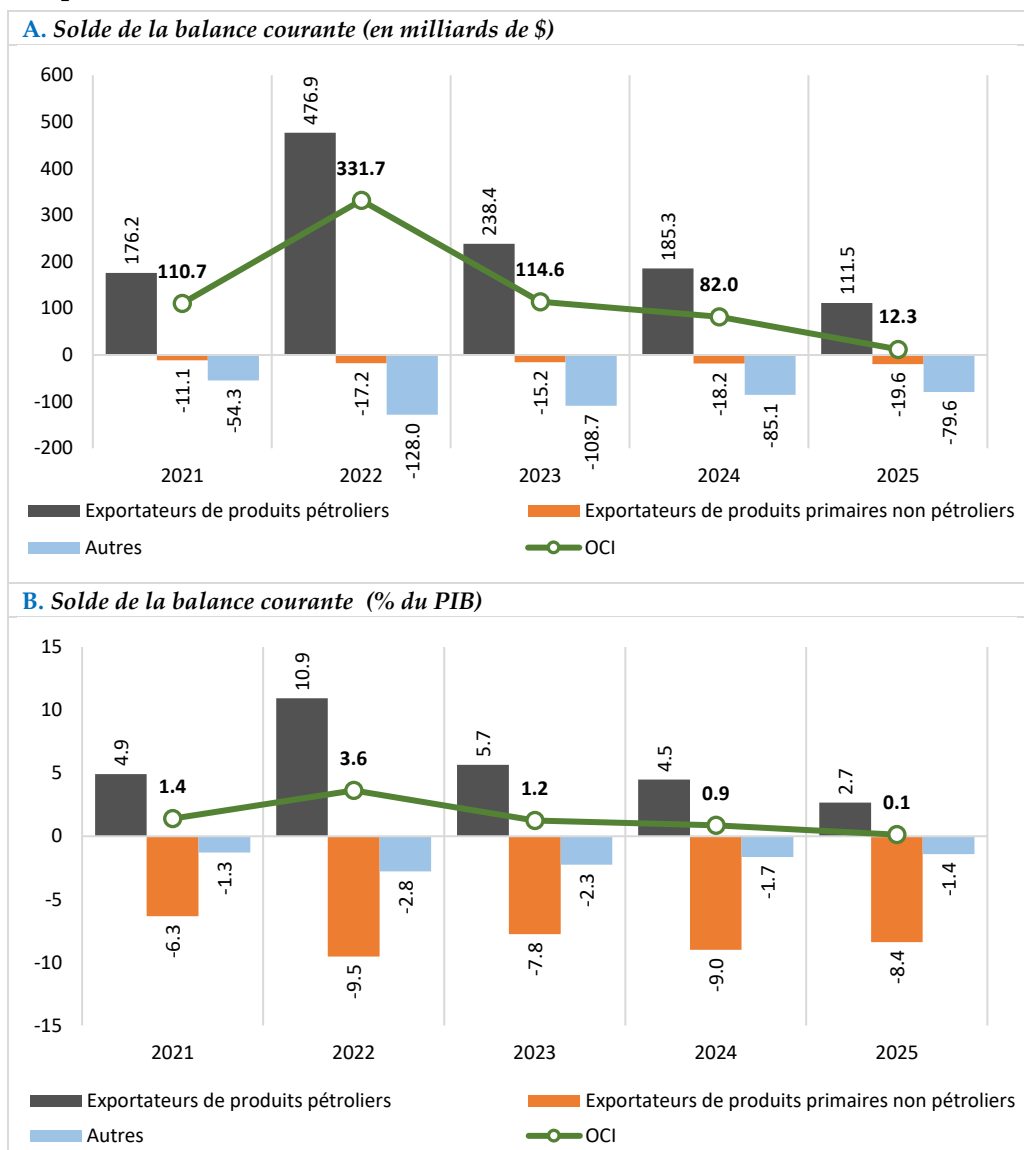
Les résultats par sous-groupe montrent en outre que l'excédent courant de l'OCI a été principalement porté par les pays exportateurs de combustibles. Leur excédent cumulé du compte courant est passé de 176,2 milliards de dollars en 2021 à 476,9 milliards de dollars en 2022, soit 10,9 % de leur PIB cumulé. Cette évolution reflétait étroitement celle de leur balance commerciale des marchandises, dont l'excédent est passé de 294 milliards de dollars à 642 milliards de dollars au cours de la même période, dans un contexte marqué par des prix élevés de l'énergie. Ces deux soldes se sont ensuite progressivement contractés. En 2025, l'excédent commercial des pays exportateurs de combustibles était tombé à 80 milliards de dollars, tandis que leur

⁸Les statistiques du commerce des marchandises et la composante « marchandises » des statistiques de la balance des paiements ne sont par ailleurs pas entièrement comparables et peuvent présenter des différences en matière de couverture, d'évaluation, de calendrier et d'autres traitements statistiques. Les comparaisons avec les balances commerciales des biens et des services visent donc à mettre en évidence les principales tendances plutôt qu'à établir un rapprochement comptable exhaustif avec le compte courant.



excédent courant avait reculé à 111,5 milliards de dollars, soit 2,7 % de leur PIB cumulé.

Graphique 3.11: Solde de la balance courante des pays de l'OCI par catégorie d'exportateurs, 2021-2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026.

Note: Les groupes « exportateurs de combustibles » et « exportateurs de produits primaires autres que les combustibles » reposent sur la classification du FMI (2026a), établie selon la principale source de recettes d'exportation. Les autres membres de l'OCI sont regroupés sous la rubrique « Autres pays de l'OCI » aux fins du présent rapport. Pour plus de détails, veuillez-vous reporter à l'annexe A. Cette analyse porte sur 55 pays de l'OCI pour lesquels des données complètes sur la balance courante et le PIB sont disponibles pour la période 2021-2025, à l'exception de la Syrie et de la Palestine.

Les deux autres groupes sont, pour leur part, demeurés collectivement déficitaires au titre du compte courant tout au long de la période. Parmi les exportateurs de produits primaires autres que les combustibles, le déficit courant est passé de 11,1 milliards de dollars en 2021 à 19,6 milliards de dollars en 2025, tandis que leur déficit commercial de marchandises est demeuré relativement stable, oscillant entre 23 et 29 milliards de dollars par an. Rapporté à la taille de leur économie, ce groupe a enregistré les déséquilibres les plus importants de la balance courante, avec un déficit compris entre 6,3 % et 9,5 % du PIB cumulé et s'établissant à 8,4 % en 2025.

Les autres économies, regroupant les pays de l'OCI qui ne sont classés ni parmi les exportateurs de combustibles ni parmi les exportateurs de produits primaires autres que les combustibles, ont enregistré un déficit nettement plus important en termes nominaux. Leur déficit courant a atteint 128,0 milliards de dollars en 2022, avant de se réduire à 79,6 milliards de dollars en 2025. Cette évolution est intervenue alors même que leur déficit commercial de marchandises s'est considérablement creusé : pour le groupe comparable excluant la Syrie et la Palestine, il est passé de 133 milliards de dollars en 2021 à 266 milliards de dollars en 2025. Ces évolutions contrastées mettent en évidence le rôle des services, des revenus et des flux de transferts dans la détermination des soldes courants, au-delà de la seule performance du commerce de marchandises.

L'évolution observée en 2025 illustre l'influence déterminante de ces positions divergentes sur le résultat global de l'OCI. L'excédent courant des pays exportateurs de combustibles a diminué de 73,8 milliards de dollars par rapport à l'année précédente, expliquant ainsi la majeure partie de la réduction de 69,7 milliards de dollars de l'excédent global de l'OCI. Cette évolution s'est accompagnée d'une nouvelle contraction de 74,2 milliards de dollars de leur excédent commercial de marchandises. À l'inverse, le déficit courant des autres économies s'est réduit, tandis que celui des exportateurs de produits primaires autres que les combustibles s'est légèrement creusé. En conséquence, près de 90 % de l'excédent courant généré par les pays exportateurs de combustibles en 2025 a été absorbé par les déficits enregistrés par les deux autres groupes.

Les projections du FMI disponibles pour 52 pays de l'OCI, à l'exclusion de l'Afghanistan, du Liban, du Pakistan, de la Palestine et de la Syrie, donnent une indication de l'évolution attendue au-delà de 2025. Pour ce groupe comparable, l'excédent courant s'élevait à 26,0 milliards de dollars, soit 0,27 % du PIB, en 2025. Il devrait ensuite se réduire à 21,0 milliards de dollars, soit 0,20 % du PIB, en 2026, avant de se transformer en un léger déficit de 18,8 milliards de dollars, soit 0,17 % du PIB, en 2027. Cette détérioration projetée reflète principalement l'aggravation des déficits au sein du groupe des autres économies, tandis que les pays exportateurs de combustibles devraient, dans l'ensemble, conserver une position excédentaire.



Les soldes courants des pays de l'OCI demeureront sensibles à l'évolution des marchés des matières premières, de la demande mondiale et de la conjoncture géopolitique. Pour les exportateurs de combustibles, les prix de l'énergie et les volumes d'exportation revêtiront une importance particulière, notamment dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques et les risques affectant la production ainsi que les principales voies de transport. Pour les exportateurs de produits primaires autres que les combustibles, les perspectives dépendront davantage de l'évolution des prix et de la demande de produits agricoles, de métaux et d'autres matières premières, ainsi que du coût de l'énergie et des autres importations. Pour les autres économies, la demande extérieure, les coûts des importations énergétiques, les recettes tirées du tourisme et d'autres services, les transferts de fonds ainsi que les conditions de financement extérieur devraient demeurer des facteurs déterminants. Ces différents facteurs pourraient ainsi entraîner des évolutions sensiblement divergentes de la balance courante d'un pays de l'OCI à l'autre, même lorsque la position globale de l'Organisation n'enregistre que des variations modérées.

3.4.2 Solde de la balance courante par pays

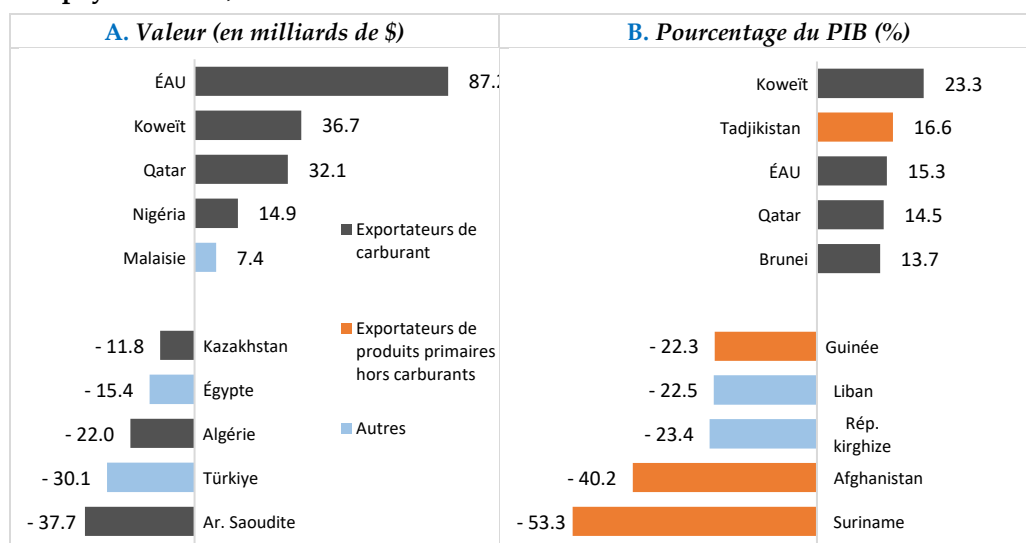
Les soldes des comptes courants au niveau national se caractérisaient par une hétérogénéité nettement plus marquée que ne le suggère la position globale de l'OCI, qui était proche de l'équilibre. Parmi les 55 pays étudiés, seuls 18 ont enregistré un excédent courant, tandis que les 37 autres affichaient un déficit. En outre, les excédents étaient fortement concentrés dans un nombre relativement limité d'économies, les cinq pays affichant les excédents les plus importants représentant à eux seuls environ 87 % du total des excédents enregistrés au sein du groupe.

Comme l'illustre le [graphique 3.12](#), les Émirats arabes unis ont enregistré, de loin, le plus important excédent de la balance courante en valeur, à hauteur de 87,2 milliards de dollars, suivis du Koweït (36,7 milliards de dollars) et du Qatar (32,1 milliards de dollars). Le Nigéria et la Malaisie complétaient le groupe des cinq pays affichant les excédents les plus élevés, avec respectivement 14,9 milliards et 7,4 milliards de dollars. À l'inverse, l'Arabie saoudite a enregistré le déficit courant le plus important, à hauteur de 37,7 milliards de dollars, suivie de la Türkiye (30,1 milliards de dollars), de l'Algérie (22,0 milliards de dollars), de l'Égypte (15,4 milliards de dollars) et du Kazakhstan (11,8 milliards de dollars).

Les pays exportateurs de combustibles figuraient ainsi de manière significative aux deux extrémités du classement nominal. Ils représentaient quatre des cinq pays affichant les excédents les plus importants, mais également trois des cinq pays enregistrant les déficits les plus élevés. Cette dispersion au sein du groupe confirme que l'existence d'un excédent courant collectif parmi les pays exportateurs de

combustibles ne se traduit pas nécessairement par des positions extérieures uniformément favorables à l'échelle nationale.

Graphique 3.12: Les excédents et déficits les plus importants de la balance courante des pays de l'OCI, 2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données du FMI issues du rapport "Perspectives économiques mondiales" (WEO), avril 2026.

Note: Les valeurs positives indiquent des excédents de la balance courante, tandis que les valeurs négatives indiquent des déficits de la balance courante. Les groupes « exportateurs de combustibles » et « exportateurs de produits primaires autres que les combustibles » reposent sur la classification du FMI (2026a), établie selon la principale source de recettes d'exportation. Les autres membres de l'OCI sont regroupés sous la rubrique « Autres pays de l'OCI » aux fins du présent rapport. Pour plus de détails, veuillez-vous reporter à l'annexe A. Cette analyse porte sur 55 pays de l'OCI pour lesquels des données relatives à la balance courante et au PIB sont disponibles pour 2025, à l'exception de la Palestine et de la Syrie.

L'expression des soldes courants en proportion du PIB fait toutefois apparaître un classement sensiblement différent entre les pays. Le Koweït a enregistré le plus important excédent, à hauteur de 23,3 % du PIB, suivi du Tadjikistan (16,6 %), des Émirats arabes unis (15,3 %), du Qatar (14,5 %) et du Brunei Darussalam (13,7 %). Quatre de ces cinq pays étaient des exportateurs de combustibles, ce qui concorde avec la position extérieure globalement favorable de ce groupe en 2025.

Les déficits les plus importants rapportés à la taille des économies ont toutefois été enregistrés en dehors du groupe des exportateurs de combustibles. Le déficit courant a atteint 53,3 % du PIB au Suriname et 40,2 % en Afghanistan, deux pays classés parmi les exportateurs de produits primaires autres que les combustibles. Ils étaient suivis par la République kirghize (23,4 %), le Liban (22,5 %) et la Guinée (22,3 %). Le contraste avec les classements établis en valeur nominale illustre l'intérêt de considérer conjointement ces deux mesures : les grandes économies peuvent enregistrer des soldes substantiels en dollars sans pour autant présenter les positions les plus marquées rapportées à leur PIB, tandis que des économies de taille



beaucoup plus modeste peuvent connaître des déséquilibres extérieurs considérables au regard de la taille de leur économie.

Les positions au niveau national ont également connu des évolutions significatives entre 2024 et 2025. En valeur nominale, les détériorations les plus importantes ont été enregistrées en Arabie saoudite, en Algérie et en Türkiye, où les déficits courants se sont respectivement creusés de 21,5 milliards, 19,2 milliards et 17,1 milliards de dollars. À l'inverse, les améliorations les plus marquées ont été observées en Indonésie (7,1 milliards de dollars), au Bangladesh (6,7 milliards de dollars), en Égypte (5,4 milliards de dollars) et au Pakistan (4,0 milliards de dollars). Il convient de souligner que le Bangladesh et le Pakistan sont passés d'un déficit courant en 2024 à un léger excédent en 2025, tandis que l'Indonésie et l'Égypte ont enregistré une réduction de leurs déficits. Rapportées au PIB, certaines de ces évolutions apparaissent encore plus prononcées. Le déficit courant du Suriname s'est fortement creusé, passant de 12,9 % à 53,3 % du PIB, tandis que celui de la Guinée est passé de 14,7 % à 22,3 % et celui de l'Algérie de 1,1 % à 7,7 %. À l'inverse, l'excédent courant du Tadjikistan est passé de 6,1 % à 16,6 % du PIB, tandis que le Burkina Faso est passé d'un déficit de 3,5 % à un excédent de 6,7 %.

Les projections du FMI mettent également en évidence des écarts considérables dans les trajectoires attendues des soldes courants au niveau national. Parmi les économies affichant les excédents les plus importants en 2025, les Émirats arabes unis devraient conserver une position courante largement excédentaire, malgré un recul attendu de l'excédent, qui passerait de 87,2 milliards de dollars (15,3 % du PIB) en 2025 à 70,9 milliards (11,4 % du PIB) en 2026, avant de remonter légèrement à 73,8 milliards (11,4 % du PIB) en 2027. De même, l'excédent du Qatar devrait se contracter, passant de 32,1 milliards de dollars (14,5 % du PIB) en 2025 à environ 23,4 milliards de dollars (9,9 % du PIB) en 2027, tandis que le Koweït devrait maintenir une position particulièrement solide, son excédent devant atteindre 45,0 milliards de dollars (26,0 % du PIB) en 2026, avant de se réduire à 38,1 milliards de dollars (21,8 % du PIB) en 2027.

Les perspectives des principales économies affichant des déficits apparaissent plus contrastées. Le déficit de l'Arabie saoudite devrait se réduire, passant de 37,7 milliards de dollars en 2025 à 22,3 milliards de dollars en 2026, avant de se creuser de nouveau pour atteindre 42,3 milliards de dollars en 2027, tandis que le déficit de la Türkiye devrait passer de 30,1 milliards à 46,7 milliards de dollars en 2026, avant de s'atténuer pour s'établir à 41,4 milliards de dollars en 2027. À l'inverse, le déficit de l'Algérie devrait se réduire considérablement, passant de 22,0 milliards de dollars (7,7 % du PIB) en 2025 à 3,8 milliards de dollars (1,2 % du PIB) en 2026, avant d'augmenter modérément en 2027. Parmi les autres évolutions notables, le déficit de la Guinée devrait passer de 22,3 % du PIB en 2025 à 3,6 % en 2026, avant de se rapprocher de l'équilibre en 2027, tandis que le Suriname devrait conserver un

déficit très élevé rapporté à la taille de son économie, supérieur à 40 % du PIB, malgré une certaine amélioration.

Il convient de souligner que les prévisions relatives aux soldes courants des économies du Golfe demeurent entourées d'une incertitude particulièrement élevée. La hausse des prix du pétrole et du gaz pourrait soutenir les recettes d'exportation, mais ces gains pourraient être partiellement neutralisés par une réduction des volumes de production et d'exportation. Parallèlement, les perturbations affectant le transport maritime, l'aviation, le tourisme et la logistique pourraient également peser sur les recettes tirées des services et accroître les coûts d'importation. L'exposition à ces risques varie toutefois sensiblement d'un pays à l'autre. Oman est relativement moins dépendant du détroit d'Ormuz pour son accès maritime, tandis que le Qatar est davantage exposé aux perturbations susceptibles d'affecter la production et les exportations de GNL. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis disposent, pour leur part, d'une certaine capacité à réorienter leurs exportations de pétrole brut vers des itinéraires alternatifs, bien que cette capacité ne puisse compenser que partiellement les perturbations affectant les flux transitant par le détroit. Ces différences d'exposition impliquent que l'évolution finale des soldes courants des économies du Golfe dépendra non seulement de l'évolution des prix de l'énergie, mais également des volumes d'exportation, de la durée des perturbations affectant les transports et de la performance des activités non liées aux hydrocarbures (IEA, 2026a, 2026b; IMF, 2026b, 2026c).

Dans l'ensemble, la réduction de l'excédent de la balance courante de l'OCI après 2022 s'est accompagnée de disparités considérables entre les pays membres, qui devraient se maintenir à court terme. Les excédents substantiels enregistrés dans un nombre limité d'économies continuent de compenser les déficits observés dans un groupe beaucoup plus large, tandis que les positions sous-jacentes demeurent sensibles à l'évolution des prix des matières premières, de la demande extérieure, des flux de services et de revenus, ainsi qu'aux conditions économiques et géopolitiques mondiales. Pour les pays affichant des déficits importants rapportés au PIB, les implications dépendront également de la nature des facteurs à l'origine de ces déséquilibres et de la capacité à couvrir les besoins de financement extérieur qui en découlent.

3.5 Remarques finales et recommandations politiques

Les perspectives du secteur extérieur des pays de l'OCI sont moins déterminées par un modèle commercial commun que par la diversité de leurs structures productives, de leurs bases d'exportation et de leurs liens économiques avec l'extérieur. Les pays exportateurs de matières premières, les économies à vocation manufacturière, les pays davantage orientés vers les services et les économies fortement dépendantes des importations sont confrontés à des opportunités et à des vulnérabilités de nature différente. Cette diversité confère aux indicateurs agrégés de l'OCI une utilité



particulière pour dégager les principales tendances, mais les orientations de politique économique doivent, en définitive, être adaptées aux caractéristiques structurelles propres à chaque économie. Dans ce contexte hétérogène, le principal enjeu consiste à renforcer la capacité d'intégration extérieure afin de soutenir la transformation productive, d'assurer des recettes en devises durables et de favoriser une insertion plus approfondie dans les marchés régionaux et mondiaux.

Dans le domaine du commerce de marchandises, une diversification accrue des exportations et un renforcement de la création de valeur ajoutée nationale demeurent des priorités essentielles. Les combustibles et les autres matières premières continueront de constituer une source importante de recettes d'exportation pour de nombreux pays de l'OCI, et ces avantages comparatifs devraient être exploités de manière stratégique plutôt que considérés uniquement comme une contrainte structurelle. Les recettes générées par les ressources naturelles peuvent contribuer à financer les investissements dans les infrastructures, les compétences, la technologie et les activités en aval, renforçant ainsi les liens de production nationaux et permettant d'élargir progressivement la base d'exportation. Pour les économies dotées de structures productives plus diversifiées, l'orientation vers des produits à plus forte valeur ajoutée, le renforcement des réseaux de fournisseurs nationaux et une participation accrue aux chaînes de valeur régionales et mondiales peuvent contribuer à soutenir la croissance des exportations et à réduire la dépendance à l'égard d'un nombre limité de produits ou de marchés.

L'importance croissante des services commerciaux offre une voie supplémentaire de diversification. Les transports, le tourisme, les TIC, ainsi que les services financiers et aux entreprises peuvent générer des recettes en devises tout en soutenant le commerce de marchandises et l'activité économique dans son ensemble. Le renforcement de la compétitivité des services nécessitera des investissements dans le capital humain et les infrastructures numériques, l'amélioration des cadres réglementaires, le renforcement de la connectivité ainsi qu'une capacité accrue des entreprises nationales à répondre à la demande des marchés internationaux. Les politiques relatives aux biens et aux services devraient ainsi être envisagées de manière de plus en plus intégrée, d'autant que les modes de production et de commerce contemporains reposent largement sur la logistique, la finance, les communications, les services numériques et d'autres intrants de services. Les positions commerciales contrastées des principales économies de l'OCI dans les secteurs des marchandises et des services illustrent déjà l'ampleur des interactions entre ces deux dimensions.

Le renforcement des échanges intra-OCI peut compléter ces efforts en élargissant les débouchés et en créant de nouvelles possibilités de production ainsi que de développement des liens au sein des chaînes d'approvisionnement entre les pays membres. La progression continue des échanges intra-OCI montre qu'une base

solide est déjà établie, mais la réalisation d'avancées plus substantielles dépendra de la capacité à dépasser la seule expansion de la valeur des échanges pour favoriser une intégration plus approfondie des marchés de l'OCI. La mise en œuvre effective du TPS-OCI, l'amélioration des procédures douanières et de la facilitation des échanges, le renforcement de la connectivité des transports, la coopération en matière de normes ainsi qu'une plus grande complémentarité des structures productives et des produits peuvent contribuer à réduire les obstacles au commerce intra-OCI. Une attention particulière devrait être accordée à l'élargissement de la participation au-delà d'un nombre relativement limité de grands acteurs commerciaux, ainsi qu'au renforcement des capacités productives et exportatrices des petites économies afin de leur permettre de tirer pleinement parti des opportunités offertes par les marchés de l'OCI.

Les positions du compte courant appellent une approche politique tout aussi différenciée. Un déficit courant ne constitue pas nécessairement un indicateur de vulnérabilité extérieure, notamment lorsqu'il résulte d'investissements productifs susceptibles de renforcer les capacités d'exportation futures, tandis qu'un excédent ne garantit pas, à lui seul, une position extérieure solide ou suffisamment diversifiée. La composition, la persistance et les modalités de financement des déséquilibres extérieurs revêtent donc une importance au moins aussi grande que leur ampleur. Les pays confrontés à des déficits importants ou persistants doivent veiller à préserver la viabilité de leur financement extérieur et à ce que les capitaux ainsi que les biens intermédiaires importés contribuent effectivement au renforcement de leurs capacités productives. Parallèlement, les économies enregistrant d'importants excédents extérieurs disposent d'une marge pour consacrer une partie de ces ressources à des investissements destinés à diversifier leur base économique et à renforcer la productivité. Le maintien de réserves extérieures adéquates et de cadres macroéconomiques solides demeure essentiel pour ces deux groupes.

Les évolutions géopolitiques récentes ont également mis en évidence l'importance de disposer de réseaux commerciaux et de transport à la fois sûrs, résilients et diversifiés. Le conflit au Moyen-Orient, centré sur l'Iran et dont les répercussions se font fortement sentir dans l'ensemble des États du Golfe, a accru les incertitudes entourant la production énergétique, les voies maritimes, les coûts de transport ainsi que l'activité dans le secteur des services. Pour les pays fortement dépendants de certaines matières premières ou de corridors maritimes spécifiques, la diversification des itinéraires d'exportation, le renforcement des infrastructures logistiques et l'élaboration de plans d'urgence peuvent contribuer à atténuer les effets économiques d'éventuelles perturbations. Une connectivité régionale renforcée peut également offrir des voies commerciales alternatives lorsque les principales routes internationales sont soumises à des tensions ou à des perturbations importantes.



Dans l'ensemble, les politiques relatives au secteur extérieur au sein de l'OCI devraient viser non seulement à accroître les volumes d'échanges, mais également à améliorer la qualité, la diversification et la contribution au développement des relations économiques extérieures. Le renforcement des capacités productives, le développement de services compétitifs, l'approfondissement des liens intra-OCI et la préservation de positions extérieures durables peuvent ainsi se renforcer mutuellement et contribuer à consolider la résilience des économies membres face aux chocs extérieurs.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
DE L'OCI
2026

CHAPITRE

4

Financement extérieur, vulnérabilités et réserves de sécurité



Les flux financiers extérieurs et la liquidité internationale jouent un rôle central dans la capacité des pays à financer leurs investissements, à honorer leurs engagements extérieurs et à résister aux chocs économiques. Les investissements directs étrangers peuvent renforcer les capacités de production, favoriser la modernisation technologique et intégrer les économies dans les chaînes de valeur mondiales, tandis que les emprunts extérieurs et l'aide publique au développement fournissent les ressources nécessaires au développement et au financement des dépenses publiques. Les transferts de fonds des particuliers contribuent directement aux revenus des ménages et aux recettes en devises, tandis que les réserves internationales constituent une réserve de liquidités essentielle pour faire face aux pressions sur la balance des paiements et aux perturbations du financement extérieur. Ces sources présentent des différences considérables en termes de stabilité, de coût, de maturité et de contribution potentielle au développement à long terme.

Le contexte mondial dans lequel ces ressources sont mobilisées devient chaque jour plus difficile. Les tensions et conflits géopolitiques, l'incertitude liées aux politiques commerciales, la volatilité des prix des matières premières et les conditions financières mondiales plus restrictives ont une incidence sur les décisions d'investissement, les coûts d'emprunt, les flux de capitaux et les besoins de paiements extérieurs. Parallèlement, les investissements internationaux se font de plus en plus sélectifs et se concentrent sur un nombre limité d'économies et de secteurs stratégiques. Les pays confrontés à un endettement extérieur élevé, à d'importants besoins de financement ou à des réserves limitées peuvent donc être particulièrement exposés aux fluctuations du climat de risque mondial et aux changements des conditions de financement internationales.

Dans ce contexte, le présent chapitre examine l'ampleur, la composition et l'importance relative des principaux flux financiers extérieurs et des réserves de liquidités dont disposent les pays de l'OCI. Il se concentre sur cinq domaines clés : les investissements directs étrangers, la dette extérieure, l'aide publique au développement, les transferts de fonds des particuliers et les réserves internationales. L'analyse compare les pays de l'OCI au reste du monde, tout en examinant la concentration, la dépendance et la vulnérabilité au niveau national. Compte tenu des différences entre les indicateurs dans la disponibilité des données, la période de référence et les cycles de publication entre les différents indicateurs, les périodes de référence pertinentes, la couverture par pays et les considérations méthodologiques sont précisées dans les sections correspondantes et dans les notes accompagnant les graphiques.

4.1 Investissements directs étrangers : Flux, stocks et activités liées aux projets

Les investissements directs étrangers (IDE) constituent une source importante de financement extérieur et peuvent contribuer au renforcement des capacités de production, à la création d'emplois, au transfert de technologies, au développement des compétences, à la diversification des exportations et à l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Toutefois, son impact sur le

développement ne dépend pas seulement du volume des investissements attirés, mais aussi de leur orientation sectorielle, de leur pérennité, de leurs liens avec les entreprises nationales et de leur conformité avec les priorités nationales en matière de développement. Face à un contexte d'investissement mondial de plus en plus concurrentiel et fragmenté, les pays subissent une pression croissante pour renforcer leur climat d'investissement, leurs infrastructures, leur capital humain et leurs cadres politiques afin d'attirer et de retenir des IDE de grande qualité.

Cette section porte sur les dernières évolutions des investissements directs étrangers au cours de la période 2021-2025, en accordant une attention particulière aux résultats de l'année écoulée. Elle passe d'abord en revue les principales évolutions mondiales caractérisant le paysage des IDE, puis analyse les flux et les encours d'IDE dans les pays de l'OCI, notamment l'évolution de ces flux, leur part dans les IDE mondiaux et leur concentration dans les principales économies bénéficiaires. La section examine également les projets d'investissement "greenfield" annoncés, considérés comme un indicateur prospectif de l'intérêt des investisseurs et de la capacité de production potentielle à l'avenir. Pris dans leur ensemble, ces indicateurs permettent d'évaluer de manière plus globale tant le volume actuel des IDE dans les pays de l'OCI que de la tendance émergente de l'activité d'investissement internationale.

4.1.1 Les évolutions mondiales qui caractérisent le paysage des IDE

Les investissements directs étrangers à l'échelle mondiale ont connu d'importantes fluctuations au cours de la période 2021-2025. Après une forte hausse des flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE), qui ont atteint 1 780 milliards de dollars américains en 2021, ces flux ont baissé de 19,1 % pour s'établir à 1 440 milliards de dollars en 2022, puis de 8,1 % de plus pour s'établir à 1 320 milliards de dollars en 2023. Cette baisse s'est produite dans un contexte marqué par des pressions économiques et géopolitiques multiples, notamment la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, la hausse des coûts de financement, la détérioration des perspectives économiques et l'incertitude croissante sur le plan politique. Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) ont ensuite rebondi pour atteindre 1 530 milliards de dollars en 2024 et 1 620 milliards de dollars en 2025. Toutefois, le niveau de 2025 est resté inférieur de 8,6 % au pic enregistré en 2021, ce qui indique que les investissements directs étrangers mondiaux n'ont pas encore entièrement retrouvé leur niveau d'avant la récession (UNCTAD, 2023, 2024, 2026a).

En 2025, les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté de 6,0 %, après un fort rebond de 16,0 % l'année précédente. Toutefois, si l'on exclut les flux transitant par les principaux centres financiers européens, la hausse n'a été que de 4 %. Les flux de transit, les transactions ponctuelles et les restructurations d'entreprises peuvent entraîner des variations importantes des IDE enregistrés sans



que cela s'accompagne nécessairement d'une augmentation des investissements productifs. Les indicateurs généraux relatifs aux projets viennent renforcer cette prudence : la valeur des fusions et acquisitions transfrontalières a reculé de 7 %, l'activité annoncée en matière de projets « greenfield » est restée proche de son niveau de 2024, et le nombre d'opérations internationales de financement de projets a continué de baisser, malgré une légère hausse de leur valeur totale (UNCTAD, 2026a).

Les IDE mondiaux sont également restés très concentrés sur certaines destinations. Les quatre plus grandes économies d'accueil, à savoir les États-Unis, Singapour, Hong Kong (Chine) et la Chine, ont représenté à elles seules environ 40 % des flux mondiaux d'IDE en 2025. De manière plus générale, les 20 premières économies d'accueil ont attiré plus de 80 % des flux mondiaux d'IDE, ce qui met en évidence la forte concentration des investissements sur un nombre limité de destinations. Parallèlement, la croissance des investissements s'est de plus en plus orientée vers un ensemble restreint d'activités nécessitant des capitaux et des technologies importantes. Les infrastructures numériques, les semi-conducteurs et certains secteurs liés à l'énergie ont attiré des projets de grande envergure. Les secteurs stratégiques, notamment les infrastructures d'intelligence artificielle, les semi-conducteurs, les minéraux critiques ainsi que les technologies et services liés à la transition énergétique, ont représenté 44 % de la valeur mondiale des projets greenfield annoncés en 2025, contre 16 % en 2020. Les centres de données ont été l'un des principaux moteurs de cette hausse, tandis que l'activité d'investissement est restée plus modérée dans de nombreux secteurs de l'industrie manufacturière traditionnelle et du développement durable. Ces développements montrent que les capacités technologiques, les écosystèmes industriels, les infrastructures et les cadres politiques favorables deviennent des facteurs de plus en plus déterminants dans le choix du lieu d'implantation des investissements (UNCTAD, 2026a).

Les considérations géopolitiques ont également pris une importance majeure dans les décisions d'investissement à l'international. Les préoccupations liées à la sécurité économique, à la restructuration des chaînes d'approvisionnement, à la concurrence technologique et au renforcement des contrôles sur les investissements et des politiques industrielles sont autant de facteurs qui influencent de plus en plus le choix des lieux et des modalités d'investissement des multinationales. Cette évolution pourrait offrir des opportunités aux pays capables de se faire une place au sein des réseaux de production redéfinis, tout en renforçant la concentration existante et en créant des obstacles pour les économies dont les infrastructures, les capacités technologiques ou le soutien institutionnel sont faibles. Des recherches empiriques antérieures menées par le FMI ont montré que les IDE entre blocs géographiquement éloignés avaient considérablement baissé par rapport aux flux au sein des blocs eux-mêmes, ce qui indique que la fragmentation géopolitique

prolongée pourrait entraîner une restructuration des modèles d'investissement international (Jubinath et al., 2024).

Les perspectives concernant les IDE mondiaux en 2026 restent très incertaines. La CNUCED identifie l'incertitude en matière de politique commerciale, les tensions et conflits géopolitiques, les coûts de financement élevés et la fragmentation économique comme des risques majeurs pouvant conduire les entreprises à reporter, suspendre ou annuler des projets d'investissement. L'escalade du conflit au Moyen-Orient au début de l'année 2026 a aggravé l'incertitude en perturbant les marchés de l'énergie, les conditions financières et les principales voies de transport maritime. De même, le FMI met en garde contre le fait qu'un conflit plus étendu ou plus prolongé, une fragmentation géopolitique plus profonde ou une recrudescence des tensions commerciales pourraient affaiblir la croissance économique et déstabiliser les marchés financiers. Ce contexte pourrait entraîner une hausse des coûts d'investissement et renforcer la perception des risques, ce qui risquerait de freiner les investissements transfrontaliers et d'orienter les capitaux vers un nombre plus restreint d'économies et d'activités stratégiques. Parallèlement, la poursuite des investissements dans le domaine technologique et la solide situation financière de certaines entreprises multinationales pourraient favoriser les investissements dans certains secteurs à forte valeur ajoutée, malgré le risque d'une aggravation de la concentration observée en 2025 (IMF, 2026a ; UNCTAD, 2026a, 2026b).

Globalement, le paysage mondial de l'investissement en 2025 a été marqué par une reprise des flux globaux d'IDE, qui sont toutefois restés incomplets et inégaux, ainsi que par une concentration persistante, une sélectivité sectorielle croissante et un niveau élevé d'incertitude géopolitique et politique. Cet environnement offre un cadre plus large pour évaluer les performances récentes des pays de l'OCI en matière d'attraction des IDE, ainsi que leur position au sein des dynamiques changeantes de l'investissement international.

4.1.2 Entrées d'IDE

Les flux d'IDE vers les pays de l'OCI ont considérablement augmenté au cours de la période 2021-2025, passant de 148 milliards de dollars en 2021 à 220 milliards de dollars en 2025. Cela représente une hausse de 72 milliards de dollars, soit 48,6 %, sur cette période. La part des pays de l'OCI dans les flux mondiaux d'IDE a également augmenté de manière considérable, passant de 8,3 % en 2021 à 13,5 % en 2025, ce qui témoigne d'une amélioration de leur position collective sur la scène mondiale de l'investissement.

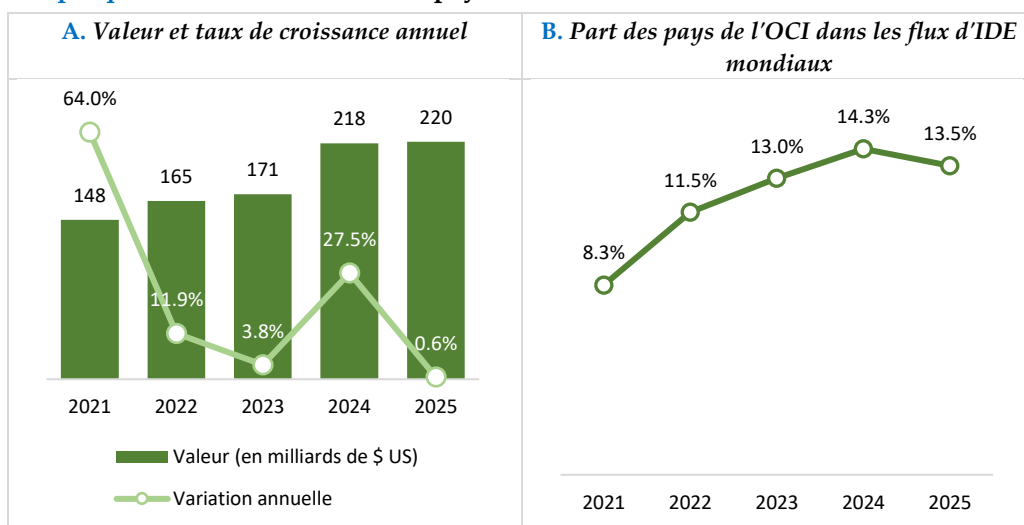
Comme le montre le *graphique 4.1*, la plus forte hausse annuelle a été enregistrée en 2021, année où les flux d'IDE vers les pays de l'OCI ont progressé de 64,0 % dans le contexte d'une reprise plus générale des investissements internationaux après la pandémie. La croissance a ensuite légèrement diminué pour s'établir à 11,9 % en



2022 et à 3,8 % en 2023. Toutefois, la hausse continue des flux au sein de l'Organisation de la coopération islamique au cours de ces années, à un moment où les IDE mondiaux ont diminué, a entraîné une augmentation de la part de l'OCI dans les flux mondiaux, qui est passée de 8,3 % en 2021 à 13,0 % en 2023.

Les flux d'IDE à destination des pays de l'OCI ont poursuivi leur progression en 2024, augmentant de 27,5 % pour atteindre 218 milliards de dollars américains. Cette évolution a porté leur part dans les flux mondiaux à un niveau record de 14,3 %. En 2025, toutefois, la croissance de ces flux s'est nettement ralentie, à 0,6 %, portant leur volume à 220 milliards de dollars américains. Les flux mondiaux d'IDE ayant enregistré une progression plus soutenue au cours de la même année, la part de l'OCI a diminué pour s'établir à 13,5 %. Malgré ce repli, cette part demeure nettement supérieure à son niveau de 2021.

Graphique 4.1: Flux d'IDE vers les pays de l'OCI, 2021-2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC basé sur les données de la CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2026, Tableaux annexes.

Les données agrégées indiquent ainsi que les pays de l'OCI ont accru leur poids dans les flux mondiaux d'IDE au cours de la période 2021-2025, en dépit du ralentissement observé en 2025. Toutefois, ces résultats agrégés masquent d'importantes disparités entre les pays de l'OCI et ne permettent pas de déterminer si cette progression a été largement généralisée ou si elle a principalement résulté de la performance d'un nombre limité de grands pays bénéficiaires.

Le graphique 4.2 montre que les flux d'IDE étaient fortement concentrés sur un nombre relativement restreint d'économies de l'OCI en 2025. Les Émirats arabes unis ont été le principal bénéficiaire, avec 48,2 milliards de dollars, soit 22,0 % du total des flux entrants de l'OCI. L'Arabie saoudite suivait avec 32,6 milliards de dollars, soit 14,9 %, tandis que l'Indonésie a reçu 21,4 milliards de dollars, soit 9,8 %. L'Égypte et la Malaisie ont chacune attiré environ 15,4 milliards de dollars, soit 7,0

% du total des flux entrants de l'OCI. Ensemble, ces cinq pays ont représenté 60,6% des flux d'IDE vers les pays de l'OCI.

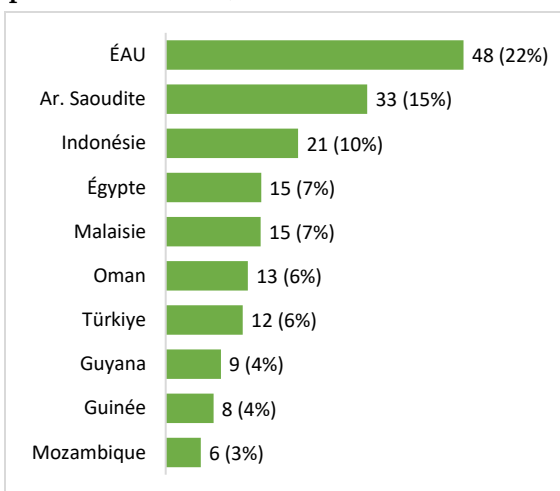
Oman, la Türkiye, le Guyana, la Guinée et le Mozambique complétaient les 10 premiers pays bénéficiaires. Au total, ces dix économies ont représenté 82,6 % du total des flux entrants de l'OCI, ce qui met en évidence la forte concentration des IDE sur un nombre relativement restreint de destinations. À eux seuls, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite ont représenté 36,9 % du total des flux entrants de l'OCI.

Derrière la légère progression des flux de capitaux à destination de l'OCI en 2025 se profilaient des évolutions nationales importantes

et de sens opposés, qui se compensaient en partie à l'échelle agrégée. Les flux d'IDE ont augmenté dans 41 pays de l'OCI, ont diminué dans 13 et sont restés inchangés dans trois. L'Afghanistan, le Soudan et la Syrie n'ont enregistré aucun changement, car les flux entrants sont restés nuls, ce qui reflète la persistance de contraintes structurelles et géopolitiques. L'Arabie saoudite a enregistré la plus forte hausse, avec des entrées de capitaux en hausse de 11,3 milliards de dollars, suivie de la Guinée avec 6,4 milliards de dollars et de la Malaisie avec 5,2 milliards de dollars. D'autres hausses notables, allant d'environ 1,4 milliard à 2,6 milliards de dollars, ont été enregistrées aux Émirats arabes unis, au Qatar, au Nigeria, au Mozambique, au Maroc, en Türkiye, en Ouzbékistan et au Suriname.

Ces hausses ont été largement compensées par la baisse de 31,1 milliards de dollars enregistrée en Égypte. Cela s'explique principalement par le niveau exceptionnellement élevé de 46,6 milliards de dollars enregistré en 2024, lié au mégaprojet de *Ras El-Hekma*, et non par une baisse équivalente de l'activité d'investissement de base. Hormis cette transaction, les flux entrants vers l'Égypte ont augmenté d'environ un quart en 2025 (UNCTAD, 2026a). L'Indonésie a enregistré la deuxième plus forte baisse, avec 3,4 milliards de dollars, suivie du Sénégal avec 3,3 milliards de dollars et de Bahreïn avec 2,0 milliards de dollars. Le Kazakhstan est passé de flux positifs en 2024 à des flux négatifs de 0,9 milliard de dollars en 2025, tandis que l'Irak a continué d'enregistrer d'importants flux négatifs

Graphique 4.2: Principales destinations de l'OCI pour les flux d'IDE, 2025 (en milliards de \$ US)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basé sur les données de la CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2026, Tableaux annexes.

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent la part de chaque pays dans le total des flux d'IDE vers les pays de l'OCI.



s'élevant à 7,6 milliards de dollars en 2024 et 2025, principalement liés au remboursement de dettes envers des compagnies pétrolières étrangères.⁹

La croissance limitée des flux d'IDE vers les pays de l'OCI en 2025 ne reflétait pas une performance aussi faible dans tous les pays membres. Au contraire, les hausses enregistrées dans de nombreux pays ont été largement compensées par des baisses importantes dans certaines des principales économies bénéficiaires, notamment l'Égypte. De plus, la forte proportion des IDE signifie également que les performances globales de l'OCI restent sensibles aux opérations de grande envergure et aux variations des flux d'investissement dans un nombre limité de principaux pays bénéficiaires.

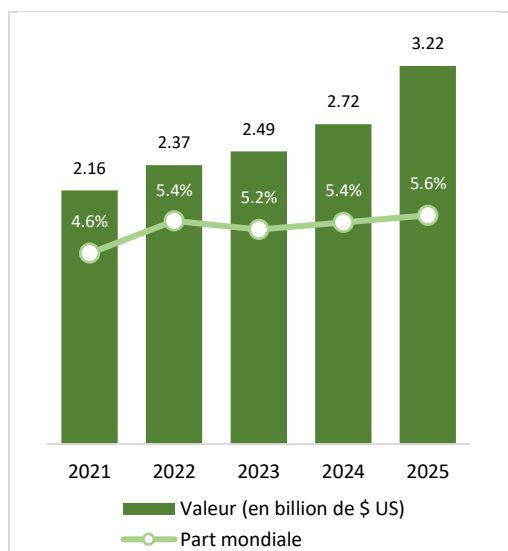
4.1.3 Stock d'IDE entrant

Le stock d'IDE entrants des pays de l'OCI a considérablement augmenté au cours de la période 2021-2025, passant de 2 160 milliards de dollars en 2021 à 3 220 milliards de dollars en 2025. Cela représente une hausse de 1 060 milliards de dollars, soit 49,0 %, contre une augmentation de 24,2 % du stock mondial d'IDE entrants sur la même période. Par conséquent, la part des pays de l'OCI dans le total mondial a augmenté de 4,6 % en 2021 à 5,6 % en 2025.

Comme le montre le [graphique 4.3](#), le stock d'IDE entrants des pays de l'OCI a augmenté chaque année au cours de cette période. En 2022, il a augmenté de 9,9 % pour atteindre 2 370 milliards de dollars, tandis que le marché boursier mondial enregistrait une baisse de 6,1 %. Cela a entraîné une hausse de la part de l'OCI qui est passée de 4,6 % à 5,4 %.

La croissance a ralenti pour s'établir à 4,9 % en 2023, un chiffre inférieur à la hausse de 9,2 % enregistrée à l'échelle mondiale, ce qui a entraîné une légère baisse de la part de l'OCI, qui est revenue à 5,2 %.

Graphique 4.3: Stock d'IDE entrants dans les pays de l'OCI, 2021-2025 (en billion de \$ US)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basé sur les données de la CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2026, Tableaux annexes.

⁹ Selon la Banque centrale irakienne, le chiffre enregistré pour l'année 2024 reflète dans une large mesure le remboursement des coûts d'investissement liés aux gisements pétroliers au titre des contrats de services conclus avec des compagnies pétrolières étrangères, ce qui s'inscrit dans la continuité d'une tendance également observée au cours des années précédentes (Central Bank of Iraq, 2023, 2024, 2025).

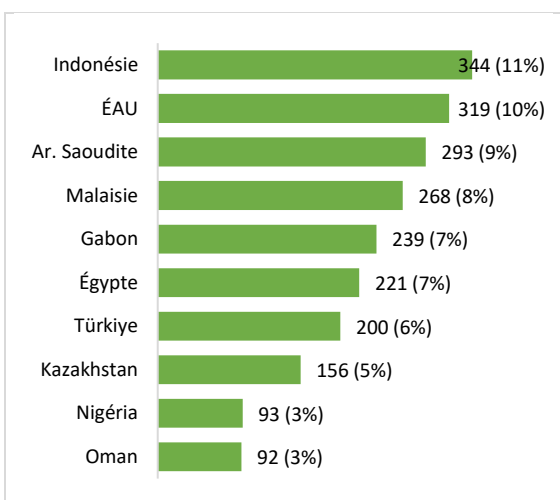
Cette expansion s'est accélérée au cours des deux dernières années de la période. Cette expansion s'est accélérée au cours des deux dernières années de la période. En 2024, le stock d'IDE entrants des pays de l'OCI a augmenté de 9,3 % pour atteindre 2 720 milliards de dollars, contre une croissance mondiale de 5,9 %, ce qui a permis à leur part mondiale de remonter à 5,4 %. En 2025, ce montant a augmenté de 0,50 milliard de dollars, soit 18,2 %, pour atteindre 3,22 milliards de dollars. Cette hausse a dépassé celle de 14,5 % enregistrée par le marché boursier mondial et a porté la part de l'OCI à un plus haut historique de 5,6 %.

Les résultats indiquent une expansion notable des flux d'IDE entrants dans les pays de l'OCI entre 2021 et 2025. Néanmoins, leur part dans l'encours mondial des IDE entrants est restée nettement inférieure à leur part dans les flux annuels mondiaux d'IDE, qui s'élevait à 13,5 % en 2025. Cette différence reflète en partie la nature cumulative des encours d'IDE et les niveaux historiquement bas des investissements cumulés dans de nombreux pays de l'OCI. En outre, les variations du stock d'IDE ne reflètent pas uniquement les nouveaux afflux, car elles peuvent également résulter des fluctuations des taux de change, des variations des prix des actifs et d'autres ajustements d'évaluation. Cette expansion globale peut également masquer une concentration importante au sein d'un nombre restreint d'économies d'accueil.

En effet, en 2025, les encours d'IDE entrants restaient concentrés dans un nombre relativement restreint d'économies de l'OCI (*Graphique 4.4*). L'Indonésie détenait le plus gros stock, avec 344,1 milliards de dollars, soit 10,7 % du total de l'OCI. Elle est suivie par les Émirats arabes unis avec 318,9 milliards de dollars, l'Arabie saoudite avec 293,3 milliards, la Malaisie avec 268,1 milliards et le Gabon avec 239,3 milliards. Ces cinq pays représentaient ensemble 45,5 % du stock total d'IDE entrants des pays de l'OCI.

L'Égypte, la Türkiye, le Kazakhstan, le Nigeria et Oman complétaient le top 10. Au total, les dix premières économies d'accueil représentaient 69,2 % du total de l'OCI. Cette concentration était toutefois inférieure à celle observée pour les flux annuels d'IDE, où les dix premières destinations représentaient 82,6 % du total de l'OCI en

Graphique 4.4: Principaux pays de l'OCI en termes de stock d'IDE entrants, 2025 (en milliards de \$ US)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basé sur les données de la CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2026, Tableaux annexes. Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent la part de chaque pays dans le stock total d'IDE entrants des pays de l'OCI.



2025. La faible concentration des encours d'IDE s'explique par leur caractère cumulatif, les positions d'IDE entrants reflétant les investissements accumulés au fil de nombreuses années plutôt que les transactions enregistrées au cours d'une seule année.

Entre 2021 et 2025, le stock d'IDE entrants a augmenté dans 51 pays de l'OCI et a baissé dans quatre d'entre eux, tandis que la Syrie n'a enregistré aucun changement.¹⁰ C'est le Gabon qui a enregistré la plus forte hausse, avec une augmentation de ses réserves de 223,8 milliards de dollars, bien que cette variation exceptionnellement importante puisse s'expliquer en partie par des effets liés aux estimations et aux évaluations.¹¹ Les Émirats arabes unis ont enregistré la deuxième plus forte hausse, avec 147,3 milliards de dollars, suivis par l'Arabie saoudite avec 111,7 milliards de dollars. L'Égypte, l'Indonésie et la Malaisie ont chacune enregistré des hausses de plus de 80 milliards de dollars, tandis que la Türkiye a enregistré une hausse de 62,2 milliards de dollars. Ces sept pays ont représenté à eux seuls environ les trois quarts de l'augmentation totale du stock d'IDE entrants des pays de l'OCI au cours de cette période. Parmi les rares pays ayant enregistré des baisses, l'Azerbaïdjan a affiché la plus forte baisse, à hauteur de 4,8 milliards de dollars, suivi de l'Afghanistan, du Brunei Darussalam et du Yémen.

Au niveau mondial, les pays de l'OCI ne figuraient toujours pas parmi les principaux détenteurs mondiaux de stocks d'IDE entrants en 2025. Les États-Unis sont restés la première économie d'accueil, représentant 31,1 % du total mondial, tandis que la Chine, Singapour, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont porté à 52,8 % la part cumulée des cinq principales économies d'accueil mondiales. À titre de comparaison, l'Indonésie, première économie d'accueil de l'OCI, représentait environ 0,6 % du stock mondial d'IDE entrants et occupait la 23ème place au niveau mondial. Cette comparaison met en évidence l'écart considérable qui existe entre les principaux pôles d'investissement mondiaux et les différentes économies de l'OCI, malgré l'augmentation de la part collective de l'OCI sur la période 2021-2025.

4.1.4 Projets d'investissement "greenfield" annoncés

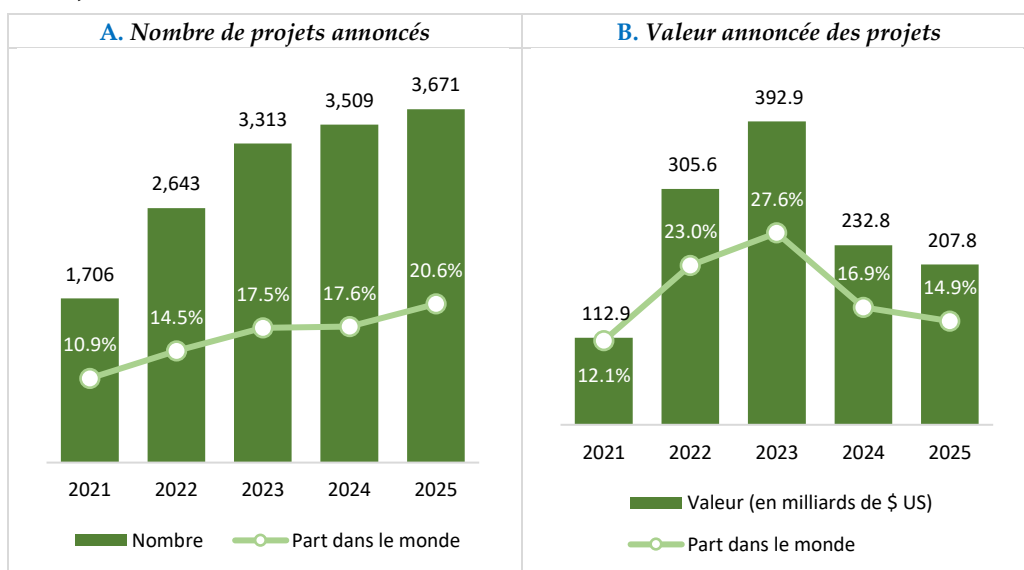
Un investissement "greenfield" désigne la création ou l'extension de nouvelles activités commerciales et d'installations de production par des investisseurs

¹⁰ L'Irak fait l'objet d'un traitement distinct, car la CNUCED a déclaré que son stock d'IDE entrants était nul ou négligeable depuis 2015, malgré des importants flux négatifs d'IDE enregistrés chaque année depuis lors.

¹¹ La forte hausse observée au Gabon, qui l'a fait passer d'un niveau d'investissement relativement modeste en 2021 (15,4 milliards de dollars) à la cinquième place parmi les pays de l'OCI en termes de stock d'IDE entrants en 2025, pourrait s'expliquer en partie par des effets liés aux estimations et aux évaluations. Dans plusieurs autres pays, les chiffres s'appuient sur les estimations de la CNUCED, et les variations du stock d'IDE peuvent également refléter les fluctuations des taux de change, les révisions statistiques et d'autres ajustements, en plus des opérations d'investissement cumulées.

étrangers. Ces projets peuvent contribuer au renforcement des capacités de production, à la création d'emplois, au transfert de technologies et de compétences, au développement des exportations et à l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Pour les pays de l'OCI, les projets "greenfield" annoncés constituent donc un indicateur prospectif utile de l'activité d'investissement potentielle, même si ces projets peuvent être retardés, modifiés ou ne pas être pleinement mis en œuvre, et ne doivent pas être interprétés comme des flux d'IDE effectifs.

Graphique 4.5: Projets d'investissement "Greenfield" annoncés dans les pays de l'OCI, 2021-2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC basé sur les données de la CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2026, Tableaux annexes.

Comme le montre le [graphique 4.5](#), le nombre de projets de construction d'installations entièrement nouvelles annoncés dans les pays de l'OCI a considérablement augmenté entre 2021 et 2025, passant de 1 706 en 2021 à 3 671 en 2025. Cela représente une hausse de 115,2 %, contre une augmentation de 14,3 % à l'échelle mondiale. Par conséquent, la part des pays de l'OCI dans le total mondial a augmenté régulièrement, passant de 10,9 % en 2021 à 20,6 % en 2025, ce qui indique que plus d'un projet "greenfield" sur cinq annoncé dans le monde en 2025 était destiné à un pays de l'OCI.

Cette hausse a été particulièrement forte en 2022 et 2023, années au cours desquelles le nombre de projets annoncés dans les pays de l'OCI a augmenté respectivement de 54,9 % et de 25,3 %. La croissance a ensuite légèrement diminué pour s'établir à 5,9 % en 2024 et à 4,6 % en 2025. Toutefois, la hausse continue du nombre de projets de l'OCI en 2025 a contrasté avec une baisse de 10,4 % à l'échelle mondiale, ce qui a

fait passer la part de l'OCI de 17,6 % à 20,6 %, soit une augmentation de trois points de pourcentage.

L'augmentation du nombre de projets n'a toutefois pas été accompagnée d'une hausse équivalente de leur valeur annoncée. La valeur totale des projets de construction de nouvelles installations annoncés dans les pays de l'OCI est passée de 112,9 milliards de dollars en 2021 à 207,8 milliards de dollars en 2025, soit une hausse de 84,1 %. Ce montant a fortement augmenté en 2022 pour atteindre un pic historique de 392,9 milliards de dollars en 2023, avant de redescendre à 232,8 milliards de dollars en 2024 et à 207,8 milliards de dollars en 2025. La part de l'OCI dans le total mondial est ainsi passée de 12,1 % en 2021 à 27,6 % en 2023, avant de retomber à 14,9 % en 2025.

L'écart entre le nombre et la valeur des projets annoncés s'est particulièrement accentué au cours des deux dernières années. Bien que les pays de l'OCI aient attiré un nombre et une part croissants de projets à l'échelle mondiale, la valeur annoncée de ces derniers a continué de baisser. La valeur moyenne implicite par projet est passée d'environ 118,6 millions de dollars en 2023 à 66,3 millions de dollars en 2024, puis à 56,6 millions de dollars en 2025. Cette divergence montre que la hausse du nombre de projets observée ces dernières années n'a pas été accompagnée d'une augmentation correspondante du volume des investissements annoncés et qu'elle a été en partie influencée par les projets d'envergure exceptionnelle enregistrés en 2022 et 2023.

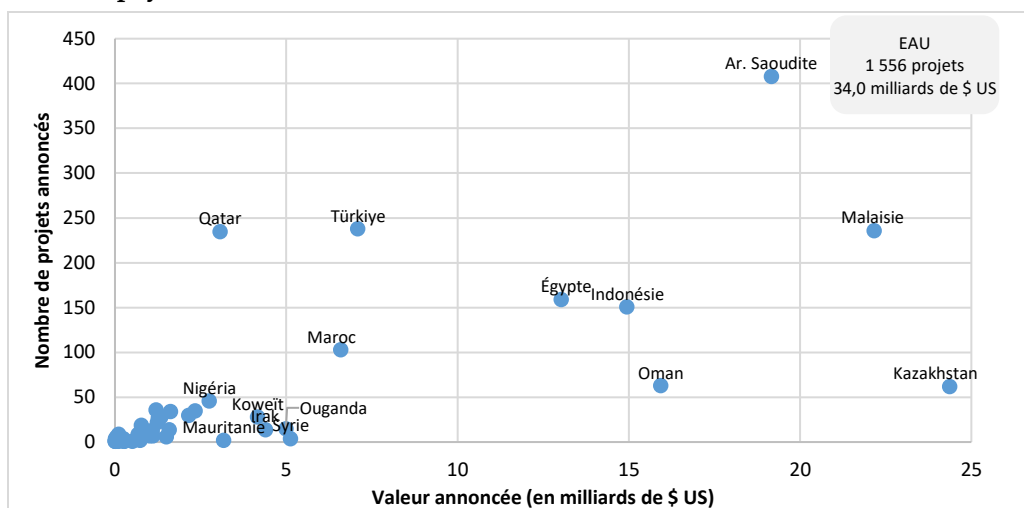
La situation décrite ci-dessus fait apparaître un tableau contrasté, mais globalement encourageant, en ce qui concerne les investissements dans de nouveaux projets annoncés. L'augmentation soutenue du nombre de projets annoncés témoigne de l'intérêt constant des investisseurs pour les pays de l'OCI et d'un portefeuille d'investissements potentiels en pleine expansion. Parallèlement, la baisse des montants annoncés et de la taille moyenne des projets observée depuis 2023 montre que l'augmentation du nombre de projets n'a pas entraîné une hausse correspondante des dépenses d'investissement prévues.

En 2025, la répartition par pays des projets d'investissement « greenfield » annoncés a varié considérablement, aussi bien en nombre qu'en valeur (*Graphique 4.6*). Les Émirats arabes unis ont été de loin la première destination en nombre de projets, avec 1 556 projets, soit 42,4 % du total de l'OCI, pour une valeur annoncée de 34,0 milliards de dollars. Ils ont été suivis par l'Arabie saoudite avec 408 projets, la Türkiye avec 238, la Malaisie avec 236 et le Qatar avec 235. Ces cinq pays représentaient à eux seuls 72,8 % de l'ensemble des projets annoncés dans les pays de l'OCI, tandis que les dix premières destinations en totalisaient 87,5 %, soit un degré de concentration élevé.

Le classement en fonction de la valeur annoncée présentait des différences substantielles. Les Émirats arabes unis sont restés la première destination, mais le

Kazakhstan arrive en deuxième position avec 24,4 milliards de dollars, suivi de la Malaisie avec 22,2 milliards, de l'Arabie saoudite avec 19,2 milliards de dollars et d'Oman avec 15,9 milliards de dollars. Ces cinq premières destinations représentaient ensemble, 55,7 % de la valeur totale annoncée, tandis que les dix premières en représentaient 78,2 %.

Graphique 4.6: Nombre et valeur des projets d'investissement "greenfield" annoncés dans les pays de l'OCI, 2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC basé sur les données de la CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2026, Tableaux annexes.

Note: Les Émirats arabes unis ne figurent pas sur le graphique car leurs valeurs se situent en dehors de l'échelle affichée. Ils ont recensé 1 556 projets annoncés, d'une valeur totale de 34,0 milliards de dollars, soit 42,4 % du nombre de projets et 16,4 % de la valeur des projets annoncés dans les pays de l'OCI.

Les différences entre ces deux classements mettent en évidence des profils d'investissement contrastés. La Türkiye et le Qatar ont attiré un nombre relativement important de projets, mais les montants annoncés étaient plus modestes, ce qui laisse supposer une plus grande concentration de projets de moindre envergure. En revanche, le Kazakhstan et Oman ont enregistré moins de projets, mais des montants annoncés nettement plus élevés, signe d'un rôle plus important des investissements à grande échelle. La valeur moyenne annoncée par projet s'élevait à environ 393 millions de dollars au Kazakhstan et à 253 millions de dollars à Oman, contre 47 millions de dollars en Arabie saoudite et 22 millions de dollars aux Émirats arabes unis. Un petit nombre de mégaprojets annoncés ont également produit des résultats exceptionnels dans des pays tels que la Syrie et la Mauritanie, qui n'ont enregistré respectivement que quatre et deux projets, mais dont les montants annoncés s'élevaient à 5,1 milliards de dollars et 3,2 milliards de dollars.

L'augmentation du nombre total de projets en 2025 est due en grande partie aux Émirats arabes unis. Le nombre de ses projets a augmenté de 173, dépassant ainsi



l'augmentation nette de 162 projets enregistrée dans l'ensemble des pays de l'OCI ; à l'exception des Émirats arabes unis, le nombre total a légèrement diminué en 2025. Le Qatar, Oman, l'Arabie saoudite, l'Albanie, l'Égypte et la Côte d'Ivoire ont également enregistré des hausses notables, tandis que l'Ouzbékistan, l'Indonésie, le Bangladesh et la Türkiye ont connu certaines des baisses les plus importantes.

Encadré 4.1: Attirer des IDE de qualité dans un contexte d'investissement fragmenté et sélectif

Le contexte mondial de l'investissement devient de plus en plus sélectif. Les tensions géopolitiques, l'incertitude en matière de politique commerciale, la concurrence technologique et les préoccupations liées à la sécurité économique influencent de plus en plus les choix des entreprises en matière d'investissement et d'organisation de la production. De même, la croissance des investissements se concentre dans un nombre limité d'économies d'accueil et dans des activités à forte intensité de capital et de technologie. Les secteurs stratégiques, notamment les infrastructures d'IA, les semi-conducteurs, les minéraux critiques ainsi que les technologies et services liés à la transition énergétique, ont représenté 44 % de la valeur mondiale des projets de création d'installations nouvelles annoncés en 2025, contre 16 % en 2020 (UNCTAD, 2026a). Cela offre des opportunités aux pays capables de proposer des atouts concurrentiels et un environnement d'investissement fiable, mais accroît également le risque que les investissements contournent les économies dont les infrastructures, les compétences et le soutien institutionnel sont moins développés.

Les derniers résultats de l'OCI reflètent à la fois des opportunités et des défis. En 2025, les pays de l'OCI ont attiré plus d'un cinquième des projets de création d'installations nouvelles annoncés dans le monde, mais leur part dans la valeur totale des projets annoncés est tombée à 14,9 %, tandis que les investissements sont restés concentrés sur un nombre limité de destinations. C'est pourquoi l'objectif ne doit pas se limiter à une simple augmentation du nombre de projets ou de leur valeur totale. Les IDE de qualité doivent soutenir les capacités de production, favoriser la création d'emplois, le transfert de technologies et de compétences, diversifier les exportations, accroître la valeur ajoutée locale et renforcer les liens avec les entreprises locales.

Prioriser les opportunités réalistes. Il n'est pas nécessaire que les pays se livrent à une concurrence dans tous les secteurs stratégiques. Les approches les plus efficaces s'appuient sur les capacités existantes, les ressources naturelles, les compétences de la main-d'œuvre, les infrastructures, l'accès aux marchés et les liens potentiels avec les entreprises locales. Selon la situation de chaque pays, des opportunités peuvent se présenter dans la transformation agroalimentaire, la logistique, le tourisme, les services numériques, l'industrie pharmaceutique, les composants destinés aux énergies renouvelables ou certains segments de l'industrie manufacturière de pointe. La promotion des investissements doit être coordonnée avec les politiques relatives à l'industrie, au commerce, à l'éducation, aux infrastructures et à l'innovation, et s'articuler autour d'un nombre limité de priorités clairement définies.

Renforcer l'accompagnement, le suivi et les liens avec les structures locales. Une réglementation prévisible, des procédures transparentes et des services numériques

centralisés peuvent contribuer à réduire les coûts de mise en place et d'exploitation des investissements, ainsi qu'à limiter les incertitudes qui y sont liées. Un accompagnement post-investissement peut contribuer à fidéliser les investisseurs, à encourager le réinvestissement et à résoudre les contraintes opérationnelles. Les programmes de développement des fournisseurs permettent d'identifier des entreprises nationales compétentes, de les aider à se conformer aux normes de qualité, d'améliorer leur accès au financement et à la technologie, et de les mettre en relation avec des filiales étrangères. De même, les politiques en matière de compétences doivent répondre aux besoins actuels et futurs des investisseurs.

Les initiatives récentes menées dans les pays de l'OCI illustrent cette évolution. La stratégie de la Türkiye en matière d'investissements directs étrangers (IDE) pour la période 2024-2028 définit huit profils d'IDE de qualité et établit un lien entre l'attraction des investissements et la transition écologique et numérique, les chaînes de valeur mondiales, les talents et le développement régional (Bureau des investissements de la Présidence de la Türkiye, 2024). Le nouveau cadre d'incitations de la Malaisie lie les mesures d'incitation à des résultats mesurables, notamment la qualité de l'emploi, le transfert de technologies, les liens au sein de la chaîne d'approvisionnement et la durabilité (MIDA, 2026a ; MIDA, 2026b). Le programme NextGenFDI aux Émirats arabes unis associe une promotion ciblée des entreprises qui s'appuient sur les technologies numériques et la simplification des procédures d'octroi de licences, de visas et de services bancaires (MOET, 2022 ; UNCTAD, 2022). De même, la stratégie nationale d'investissement de l'Arabie saoudite associe l'expansion des investissements à des secteurs prioritaires, à un financement diversifié et à un environnement d'investissement plus compétitif (Ministry of Investment of Saudi Arabia, n.d.).

Usage sélectif des mesures incitatives. Selon la CNUCED, les mesures d'incitation représentaient la moitié des mesures de politique d'investissement favorables aux investisseurs en 2025, ce qui témoigne d'une concurrence accrue pour attirer les investissements stratégiques (UNCTAD, 2026a). Pour de nombreux pays de l'OCI, une concurrence généralisée en matière de subventions aurait un coût budgétaire élevé. Un soutien à durée déterminée et transparent, lié à l'emploi, à la formation, à la recherche, aux exportations, à l'efficacité énergétique ou au développement des fournisseurs, peut constituer une base plus solide pour évaluer la valeur publique.

Renforcer la coopération au sein de l'OCI. Le Forum de dialogue politique 2025 des les agences africaines et asiatiques de promotion des investissements de l'OCI a contribué à renforcer l'apprentissage entre pairs et à mettre en place des approches communes en matière de promotion des investissements, tandis que le processus de mise à jour de l'accord de l'OCI sur l'investissement offre l'occasion d'actualiser le cadre régional (IsDB & ICDT, 2025; OIC, 2025). Les institutions du Groupe de la BID peuvent apporter un soutien supplémentaire en matière de préparation de projets, de financement, d'assurance et d'atténuation des risques liés aux investissements (IsDB, 2025a).

La voie à suivre consiste à passer de campagnes de promotion isolées à des stratégies intégrées d'investissement et de développement. La transformation de l'intérêt des investisseurs en gains concrets dépendra de la capacité des États à aligner leurs priorités clairement définies sur des mesures de soutien concrètes, à renforcer les capacités locales,



à mettre en œuvre des incitations dont les résultats sont mesurables et à approfondir la coopération au sein de l'OCI afin de garantir un impact économique durable.

La baisse de la valeur totale annoncée s'explique également par un nombre limité de variations importantes. L'Égypte a enregistré une baisse de 40,9 milliards de dollars par rapport à son niveau exceptionnellement élevé de 2024, tandis que des baisses importantes ont également été observées en Tunisie, en Malaisie et en Indonésie. Ces baisses ont largement compensé les fortes hausses enregistrées aux Émirats arabes unis, à Oman, au Kazakhstan, en Syrie, en Ouganda et en Irak. Cela confirme la forte volatilité de la valeur annuelle des projets "greenfield" et leur sensibilité au moment choisi pour l'annonce de chaque mégaprojet. Dans ce contexte, l'attraction d'un plus grand nombre de projets devra s'accompagner de politiques visant à renforcer leur impact sur le développement, leurs retombées au niveau national et leur contribution à long terme à la transformation productive, comme indiqué dans l'*encadré 4.1*.

L'analyse montre que les pays de l'OCI ont renforcé leur position dans le paysage de l'investissement mondial au cours de la période 2021-2025, mais que les résultats demeurent fortement concentrés et largement tributaires de transactions de grande envergure et de mégaprojets. La progression du nombre de projets annoncés devra ainsi se traduire par des investissements effectivement réalisés, susceptibles de renforcer les capacités productives, de stimuler l'emploi, de favoriser les transferts technologiques et de consolider les liens économiques au niveau national.

4.2 Dette extérieure et pressions liées au service de la dette¹²

La dette extérieure reste une source importante de financement pour de nombreux pays de l'OCI, contribuant à soutenir l'investissement, le développement des infrastructures, les besoins liés à la balance des paiements et le financement budgétaire. Parallèlement, le niveau élevé de la dette extérieure, l'augmentation des obligations liées au service de la dette et la vulnérabilité face à la conjoncture financière mondiale sont autant de facteurs susceptibles de restreindre la marge de manœuvre en matière de politique monétaire et d'accroître la vulnérabilité aux chocs extérieurs. L'analyse présentée dans cette section porte sur l'encours, l'importance et la composition de la dette extérieure, ainsi que sur les pressions liées au service de la dette et les disparités observées entre les différents groupes de revenus et les pays de l'OCI.

¹² Cette analyse s'appuie sur la base de données « Statistiques internationales de la dette » (IDS) de la Banque mondiale et porte sur la période 2020-2024, soit les cinq dernières années dont les données sont disponibles. Cet ensemble de données porte principalement sur les pays à revenu faible ou intermédiaire (LMIC), le Guyana étant le seul pays à revenu élevé à y figurer. Afin de garantir la comparabilité avec la couverture des pays à revenu faible ou intermédiaire (LMIC) dans l'ensemble de données, cette section exclut de l'analyse les pays à revenu élevé, dont le Guyana. Parmi les pays à revenu faible ou intermédiaire de l'OCI, (OIC-LMIC), la Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données.

4.2.1 Contexte mondial de la dette extérieure et conditions de financement

La vulnérabilité face à la dette extérieure des pays à revenu faible ou intermédiaire (LMIC) est de plus en plus déterminée par l'interaction entre l'encours de la dette, les obligations liées au service de la dette et les conditions de financement mondiales. Au lendemain de la pandémie, de nombreux pays ont été confrontés à une hausse des coûts d'emprunt, à d'importants besoins de refinancement et à un resserrement de la marge de manœuvre budgétaire (World Bank, 2025a; IMF, 2025), ce qui a conduit à fonder l'évaluation de la dette extérieure davantage sur la capacité de remboursement et les conditions de financement que sur les seuls niveaux nominaux de la dette. Cela a suscité un regain d'intérêt pour les indicateurs qui établissent un lien entre les encours de dette, les revenus, les exportations et la capacité de remboursement, ainsi que pour la composition des engagements extérieurs et la structure de leurs échéances.

Des données internationales récentes indiquent que les pays à revenu faible ou intermédiaire sont confrontés à un contexte plus difficile en matière de dette extérieure. Selon le *Rapport sur la dette internationale* de la Banque mondiale pour l'année 2025, l'encours total de la dette extérieure des pays à revenu faible ou intermédiaire a atteint un niveau record de 8 900 milliards de dollars en 2024, tandis que la dette des pays éligibles aux prêts de l'Association internationale de développement a atteint un niveau record de 1 200 milliards de dollars. Le rapport indique également que les pays à faible et moyen revenu ont enregistré des flux nets de dette extérieure s'élevant à 741 milliards de dollars au cours de la période 2022-2024, ce qui représente le plus important flux de ce type depuis 50 ans, les paiements au titre du service de la dette ayant dépassé les nouveaux financements extérieurs au cours de cette période (World Bank, 2025a; World Bank, 2025b). Cela montre que les pressions liées à la dette extérieure se traduisent non seulement par le volume des encours de dette, mais aussi par le transfert net de ressources financières vers l'étranger afin de faire face aux obligations liées au service de la dette.

De même, le coût de la dette est devenu un obstacle majeur aux finances publiques et aux dépenses consacrées au développement. L'OCDE souligne que les charges croissantes liées au service de la dette réduisent la marge de manœuvre budgétaire et la capacité d'emprunt nécessaires au financement des priorités en matière de développement durable (OECD, 2025a). De même, la CNUCED souligne que les obligations croissantes liées au service de la dette ont de plus en plus restreint les dépenses consacrées au développement, notamment dans les économies à faibles revenus, où le remboursement de la dette extérieure absorbe une part importante des recettes d'exportation et des recettes publiques (UNCTAD, 2025a; UNCTAD, 2025b).



Au-delà de la dette extérieure proprement dite, les pressions liées à la dette publique en général se sont également intensifiées. Selon les estimations de la CNUCED, la dette publique mondiale a atteint le niveau record de 102 000 milliards de dollars en 2024, dont une part croissante incombe aux pays en développement. En 2024, les pays en développement ont versé 921 milliards de dollars au titre des intérêts nets sur la dette publique, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente, et 61 pays en développement ont consacré 10 % ou plus de leurs recettes publiques au paiement des intérêts (UNCTAD, 2025b ; UNCTAD, 2025c). Selon une analyse portant sur les flux financiers extérieurs, la CNUCED estime que les pays en développement ont versé 384 milliards de dollars au titre des intérêts sur leurs titres de dette extérieure en 2024, ce qui confirme le lien direct entre les coûts du financement extérieur, les pressions liées au service de la dette et les contraintes financières (UNCTAD, 2026c).

Ces pressions liées à l'endettement s'inscrivent dans un contexte macroéconomique mondial caractérisé par une forte incertitude. Les *Perspectives économiques mondiales* publiées par la Banque mondiale prévoient un ralentissement de la croissance mondiale à 2,5 % en 2026, avec des risques à la baisse liés aux tensions géopolitiques, aux turbulences sur les marchés des matières premières et à l'incertitude politique (World Bank, 2026a). De même, les *Perspectives économiques mondiales* du FMI fait état d'une recrudescence des risques liés aux chocs résultant des conflits, à la hausse des prix des matières premières, des prévisions d'inflation et de l'aversion au risque, tandis que le *Rapport sur la stabilité financière mondiale* met en lumière les risques élevés qui menacent la stabilité financière et les canaux d'amplification potentiels susceptibles d'affecter l'accès aux marchés et les conditions de financement des économies émergentes et en développement (IMF, 2026a; IMF, 2026b). Ces évolutions présentent un intérêt direct pour l'analyse de la dette extérieure, dans la mesure où le ralentissement de la croissance, la volatilité des recettes d'exportation, les pressions sur les taux de change ou la hausse des primes de risque mondiales sont autant de facteurs susceptibles d'influencer à la fois la capacité de remboursement et les conditions de refinancement.

Dans ce contexte, l'analyse de la dette extérieure nécessite une lecture exhaustive de l'encours de la dette, de sa composition et des indicateurs relatifs au service de la dette. Les encours de dette nominaux indiquent le volume des engagements, mais ne permettent pas de déterminer si la dette est importante par rapport aux revenus, si les obligations de remboursement sont élevées par rapport aux exportations, ou si la dette est concentrée dans des instruments à court terme ou négociables sur les marchés. De même, les indicateurs relatifs au service de la dette permettent de mieux appréhender les pressions immédiates liées aux obligations de remboursement, tandis que les indicateurs de composition permettent d'évaluer dans quelle mesure les engagements extérieurs sont liés à l'endettement du secteur

public, à celui du secteur privé, au financement à court terme ou aux engagements envers le FMI. Les sous-sections suivantes examinent ainsi la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire sous ces différentes dimensions complémentaires.

4.2.2 Encours de la dette extérieure et poids de la dette

L'évaluation des encours de la dette extérieure, associée aux indicateurs de charge de la dette, est essentielle pour distinguer le volume de l'endettement extérieur de la charge relative qu'il fait peser sur l'économie. Compte tenu de la diversité des économies de l'OCI en termes de niveaux de revenus, de taille économique, de structures d'exportation et d'accès au financement extérieur, un même niveau de dette extérieure peut avoir des conséquences très différentes d'un pays à l'autre. L'analyse du stock total de la dette extérieure est donc complétée par des indicateurs tels que la dette extérieure en pourcentage du RNB et la dette extérieure totale par habitant, qui offrent une base plus équilibrée pour interpréter le poids global de la dette.

L'encours total de la dette extérieure des pays à revenu faible ou intermédiaire a continué d'augmenter en 2024, mais à un rythme plus lent que l'année précédente. Il a atteint 8 937 milliards de dollars en 2024, soit une hausse de 1,1 % par rapport à 2023, ce qui correspond à une augmentation d'environ 101 milliards de dollars. Cette évolution fait suite à une croissance légèrement plus rapide, de 1,8 %, enregistrée en 2023. Ce ralentissement de l'accumulation de la dette s'inscrit dans le contexte général du financement extérieur auquel sont confrontés les pays à revenu faible ou intermédiaire, où la hausse des coûts d'emprunt, le resserrement des conditions de financement et l'augmentation des obligations liées au service de la dette ont limité le volume des nouveaux emprunts extérieurs dans de nombreuses économies (World Bank, 2025a; World Bank, 2025c).

Graphique 4.7: Encours total de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire, 2020-2024

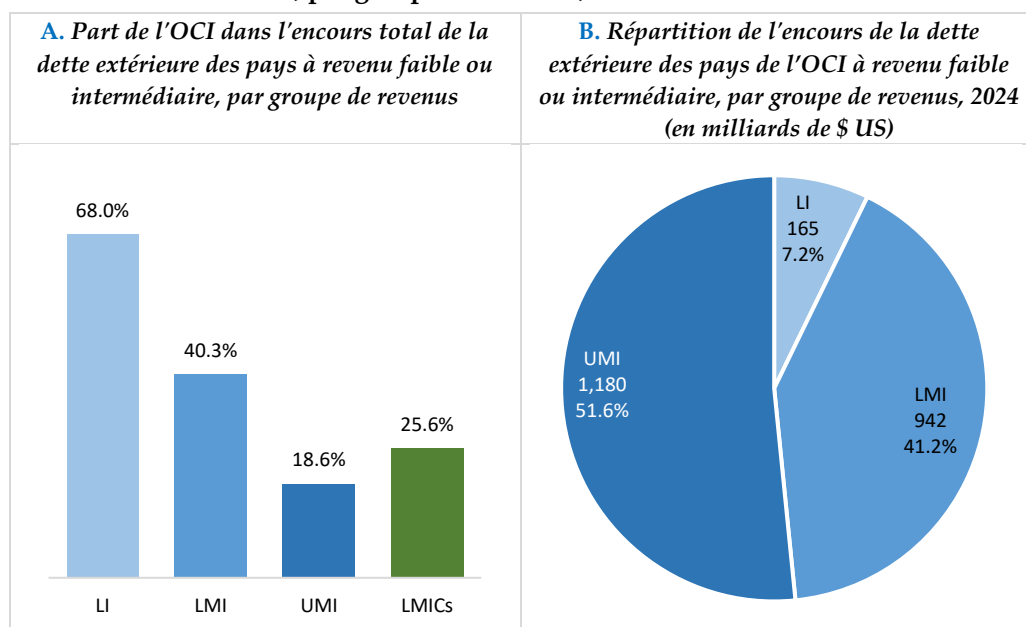


Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale. Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données.



Un ralentissement similaire a été observé dans les pays des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire. Le montant total de leur dette extérieure a augmenté de 1,8 % en 2024, contre 4,4 % en 2023, pour atteindre 2 287 milliards de dollars (*Graphique 4.7*). En valeur absolue, cela représentait une hausse de 40,9 milliards de dollars par rapport à l'année précédente. Bien que la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire à un rythme légèrement supérieur à la moyenne des à revenu faible ou intermédiaire en termes de pourcentage, leur contribution à la hausse globale de la dette extérieure de ces pays s'est considérablement diminuée. Les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire ont représenté 41,0 % de l'augmentation totale de l'encours de la dette extérieure des pays à revenu faible ou intermédiaire en 2024, contre 61,0 % en 2023.

Graphique 4.8: Encours de la dette extérieure des pays membres de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire, par groupe de revenus, 2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données. LI = Faible revenu, LMI = Revenu moyen inférieur, UMI = Revenu moyen supérieur.

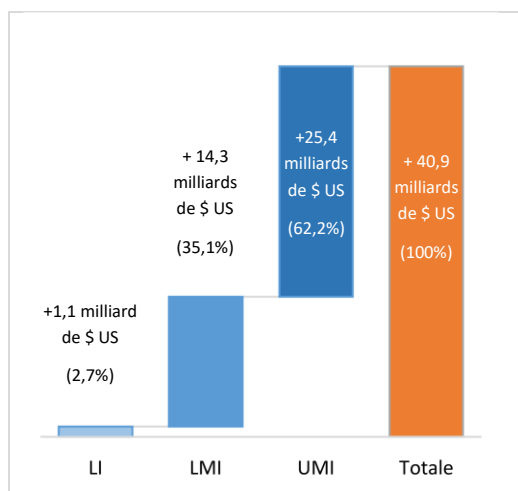
En 2024, les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire représentaient 25,6 % du stock total de la dette extérieure de l'ensemble des à revenu faible ou intermédiaire. Cette part globale masque toutefois d'importantes différences entre les différentes tranches de revenus. Les pays à faible revenu de l'OCI représentaient près de 68,0 % du stock total de la dette extérieure des pays à revenu faible ou intermédiaire, tandis que les pays à revenu faible ou intermédiaire de l'OCI représentaient 40,3 % de ce total. En revanche, les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur ne représentaient que 18,6 % de l'encours de la dette extérieure des pays à revenu

intermédiaire supérieur (*Graphique 4.8.A*).¹³ Ces chiffres montrent que les pays membres de l'OCI représentent une part disproportionnée de la dette extérieure des économies à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, par rapport aux économies à revenu intermédiaire supérieur.

Au sein même du groupe de l'OCI, la dette extérieure reste concentrée dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et intermédiaire inférieur. En 2024, les pays de l'OCI à revenu moyen supérieur affichaient une dette extérieure totale de 1 180 milliards de dollars, soit 51,6 % du total de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible et moyen. Venaient ensuite les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur, avec 942 milliards de dollars, soit 41,2 %, tandis que les pays de l'OCI à faible revenu représentaient 165 milliards de dollars, soit 7,2 % (*Graphique 4.8.B*). De plus, la hausse enregistrée en 2024 a été principalement portée par les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur, qui ont contribué à hauteur de 62,2 % à l'augmentation totale de l'encours de la dette extérieure de l'OCI. Les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur ont représenté 35,1 % de cette augmentation, tandis que les pays de l'OCI à faible revenu n'y ont contribué qu'à hauteur de 2,7 % (*Graphique 4.9*).

La répartition de la dette extérieure entre les différentes catégories de revenus diffère donc de la répartition du poids de la dette. Les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur détiennent l'encours nominal le plus important, ce qui reflète leur taille économique plus importante et leur meilleur accès au financement extérieur, tandis que les économies à faible revenu peuvent être soumises à une pression plus forte lorsque l'endettement est évalué par rapport à leurs revenus et à leur capacité de

Graphique 4.9: Évolution de l'encours de la dette extérieure par groupe de revenus dans les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur, 2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

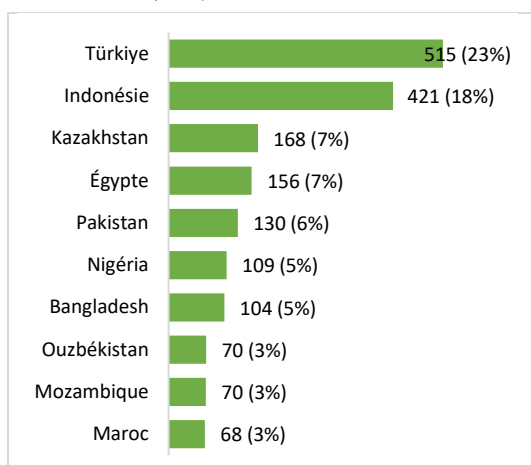
Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données. LI = Faible revenu, LMI = Revenu moyen inférieur, UMI = Revenu moyen supérieur,

¹³ La Chine, pays à revenu intermédiaire supérieur, affichait en 2024 un encours de dette extérieure supérieur à 2 400 milliards de dollars, ce qui représentait à lui seul 27,1 % de l'encours total de la dette extérieure des pays à revenu faible ou intermédiaire. Si l'on exclut la Chine, la part des pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur dans l'encours total de la dette extérieure des pays à revenu intermédiaire supérieur passe de 18,6 % à 30,0 %, tandis que la part des pays à revenu faible ou intermédiaire de l'OCI dans l'encours total de la dette extérieure de l'ensemble des pays à revenu faible ou intermédiaire passe de 25,6 % à 35,1 %.



remboursement. Par conséquent, l'analyse du stock total de la dette extérieure devrait être complétée par des indicateurs du poids de la dette, notamment la dette extérieure en pourcentage du RNB et la dette extérieure par habitant. Avant d'aborder ces indicateurs du poids de la dette, la répartition, par pays, de l'encours nominal de la dette extérieure permet toutefois d'illustrer l'ampleur de la concentration au sein des pays à revenu intermédiaire et à faible revenu de l'OCI.

Graphique 4.10: Pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur présentant les encours de dette extérieure les plus élevés, 2024 (en milliards de \$ US)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données. Les chiffres entre parenthèses indiquent la part de chaque pays dans l'encours total de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur

la dette extérieure nominale entre les mains d'un nombre relativement restreint de grands emprunteurs (Graphique 4.10). À l'échelle mondiale, la Türkiye et l'Indonésie figuraient parmi les plus gros débiteurs extérieurs du groupe des pays à revenu faible ou intermédiaire, occupant respectivement la cinquième et la sixième place, derrière la Chine, l'Inde, le Brésil et le Mexique.

De même, la variation annuelle de l'encours de la dette extérieure a connu des écarts importants entre les États membres. Entre 2023 et 2024, l'Indonésie a enregistré la plus forte hausse nominale, avec 21,4 milliards de dollars, suivie de la Türkiye avec 15,2 milliards, de l'Ouzbékistan avec 8,7 milliards, du Nigeria avec 6,3 milliards et de la Côte d'Ivoire avec 4,2 milliards de dollars. Ces augmentations indiquent que la hausse globale de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur a été principalement le fait d'un nombre limité de pays. Parallèlement,

Au niveau national, l'encours de la dette extérieure était fortement concentré dans un petit nombre de pays de l'OCI à faibles et moyens revenus. En 2024, la Türkiye a enregistré le plus important encours de dette extérieure parmi les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire, avec 515 milliards de dollars, soit 22,5 % du total du groupe, suivie par l'Indonésie avec 421 milliards de dollars, soit 18,4 %. Ces deux pays représentaient ensemble 40,9 % du stock total de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur. Ils sont suivis par le Kazakhstan, l'Égypte, le Pakistan, le Nigeria, le Bangladesh, l'Ouzbékistan, le Mozambique et le Maroc. Au total, les cinq premiers pays représentaient 60,8 % du total, tandis que les dix premiers en représentaient 79,2 %, ce qui indique une forte concentration de

plusieurs pays membres ont enregistré des baisses notables. C'est l'Égypte qui a enregistré la plus forte baisse, avec une diminution de son encours de dette extérieure de 12,2 milliards de dollars, suivie du Kazakhstan (3,9 milliards de dollars), de l'Irak (2,8 milliards de dollars), de l'Azerbaïdjan (2,8 milliards de dollars) et de la Tunisie (1,9 milliard de dollars). Des baisses supplémentaires supérieures à 1 milliard de dollars ont été enregistrées au Maroc, au Pakistan et en Somalie.

Parmi les pays ayant enregistré des baisses notables, l'Égypte et la Somalie illustrent comment l'évolution des encours nominaux de la dette extérieure peut refléter des facteurs autres que les nouveaux emprunts ou les remboursements. Le recul de l'Égypte est intervenu alors que le pays bénéficiait, en 2024, d'un soutien financier extérieur substantiel, notamment dans le cadre de l'accord d'investissement de *Ras El-Hekma*, d'un montant de 35 milliards de dollars, ainsi que de l'augmentation et du rééchelonnement de son programme soutenu par le FMI, contribuant ainsi à atténuer les pressions à court terme sur la balance des paiements et à renforcer la liquidité en devises (IMF, 2024a ; Reuters, 2024). La Somalie constitue un cas à part, où ce recul est étroitement lié à l'allègement de la dette. Après avoir atteint le « point d'achèvement »¹⁴ de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en décembre 2023, la Somalie a bénéficié d'économies sur le service de la dette estimées à 4,5 milliards de dollars, permettant ainsi de ramener son niveau de dette extérieure de 64 % du PIB en 2018 à moins de 6 % à la fin de 2023 (IMF & World Bank, 2023). Ces exemples montrent que les variations des encours de dette extérieure nominale peuvent refléter non seulement de nouveaux emprunts ou des remboursements, mais aussi d'importants afflux de capitaux, des restructurations, un allègement de la dette, des effets d'évaluation et des évolutions plus générales du secteur extérieur.

Par rapport au revenu, le poids de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur est resté supérieur à la moyenne de l'ensemble des pays à revenu intermédiaire inférieur. Le stock total de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur est passé de 42,0 % du RNB en 2020 à 35,4 % en 2024, ce qui indique un ralentissement au cours de cette période. Toutefois, ce niveau restait nettement supérieur à celui de l'ensemble des pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur, qui s'élevait à 23,4 % en 2024, ainsi qu'à celui des pays à

¹⁴ L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), lancée par le FMI et la Banque mondiale en 1996, est un dispositif visant à alléger le fardeau de la dette des pays à faible revenu éligibles qui sont confrontés à un endettement insoutenable. Sur les 39 pays éligibles ou potentiellement éligibles à l'aide au titre de l'Initiative PPTE, 37 ont atteint le point d'achèvement, après que la Somalie a atteint ce stade en décembre 2023, tandis que le Soudan figure toujours dans la catégorie des "pays en transition" et que l'Érythrée se trouve toujours en phase pré-décision. Parmi ces pays, 20 pays ayant atteint le point d'achèvement sont membres de l'OCI, et le Soudan en fait également partie, ce qui porte à 21 le nombre total de membres de l'OCI parmi les pays éligibles ou potentiellement éligibles au programme PPTE. Les pays de l'OCI qui ont atteint le point d'achèvement sont : l'Afghanistan, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Guyana, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Togo et l'Ouganda (IMF, 2023a; IMF & World Bank, 2023).

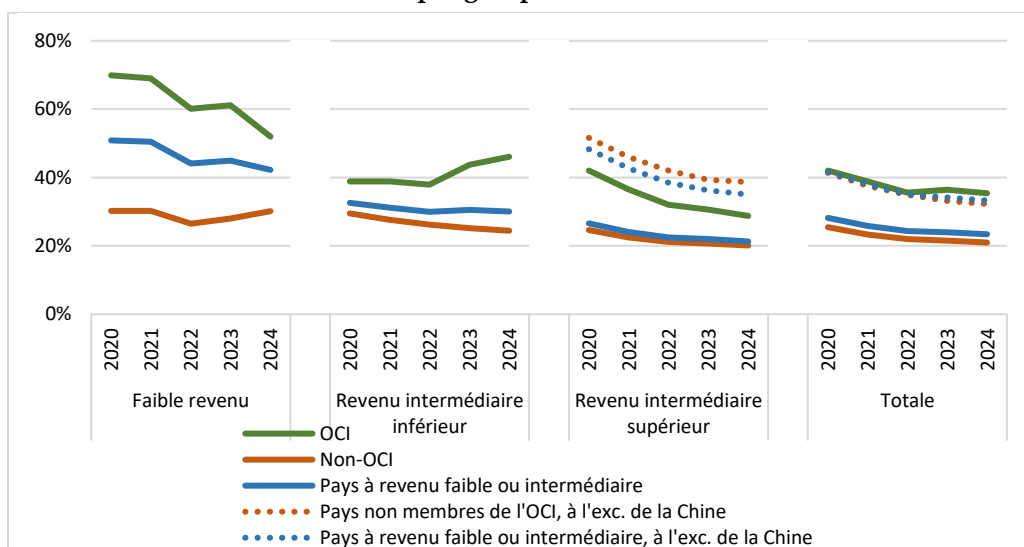


revenu faible ou intermédiaire non membres de l'OCI, qui s'élevait à 21,0 % (Graphique 4.11).

Cet écart est en partie influencé par le poids de la Chine dans l'agrégat des pays à revenu faible ou intermédiaire. Si l'on exclut la Chine, le ratio dette extérieure/RNB de l'ensemble des pays à revenu intermédiaire inférieur s'élève à 33,3 % en 2024, ce qui réduit l'écart avec les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur. De même, ce ratio atteint 32,3 % pour les pays à revenu faible ou intermédiaire non membres de l'OCI, à l'exception de la Chine. Cela montre que la dette extérieure plus élevée des pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur reste manifeste, même si l'écart avec les pays à revenu intermédiaire et faible de référence se réduit considérablement une fois la Chine exclue. Le niveau relativement faible de la dette extérieure de la Chine, qui s'élève à 13 % du RNB, contribue de manière significative à la baisse des ratios comparatifs globaux.

Dans les différentes catégories de revenus, on a constaté que, parmi les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur, c'est dans les pays membres à faible revenu que le poids de la dette était le plus élevé. Leur encours de dette extérieure s'élevait à 51,9 % du RNB en 2024, contre 69,9 % en 2020. Malgré cette baisse considérable, ce ratio est resté supérieur à la moyenne de l'ensemble des pays à faible revenu, qui s'élevait à 42,2 %, et bien supérieur à la moyenne des pays à faible revenu non OCI, qui s'élevait à 30,2 %. Cela indique que le poids de la dette extérieure est relativement élevé dans les pays à faible revenu membres de l'OCI, bien que leur contribution nominale à l'augmentation de l'encours de la dette extérieure de l'OCI ait été limitée.

Graphique 4.11: Encours de la dette extérieure en pourcentage du RNB dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, par groupe de revenus, 2020-2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données.

Les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur ont suivi une évolution différente. Le ratio de leur dette extérieure par rapport au RNB est passé de 38,9 % en 2020 à 46,0 % en 2024, ce qui en fait le seul groupe de revenus de l'OCI dans lequel le poids de la dette a augmenté au cours de cette période. À titre de comparaison, le ratio moyen pour l'ensemble des pays à revenu intermédiaire inférieur a légèrement baissé, passant de 32,6 % à 30,1 %, tandis que celui des pays à revenu intermédiaire inférieur non membres de l'OCI a baissé de 29,5 % à 24,4 %. Cette disparité montre que l'accumulation de la dette extérieure dans les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur a dépassé la croissance de leur base de revenus de manière plus marquée que dans les pays non membres de l'OCI.

En revanche, les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur ont enregistré une baisse régulière du niveau de leur dette extérieure par rapport au RNB, qui est passé de 42,1 % en 2020 à 28,8 % en 2024. Bien que ce chiffre soit resté supérieur à la moyenne de l'ensemble des pays à revenu intermédiaire supérieur lorsque l'on inclut la Chine, la situation change dès lors que celle-ci est exclue. Dans ce cas, le ratio moyen des pays à revenu intermédiaire supérieur s'élève à 35,0 %, tandis que celui des pays à revenu intermédiaire supérieur non-OCI atteint 38,7 %. Cela montre que, par rapport aux pays à revenu intermédiaire supérieur hors Chine, les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur présentaient un endettement extérieur relativement moins élevé en 2024.

L'analyse du ratio dette/RNB offre une vision plus nuancée que celle fournie par le seul encours nominal de la dette. Bien que les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur aient détenu la plus grande part de l'encours total de la dette extérieure, le poids de leur dette par rapport à leur revenu a diminué au cours de cette période. Malgré leur faible part dans l'encours total de la dette des pays à faible revenu de l'OCI, ces derniers ont continué à supporter le fardeau relatif de la dette le plus élevé. Les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur méritent une attention particulière, car ils cumulent une part importante de l'encours de la dette extérieure de l'OCI et un ratio dette/RNB croissant au cours de la période 2020-2024.

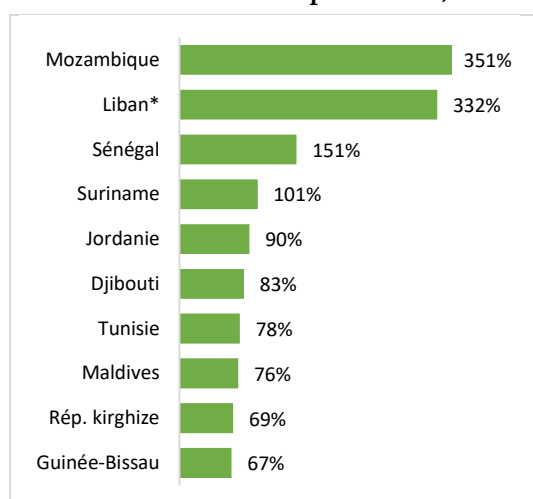
Au niveau national, le ratio dette extérieure/RNB met en évidence plusieurs cas où le poids de la dette est particulièrement élevé. En 2024, le Mozambique a enregistré le taux le plus élevé des pays de l'OCI, avec 351 %, suivi du Liban avec 332 %, selon les dernières données disponibles pour 2023. Le Sénégal s'est également distingué avec un taux de 151 %, suivi du Suriname, de la Jordanie, de Djibouti, de la Tunisie, des Maldives, de la République kirghize et de la Guinée-Bissau (*Graphique 4.12*). Il convient de noter que trois pays de l'OCI figuraient parmi les pays à revenu faible ou intermédiaire présentant les ratios dette extérieure/RNB les plus élevés: le Mozambique occupait la première place, le Liban la deuxième et le Sénégal la quatrième.

Ces ratios exceptionnellement élevés doivent être interprétés selon les spécificités de chaque pays et non comme un indicateur uniforme du problème du surendettement. Au Mozambique, ce ratio résulte à la fois un revenu par habitant



relativement faible et des engagements extérieurs importants, tandis que les perspectives à moyen terme dépendent étroitement de la mise en œuvre de grands projets de GNL et de la gestion efficace des recettes futures liées aux ressources naturelles. Les évaluations du FMI soulignent également l'importance de poursuivre les efforts visant à gérer les vulnérabilités liées à la dette, tout en soutenant la stabilité macroéconomique et la résilience face aux risques liés au climat et à la sécurité (IMF, 2024b). Au Liban, ce ratio élevé reflète l'ajustement macroéconomique exceptionnel opéré ces dernières années, notamment la forte contraction de la production et la nécessité persistante de mener des réformes globales afin de rétablir la viabilité budgétaire, financière et de la dette (IMF, 2023b).

Graphique 4.12: Pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire présentant les ratios dette extérieure/RNB les plus élevés, 2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données, tandis que le Yémen ne dispose d'aucune donnée pour la période 2020-2024. *Les données relatives au Liban concernent l'année 2023, dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles.

En bas de l'échelle, seuls quatre pays de l'OCI affichaient en 2024 un ratio dette extérieure/RNB inférieur à 10 % : L'Iran (2,2 %), l'Algérie (2,7 %), le Turkménistan (5,2 %) et l'Irak (6,2 %). Ces faibles ratios indiquent que la dette extérieure enregistrée est limitée par rapport au revenu national. Toutefois, la baisse du ratio de la dette extérieure par rapport au produit national brut ne doit pas être interprétée en soi comme un signe d'amélioration de la situation du secteur extérieur ou comme une vulnérabilité globale moindre. L'accès au financement extérieur, la structure des exportations, les modes de financement intérieur, les conditions de change et la situation propre à chaque pays influencent également le profil global de la dette extérieure.

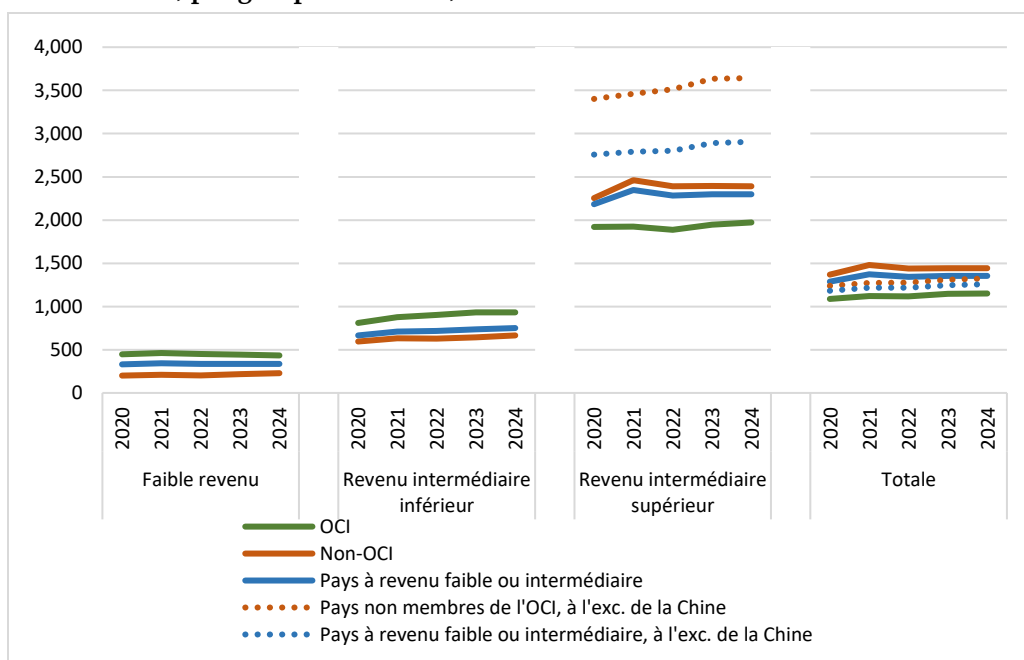
L'évolution observée entre 2020 et 2024 montre que la dynamique de l'endettement a varié considérablement d'un pays membre à l'autre. Les hausses les plus importantes du ratio dette extérieure/RNB ont été enregistrées au Liban, où ce ratio a augmenté de 107 points de pourcentage,¹⁵ suivi du Sénégal avec une hausse de 42,8 points de pourcentage, du Nigeria avec 39,6 points de pourcentage, de la Gambie avec 12,4

¹⁵ Pour le Liban, l'évolution concerne la période comprise entre 2020 et 2023, dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

points de pourcentage et du Bénin avec 11,8 points de pourcentage. En revanche, les baisses les plus importantes ont été observées au Mozambique, où ce ratio a diminué de 81,6 points de pourcentage, suivi du Suriname avec une baisse de 58,3 points de pourcentage, du Kazakhstan avec 48,2 points de pourcentage, du Soudan avec 47,8 points de pourcentage et de la République kirghize avec 39,0 points de pourcentage. Des baisses supplémentaires d'au moins 25 points de pourcentage ont été observées en Somalie, au Tadjikistan, aux Maldives, en Albanie et en Mauritanie. Ces variations peuvent refléter différentes formes de remboursements, de restructurations, d'allègements de dette, d'évolutions des niveaux de revenus, d'effets d'évaluation et de révisions des données relatives à la dette extérieure.

Une perspective par habitant permet d'interpréter différemment le niveau d'exposition à la dette extérieure nominale par rapport à la population. Dans l'ensemble, la dette extérieure totale par habitant dans les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire a légèrement augmenté, passant de 1 088 dollars en 2020 à 1 149 dollars en 2024. Ce chiffre inférieur à la moyenne de l'ensemble des pays à revenu faible ou intermédiaire, qui est passée de 1 286 dollars à 1 355 dollars sur la même période, et aussi inférieur à la moyenne des pays non membres de l'OCI, qui s'élevait à 1 444 dollars en 2024 ([Graphique 4.13](#)).

Graphique 4.13: Dette extérieure totale par habitant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, par groupe de revenu, 2020-2024 (en \$ US)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données.



Le chiffre le plus bas par habitant des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire) s'explique principalement par la composition de ce groupe et par les différences entre les niveaux de revenu. Parmi les pays à faible revenu, ceux qui sont membres de l'OCI ont enregistré une dette extérieure par habitant supérieure à la moyenne des pays à faible revenu et à celle des pays à faible revenu non membres de l'OCI. En 2024, la dette extérieure par habitant s'élevait à 434 dollars dans les pays à faible revenu de l'OCI, contre 338 dollars pour l'ensemble des pays à faible revenu et 229 dollars pour les pays à faible revenu non membres de l'OCI. Cependant, le chiffre fixé par l'OCI pour les pays à faible revenu a baissé, passant de 446 dollars en 2020, alors que la dette extérieure par habitant a augmenté au cours de la même période, tant dans l'ensemble des pays à faible revenu (passant de 331 dollars à 338 dollars) que dans le groupe des pays à faible revenu non membres de l'OCI (passant de 201 à 229 dollars).

Dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, les membres de l'OCI ont également enregistré une dette extérieure par habitant plus élevée que celle des groupes de référence plus larges. La dette extérieure par habitant dans les pays à revenu intermédiaire inférieur membres de l'OCI est passée de 812 dollars en 2020 à 931 dollars en 2024, contre 751 dollars pour l'ensemble des pays à revenu intermédiaire inférieur et 664 dollars pour les pays à revenu faible ou intermédiaire non membres de l'OCI en 2024. Cette hausse concorde avec l'augmentation du ratio dette/RNB observée dans les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur et confirme qu'il s'agit d'un sujet de préoccupation majeur en matière de dette extérieure.

En revanche, les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur affichaient une dette extérieure par habitant inférieure à celle de leurs homologues non membres de l'OCI. Leur dette extérieure par habitant a légèrement augmenté, passant de 1 920 dollars en 2020 à 1 972 dollars en 2024, tout en restant inférieure à la moyenne des pays à revenu intermédiaire supérieur (2 300 dollars) et à celle des pays à revenu intermédiaire supérieur non membres de l'OCI (2 390 dollars). La différence est encore plus marquée lorsque l'on exclut la Chine : en 2024, la dette extérieure par habitant s'élevait à 2 905 dollars pour les pays à revenu intermédiaire supérieur hors Chine et à 3 643 dollars pour les pays à revenu intermédiaire supérieur non membres de l'OCI hors Chine. La dette extérieure par habitant de la Chine s'élevait à 1 717 dollars en 2024, ce qui signifie que sa prise en compte baisse la moyenne des pays à revenu intermédiaire supérieur tout en augmentant la moyenne totale des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

L'analyse de la dette extérieure par habitant confirme globalement les résultats observés pour le ratio dette extérieure/RNB. Les pays de l'OCI à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur présentent une exposition relativement plus élevée à la dette extérieure que leurs homologues non membres de l'OCI appartenant aux mêmes catégories de revenu. En revanche, les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur représentent la part la plus importante de l'encours nominal de la dette

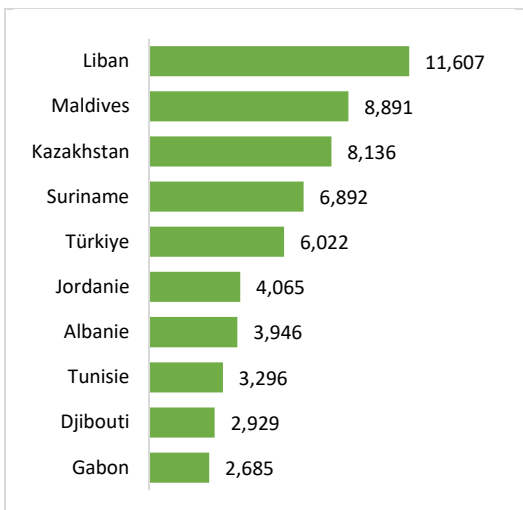
extérieure des pays de l'OCI à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, tout en affichant une exposition relativement moindre rapportée à leur population et à leur niveau de revenu.

Au niveau national, la dette extérieure totale par habitant varie considérablement d'un pays à l'autre au sein de l'OCI. En 2024, le Liban a enregistré le niveau le plus élevé parmi les pays de l'OCI, avec 11 607 dollars, se classant ainsi au troisième rang parmi tous les pays à revenu faible et intermédiaire à l'échelle mondiale. Il était suivi par les Maldives, avec 8 891 dollars (cinquième rang mondial), et le Kazakhstan, avec 8 136 dollars (septième rang mondial). Le Suriname, la Türkiye, la Jordanie, l'Albanie, la Tunisie, Djibouti et le Gabon figuraient également parmi les dix premiers pays à revenu intermédiaire et faible de l'OCI (*Graphique 4.14*). La concentration d'un endettement élevé par habitant dans de nombreuses économies relativement petites ou les plus intégrées sur le plan financier explique pourquoi il est nécessaire d'interpréter les niveaux d'endettement ajustés en fonction de la population en les mettant en perspective avec les indicateurs de revenu et de capacité de remboursement de la dette.

En bas du classement, seuls l'Afghanistan et la Somalie affichaient en 2024 une dette extérieure totale par habitant inférieure à 100 dollars, s'élevant respectivement à 78 et 95 dollars. Un autre groupe de pays a enregistré des valeurs comprises entre 100 et 200 dollars, à savoir l'Iran, l'Algérie, le Tchad, le Yémen, la Syrie et le Niger. Ces faibles niveaux indiquent que la dette extérieure enregistrée par habitant est limitée, mais elles ne doivent pas être interprétées comme un indicateur d'amélioration de la situation du secteur extérieur, car elles peuvent également refléter des possibilités limitées d'accès au financement extérieur, un allègement de la dette, des sanctions, des restrictions liées à des conflits ou d'autres circonstances propres à chaque pays.

Les changements observés entre 2020 et 2024 révèlent également des tendances variées au niveau national. La plus forte augmentation nominale de la dette extérieure par habitant a été enregistrée aux Maldives, où elle a progressé de 1 599 dollars, suivies par le Sénégal avec une hausse de 999 dollars, la Türkiye avec 874

Graphique 4.14: Pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire présentant la dette extérieure totale par habitant la plus élevée, 2024 (en \$ US)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données.

dollars, l'Ouzbékistan avec 826 dollars et la Jordanie avec 564 dollars. En revanche, la plus forte baisse a été enregistrée au Kazakhstan, où la dette extérieure par habitant a diminué de 739 dollars, suivi du Gabon avec une baisse de 643 dollars, du Liban avec 476 dollars, de l'Azerbaïdjan avec 428 dollars et du Turkménistan avec 387 dollars.

Les indicateurs relatifs à l'encours et au niveau d'endettement montrent que les montants nominaux de la dette ne permettent, à eux seuls, de rendre compte que partiellement de l'exposition à la dette extérieure. Bien que la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire soit concentrée entre les mains d'un nombre limité de grands emprunteurs, son poids relatif est plus marqué dans certains pays membres à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur. Comme le montrent les indicateurs du ratio dette/PIB et de la dette par habitant, le volume, la gravité et les conséquences de la dette extérieure varient considérablement d'un pays à l'autre. Ces différences soulignent l'importance de ne pas se limiter au montant total de la dette, mais d'en examiner la composition, notamment l'équilibre entre les engagements à long terme et à court terme, le rôle de la dette publique et de la dette garantie par l'État, ainsi que les engagements liés au FMI.

4.2.3 Composition de la dette extérieure

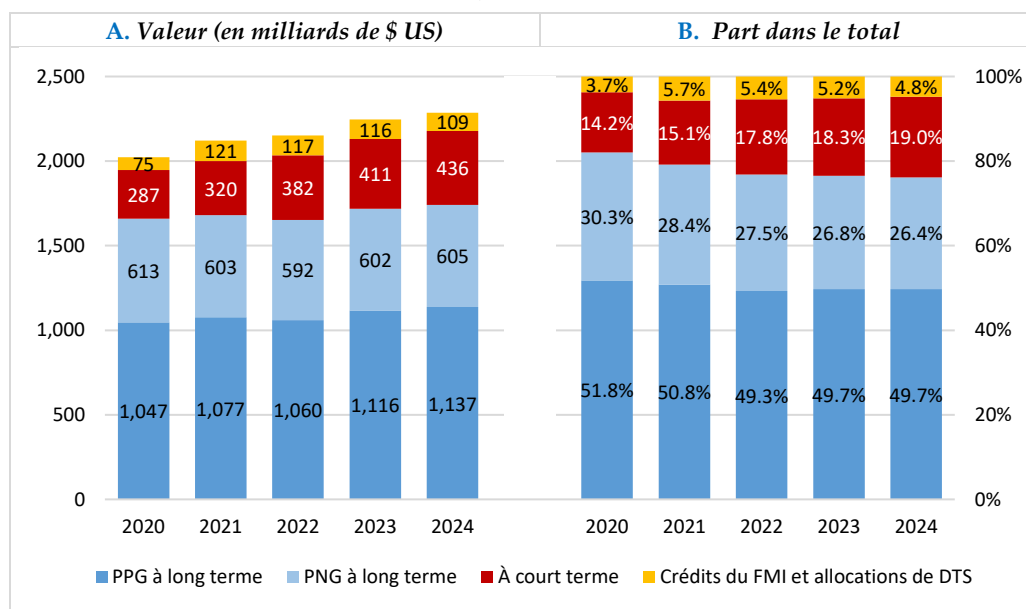
Au-delà du montant global de la dette extérieure, sa composition est essentielle pour comprendre la nature du financement extérieur et les mécanismes par lesquels les risques liés à la dette peuvent surgir. La dette à long terme peut offrir un financement plus stable, tandis que la dette à court terme peut accroître les pressions liées au refinancement et à la liquidité lorsque les conditions de financement mondiales deviennent plus strictes. De même, la distinction entre la dette publique et la dette garantie par l'État, d'une part, et la dette privée non garantie, d'autre part, permet de déterminer si les engagements extérieurs sont davantage liés à la gestion de la dette du secteur public ou à la dynamique d'emprunt du secteur privé. À cet égard, la structure de la dette extérieure constitue un lien important entre les indicateurs de l'encours de la dette et des charges de la dette évoqués plus haut, et les contraintes liées au service de la dette qui seront abordées plus loin dans cette section.

Le [graphique 4.15](#) présente la composition de l'encours total de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire, selon ses principales composantes. En 2024, sur un encours total de dette extérieure de près de 2 300 milliards de dollars, la dette extérieure à long terme était de 1 742 milliards de dollars et représentait 76,2 % du total. En ce qui concerne la dette à long terme, la dette publique et la dette garantie par l'État (PPG) s'élevaient à 1 137 milliards de dollars, tandis que la dette privée non garantie (PNG) s'élevait à 605 milliards de dollars. En conséquence, la dette des entreprises privées représentait 49,7 % de l'encours total de la dette extérieure et 65,3 % de la dette extérieure à long terme, ce qui montre que les

engagements liés au secteur public sont restés la principale composante de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire.

Au cours de la période 2020-2024, la composition de la dette extérieure s'est progressivement éloignée de la dette à long terme pour s'orienter vers la dette à court terme et les engagements liés au FMI. La part de la dette à long terme est passée de 82,1 % du stock total de la dette extérieure en 2020 à 76,2 % en 2024. Cela s'explique par une baisse de la part de la dette de PPG, passée de 51,8 % à 49,7 %, et de celle de PNG, passée de 30,3 % à 26,4 %. Toutefois, en valeur, la dette de la PPG a augmenté de 89,8 milliards de dollars au cours de cette période, tandis que celle de la PNG a légèrement diminué de 7,9 milliards de dollars. Cela indique que la baisse relative de la dette à long terme était principalement due à la croissance plus rapide des autres composantes, et non à une contraction de la dette de PPG. Si l'on examine plus précisément la variation annuelle en 2024, l'augmentation de 40,9 milliards de dollars de l'encours total de la dette extérieure s'explique principalement par la dette à court terme, qui a augmenté de 24,5 milliards de dollars, et par la dette PPG, qui a augmenté de 20,7 milliards de dollars, tandis que la dette PNG n'a enregistré qu'une légère hausse de 2,4 milliards de dollars et que les engagements liés au FMI ont diminué de 6,6 milliards de dollars.

Graphique 4.15: Composition de l'encours total de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire, 2020-2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données. PPG = Public et garanti par l'État, PNG = Privé et non garanti. Il se peut que la somme des différents éléments ne corresponde pas aux totaux en raison de l'arrondi.

Au cours des cinq dernières années considérées, c'est la dette extérieure à court terme qui a enregistré la hausse la plus marquée parmi les principales composantes.



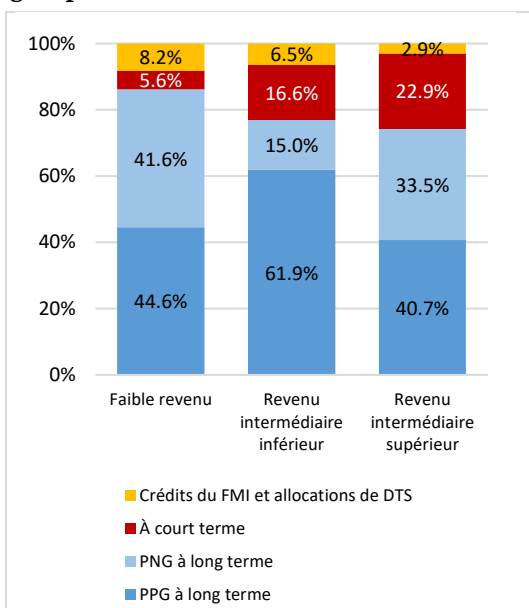
Elle est passée de 287 milliards de dollars en 2020 à 436 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation d'environ 148 milliards de dollars. Par conséquent, sa part dans l'encours total de la dette extérieure est passée de 14,2 % à 19,0 %. Cela indique que les dettes à court terme ont pris une place plus importante dans la structure de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire au cours de cette période de cinq ans, ce qui pourrait accorder davantage d'importance aux considérations liées au refinancement et à la liquidité, notamment dans un contexte de conditions de financement extérieur plus strictes.

Les engagements liés au FMI, qui comprennent le recours aux prêts du FMI et aux allocations de DTS, sont restés relativement faibles au niveau global, mais ont augmenté par rapport à 2020. Ils sont passés de 75 milliards de dollars en 2020 à 109 milliards de dollars en 2024, ce qui reflète en grande partie l'impact de l'allocation générale de DTS mise en œuvre par le FMI en 2021 afin de soutenir la liquidité mondiale pendant la période de reprise post-COVID-19 (IMF, 2021 ; SESRIC, 2021). Dans cet agrégat, le recours aux prêts du FMI est resté pratiquement stable entre 2020 et 2023, oscillant entre 50 et 52 milliards de dollars, avant de reculer à 45 milliards de dollars en 2024. En revanche, les allocations de DTS ont fortement augmenté, passant de 23 milliards de dollars en 2020 à 69 milliards en 2021, avant de reculer légèrement pour s'établir à 64 milliards en 2024. Par conséquent, l'augmentation des engagements liés au FMI au cours de cette période doit être interprétée principalement comme résultant des allocations de DTS plutôt que d'une expansion comparable du recours aux crédits du FMI.

La composition globale de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire masque d'importantes différences entre les groupes de revenus. Ces différences revêtent une importance particulière, car la part relative de la dette liée au Programme de soutien des prix (PPG), de la dette du programme de soutien aux prix (PNG), de la dette à court terme et des engagements liés au FMI peuvent varier en fonction du niveau de revenu, de l'accès au financement extérieur, des besoins d'emprunt du secteur public et de la capacité de financement du secteur privé.

Une analyse de la structure de la dette par catégorie de revenus montre que la dette à long terme est restée la composante principale de la dette extérieure dans toutes les catégories de revenus de l'OCI en 2024, bien que sa composition ait varié considérablement d'une catégorie à l'autre (*Graphique 4.16*). Dans les pays à faible revenu de l'OCI, la dette à long terme représentait 86,2 % de l'encours total de la dette extérieure, répartie de manière presque égale entre la dette PPG (44,6 %) et la dette PNG (41,6 %). Ce groupe a enregistré le taux le plus faible de dette à court terme, à 5,6 %, mais il a affiché le taux le plus élevé d'engagements envers le FMI, qui comprennent l'utilisation des prêts du FMI et des allocations de droits de tirage spéciaux, avec un taux de 8,2 %.

Graphique 4.16: Répartition de l'encours total de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire par groupe de revenus, 2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: PPG = Public et garanti par l'État, PNG = Privé et non garanti. La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données.

La dette PNG en représentait 33,5 %. Ce groupe affichait également la proportion la plus élevée de dette à court terme, à 22,9 %, et la part la plus faible d'engagements liés au FMI, à 2,9 %. Par rapport aux pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur, les pays à revenu intermédiaire supérieur se caractérisaient par une part nettement plus élevée de dette PNG et de dette à court terme, tandis que leur dépendance à l'égard de la dette PPG et des engagements liés au FMI était sensiblement moindre.

La composition de la dette extérieure variait ainsi considérablement selon les groupes de revenus de l'OCI. Les pays à faible revenu présentaient la part combinée la plus élevée de dette à long terme ainsi que la proportion la plus importante d'engagements liés au FMI, les pays à revenu intermédiaire inférieur affichaient la part la plus élevée de dette PPG, tandis que les pays à revenu intermédiaire supérieur enregistraient la proportion la plus importante de dette à court terme.

Le [graphique 4.17](#) complète l'analyse globale et par tranche de revenus en identifiant les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire où certaines composantes représentent une part particulièrement élevée de l'encours total de la dette

Les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur présentaient la structure de dette la plus orientée vers les PPG. La dette liée aux PPG représentait 61,9 % de leur encours total de dette extérieure en 2024, soit la part la plus élevée parmi les trois groupes de revenus, tandis que la dette liée à la PNG ne représentait que 15,0 %. La dette à court terme constituait 16,6 % de la dette extérieure totale, tandis que les engagements liés au FMI représentaient 6,5 %. Cela suggère que la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur était principalement constituée d'emprunts publics et d'emprunts garantis par l'État, plutôt que d'emprunts privés non garantis.

Les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur présentaient une structure de dette extérieure relativement plus diversifiée. La dette PPG représentait 40,7 % de l'encours total de la dette extérieure, tandis que

extérieure. Le graphique montre que les structures de la dette varient considérablement d'un pays à l'autre, même lorsque ceux-ci appartiennent à la même grande catégorie de revenus.

La dette des pays du PPG représentait la part la plus importante dans de nombreux pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire, notamment en Guinée-Bissau, aux Maldives, au Mali, au Turkménistan et au Niger, où elle représentait plus de 85 % du solde total de la dette extérieure. Ces cas mettent en évidence des structures de dette extérieure largement liées à des obligations du secteur public ou bénéficiant d'une garantie publique, avec une part relativement limitée de dettes privées non garanties et à court terme.

Graphique 4.17: Pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire présentant les parts les plus élevées dans l'encours total de la dette extérieure, 2024

	Guinée-Bissau	Maldives	Mali	Turkménistan	Niger
PPG à long terme	91.4%	87.7%	87.2%	87.1%	85.3%
	Mozambique	Kazakhstan	Burkina Faso	Rép. kirghize	Albanie
PNG à long terme	83.5%	66.9%	46.7%	46.3%	37.6%
	Somalie	Tunisie	Jordanie	Türkiye	Liban
À court terme	41.8%	39.4%	38.1%	34.6%	28.3%
	Iran	Algérie	Sierra Leone	Afghanistan	Tchad
Crédits du FMI et allocations de DTS	65.4%	58.2%	36.1%	32.6%	26.1%

Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: PPG = Public et garanti par l'État, PNG = Privé et non garanti. La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données. Des parts élevées des différentes composantes n'impliquent pas nécessairement des niveaux d'endettement élevés en valeur absolue ; elles indiquent plutôt l'importance relative de chaque composante au sein de la structure de la dette extérieure d'un pays.

En revanche, la dette de la Papouasie-Nouvelle-Guinée était fortement concentrée sur un nombre plus restreint de pays. Le Mozambique et le Kazakhstan se sont particulièrement démarqués, leurs dettes représentant respectivement 83,5 % et 66,9 % du solde total de la dette extérieure, suivis par le Burkina Faso, la République kirghize et l'Albanie. Au Kazakhstan, la part élevée de la dette extérieure privée (PNG) correspond au rôle important que jouent le secteur privé et les engagements extérieurs interentreprises dans la structure de la dette extérieure du pays. En effet, des sources nationales et celles de la Banque mondiale soulignent l'importance des engagements du secteur privé et des prêts interentreprises liés aux IDE dans la

structure de la dette extérieure du Kazakhstan (Banque nationale du Kazakhstan, 2026 ; Banque mondiale, 2024). Au Mozambique, la part très élevée du PNG doit être remplacée dans le contexte plus large des ressources naturelles et des grands projets du pays, notamment le rôle des investissements importants liés au GNL et les dynamiques de financement extérieur qui y sont associées (IMF, 2024b).

La dette à court terme a constitué une autre source importante de disparités entre les pays. Sa part a dépassé le taux global de 19,0 % enregistré par les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire dans plusieurs pays, notamment la Somalie, la Tunisie, la Jordanie, la Türkiye, le Liban, l'Algérie, l'Iran, le Soudan, le Nigeria et l'Égypte. Parmi eux, la Somalie, la Tunisie, la Jordanie, la Türkiye et le Liban ont enregistré les parts les plus élevées, allant de 28,3 % au Liban à 41,8 % en Somalie. Ces exemples soulignent l'importance des considérations liées au refinancement et à la liquidité dans les pays où les engagements à court terme représentent une part importante de la dette extérieure totale. Toutefois, une analyse au cas par cas reste essentielle. En Türkiye, par exemple, la dette extérieure à court terme est principalement constituée de la dette du secteur bancaire, des crédits commerciaux et des engagements extérieurs liés à la banque centrale, comme le montrent les statistiques nationales sur la dette extérieure à court terme (CBRT, 2026). En Somalie, en revanche, la part élevée à court termes explique par la forte baisse du solde de la dette extérieure du pays après avoir atteint « point d'achèvement » dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ce qui a entraîné une modification importante de la composition de l'encours de la dette (FMI et Banque mondiale, 2023).

Les engagements liés au FMI variaient également considérablement d'un pays à l'autre. C'est en Iran et en Algérie qu'ils représentaient la part la plus élevée, avec respectivement 65,4 % et 58,2 % du stock total de la dette extérieure. Toutefois, dans ces deux pays, cela reflète davantage les allocations de DTS que le recours aux prêts du FMI, puisque leur utilisation enregistrée de ces crédits était nulle. Par conséquent, ces parts élevées ne doivent pas être interprétées comme la preuve d'emprunts dans le cadre des programmes du FMI, mais plutôt comme le reflet de l'importance relative des allocations de DTS dans les pays dont l'encours de la dette extérieure est très faible. En revanche, la Sierra Leone, l'Afghanistan et le Tchad ont enregistré des parts élevées liées au FMI, avec une utilisation plus visible des crédits accordés par cette institution : 19,4 % en Sierra Leone, 18,8 % au Tchad et 14,4 % en Afghanistan.

La répartition par pays confirme que la structure de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire ne peut être appréhendée uniquement à travers des moyennes globales ou par groupe de revenus. Certains pays sont très largement orientés vers les PPG, d'autres présentent des parts importantes de PNG liées à des engagements extérieurs privés ou liés à des projets, tandis qu'un groupe distinct affiche des parts relativement élevées à court terme ou liées au FMI. Ces



différences sont importantes car les risques associés à chaque composante ne sont pas les mêmes : La dette de la PPG est plus étroitement liée à la gestion de la dette du secteur public, celle de la PNG aux dynamiques du secteur privé et du financement de projets, la dette à court terme aux risques de refinancement et de liquidité, enfin, les engagements vis-à-vis du FMI sont liés au financement officiel et aux engagements relatifs aux réserves.

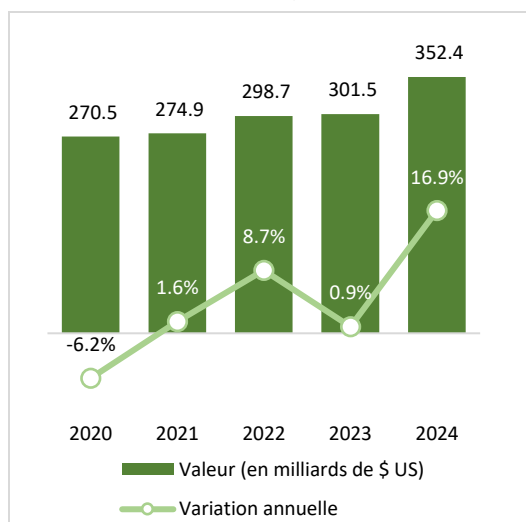
4.2.4 Pressions liées au service de la dette et capacité de remboursement

Les indicateurs relatifs à l'encours de la dette extérieure reflètent l'ampleur et la structure des engagements en cours, tandis que les indicateurs relatifs au service de la dette rendent compte des obligations de remboursement effectives arrivant à échéance au cours d'une année donnée. Le service de la dette est donc plus directement lié aux contraintes de liquidité, à la marge de manœuvre budgétaire, aux besoins en devises et à la capacité de remboursement. Il arrive qu'un pays dispose d'un encours de dette gérable en valeur nominale, mais qu'il soit néanmoins soumis à des pressions si les remboursements du capital et les paiements d'intérêts sont importants par rapport aux financements disponibles, aux exportations, aux recettes publiques ou aux réserves.

Le [graphique 4.18](#) montre que le service total de la dette extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire est passé de 270,5 milliards de dollars en 2020 à 352,4 milliards de dollars en 2024. Cette hausse a été particulièrement marquée en 2024, année au cours de laquelle le service de la dette a augmenté de 50,9 milliards de dollars, soit 16,9 %, par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la plus forte hausse annuelle enregistrée entre 2020 et 2024. Par rapport à 2020, le service total de la dette des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire a augmenté de 81,9 milliards de dollars en 2024, soit une hausse de 30,3 %.

La hausse enregistrée en 2024 a été principalement portée par les pays de l'OCI à revenus moyens supérieurs et moyens inférieurs. Le service de la dette des pays de

Graphique 4.18: Service total de la dette extérieure dans les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire, 2020-2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données.

L'OCI à revenu intermédiaire supérieur est passé de 197,0 milliards de dollars en 2023 à 225,0 milliards de dollars en 2024, soit une hausse de 28,1 milliards de dollars. Les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur ont enregistré une hausse de 23,6 milliards de dollars, passant de 94,6 milliards à 118,2 milliards de dollars. Par contre, le service de la dette dans les pays de l'OCI à faibles revenus a légèrement diminué, passant de 9,9 milliards de dollars à 9,2 milliards de dollars. Ainsi, en 2024, les pays à revenu intermédiaire supérieur représentaient 63,9 % du service total de la dette des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire, suivis par les pays à revenu intermédiaire inférieur avec 33,5 %, contre seulement 2,6 % en valeur nominale pour les pays à faible revenu.

L'augmentation du service de la dette des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire contraste avec la tendance générale observée dans l'ensemble des pays à revenu faible ou intermédiaire. Le service total de la dette de l'ensemble des pays à revenu faible et intermédiaire a baissé de 138,5 milliards de dollars, soit 9,7 %, en 2024, pour s'établir à 1 293 milliards de dollars. Par conséquent, la part des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire dans le service total de la dette de l'ensemble des pays à revenu faible ou intermédiaire a nettement augmenté, passant de 21,1 % en 2023 à 27,3 % en 2024. Ce chiffre était également supérieur à la part de 25,4 % enregistrée en 2020. Cette augmentation a été observée dans toutes les catégories de revenus, mais surtout dans les pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur, dont la part dans le service total de la dette des pays à revenu intermédiaire supérieur (PRIS) est passée de 17,1 % en 2023 à 23,3 % en 2024. De même, les pays à faible revenu de l'OCI ont continué à représenter une part très importante du service total de la dette des pays à faible revenu, avec 75,5 % en 2024.

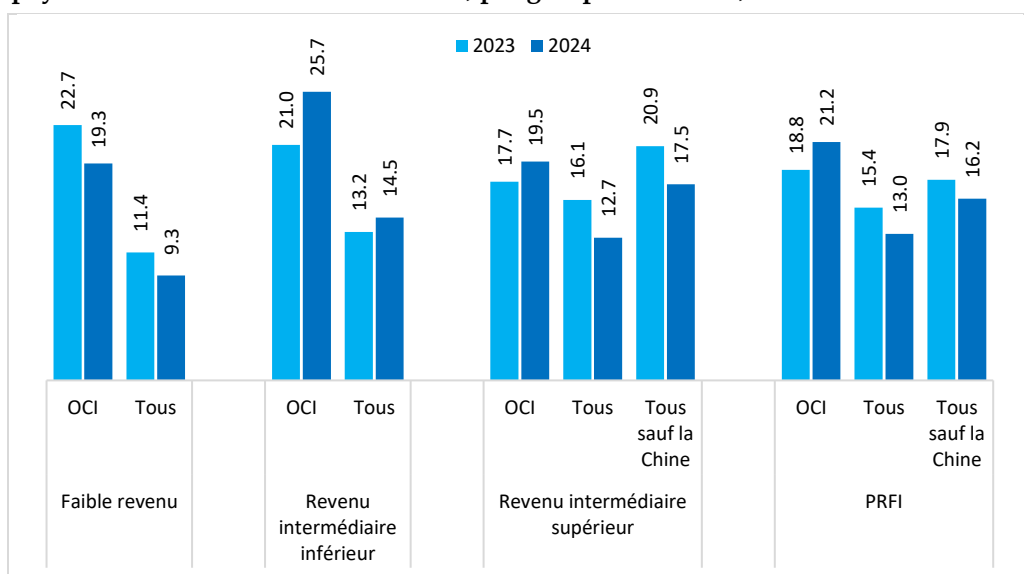
Au niveau national, l'augmentation du service de la dette des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire en 2024 s'est concentrée sur un petit nombre de pays. C'est l'Indonésie qui a enregistré la plus forte hausse, avec une augmentation du service de la dette de 16,1 milliards de dollars, suivie par la Türkiye avec une hausse de 13,1 milliards de dollars et l'Égypte avec 11,5 milliards de dollars. Ces trois pays représentaient ensemble environ 40,7 milliards de dollars, soit près des quatre cinquièmes de l'augmentation nette du service total de la dette des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire en 2024. Cette concentration montre que l'augmentation globale est principalement due à un petit nombre de grands emprunteurs, bien que de nombreux pays membres aient enregistré une baisse de leurs paiements au titre du service de la dette au cours de la même année.

Le [graphique 4.19](#) présente le service total de la dette en pourcentage des exportations de biens, de services et de revenus primaires, ce qui donne une indication du poids du remboursement par rapport aux recettes extérieures. Contrairement à l'indicateur nominal du service de la dette, cet indicateur permet de mesurer dans quelle mesure les obligations liées au service de la dette absorbent les entrées de devises liées aux exportations.



En 2024, le service total de la dette des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire s'élevait à 21,2 % des exportations de biens, de services et de revenus primaires, contre 18,8 % en 2023. Cette augmentation contraste avec la tendance générale observée dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où ce ratio a baissé de 15,4 % à 13,0 % au cours de la même période. Même en excluant la Chine¹⁶ de l'agrégat des pays à revenu faible et intermédiaire, ce ratio était de 17,9 % en 2023 et est passé à 16,2 % en 2024. Par conséquent, les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire ont enregistré en 2024 un ratio du service de la dette par rapport aux exportations supérieur à la moyenne globale des pays à revenu intermédiaire et faible, ainsi qu'à la moyenne de ces pays hors Chine.

Graphique 4.19: Service total de la dette en pourcentage des exportations dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, par groupe de revenu, 2023-2024 (%)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: Le terme "Exportations" désigne les exportations de biens, de services et de revenus primaires. La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données.

Au niveau des catégories de revenus, les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur ont enregistré le ratio le plus élevé entre le service de la dette et les exportations en 2024, avec 25,7 %, soit une hausse par rapport aux 21,0 % enregistrés en 2023. Ce chiffre était nettement supérieur à la moyenne correspondante pour l'ensemble des pays à revenu intermédiaire inférieur, qui s'élevait à 14,5 %. Les pays

¹⁶ La Chine exerce une influence notable sur les agrégats de référence. En 2024, la Chine représentait 36,4 % du service total de la dette des pays à revenu intermédiaire supérieur et 27,3 % du service total de la dette de l'ensemble des pays à revenu intermédiaire et faible. Avec un ratio du service de la dette par rapport aux exportations passant de 11,8 % en 2023 à 8,6 % en 2024, l'intégration de la Chine entraîne une baisse des ratios du service de la dette par rapport aux exportations tant pour la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur que pour l'ensemble des pays à revenu faible ou intermédiaire.

de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur ont également enregistré une hausse, passant de 17,7 % à 19,5 %, tandis que ce ratio a reculé pour l'ensemble des pays à revenu intermédiaire supérieur, passant de 16,1 % à 12,7 %. Si l'on exclut la Chine, la moyenne des pays à revenu intermédiaire supérieur serait de 17,5 % en 2024, mais elle resterait inférieure à celle des pays à revenu intermédiaire supérieur de l'OCI.

En revanche, les pays de l'OCI à faibles revenus ont enregistré une baisse de ce ratio, qui est passé de 22,7 % en 2023 à 19,3 % en 2024. Malgré cette amélioration, leur ratio est resté plus de deux fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des pays à faible revenu, qui s'élevait à 9,3 % en 2024. Cela indique que, malgré un ratio inférieur à celui de l'année précédente, les obligations liées au service de la dette ont continué à absorber une part relativement importante des recettes liées aux exportations dans les pays à faible revenu de l'OCI.

L'indicateur du ratio du service de la dette par rapport aux exportations montre que le poids du remboursement de la dette sera plus marqué dans les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire que dans l'ensemble du groupe des pays à revenu faible ou intermédiaire en 2024. Cette augmentation a été particulièrement marquée dans les pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur et intermédiaire supérieur, tandis que les pays de l'OCI à faible revenu ont continué d'afficher un ratio élevé, malgré une amélioration par rapport à l'année précédente.

Au niveau national, les ratios du service de la dette par rapport aux exportations ont varié considérablement d'un pays à l'autre parmi les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire en 2024. Quatre pays ont enregistré des taux particulièrement élevés, compris entre 40 et 50 % : l'Égypte (49,2 %), le Kazakhstan (48,4 %), le Mozambique (46,5 %) et le Sénégal (41,8 %). Le Pakistan et l'Ouzbékistan ont également enregistré des taux élevés, s'élevant respectivement à 39,5 % et 36,0 %. Au total, 12 pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire ont enregistré des taux supérieurs à la moyenne de 21,2 % des pays de ce groupe. Outre les six pays mentionnés ci-dessus, il s'agissait notamment du Bénin, de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, de l'Indonésie, de la Türkiye et du Nigeria. Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, l'Algérie, la Somalie et l'Iran ont enregistré des ratios inférieurs à 1 %, ce qui indique que les paiements au titre du service de la dette ont été très limités par rapport aux exportations de biens, de services et de revenus primaires en 2024.

Les évolutions entre 2023 et 2024 ont également varié considérablement d'un pays à l'autre. Les hausses les plus importantes ont été enregistrées en Égypte, où ce taux a augmenté de 18,8 points de pourcentage, suivie du Sénégal avec une hausse de 11,6 points de pourcentage, du Bénin avec 8,7 points de pourcentage, du Nigeria avec 6,5 points de pourcentage et des Comores avec 5,8 points de pourcentage. En revanche, les baisses les plus importantes ont été observées en Ouganda, où ce ratio a chuté de 16,0 points de pourcentage, suivi du Liban avec une baisse de 13,5 points



de pourcentage, de la République kirghize avec 13,4 points de pourcentage, du Tchad avec 8,5 points de pourcentage et du Suriname avec 7,1 points de pourcentage. Ces variations peuvent refléter différentes combinaisons de paiements au titre du service de la dette, de la performance des exportations, des effets des taux de change et des calendriers de remboursement propres à chaque pays. Ces indicateurs soulignent également la nécessité d'évaluer les pressions liées au service de la dette parallèlement aux indicateurs plus généraux relatifs à l'encours de la dette, comme le montre la matrice de vulnérabilité ci-dessous.

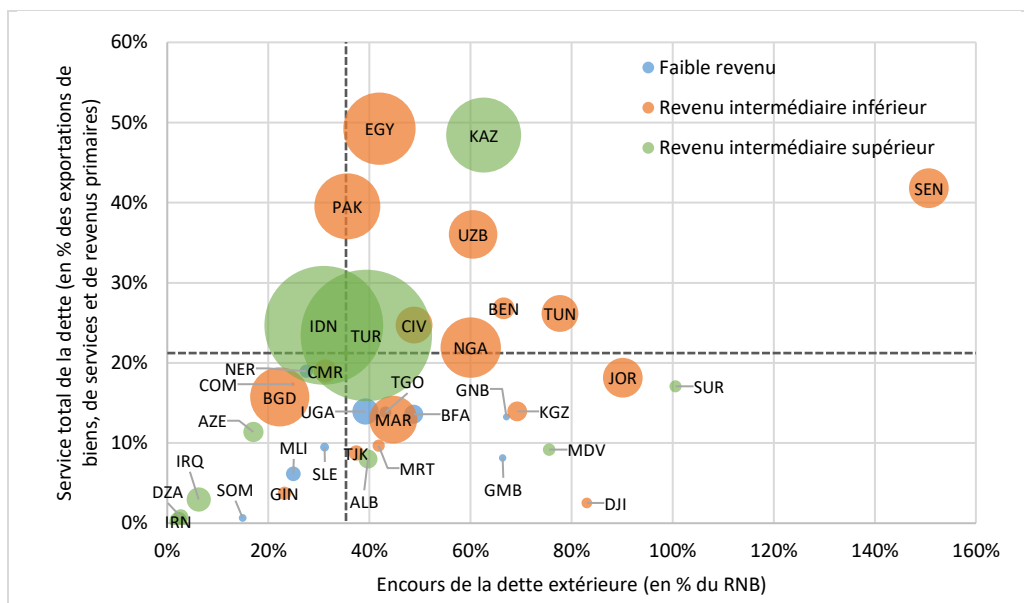
Le *graphique 4.20* regroupe les indicateurs relatifs à l'encours de la dette extérieure et ceux relatifs au service de la dette afin de donner une vue d'ensemble, du niveau d'exposition au risque de dette extérieure parmi les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire. L'axe horizontal représente l'encours de la dette extérieure en pourcentage du RNB, tandis que l'axe vertical représente le service total de la dette en pourcentage des exportations de biens, de services et de revenus primaires. Les lignes de référence en pointillés indiquent les moyennes des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire pour ces deux indicateurs. Les pays situés au-dessus des deux courbes présentent à la fois un encours de dette extérieure relativement élevé et une pression de remboursement relativement forte, tandis que la taille de la bulle reflète ce que représente l'encours nominal de la dette extérieure.

Plusieurs pays se situent dans la partie supérieure droite du tableau, ce qui indique des valeurs supérieures à la moyenne tant pour le solde de la dette extérieure par rapport au RNB que pour le service de la dette par rapport aux exportations. L'Égypte, le Kazakhstan, le Sénégal, le Pakistan et l'Ouzbékistan se distinguent au sein de ce groupe par des ratios "Service de la dette/exportations" élevés et des ratios "Dette/RNB" supérieurs à la moyenne des pays à revenu intermédiaire et faible de l'OCI. Le Mozambique fait également partie de cette zone à risque élevé, bien qu'il n'apparaisse pas sur le graphique, car le montant de sa dette extérieure constituait une valeur aberrante, s'élevant à 350,6 % du RNB. Ces pays méritent une attention particulière car ils cumulent un endettement important et des obligations de remboursement annuelles relativement élevées, mettant ainsi à rude épreuve tant leur capacité d'endettement à moyen terme que leur liquidité extérieure à court terme.

Un deuxième groupe de pays a également enregistré des valeurs supérieures aux deux lignes de référence, mais avec des ratios de service de la dette un peu moins élevés. Il s'agit notamment du Bénin, de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, de la Türkiye et du Nigeria. La Türkiye et le Nigeria revêtent une importance particulière en valeur nominale, comme en témoignent leurs bulles de taille plus importante, même si leurs ratios "Service de la dette/exportations" n'étaient que modérément supérieurs à la moyenne des pays à revenu moyen et faible de l'OCI. L'Indonésie constitue un cas à part : elle a enregistré un ratio du service de la dette par rapport aux exportations supérieur à la moyenne et affichait l'un des encours de dette

extérieure nominale les plus élevés parmi les pays à revenu intermédiaire et faible de l'OCI, mais son ratio de dette extérieure par rapport au RNB est resté inférieur à la moyenne de ces pays.

Graphique 4.20: Matrice de vulnérabilité à la dette extérieure dans les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire, 2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les "Statistiques de la dette internationale" (IDS) de la Banque mondiale.

Note: La taille de la bulle correspond à l'encours total de la dette extérieure en 2024. Les lignes pointillées indiquent les moyennes des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire concernant l'encours de la dette extérieure en pourcentage du RNB et le service total de la dette en pourcentage des exportations. Les pays pour lesquels il manque des données sur l'un ou l'autre des axes ne figurent pas dans le tableau, notamment l'Afghanistan, le Tchad, le Gabon, le Liban, le Soudan, la Syrie, le Turkménistan et le Yémen. Le Mozambique se situe en dehors de la plage représentée sur l'axe des abscisses, avec un encours de dette extérieure équivalant à 350,6 % du RNB et un service de la dette représentant 46,5 % de ses exportations. La Libye, la Malaisie et la Palestine ne figurent pas dans l'ensemble de données.

Le tableau recense également les pays dont le niveau d'endettement extérieur est élevé par rapport au RNB, mais qui devraient connaître moins de pression liée au service de la dette en 2024. La Jordanie, le Suriname, les Maldives, la République kirghize, la Guinée-Bissau, la Gambie et Djibouti font partie de cette catégorie. Ces exemples montrent qu'un niveau d'endettement élevé ne se traduit pas nécessairement par une pression de remboursement immédiate tout aussi forte. Toutefois, ces pays pourraient encore être confrontés à des risques de financement à l'avenir, en fonction de l'échéance de leur dette, des taux d'intérêt, de leurs besoins de refinancement et de leurs résultats à l'exportation.

Au bas du classement, plusieurs pays ont enregistré des valeurs relativement faibles pour ces deux indicateurs, notamment l'Algérie, l'Iran, l'Irak et la Somalie. Dans ces

cas, les remboursements de la dette étaient limités par rapport aux exportations, et l'encours de la dette extérieure était faible ou modéré par rapport aux revenus. Toutefois, une position favorable dans la matrice ne doit pas être interprétée comme une évaluation exhaustive de la résilience du secteur extérieur, car d'autres facteurs, tels que l'accès au financement extérieur, les sanctions, la concentration des exportations, les réserves, les conditions de change et les conditions de financement intérieur, peuvent également influencer la vulnérabilité.

La matrice de vulnérabilité met ainsi en évidence l'importance d'appréhender conjointement les indicateurs relatifs à l'encours de la dette et au service de la dette. Les pays dont l'encours nominal de la dette extérieure est élevé ne sont pas nécessairement soumis à la pression relative la plus forte en matière de remboursement, tandis que les pays présentant un ratio dette/RNB élevé peuvent afficher des profils de service de la dette à court terme différents selon l'échéance et la composition de leurs engagements. La combinaison des indicateurs de solde et de remboursement offre donc une base plus équilibrée pour identifier les pays où les vulnérabilités liées à la dette extérieure pourraient être plus marquées.

Les résultats de cette section mettent donc en évidence la dimension liée à la dette de la vulnérabilité extérieure des pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire. Ils montrent que les pressions liées à la dette extérieure peuvent provenir de différents facteurs, notamment l'augmentation du montant de la dette, l'évolution de la structure de la dette, les engagements à court terme et la hausse des obligations de remboursement. Ces pressions liées à la dette doivent être considérées dans le contexte des autres flux de financement extérieur et des sources de protection, qui peuvent alléger ou accentuer l'impact des obligations de dette extérieure sur la stabilité macroéconomique.

4.3 Aide publique au développement

L'aide publique au développement (APD) demeure une source importante de financement extérieur pour de nombreux pays de l'OCI, en particulier pour les économies à faible revenu, les pays les moins avancés, ainsi que les économies fragiles ou touchées par des conflits.¹⁷ Son importance est d'autant plus marquée que la marge de manœuvre budgétaire et l'accès au financement sur les marchés demeurent limités, tandis que les besoins de financement liés au développement et à l'aide humanitaire restent élevés.

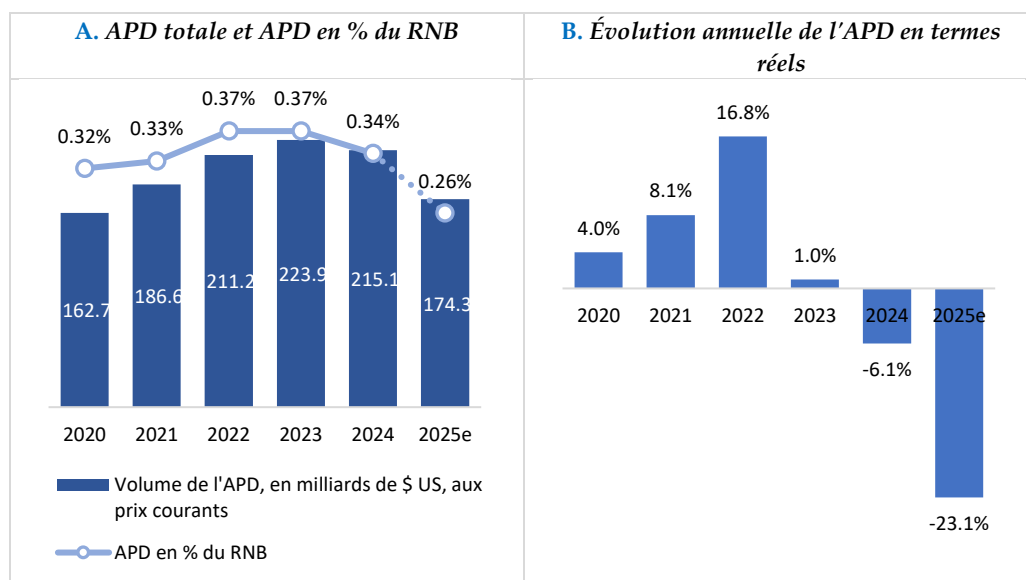
¹⁷L'OCDE définit l'APD comme une aide publique destinée à promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement, principalement à travers des dons, des prêts à des conditions préférentielles et une assistance technique (OECD, n.d.). Les statistiques relatives à l'aide publique au développement (APD) sont établies dans le cadre du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, dont les pays membres représentent les principaux bailleurs de fonds traditionnels de l'aide au développement.

Cette analyse porte sur l'évolution de l'aide publique au développement (APD) à l'échelle mondiale, ainsi que sur son volume, sa répartition et son importance relative pour les pays de l'OCI au cours de la période 2020-2024. Les premières estimations disponibles pour 2025 sont également prises en compte lorsqu'elles sont disponibles.

4.3.1 Tendances mondiales de l'aide publique au développement (APD) et paysage des donateurs

L'aide publique au développement (APD) mondiale a considérablement augmenté au cours de la première moitié des années 2020, ce qui traduit le rôle important joué par la coopération au développement dans la réponse aux crises mondiales successives. Sur la base de l'équivalent-subvention, le montant total de l'APD fournie par les pays membres du CAD est passé de 162,7 milliards de dollars en 2020 à 223,9 milliards de dollars en 2023, avant de redescendre à 215,1 milliards de dollars en 2024 (*Graphique 4.21.A*). Malgré la baisse enregistrée en 2024, l'APD est restée supérieure de 52,5 milliards de dollars à son niveau de 2020. En pourcentage du RNB cumulé des membres du CAD, l'APD est passée de 0,32 % en 2020 à 0,37 % en 2022 et en 2023, avant de retomber à 0,34 % en 2024.

Graphique 4.21: Aide publique au développement (APD) des pays membres du CAD, 2020-2025



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, DAC1 : Flux par donateur (APD + OOF + secteur privé).

Note: Le tableau A présente l'APD en équivalent-subvention, en dollars américains courants, ainsi que l'APD en pourcentage du revenu national brut (RNB) cumulé des membres du CAD. Le tableau B présente les variations annuelles de l'APD en prix constants de 2024, ajustées en fonction de l'inflation et des fluctuations des taux de change. Les données de 2025 sont des données préliminaires.



La croissance enregistrée entre 2020 et 2023 a été influencée par plusieurs facteurs exceptionnels. Au début de cette période, l'APD a augmenté suite à la pandémie de COVID-19, notamment pour soutenir les systèmes de santé, les vaccins, les interventions d'urgence et les besoins plus généraux liés à la relance dans les pays en développement. L'APD a également connu une forte hausse en 2022 et 2023, en raison de la guerre en Ukraine, de l'augmentation de l'aide humanitaire et de la hausse des dépenses engagées par les pays donateurs pour accueillir des réfugiés. Ces évolutions montrent que les flux d'APD au cours de cette période ont été fortement influencés par les besoins liés à la crise, tant dans les pays bénéficiaires que dans les pays donateurs eux-mêmes (OECD, 2024; OECD, 2025b).

En 2024, l'APD totale des pays membres du CAD a baissé de 8,8 milliards de dollars par rapport à l'année précédente, passant de 223,9 milliards à 215,1 milliards de dollars. Le ratio APD/RNB a également baissé, passant de 0,37 % à 0,34 %. Selon l'OCDE, la baisse enregistrée en 2024 s'explique par la baisse des contributions versées aux organisations internationales, la diminution de l'aide à l'Ukraine, la réduction de l'aide humanitaire et la baisse des dépenses liées à l'accueil des réfugiés dans les pays donateurs (OECD, 2025b). Cela a marqué un tournant par rapport à l'expansion exceptionnelle liée à la crise observée plus tôt dans la décennie, bien que le niveau de 2024 soit resté nettement supérieur à celui enregistré en 2020.

Les données préliminaires pour 2025 laissent entrevoir une contraction bien plus marquée. L'APD des membres du CAD a diminué pour s'établir à 174,3 milliards de dollars en équivalent-subvention, tandis que le ratio APD/RNB est passé à 0,26 %. Cela représente une baisse de 40,9 milliards de dollars par rapport à 2024, ramenant l'APD en valeur nominale à un niveau proche de celui de 2020 et nettement inférieur au pic atteint en 2023. Ces chiffres préliminaires indiquent qu'après l'augmentation de l'APD liée à la crise entre 2020 et 2023 et le ralentissement observé en 2024, l'APD des pays donateurs a été soumise à une pression considérable en 2025 (OECD, 2026a).

La baisse de l'aide publique au développement (APD) a été généralisée, mais inégale selon les donateurs. Les données préliminaires de l'OCDE montrent que 26 des 34 membres du CAD ont réduit leur APD en 2025, tandis que les cinq principaux donateurs (la France, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis) ont représenté la majeure partie (95,7 %) de la baisse globale. Parallèlement, les résultats en matière d'APD ont continué de varier considérablement d'un donateur à l'autre. En 2025, l'Allemagne est devenue pour la première fois le premier donateur d'APD au sein du CAD, suivie par les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et la France. Parmi les membres du CAD, seuls le Danemark, le Luxembourg, la Norvège et la Suède ont dépassé l'objectif fixé par les Nations unies, à savoir consacrer 0,7 % du

RNB à l'aide publique au développement (OECD, 2026a). En termes réels, après ajustement tenant compte à la fois de l'inflation et des fluctuations des taux de change, l'APD des membres du CAD a augmenté de manière constante entre 2020 et 2023 avant de reculer en 2024 et 2025, reflétant ainsi l'effet cumulatif des aides liées à la pandémie, de l'aide apportée à l'Ukraine, des dépenses humanitaires et des coûts liés à l'accueil des réfugiés dans les pays donateurs. Cette tendance s'est inversée en 2024, année au cours de laquelle l'APD a diminué de 6,1 %, suivie d'une baisse beaucoup plus marquée, de 23,1 %, en 2025, selon les données préliminaires ([Graphique 4.21.B](#)). Ces variations en termes réels confirment que le ralentissement observé dans la série des prix courants en 2024 s'est transformé en une contraction importante en 2025.

"L'APD totale a baissé de 23,1 % en termes réels par rapport à 2024. Il s'agit de la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée dans l'histoire de l'APD, ce qui ramène les niveaux de l'APD à leur niveau d'avant le lancement du Programme de développement durable à l'horizon 2030". (OECD, 2026a)

Plusieurs facteurs expliquent la pression exercée récemment sur les flux de l'APD. Du côté des donateurs, l'assainissement budgétaire, la hausse des dépenses de défense et de sécurité, les pressions budgétaires nationales et l'évolution des priorités politiques ont pesé sur les budgets consacrés à l'aide. Du côté des bénéficiaires, la demande de financements concessionnels est restée forte en raison de la cumulation de plusieurs défis, notamment les conflits, les déplacements de population, l'insécurité alimentaire, les chocs liés au climat, les besoins sanitaires et la marge de manœuvre budgétaire limitée dans de nombreux pays en développement. Les prévisions de l'OCDE à court terme indiquent que les réductions de l'aide pourraient affecter de manière disproportionnée les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment les pays les moins avancés, les pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que des secteurs tels que l'aide humanitaire, la santé et les infrastructures sociales (OECD, 2026b).

Ces évolutions ont des implications importantes pour les pays de l'OCI, dont beaucoup sont des économies à faibles revenus, parmi les moins avancées, fragiles, touchées par des conflits ou confrontées à des contraintes budgétaires. Une baisse mondiale de l'APD risque de réduire la disponibilité des ressources à conditions préférentielles, alors même que les besoins de financement du développement restent élevés. Cela pourrait également affecter l'aide humanitaire, de santé, de gouvernance, de protection sociale et de renforcement de la résilience, en particulier dans les pays qui dépendent fortement d'un nombre limité de prestataires. Par conséquent, la contraction de l'APD du côté des donateurs constitue un élément de contexte important pour évaluer à la fois l'ampleur et la répartition de l'APD reçue par les pays de l'OCI, ainsi que la mesure dans laquelle les pays bénéficiaires pourraient être exposés à une baisse du financement concessionnel.

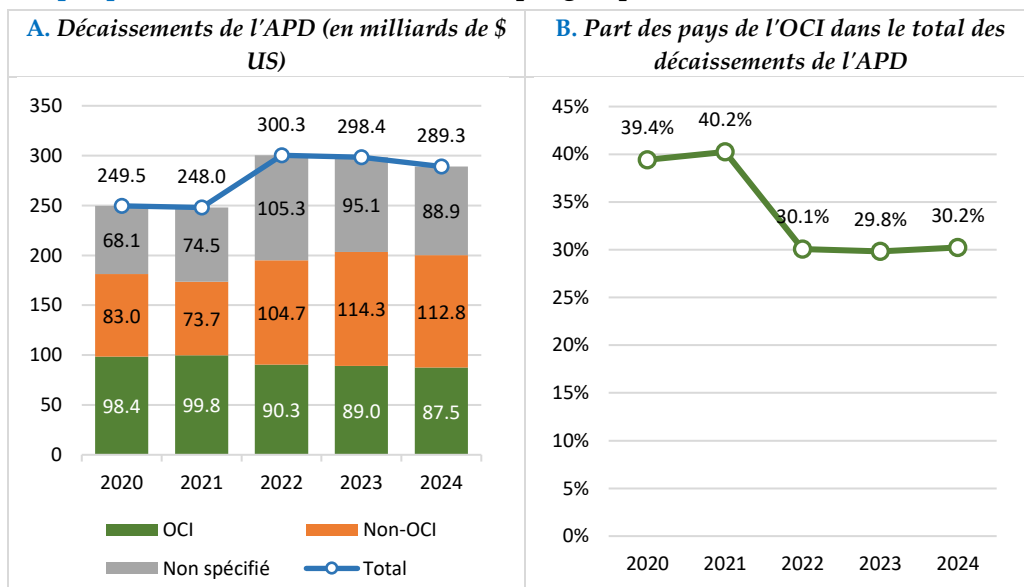


4.3.2 Décaissements de l'APD

Alors que la sous-section précédente examinait l'APD du point de vue des donateurs, la présente sous-section se concentre sur le côté des bénéficiaires en analysant les décaissements bruts de l'APD en faveur des pays en développement. Contrairement aux chiffres clés relatifs aux donateurs présentés ci-dessus, qui sont exprimés en équivalent-subvention, l'analyse du côté des bénéficiaires présentée dans cette sous-section repose sur les décaissements bruts de l'ensemble des donateurs officiels, exprimés en prix constants de 2024. Cela permet à l'analyse de se concentrer sur le montant de l'APD réel versé aux pays en développement et de mettre en évidence le niveau global et l'évolution de l'APD reçue par les pays de l'OCI au fil du temps.

Comme le montre le [graphique 4.22.A](#), le montant total des versements au titre de l'APD aux pays en développement est passé de 249,5 milliards de dollars en 2020 à 289,3 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation nette de 39,8 milliards de dollars sur cette période. Cette hausse globale s'explique par une forte augmentation enregistrée en 2022, principalement due à la hausse des flux de l'APD vers les pays non membres de l'OCI, notamment l'Ukraine, ainsi qu'à une augmentation des allocations non spécifiées ou régionales.

Graphique 4.22: Décaissements de l'APD par groupe de bénéficiaires, 2020-2024

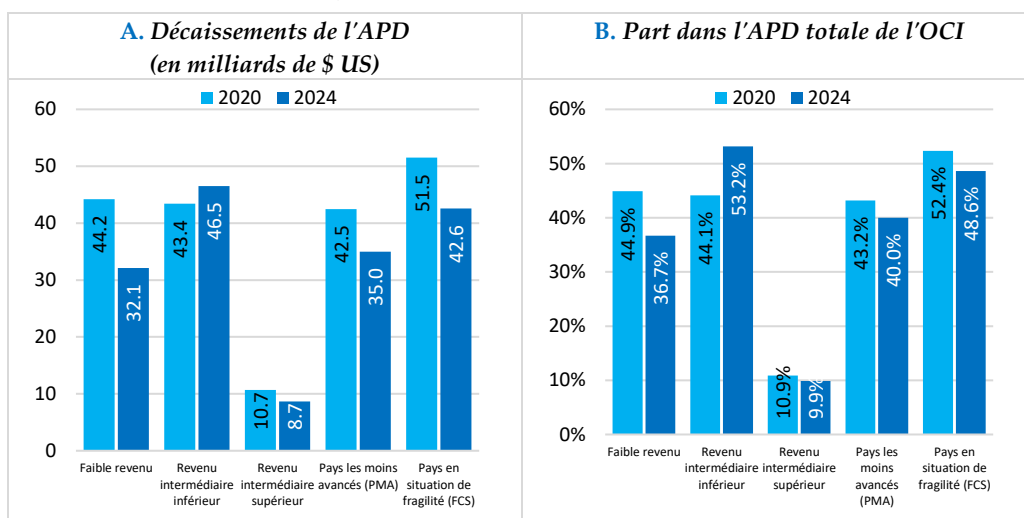


Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, CRS : Système de déclaration des créanciers (flux).

Note: Les chiffres relatifs à l'APD correspondent aux décaissements bruts de l'ensemble des bailleurs de fonds officiels et sont exprimés en prix constants de 2024. La catégorie "non spécifiée" comprend les flux d'APD qui ne sont pas affectés à des pays bénéficiaires spécifiques. Le groupe de l'OCI exclut Bahreïn, le Brunei Darussalam, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Il se peut que la somme des éléments ne corresponde pas au total en raison des arrondis.

Les versements au titre de l'APD aux pays de l'OCI ont progressivement baissé au cours des quatre dernières années, passant de 99,8 milliards de dollars en 2021 à 87,5 milliards de dollars en 2024, soit une baisse de 12,3 milliards de dollars. Cette évolution se reflète également dans la part de l'OCI dans le total des versements au titre de l'APD (*Graphique 4.22.B*). Les pays de l'OCI ont représenté 39,4 % du total des versements de l'APD aux pays en développement en 2020 et 40,2 % en 2021. Toutefois, leur part a fortement baissé pour s'établir à 30,1 % en 2022, puis est restée relativement stable à 29,8 % en 2023 et à 30,2 % en 2024. La baisse de la part de l'OCI après 2021 reflète donc deux évolutions simultanées : une diminution des versements au titre de l'APD aux pays de l'OCI et une augmentation marquée des versements aux bénéficiaires non membres de l'OCI et non spécifiés.

Graphique 4.23: Décaissements de l'APD en faveur des pays de l'OCI, par groupe de revenus et de vulnérabilité, 2020 et 2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, CRS : Système de déclaration des créanciers (flux).

Note: Les chiffres relatifs à l'APD correspondent aux décaissements bruts de l'ensemble des bailleurs de fonds officiels et sont exprimés en prix constants de 2024. Les groupes de revenus sont mutuellement exclusifs, tandis que les PMA et les pays en situation d'insécurité alimentaire ne sont pas mutuellement exclusifs des groupes de revenus et peuvent même se recouper entre eux. PMA = pays les moins avancés ; EFC = États fragiles et touchés par un conflit, selon la classification du FMI. Les pays à revenu élevé de l'OCI ne sont pas pris en compte dans ce chiffre, car le Guyana est le seul pays à revenu élevé de l'OCI à bénéficier de l'aide publique au développement (APD), y compris en 2024, année où il a reçu 184 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'APD de l'OCI. Il se peut que la somme des éléments ne corresponde pas au total en raison des arrondis.

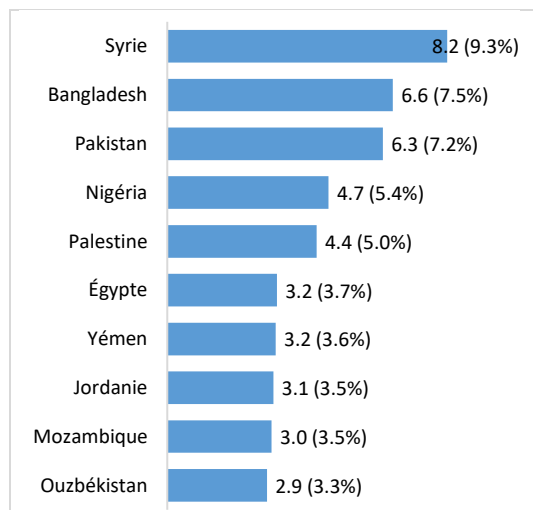
Le *graphique 4.23* montre que les décaissements de l'APD en faveur des pays de l'OCI sont restés concentrés sur les groupes de pays à faibles revenus et vulnérables, même si leur répartition interne a évolué entre 2020 et 2024. En valeur, l'APD destinée aux pays à faibles revenus de l'OCI a diminué, passant de 44,2 milliards de dollars en 2020 à 32,1 milliards de dollars en 2024. Leur part dans l'APD totale de



L'OCI a également diminué, passant de 44,9 % à 36,7 %. En revanche, l'APD destinée aux pays de l'OCI à revenu intermédiaire inférieur est passée de 43,4 milliards de dollars à 46,5 milliards de dollars au cours de la même période, ce qui a fait passer leur part de 44,1 % à 53,2 %. Par conséquent, les pays à revenu intermédiaire inférieur sont devenus, en 2024, le principal groupe de pays bénéficiaires de l'APD au sein de l'OCI.

L'APD destinée aux pays de l'OCI à revenu intermédiaire supérieur est restée relativement limitée, passant de 10,7 milliards de dollars en 2020 à 8,7 milliards de dollars en 2024. Leur part dans l'APD totale de l'OCI est également restée relativement stable, oscillant autour de 10 % au cours de cette période. Les pays à revenu élevé de l'OCI ne sont pas pris en compte dans ce chiffre, car le Guyana est le seul pays à revenu élevé de l'OCI à bénéficier de l'aide publique au développement (APD), y compris en 2024, année où il a reçu 184 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'APD de l'OCI.

Graphique 4.24: Principaux bénéficiaires de l'APD de l'OCI, 2024 (en milliards de \$ US)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, CRS : Système de déclaration des créanciers (flux).

Note: Les chiffres relatifs à l'APD correspondent aux décaissements bruts de l'ensemble des bailleurs de fonds officiels et sont exprimés en prix constants de 2024. Le groupe de l'OCI exclut Bahreïn, le Brunei Darussalam, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, car ces pays ne bénéficient pas de l'APD. Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque pays dans le total des versements de l'APD aux pays de l'OCI en 2024.

L'approche axée sur les groupes vulnérables montre que les pays les moins avancés, ainsi que les États fragiles et touchés par des conflits, ont continué à bénéficier d'une part importante de l'APD accordée aux pays de l'OCI. Les PMA de l'OCI ont reçu 35,0 milliards de dollars en 2024, soit 40,0 % du total de l'APD de l'OCI, tandis que les États fragiles et touchés par des conflits de l'OCI ont reçu 42,6 milliards de dollars, soit 48,6 % du total. Bien que ces deux groupes aient enregistré des décaissements inférieurs à ceux de 2020, leurs parts sont restées importantes, ce qui indique que près de la moitié de l'APD accordée aux pays de l'OCI reste étroitement liée à la vulnérabilité au développement, à la fragilité et aux besoins liés aux crises.

Au niveau national, les versements de l'APD aux pays de l'OCI ont été relativement concentrés sur un nombre limité de bénéficiaires en 2024 ([Graphique 4.24](#)). La Syrie a été le

principal bénéficiaire, avec 8,2 milliards de dollars, soit 9,3 % du total de l'APD de l'OCI, suivie du Bangladesh avec 6,6 milliards de dollars, du Pakistan avec 6,3 milliards, du Nigeria avec 4,7 milliards et de la Palestine avec 4,4 milliards. Ensemble, les cinq principaux bénéficiaires ont représenté 34,4 % du total des versements de l'APD aux pays de l'OCI. Les dix principaux bénéficiaires, parmi lesquels figuraient également l'Égypte, le Yémen, la Jordanie, le Mozambique et l'Ouzbékistan, représentaient 52,0 % du total, ce qui montre que dix pays seulement ont reçu un peu plus de la moitié de l'ensemble de l'APD versée aux pays de l'OCI en 2024.

La composition du groupe des principaux bénéficiaires reflète à la fois d'importants besoins en matière de financement du développement et des vulnérabilités liées à la crise. Les pays à forte population, tels que le Bangladesh, le Pakistan et le Nigeria, ont reçu des volumes d'APD considérables en valeur absolue, tandis que la place élevée occupée par la Syrie, la Palestine et le Yémen dans le classement souligne l'importance persistante de l'aide humanitaire et de l'aide liée aux crises dans les flux de l'APD vers les pays de l'OCI.

Les évolutions observées entre 2023 et 2024 montrent que les flux d'APD aux pays de l'OCI sont restés sensibles aux évolutions propres à chaque pays et aux cycles annuels de décaissement. Les hausses les plus importantes ont été enregistrées en Ouzbékistan, où l'APD a augmenté de 1,5 milliard de dollars, suivi de l'Égypte, avec une hausse de 1,1 milliard de dollars. Des hausses notables ont également été observées au Tchad, en Palestine, au Soudan, au Nigeria et au Pakistan, ces pays ayant chacun enregistré des hausses de l'ordre de 0,5 à 0,7 milliard de dollars. Ces hausses ont toutefois été largement compensées par des baisses importantes auprès de plusieurs bénéficiaires majeurs. C'est la Syrie qui a enregistré la plus forte baisse, avec une diminution de l'APD de 2,1 milliards de dollars, suivie du Yémen, avec une baisse de 1,2 milliard de dollars, et de l'Afghanistan, avec une baisse de 1,0 milliard de dollars. Le Sénégal, le Bangladesh et la Türkiye ont également enregistré des baisses notables. Par conséquent, malgré des hausses significatives dans plusieurs pays, le total cumulé de l'OCI a reculé de 1,5 milliard de dollars (1,7 %) en 2024.

De même, les baisses importantes enregistrées dans plusieurs des principaux pays bénéficiaires, notamment la Syrie, le Yémen et l'Afghanistan, méritent une attention particulière à la lumière des perspectives plus générales concernant les bailleurs de fonds, évoquées dans la sous-section précédente. Ces pays comptent parmi les membres de l'OCI qui ont des besoins importants en matière d'aide humanitaire, de lutte contre la fragilité et de financement du développement. Par conséquent, des réductions durables de l'APD dans ces contextes pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité de l'aide humanitaire, des services de santé, de la protection sociale, de la gouvernance et des efforts de renforcement de la résilience,



en particulier si la contraction prévue de l'APD mondiale se poursuit dans les années à venir (OECD, 2026b).

4.3.3 Importance relative de l'APD

Bien que les montants absolus de l'APD indiquent où sont versées les aides les plus importantes, ils ne reflètent pas pleinement l'importance relative de l'APD pour les économies bénéficiaires. Les grands pays peuvent bénéficier de flux importants d'APD en valeur nominale, tandis que les pays plus petits, à faible revenu, les pays les moins avancés ou les pays fragiles peuvent dépendre davantage de l'APD par rapport à leur revenu ou à leur population. Par conséquent, cette sous-section examine l'importance relative de l'APD au sein de l'OCI en mettant l'accent sur deux indicateurs : L'APD en pourcentage du RNB et l'APD par habitant.

Le premier indicateur, l'APD en pourcentage du RNB, offre une perspective macroéconomique sur le rôle de l'APD par rapport à la taille de l'économie du pays bénéficiaire. Cela permet d'identifier les pays dans lesquels l'APD représente une source importante de financement extérieur du développement par rapport au revenu national. Le deuxième indicateur, l'APD par habitant, offre une perspective adaptée à la population et permet de mettre en évidence les pays bénéficiaires où les flux d'APD sont relativement élevés par rapport au nombre d'habitants. Pris conjointement, ces indicateurs permettent d'apprécier de manière plus équilibrée l'importance de l'APD dans les pays de l'OCI que ne le permettent les seuls montants nominaux des décaissements.

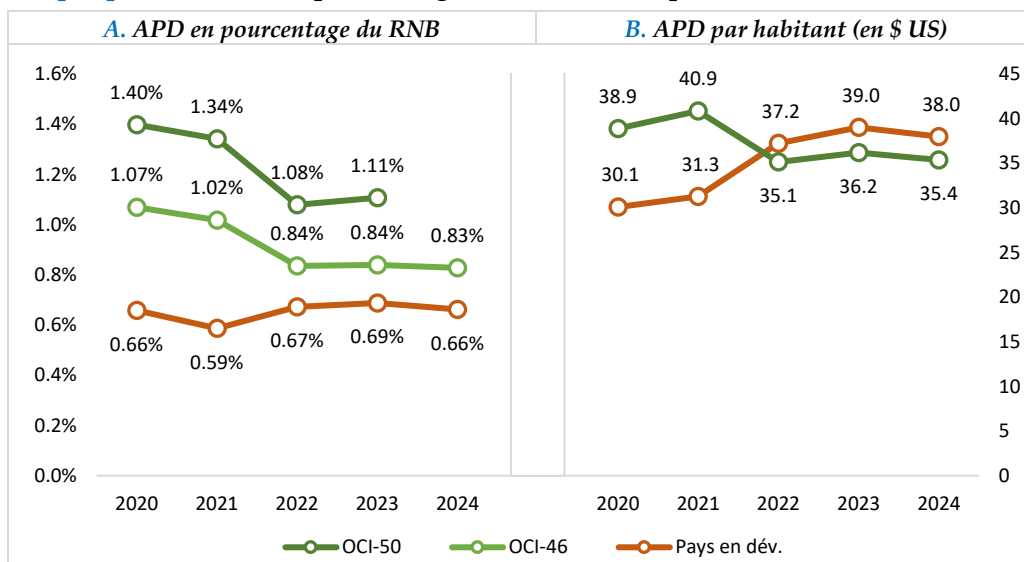
Le [graphique 4.25](#) compare l'APD en pourcentage du RNB et l'APD par habitant dans les pays bénéficiaires de l'OCI et dans les pays en développement sur la période 2020-2024. Dans le tableau A, la série OIC-50 n'apparaît dans son intégralité que jusqu'en 2023, en raison de l'absence de données sur le RNB de 2024 pour l'Afghanistan, le Liban, la Syrie et le Yémen. En revanche, la série comparable OIC-46, qui exclut ces quatre pays, est présentée pour l'ensemble de la période 2020-2024.

Tout au long de cette période, l'APD a représenté une part plus importante du RNB dans les pays bénéficiaires de l'OCI que dans les pays en développement. Pour l'ensemble de l'échantillon OIC-50, l'APD a atteint 1,40 % du RNB en 2020 et 1,34 % en 2021, avant de baisser à 1,08 % en 2022 et à 1,11 % en 2023. Ces ratios sont restés nettement supérieurs aux moyennes correspondantes des pays en développement, qui se situaient entre 0,59 % et 0,69 % au cours de la même période. Cela montre que, par rapport à la taille des économies bénéficiaires, l'APD a été plus importante pour les pays de l'OCI que pour l'ensemble des pays en développement.

La série comparable OIC-46 présente une évolution similaire, mais à un niveau inférieur. L'APD a atteint 1,07 % du RNB en 2020, avant de baisser à 0,84 % en 2022 et 2023, puis de se stabiliser à 0,83 % en 2024. Le niveau plus faible de la série OIC-46 s'explique par l'exclusion de quatre grands bénéficiaires de l'APD pour lesquels

les données relatives au RNB de 2024 font défaut, et qui représentaient ensemble une part importante de l'APD nette versée aux pays de l'OCI (21 % en 2024). Même en tenant compte de cette exclusion, le ratio OIC-46 est toutefois resté supérieur à la moyenne des pays en développement chaque année, notamment en 2024, où il s'élevait à 0,83 %, contre 0,66 % pour les pays en développement.

Graphique 4.25: APD en pourcentage du RNB et APD par habitant, 2020-2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, DAC2A : Versements d'aide (APD) aux pays et régions.

Note: Les indicateurs sont calculés sur la base des décaissements nets d'APD de tous les donateurs officiels et sont exprimés en prix courants. Le groupe OIC-50 désigne les pays bénéficiaires de l'OCI, à l'exception de Bahreïn, du Brunei Darussalam, du Koweït, d'Oman, du Qatar, de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, qui ne reçoivent pas d'APD. L'OIC-46 exclut en outre l'Afghanistan, le Liban, la Syrie et le Yémen, pour lesquels aucune donnée sur le RNB n'est disponible pour 2024.

Le tableau B présente l'APD par habitant, ce qui permet d'avoir une vision des flux d'APD adaptée à la population. L'APD par habitant dans les pays bénéficiaires de l'OCI est passée de 38,9 dollars en 2020 à 40,9 dollars en 2021, avant de revenir à 35,1 dollars en 2022 et de rester relativement stable à 36,2 dollars en 2023 et à 35,4 dollars en 2024. En revanche, la moyenne des pays en développement est passée de 30,1 dollars en 2020 à 38,0 dollars en 2024, ce qui s'explique principalement par la hausse générale des versements de l'APD en faveur de bénéficiaires n'appartenant pas à l'OCI et non spécifiés au cours de cette période.

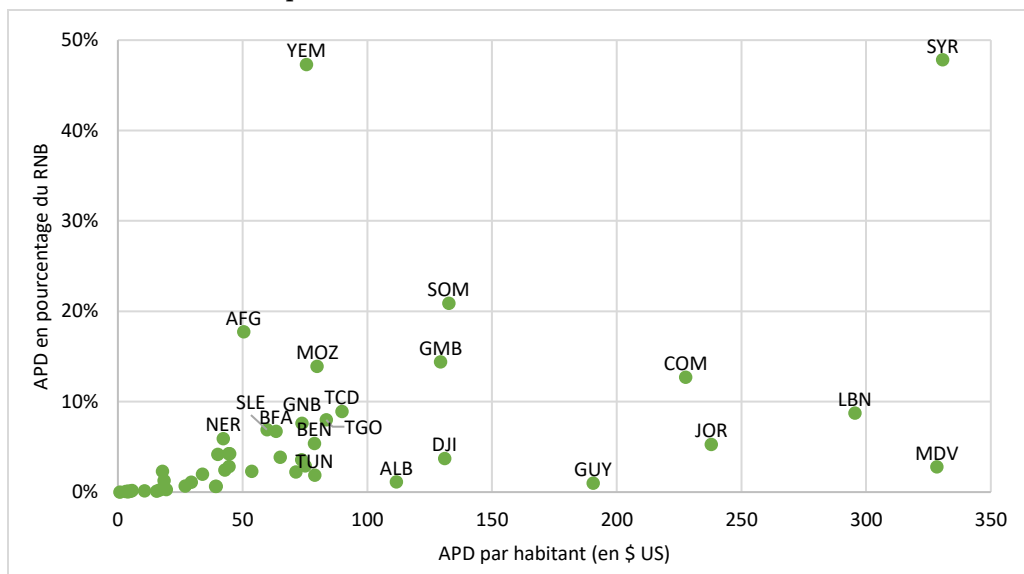
Par conséquent, la position relative des pays bénéficiaires de l'OCI a évolué au fil du temps. En 2020 et 2021, l'APD par habitant dans les pays de l'OCI était supérieure à la moyenne des pays en développement. Toutefois, à partir de 2022, l'APD est passée en dessous de la moyenne des pays en développement, bien que le ratio APD/PNB soit resté plus élevé dans les pays de l'OCI. Cette disparité indique que



L'APD est restée plus importante pour les pays de l'OCI par rapport à la taille de leur économie, mais qu'elle n'était pas nécessairement plus élevée en termes de part par habitant après 2021. Cet écart reflète à la fois les effets cumulés des changements intervenus dans la répartition de l'APD, la taille de la population et la concentration des flux liés aux crises en dehors du groupe de l'OCI au cours de cette période.

Le [graphique 4.26](#) présente une vue d'ensemble, par pays, de l'importance relative de l'APD dans les pays de l'OCI, en comparant l'APD par habitant à l'APD exprimée en pourcentage du RNB. Le graphique montre que les pays présentant une forte intensité d'APD ne sont pas nécessairement ceux qui reçoivent les volumes d'APD les plus importants en valeur absolue. Au contraire, l'importance relative de l'APD apparaît plus clairement dans les économies de petite taille, fragiles, touchées par des conflits ou fortement dépendantes de l'aide.

Graphique 4.26: APD en pourcentage du RNB et APD par habitant dans les pays de l'OCI, 2024 ou dernières données disponibles



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, DAC2A : Versements d'aide (APD) aux pays et régions.

Note: Les indicateurs sont calculés sur la base des décaissements nets d'APD de tous les donateurs officiels et sont exprimés en prix courants. L'APD par habitant est calculée à partir des données relatives à l'APD et à la population pour 2024. Le pourcentage de l'APD par rapport au RNB se rapporte à l'année 2024, sauf pour l'Afghanistan, le Liban, la Syrie et le Yémen, pour lesquels les chiffres de 2023 sont utilisés en raison de l'absence de données sur le RNB pour 2024. Le groupe de l'OCI exclut Bahreïn, le Brunei Darussalam, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, qui ne bénéficient pas de l'APD. La Palestine n'apparaît pas sur le graphique en raison du niveau élevé de son APD par habitant, qui s'élève à 819 dollars ; en 2024, son APD représentait 26,0 % de son RNB.

Dans plusieurs pays de l'OCI, l'APD représentait une part importante du revenu national en 2024 ou au cours de la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. La Syrie et le Yémen se sont distingués avec des taux de 47,8 % et 47,3

% respectivement, suivis par la Palestine avec 26,0 %, la Somalie avec 20,9 %, l'Afghanistan avec 17,7 %, la Gambie avec 14,4 %, le Mozambique avec 13,9 %, et les Comores avec 12,7 %. Ces ratios élevés indiquent que l'APD constitue une source importante de financement extérieur par rapport à la taille de ces économies. Dans de nombreux cas, l'APD est étroitement liée à la fragilité, aux conflits, aux besoins humanitaires, aux déplacements de population ou à la faiblesse des capacités nationales en matière de ressources.

L'analyse par habitant met en évidence un groupe de pays partiellement différent. La Palestine a enregistré de loin l'APD par habitant la plus élevée, avec 819 dollars. La Syrie et les Maldives ont enregistré une APD par habitant supérieure à 300 dollars, suivies par le Liban, la Jordanie, les Comores et le Guyana. Ces exemples montrent qu'une APD par habitant relativement élevée peut être observée dans des pays peu peuplés, confrontés à d'importants besoins humanitaires ou liés aux réfugiés, ou bénéficiant d'un niveau d'aide extérieure élevé par rapport à la taille de leur population.

Les pays situés dans la partie supérieure droite du graphique sont ceux où l'APD est importante sur ces deux plans. La Syrie, la Palestine, les Comores, le Liban, la Somalie et la Gambie affichent à la fois des ratios APD/RNB relativement élevés et une APD par habitant relativement élevée. Le Yémen, l'Afghanistan et le Mozambique présentent des ratios APD/RNB élevés, mais des valeurs par habitant plus faibles, ce qui reflète l'importance de l'APD par rapport à la taille de l'économie, même lorsque les versements par habitant sont plus modérés. En revanche, plusieurs grandes économies de l'OCI, notamment l'Indonésie, la Türkiye, l'Égypte, l'Iran et l'Algérie, ont enregistré des valeurs faibles pour ces deux indicateurs, ce qui montre que l'APD joue un rôle plus limité par rapport à leur revenu et à la taille de leur population.

Les données au niveau national confirment que l'importance relative de l'APD varie considérablement d'un pays de l'OCI à l'autre. Les classements absolus des bénéficiaires permettent de déterminer les régions où sont versées les aides les plus importantes, mais les indicateurs relatifs au rapport entre l'APD et le RNB ainsi qu'à l'APD par habitant, montrent les régions où l'APD revêt une importance particulière par rapport à la taille de l'économie et à la population. Cette distinction revêt une importance particulière pour les pays de l'OCI les plus petits, fragiles et touchés par des conflits, où même des volumes modérés d'APD peuvent constituer une source majeure de financement extérieur en matière de développement et d'aide humanitaire.

4.3.4 Répartition sectorielle de l'APD

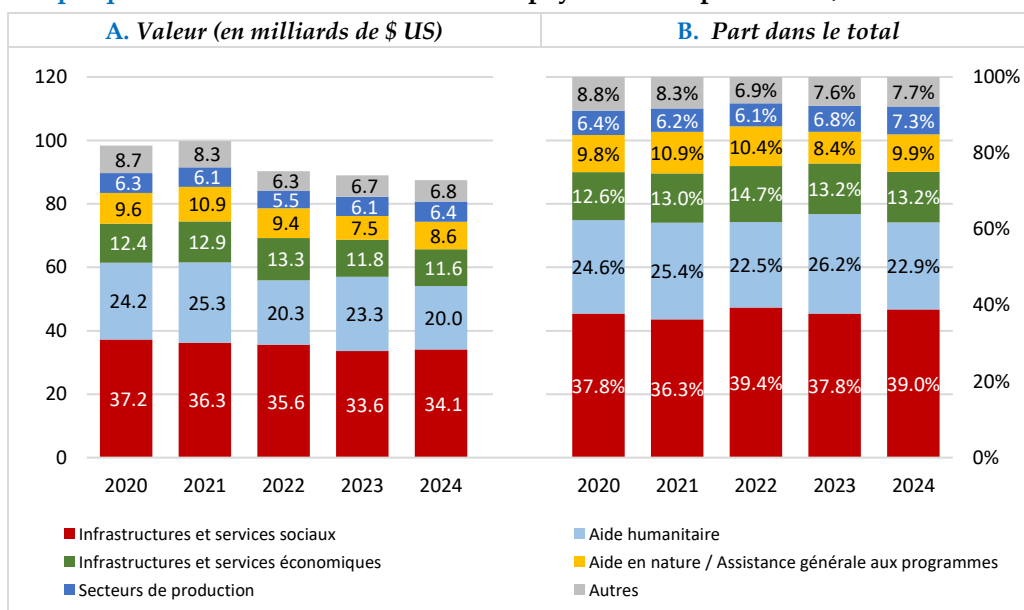
La répartition de l'APD entre les différents secteurs permet de mieux cerner les types de besoins en matière de développement et les domaines d'action soutenus par les



financements extérieurs à des conditions préférentielles. Dans le cadre de l'OCI, les approches sectorielles revêtent une importance particulière, car l'APD n'est pas seulement consacrée aux priorités de développement à long terme, telles que les services sociaux et les infrastructures, mais sert également à financer les interventions humanitaires, à l'aide d'urgence et à l'assistance programmatique dans les pays touchés par la fragilité, les conflits, les déplacements de population ou des contraintes budgétaires.

Comme le montre le [graphique 4.27](#), les infrastructures et services sociaux sont restés la principale catégorie sectorielle de l'APD destinée aux pays de l'OCI tout au long de la période 2020-2024. Les contributions allouées à cette catégorie sont passées de 37,2 milliards de dollars en 2020 à 34,1 milliards de dollars en 2024, mais leur part dans le total de l'APD de l'OCI a légèrement augmenté, passant de 37,8 % à 39,0 %. Cela montre que, malgré la baisse globale des versements d'APD aux pays de l'OCI, les infrastructures et les services sociaux toujours occupé une place centrale dans la répartition sectorielle de l'APD.

Graphique 4.27: Versements de l'APD aux pays de l'OCI par secteur, 2020-2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, CRS : Système de déclaration des créanciers (flux).

Note: Les chiffres relatifs à l'APD correspondent aux décaissements bruts de l'ensemble des bailleurs de fonds officiels et sont exprimés en prix constants de 2024. Le groupe de l'OCI exclut Bahreïn, le Brunei Darussalam, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, qui ne bénéficient pas de l'APD. Il se peut que la somme des éléments ne corresponde pas au total en raison des arrondis.

L'aide humanitaire constituait la deuxième catégorie en importance, bien qu'elle ait enregistré une baisse notable au cours de cette période. Les versements au titre de l'APD destinés à l'aide humanitaire sont passés de 24,2 milliards de dollars en 2020

à 20,0 milliards de dollars en 2024. Sa part dans l'APD totale de l'OCI a également baissé, passant de 24,6 % à 22,9 %, après avoir atteint 26,2 % en 2023. Malgré cette baisse, l'aide humanitaire a continué de représenter près d'un quart du total des versements au titre de l'APD accordés aux pays de l'OCI en 2024, ce qui souligne l'importance constante de la réponse aux crises, de l'aide d'urgence et du soutien aux populations vulnérables.

Les infrastructures et les services économiques sont restés relativement stables, tant en valeur qu'en part de marché. Les paiements se sont élevés à 11,6 milliards de dollars en 2024, contre 12,4 milliards de dollars en 2020, tandis que leur part a légèrement augmenté, passant de 12,6 % à 13,2 %. L'aide en nature et l'aide programmatique générale sont passées de 9,6 milliards de dollars en 2020 à 8,6 milliards de dollars en 2024, leur part restant proche de 10 % pendant la majeure partie de cette période. Les secteurs de production ont bénéficié d'une part plus modeste mais régulièrement croissante, passant de 6,4 % du total de l'aide publique au développement (APD) de l'OCI en 2020 à 7,3 % en 2024.

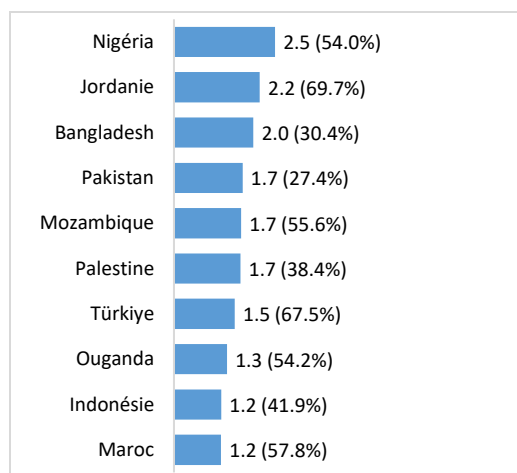
Ces tendances montrent que la répartition sectorielle de l'APD accordée aux pays de l'OCI est restée fortement concentrée sur les infrastructures sociales et l'aide humanitaire. Ces deux catégories ont représenté ensemble 61,9 % du total de l'APD de l'OCI en 2024, un chiffre proche de leur part cumulée de 62,4 % en 2020. Cela indique que l'APD destinée aux pays de l'OCI reste fortement axée sur le développement social et les besoins liés à la gestion des crises, tandis que les infrastructures économiques, les secteurs de production et l'aide aux programmes constituent des volets moins importants, mais néanmoins significatifs, du financement extérieur à des conditions préférentielles.

La répartition par pays de l'APD destinée aux infrastructures et services sociaux montre que cette catégorie est relativement bien répartie parmi les pays bénéficiaires de l'OCI (*Graphique 4.28*). En 2024, le Nigeria a été le principal bénéficiaire, avec 2,5 milliards de dollars d'APD pour les infrastructures et les services sociaux, suivi de la Jordanie avec 2,2 milliards de dollars et du Bangladesh avec 2,0 milliards de dollars. Le Pakistan, le Mozambique et la Palestine ont chacun reçu 1,7 milliard de dollars. La Türkiye, l'Ouganda, l'Indonésie et le Maroc figuraient également parmi les principaux bénéficiaires. Ensemble, les dix principaux bénéficiaires ont représenté environ la moitié du montant total de l'APD versée aux pays de l'OCI dans ce secteur, soit un degré modéré de concentration. Dans le même temps, l'importance de ce secteur au sein des portefeuilles nationaux d'APD variait considérablement. Les infrastructures et les services sociaux ont représenté plus des deux tiers de l'APD totale en Jordanie et en Türkiye, et plus de la moitié au Nigeria, en Ouganda, au Mozambique et au Maroc, ce qui montre que ce secteur constitue un pilier central de l'APD dans ces pays.

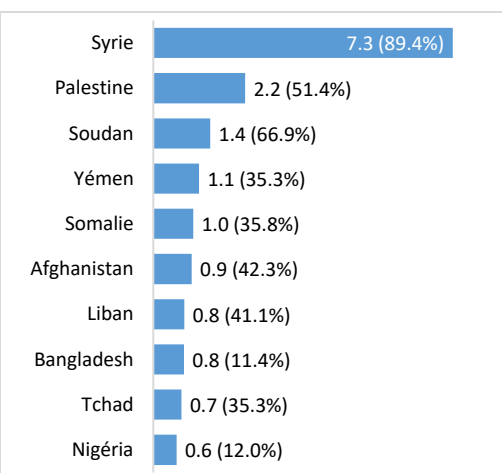


En revanche, l'aide humanitaire s'est concentrée beaucoup davantage sur un groupe plus restreint de bénéficiaires (*Graphique 4.29*). En 2024, la Syrie a reçu de loin la plus grande part d'aide humanitaire, soit 7,3 milliards de dollars, ce qui équivaut à 89,4 % du montant total accordé au titre de l'APD. Elle était suivie par la Palestine, avec 2,2 milliards de dollars, puis par le Soudan, avec 1,4 milliard de dollars. Le Yémen, la Somalie, l'Afghanistan, le Liban, le Bangladesh, le Tchad et le Nigeria complétaient le top 10. Il convient de noter que tous ces dix principaux bénéficiaires, à l'exception du Bangladesh, sont classés comme des États fragiles et touchés par un conflit (FCS) selon le FMI. Ces dix pays représentaient à eux seuls plus des quatre cinquièmes du total de l'APD humanitaire destinée aux pays de l'OCI, soit un niveau beaucoup plus élevé de concentration que dans le cas des infrastructures et des services sociaux. Dans plusieurs pays, l'aide humanitaire représentait également une part très importante de l'APD totale, notamment en Syrie, au Soudan, en Palestine, en Afghanistan et au Liban. Cela confirme que l'APD à caractère humanitaire au sein de l'OCI continue d'être largement orientée vers les pays confrontés à des conflits graves, à des déplacements de population, à l'insécurité alimentaire ou à d'autres besoins liés à des situations d'urgence.

Graphique 4.28: Principaux bénéficiaires de l'APD de l'OCI dans le domaine des infrastructures et des services sociaux, 2024 (en milliards de \$ US)



Graphique 4.29: Principaux bénéficiaires de l'APD de l'OCI dans le domaine de l'aide humanitaire, 2024 (en milliards de \$ US)



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, CRS : Système de déclaration des créanciers (flux).

Note: Les chiffres relatifs à l'APD correspondent aux décaissements bruts de l'ensemble des bailleurs de fonds officiels et sont exprimés en prix constants de 2024. Les chiffres entre parenthèses indiquent la part de chaque secteur dans le total des versements d'APD du pays en 2024. Le groupe de l'OCI exclut Bahreïn, le Brunei Darussalam, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, qui ne bénéficient pas de l'APD.

Ces deux données montrent que les deux principaux secteurs de l'APD dans les pays de l'OCI diffèrent non seulement en termes de volume, mais aussi en termes de

répartition. Les infrastructures et les services sociaux sont répartis dans un plus grand nombre de pays et s'inscrivent souvent dans le cadre d'un soutien au développement à long terme, tandis que l'aide humanitaire est davantage concentrée sur un nombre limité de pays en situation de crise et tend à représenter une part plus importante de leur APD totale.

4.3.5 Structure des bailleurs de fonds de l'APD

La structure des bailleurs de fonds de l'APD constitue un élément important pour comprendre les sources de financement extérieur concessionnel dont bénéficient les pays de l'OCI. L'APD accordée aux pays de l'OCI provient des pays membres du CAD, des pays non membres du CAD et d'organisations multilatérales, qui jouent chacun un rôle différent dans le financement du développement, des interventions humanitaires, du soutien aux programmes et des besoins liés aux infrastructures. L'analyse de la structure des bailleurs de fonds permet également d'évaluer le degré de diversification du financement extérieur et le niveau d'exposition des pays bénéficiaires aux changements dans les priorités des bailleurs de fonds, les budgets d'aide et les conditions de financement multilatéral.

Comme le montre le *graphique 4.30*, les pays du DAC sont restés le principal groupe de donateurs d'APD aux pays de l'OCI tout au long de la période 2020-2024. Leurs déboursements ont baissé, passant de 43,2 milliards de dollars en 2020 à 39,3 milliards en 2024, mais leur part dans l'APD totale de l'OCI a légèrement augmenté, passant de 43,9 % à 44,9 %. Cela montre que, malgré la baisse du volume de l'APD financée par le CAD, les pays membres du CAD ont continué à fournir près de la moitié de l'APD totale reçue par les pays de l'OCI en 2024.

Les organisations multilatérales constituaient le deuxième groupe de donateurs en importance. Leurs versements au titre de l'APD aux pays de l'OCI sont passés de 39,9 milliards de dollars en 2020 à 33,9 milliards de dollars en 2024, ce qui a entraîné une baisse de leur part de 40,6 % à 38,7 %. Néanmoins, les organisations multilatérales sont restées une source majeure de financement concessionnel pour les pays de l'OCI, ce qui traduit l'importance constante du Groupe de la Banque mondiale, des institutions de l'Union européenne, des agences des Nations unies, des banques régionales de développement et d'autres bailleurs de fonds multilatéraux.

Les pays non membres du DAC ont versé 14,4 milliards de dollars d'aide publique au développement (APD) aux pays de l'OCI en 2024, contre 15,3 milliards de dollars en 2020. Leurs déboursements ont atteint un pic de 19,5 milliards de dollars en 2021, avant de diminuer les années suivantes. La part des pays non membres du CAD dans l'APD totale de l'OCI s'élevait à 16,4 % en 2024, soit un chiffre légèrement supérieur à celui de 2020, qui était de 15,5 %. Cela souligne l'importance que continuent de représenter les bailleurs de fonds non membres du CAD, notamment



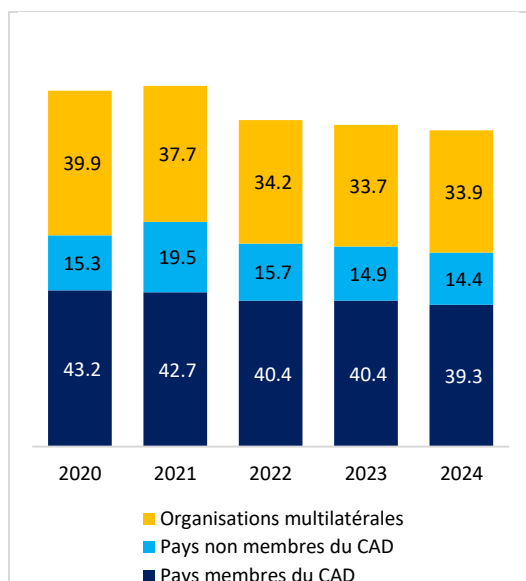
les pays membres de l'OCI, dans le financement de la coopération au développement au sein des pays de l'OCI.

Le [graphique 4.31](#) montre qu'en 2024, les États-Unis étaient le premier contributeur individuel du CAD en matière d'APD aux pays de l'OCI, représentant 13,6 % du total de l'APD destinée à l'OCI, suivis par le Japon avec 7,5 %, l'Allemagne avec 6,7 %, la France avec 5,7 % et le Royaume-Uni avec 2,5 %. Parmi les donateurs non membres du CAD, la Türkiye représentait 7,2 % du total de l'APD de l'OCI, suivie par l'Arabie saoudite avec 5,5 % et les Émirats arabes unis avec 2,5 %. La présence de trois pays de l'OCI parmi les principaux donateurs individuels met en évidence le rôle de la coopération au développement intra-OCI, parallèlement à l'aide traditionnelle fournie par le CAD.

Parmi les bailleurs de fonds multilatéraux, le Groupe de la Banque mondiale a été la principale source d'APD destinée aux pays de l'OCI en 2024, représentant 15,1 % du total de l'APD accordée à l'OCI. Ils sont suivis par les institutions de l'Union européenne (9,8 %), les agences des Nations unies (3,9 %), les banques régionales de développement (2,6 %) et le FMI (1,6 %). Ces chiffres montrent que les bailleurs de fonds multilatéraux continuent, dans leur ensemble, de jouer un rôle central dans le financement de l'APD dans les pays de l'OCI, notamment à travers les prêts au développement, les subventions, l'assistance technique et les mécanismes de réponse aux crises.

En résumé, la structure des bailleurs de fonds de l'APD destinée aux pays de l'OCI est restée diversifiée, mais s'est articulée autour de deux axes principaux, à savoir : Les pays membres du CAD et les organisations multilatérales. Ensemble, ils représentaient 83,6 % du total de l'APD de l'OCI en 2024. La part des pays non membres du DAC était plus faible, mais restait néanmoins importante, la Türkiye, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis figurant parmi les principaux fournisseurs de ce groupe. Cette structure des bailleurs de fonds suggère que les

Graphique 4.30: APD aux pays de l'OCI par type de donateur, 2020-2024 (en milliards de \$ US)

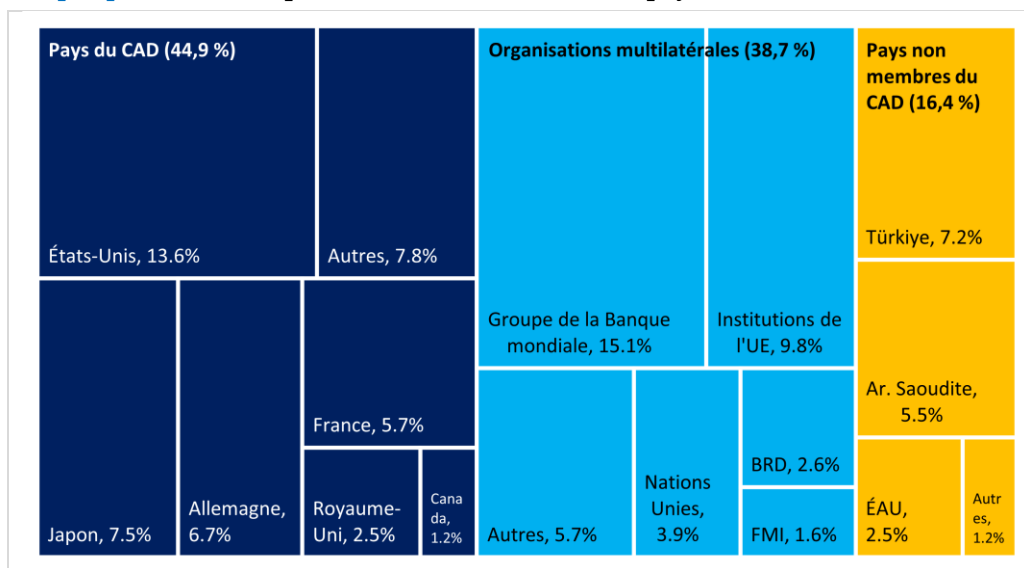


Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, CRS : Système de déclaration des créanciers (flux).

Note: Les chiffres relatifs à l'APD correspondent aux décaissements bruts de l'ensemble des bailleurs de fonds officiels et sont exprimés en prix constants de 2024. DAC = Comité d'aide au développement

pays de l'OCI restent exposés tant aux décisions politiques et budgétaires des pays du CAD qu'aux changements dans les priorités de financement multilatéral, tout en bénéficiant d'une contribution significative de la coopération au développement hors CAD et intra-OCI.

Graphique 4.31: Principaux fournisseurs d'APD aux pays de l'OCI, 2024



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'OECD Data Explorer, CRS : Système de déclaration des créanciers (flux).

Note: Les chiffres indiquent la part de chaque donateur dans le total des versements d'APD aux pays de l'OCI en 2024, exprimée en versements bruts de l'ensemble des donateurs officiels, aux prix constants de 2024. DAC = Comité d'aide au développement (CAD); RDB = Banques régionales de développement (BRD)

L'aide publique au développement (APD) demeure particulièrement importante pour les pays de l'OCI à faible revenu, fragiles ou touchés par des conflits, où les besoins en financements concessionnels restent considérables. Les pressions croissantes exercées sur les budgets mondiaux consacrés à l'aide renforcent la nécessité de disposer de ressources prévisibles, durables et efficacement ciblées afin de répondre aux priorités de développement et aux besoins liés à la gestion des crises.

4.4 Envoi de fonds personnels

Les transferts de fonds des particuliers constituent un élément important des flux financiers transfrontaliers ; il s'agit de transferts de revenus et de ressources effectués par les migrants vers leurs familles restées dans leur pays d'origine. Ils permettent en effet de soutenir les dépenses des ménages en matière de consommation, d'éducation, de santé et autres, tout en contribuant à accroître les revenus en devises étrangères des économies bénéficiaires. Leur évolution dépend d'un ensemble de facteurs, notamment l'emploi et les revenus des migrants, la

situation économique dans les pays d'accueil, les taux de change, les flux migratoires, ainsi que le coût et l'accessibilité à l'envoi de fonds.

Cette section examine les transferts de fonds des particuliers reçus par les pays de l'OCI, tant en termes de valeur nominale qu'en proportion du PIB. L'analyse globale porte sur la période 2020-2024 et s'appuie sur les pays disposant de données suffisamment complètes pour permettre une comparaison cohérente, tandis qu'une évaluation distincte au niveau national met en évidence les différences tant en termes d'ampleur que d'importance économique des flux d'envois de fonds entre les pays de l'OCI.

4.4.1 Les flux d'envois de fonds et leur importance macroéconomique

Les flux d'IDE vers les pays de l'OCI ont considérablement augmenté au cours de la période 2020-2024, passant de 148 milliards de dollars en 2020 à 220 milliards de dollars en 2024. Les flux mondiaux de transferts de fonds ont considérablement augmenté au cours de la période 2020-2024, passant de 637,3 milliards de dollars en 2020 à 856,6 milliards de dollars en 2024. En 2025, toutefois, les recettes mondiales issues des transferts de fonds devraient avoir baissé de 6,1 % pour s'établir à 804,2 milliards de dollars. Toutefois, par rapport à la taille de l'économie mondiale, les transferts de fonds sont restés globalement stables, à environ 0,8 % du PIB mondial, pendant la majeure partie de cette période. À l'avenir, les récentes tensions géopolitiques au Moyen-Orient sont source d'incertitudes supplémentaires, notamment en ce qui concerne les flux de transferts de fonds liés aux marchés du travail des pays du Golfe, car les perturbations affectant l'activité économique et l'emploi des migrants pourraient avoir des répercussions sur les transferts vers les pays d'origine (Gourinchas, 2026 ; Banque mondiale, 2026b).

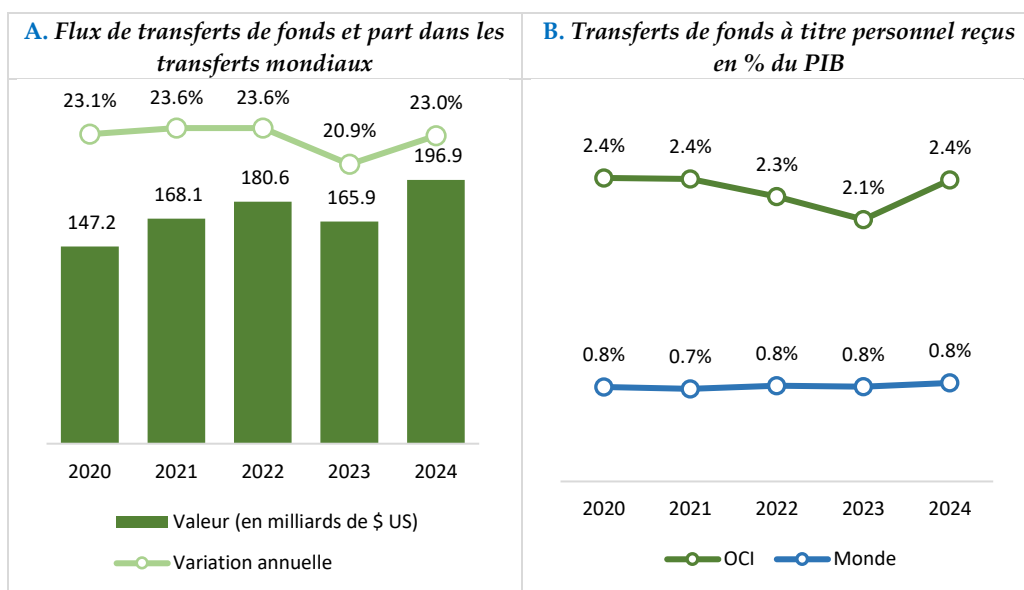
Pour les 38 pays de l'OCI disposant de données complètes et comparables,¹⁸ les entrées de transferts de fonds ont suivi une tendance à la hausse globalement similaire entre 2020 et 2024. Comme le montre le [graphique 4.32.A](#), les recettes totales sont passées de 147,2 milliards de dollars en 2020 à 196,9 milliards de dollars en 2024, soit une croissance cumulée de 33,8 %, ce qui correspond étroitement à la hausse observée à l'échelle mondiale. Les entrées de capitaux ont augmenté de 14,2 % en 2021, puis de 7,4 % supplémentaires en 2022, avant de baisser de 8,1 % pour s'établir à 165,9 milliards de dollars en 2023. Cette tendance à la baisse s'est inversée en 2024, année au cours de laquelle les recettes ont augmenté de 18,7 %, atteignant leur plus haut niveau sur l'ensemble de la période.

Des données plus récentes, disponibles pour un sous-ensemble de 16 pays de l'OCI, permettent d'entrevoir l'évolution de la situation en 2025. Ces pays ont reçu au total

¹⁸ Les données complètes n'étaient pas disponibles pour la période 2020-2024 concernant 19 pays de l'OCI, à savoir l'Afghanistan, Bahreïn, le Bénin, Brunei Darussalam, le Tchad, les Comores, le Gabon, le Guyana, l'Iran, le Liban, la Libye, le Sénégal, la Somalie, le Soudan, la Syrie, le Togo, le Turkménistan, les Émirats arabes unis et le Yémen.

207,9 milliards de dollars de transferts de fonds en 2025, soit une hausse de 20,4 % par rapport aux 172,6 milliards de dollars enregistrés en 2024, après une forte progression de 21,4 % l'année précédente. Les transferts de fonds ont également augmenté de manière relative, passant de 3,3 % du produit intérieur brut cumulé de ces pays en 2024 à 3,9 % en 2025. Il convient de noter que ces 16 pays ont représenté 87,7 % du total des transferts de fonds vers les 38 pays de l'OCI en 2024, soit une part substantielle des recettes enregistrées par ce groupe. Compte tenu de leur poids important au sein de l'OCI-38, ces résultats indiquent que les principaux bénéficiaires de transferts de fonds de l'OCI devraient continuer à faire preuve de résilience en 2025, malgré le recul des flux mondiaux de transferts de fonds. Toutefois, ces chiffres ne doivent pas être interprétés comme une estimation à l'échelle de l'OCI, car des données comparables pour 2025 ne sont pas encore disponibles pour tous les pays.

Graphique 4.32: Transferts de fonds à titre personnel reçus par les pays de l'OCI, 2020-2024



Source : Calculs de personnel de SESRIC basés sur la Banque mondiale, Indicateurs de développement du monde.

Note: L'agrégat de l'OCI est calculé sur la base des 38 mêmes pays de l'OCI disposant de données complètes et comparables pour l'ensemble de la période 2020-2024.

La part des 38 pays membres de l'OCI dans les flux mondiaux de transferts de fonds est restée globalement stable, à environ 23 %. Ce pourcentage est passé de 23,1 % en 2020 à 23,6 % en 2021 et en 2022, avant de redescendre à 20,9 % en 2023, les envois de fonds vers les pays de l'OCI concernés par l'étude ayant diminué alors que les flux mondiaux continuaient de progresser. La forte reprise enregistrée en 2024 a ensuite porté cette part à 23,0 %, soit un niveau proche de celui observé au début de la période.



Les transferts de fonds ont également représenté une part nettement plus importante par rapport à la taille de l'économie dans les pays de l'OCI concernés qu'au niveau mondial. Comme le montre le [graphique 4.32.B](#), les entrées de transferts de fonds ont représenté 2,4 % du PIB total des 38 pays de l'OCI en 2020 et 2021, contre environ 0,8 % à l'échelle mondiale. Ce ratio a progressivement baissé pour s'établir à 2,3 % en 2022 et à 2,1 % en 2023, avant de remonter à 2,4 % en 2024. En comparaison, le ratio mondial est resté globalement stable, à environ 0,7-0,8 %. Ainsi, en 2024, les transferts de fonds représentaient environ trois fois plus de la production économique dans les pays de l'OCI concernés que dans le reste du monde.

Au vu de ce qui précède, on constate que les entrées de fonds provenant des transferts de fonds sont restées une composante importante des recettes extérieures des pays de l'OCI-38 au cours de la période 2020-2024. Leur part dans les transferts de fonds mondiaux est restée comprise entre un cinquième et un quart du total, tandis que son importance par rapport au produit intérieur brut (PIB) est restée constamment supérieure à la moyenne mondiale, atteignant environ 2 à 2,5 % du PIB contre environ 0,8 % à l'échelle mondiale, ce qui représente environ un cinquième à un quart des flux mondiaux de transferts de fonds tout au long de cette période. Leur importance relative est également restée systématiquement supérieure à la moyenne mondiale. La forte reprise observée en 2024 a été particulièrement remarquable : les flux de transferts de fonds vers les 38 pays de l'OCI ont augmenté de 18,7 %, contre 7,7 % à l'échelle mondiale. Toutefois, les chiffres globaux masquent des différences substantielles d'un pays à l'autre, tant au niveau du volume des transferts de fonds reçus que de leur importance par rapport à la production économique.

4.4.2 Volume et dépendance vis-à-vis des transferts de fonds au niveau national

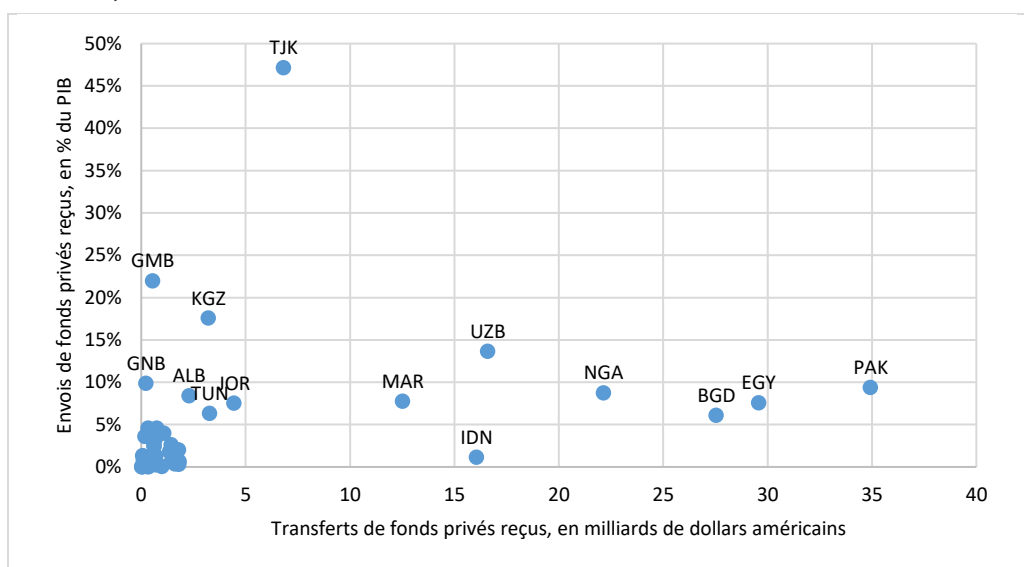
La répartition par pays des flux d'envois de fonds révèle des différences considérables tant en termes de volume que d'importance par rapport à la production économique. Parmi les 39 pays de l'OCI disposant de données pour 2024, le Pakistan était le premier bénéficiaire, avec 34,9 milliards de dollars, suivi de l'Égypte avec 29,6 milliards et du Bangladesh avec 27,5 milliards de dollars. Le Nigeria a reçu 22,1 milliards de dollars, tandis que l'Ouzbékistan et l'Indonésie ont enregistré des entrées de fonds s'élevant respectivement à 16,6 milliards et 16,0 milliards de dollars. Ensemble, les cinq principaux bénéficiaires ont représenté 65,8 % du total des transferts de fonds reçus par les pays de l'OCI concernés, tandis que les dix premiers ont représenté 87,4 %, ce qui témoigne d'une forte concentration des entrées de fonds en termes nominaux.

Le tableau change considérablement lorsque l'on évalue les envois de fonds par rapport à la taille de l'économie du pays bénéficiaire. Le Tadjikistan arrive largement

en tête, avec des transferts de fonds représentant près de la moitié (47,2 %) du PIB en 2024. La Gambie suit avec 22,0 %, tandis que la République kirghize affiche 17,6 % et l'Ouzbékistan 13,7 %. Les transferts de fonds représentaient également une part importante du PIB en Guinée-Bissau (9,9 %), au Pakistan (9,4 %), au Nigeria (8,8 %), en Albanie (8,4 %), au Maroc (7,8 %), ainsi qu'en Égypte et en Jordanie (7,6 %). Ces différences montrent que les principaux bénéficiaires en valeur nominale ne sont pas nécessairement les économies les plus dépendantes des transferts de fonds.

Le [graphique 4.33](#) illustre très clairement cette distinction. Le Pakistan, l'Égypte, le Bangladesh et le Nigeria ont affiché à la fois des flux nominaux importants et des ratios de transferts de fonds par rapport au PIB relativement élevés, bien que leur degré de dépendance à l'égard de ces transferts varie d'un pays à l'autre. L'Ouzbékistan s'est également distingué sur ces deux plans, avec 16,6 milliards de dollars de transferts de fonds représentant 13,7 % de son PIB. En revanche, l'Indonésie a reçu 16,0 milliards de dollars (l'un des montants nominaux les plus élevés au sein de l'OCI), mais ces entrées de capitaux ne représentaient que 1,1 % du PIB. À l'autre bout de l'échelle, des pays tels que la Gambie et la Guinée-Bissau ont reçu des montants relativement modestes en valeur absolue, mais les transferts de fonds représentaient une part importante de leur production économique.

Graphique 4.33: Les flux d'envois de fonds privés et leur importance dans les pays de l'OCI, 2024



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement mondial.

Par conséquent, les résultats au niveau national soulignent l'importance de prendre en compte à la fois le volume absolu des transferts de fonds et leur poids par rapport au PIB. Les grands bénéficiaires nominaux représentent la majeure partie des flux de transferts de fonds reçus par les pays de l'OCI, tandis que la dépendance économique est répartie de manière inégale et peut être particulièrement marquée



dans les petites économies. Cette distinction est importante pour évaluer le rôle des transferts de fonds en tant que source de revenus pour les ménages et de devises étrangères, ainsi que le degré de vulnérabilité des pays face aux fluctuations des opportunités d'emploi des migrants, de leurs revenus et de la conjoncture économique sur les principaux marchés de destination.

Les transferts de fonds restent donc une source importante de financement extérieur pour de nombreux pays de l'OCI, bien que leur importance varie considérablement tant en termes d'ampleur que de dépendance. À l'avenir, leur rôle stabilisateur pourrait être mis à l'épreuve par le conflit qui sévit actuellement au Moyen-Orient. L'impact de cette situation dépendra de la durée et de l'intensité du conflit, ainsi que du degré d'implication de chaque pays dans les marchés du travail des pays du Golfe, car les perturbations affectant l'activité économique et l'emploi des migrants pourraient avoir des répercussions sur les revenus des travailleurs et sur les transferts de fonds vers leurs pays d'origine. Le FMI et la Banque mondiale ont tous deux identifié les transferts de fonds comme l'un des vecteurs potentiels de propagation d'un conflit régional prolongé, au même titre que le commerce, le tourisme, les prix des matières premières et l'activité économique au sens large (FMI, 2026c ; Banque mondiale, 2026b). Pour les économies de l'OCI qui dépendent fortement des transferts de fonds, il convient donc de suivre de près l'évolution de la situation dans les principaux pays d'accueil des migrants, tout en poursuivant les efforts visant à maintenir des canaux de transfert accessibles et rentables et à renforcer les sources nationales de revenus et les recettes en devises étrangères.

4.5 Liquidité internationale et adéquation des réserves :

Les réserves internationales¹⁹ constituent un important volant de liquidité extérieure, contribuant au financement de la balance des paiements et au renforcement de la résilience des économies en période de tensions affectant les flux de capitaux, les taux de change ou les échanges commerciaux. L'adéquation des réserves dépend toutefois non seulement du volume nominal des avoirs détenus, mais également de l'ampleur des besoins de paiements extérieurs. L'analyse porte ainsi à la fois sur le niveau des réserves et sur leur capacité à couvrir les importations.²⁰ L'analyse agrégée principale couvre la période 2020-2024, sur la base d'échantillons à couverture constante adaptés à chaque indicateur, tandis que les

¹⁹Les réserves internationales correspondent aux actifs extérieurs immédiatement disponibles et contrôlés par les autorités monétaires afin de répondre aux besoins de financement de la balance des paiements, d'intervenir sur les marchés des changes et de préserver la confiance dans la monnaie et l'économie. Elles comprennent notamment l'or monétaire, les droits de tirage spéciaux, la position de réserve auprès du Fonds monétaire international ainsi que les avoirs en devises détenus par les autorités monétaires (IMF, 2009; World Bank, 2026c).

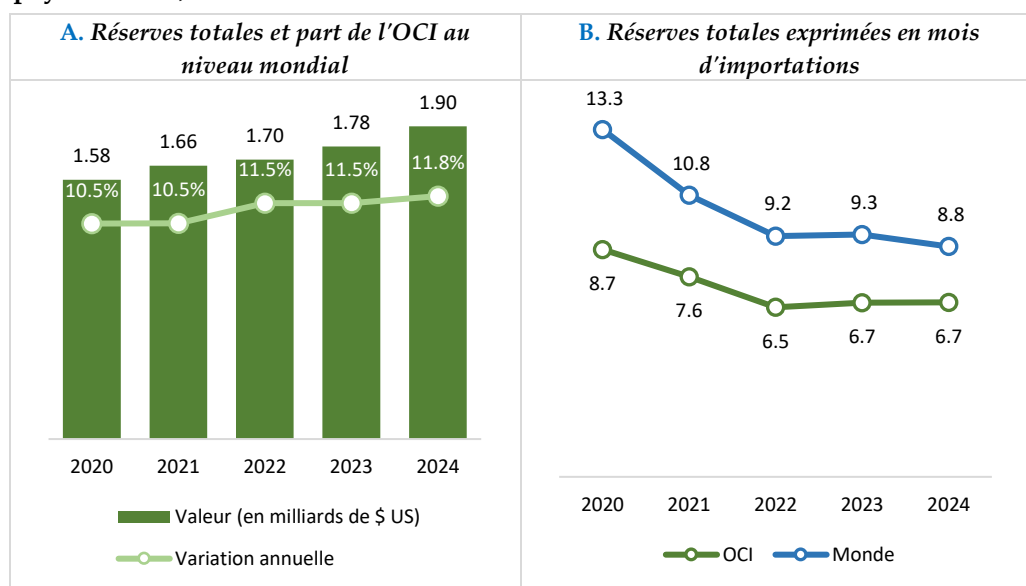
²⁰Exprimées en mois d'importations, les réserves constituent un indicateur traditionnel de l'adéquation des réserves. Elles mesurent le nombre de mois d'importations de biens et de services que le stock de réserves existant permettrait de financer et sont calculées en rapportant le montant total des réserves à la moyenne mensuelle des importations.

données partielles disponibles pour 2025 permettent d’apprécier les évolutions plus récentes des avoirs de réserve et de la couverture des importations.

4.5.1 Avoirs de réserve et couverture des importations

Les avoirs de réserve mondiaux ont évolué de manière fluctuante entre 2020 et 2025, reflétant à la fois les variations de l’accumulation de réserves et les effets de valorisation liés aux fluctuations des taux de change, au cours de l’or et à l’évolution des autres actifs de réserve. Après avoir augmenté de 5,2 % pour atteindre 15 830 milliards de dollars en 2021, ils ont reculé de 6,5 % en 2022, dans un contexte marqué par le resserrement des conditions financières mondiales, les fluctuations des taux de change et les variations de la valeur des actifs de réserve. Les réserves mondiales se sont ensuite redressées, progressant de 4,8 % en 2023 et de 3,8 % en 2024 pour atteindre 16 090 milliards de dollars. Une progression nettement plus marquée, de 16,8 %, a été enregistrée en 2025, portant le total mondial à 18 790 milliards de dollars.

Graphique 4.34: Réserves internationales et couverture des importations dans les pays de l’OCI, 2020-2024



Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données de la Banque mondiale (Indicateurs du développement mondial) et du FMI (International Liquidity Dataset).

Note: Le tableau A porte sur 41 pays de l’OCI disposant de données complètes relatives au montant total des réserves pour la période 2020-2024. Le tableau B couvre 35 pays de l’OCI disposant de données complètes à la fois sur le montant total des réserves et sur les réserves exprimées en mois d’importations pour la même période. Ces 35 pays représentaient 93 % du montant total des réserves détenues par les 41 pays de l’OCI en 2024.



Pour les 41 pays de l'OCI disposant de données complètes pour la période 2020-2024,²¹ le montant total des réserves a augmenté chaque année, passant de 1 580 milliards de dollars en 2020 à 1 900 milliards de dollars en 2024. Cette évolution correspond à une augmentation cumulée de 324 milliards de dollars, soit 20,6 %, contre une progression de 6,9 % des réserves mondiales sur la même période. Comme l'illustre le [graphique 4.34.A](#), cette progression plus soutenue a porté la part des pays de l'OCI dans les réserves mondiales de 10,5 % en 2020 à 11,8 % en 2024. Cette hausse a été particulièrement marquée en 2022, année au cours de laquelle la part des 41 pays de l'OCI a atteint 11,5 %, leurs réserves ayant continué d'augmenter alors que le total mondial enregistrait un recul.

Des données plus récentes portant sur un sous-ensemble constant de 27 pays de l'OCI permettent d'apprécier l'évolution observée en 2025. Ces pays détenaient 1 680 milliards de dollars de réserves en 2024, soit 88,2 % du total de l'OCI-41, et leurs avoirs ont augmenté de 12,4 % pour atteindre 1 890 milliards de dollars en 2025. Bien que cette progression soit substantielle, elle est demeurée inférieure à la croissance de 16,8 % enregistrée à l'échelle mondiale. En conséquence, la part de l'OCI-27 dans les réserves mondiales a légèrement diminué, passant de 10,4 % en 2024 à 10,0 % en 2025. Ces résultats doivent être interprétés comme une mise à jour partielle plutôt que comme une estimation complète pour l'ensemble de l'OCI, les données comparables pour 2025 n'étant pas encore disponibles pour tous les pays composant l'agrégat de l'OCI.

Les variations de la valeur des réserves peuvent refléter non seulement l'accumulation ou l'utilisation de réserves, mais également les fluctuations des taux de change, les variations des cours de l'or et des autres actifs, ainsi que d'autres ajustements de valorisation. La valeur nominale des réserves doit donc être appréciée conjointement avec leur capacité à couvrir les besoins de paiements extérieurs, notamment les importations.

Le niveau des réserves rapporté aux importations a suivi une tendance baissière à l'échelle mondiale comme dans les pays de l'OCI concernés au cours des premières années de la période 2020-2024. Comme l'illustre le [graphique 4.34.B](#), les réserves mondiales sont passées de l'équivalent de 13,3 mois d'importations en 2020 à 10,8 mois en 2021, puis à 9,2 mois en 2022. Il convient de noter que le niveau relativement élevé observé en 2020 reflète vraisemblablement la forte contraction du commerce mondial durant la pandémie de COVID-19, qui a temporairement réduit les volumes d'importations et, par conséquent, accru mécaniquement la couverture des réserves exprimée en mois d'importations. La couverture des importations est ensuite demeurée globalement stable, à 9,3 mois en 2023 et à 8,8 mois en 2024.

²¹Des données complètes pour la période 2020-2024 n'étaient pas disponibles pour 16 pays de l'OCI, à savoir l'Afghanistan, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, l'Iran, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, la Somalie, le Soudan, la Syrie, le Togo, le Turkménistan et le Yémen.

Une évolution similaire a été observée dans les 35 pays de l'OCI pour lesquels des données complètes sont disponibles sur l'ensemble de la période 2020-2024. Leur couverture globale des importations est passée de 8,7 mois en 2020 à 7,6 mois en 2021, puis à 6,5 mois en 2022, avant de se redresser légèrement à 6,7 mois en 2023 et de demeurer à ce niveau en 2024. Bien que la couverture des importations de l'OCI-35 soit restée inférieure au niveau mondial tout au long de la période, l'écart s'est progressivement réduit, passant de 4,6 mois en 2020 à 2,1 mois en 2024. Le recul observé dans les deux groupes entre 2021 et 2022 indique que l'augmentation, ou la relative résilience, des réserves nominales n'a pas été suffisante pour suivre le rythme de progression des paiements liés aux importations.

Les données partielles disponibles pour 19 pays de l'OCI suggèrent une légère amélioration de la couverture des importations en 2025. Pour ce sous-ensemble constant, les réserves sont passées de l'équivalent de 6,7 mois d'importations en 2024 à 6,9 mois en 2025. Ces pays représentaient, en 2024, 70 % à la fois des réserves et des importations prises en compte dans l'agrégat de l'OCI-35, tandis que leur couverture des importations était identique à celle de l'ensemble du groupe. À titre de comparaison, la couverture moyenne des importations à l'échelle mondiale est estimée être demeurée globalement stable, à environ 8,9 mois en 2025, ce qui indique que le sous-ensemble de l'OCI continuait d'afficher une couverture des réserves inférieure à la moyenne mondiale en termes d'importations, malgré une légère réduction de l'écart par rapport aux années précédentes. Ce résultat fournit ainsi une indication utile de l'évolution la plus récente, sans toutefois pouvoir être considéré comme une estimation complète pour l'ensemble de l'OCI.

4.5.2 Situation des réserves au niveau national et leur adéquation

En 2024, le montant total des réserves internationales demeurait fortement concentré entre un nombre restreint de pays de l'OCI. L'Arabie saoudite détenait le montant le plus élevé, à 463,9 milliards de dollars, soit 24,4 % du total des réserves des 41 pays de l'OCI. Les Émirats arabes unis suivaient avec 237,9 milliards de dollars, soit 12,5 %, tandis que l'Indonésie et la Türkiye détenaient chacune environ 155,5 milliards de dollars, représentant 8,2 % du total. La Malaisie se classait au cinquième rang, avec 116,2 milliards de dollars. À eux seuls, ces cinq pays détenaient 59,4 % du total des réserves de l'OCI-41, tandis que les dix principaux détenteurs en concentraient 79,4 %.

L'accumulation de réserves au cours de la période 2020-2024 était également concentrée. Les réserves ont augmenté dans 28 des 41 pays concernés et diminué dans 13 autres. Les Émirats arabes unis ont enregistré, de loin, la plus forte progression, leurs réserves ayant augmenté de 131,2 milliards de dollars, soit 123,0 %, au cours de cette période. La Türkiye suivait avec une augmentation de 62,0 milliards de dollars, tandis que l'Irak enregistrerait une hausse de 46,3 milliards de dollars. À eux trois, ces pays représentaient près des trois quarts de l'augmentation



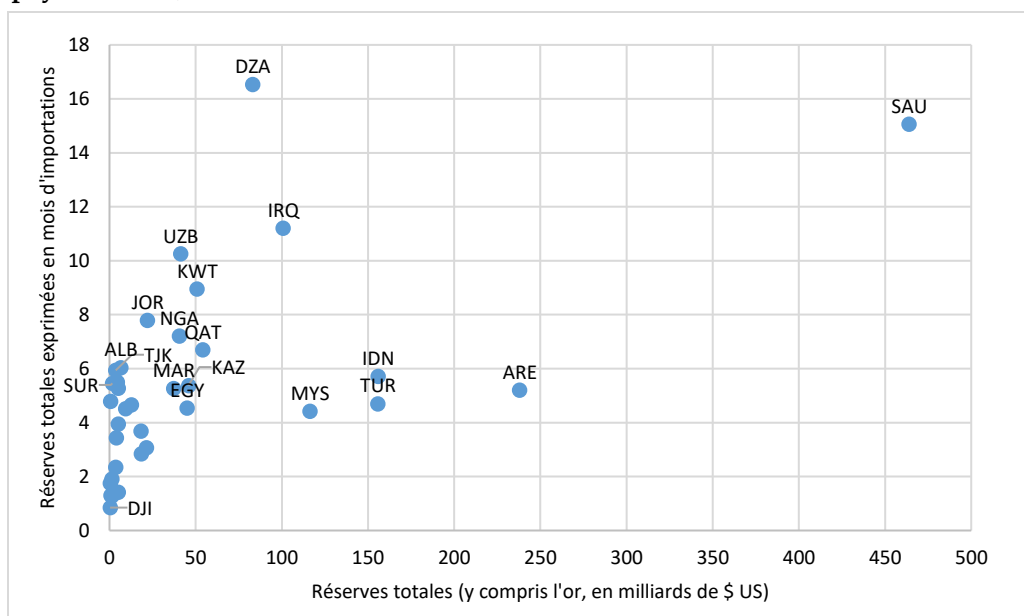
globale des réserves de l'OCI-41 entre 2020 et 2024. L'Algérie, l'Indonésie, la Libye, le Qatar et le Kazakhstan ont également enregistré des hausses notables. En revanche, le Bangladesh a connu la plus forte baisse, ses réserves ayant chuté de 21,8 milliards de dollars, soit environ la moitié de leur niveau de 2020. Des baisses ont également été enregistrées au Liban (9,1 milliards de dollars) et en Arabie saoudite (9,0 milliards de dollars), même si cette dernière est restée, de loin, le plus grand détenteur de réserves.

La répartition de l'adéquation des réserves différait sensiblement de celle des encours de réserves. Le lien entre le montant nominal des réserves et leur capacité à couvrir les besoins d'importation variait considérablement d'un pays à l'autre parmi ceux étudiés. Comme l'illustre le [graphique 4.35](#), l'Arabie saoudite combinait le niveau de réserves le plus élevé avec une couverture des importations relativement importante, à 15,1 mois. L'Algérie enregistrerait la couverture la plus élevée, à 16,5 mois, bien que son niveau de réserves soit nettement inférieur en valeur nominale. L'Irak et l'Ouzbékistan se distinguaient également, avec une couverture des importations de 11,2 et 10,3 mois, respectivement, tandis que le Koweït affichait une couverture de 9,0 mois.

Plusieurs autres grands détenteurs de réserves présentaient une couverture des importations plus modérée. Les Émirats arabes unis détenaient le deuxième plus important encours de réserves, mais celui-ci ne représentait que 5,2 mois d'importations. La couverture s'établissait à 5,7 mois en Indonésie, à 4,7 mois en Türkiye et à 4,4 mois en Malaisie. Ces écarts montrent que la détention d'un encours nominal élevé de réserves ne se traduit pas nécessairement par une couverture des importations proportionnellement importante, celle-ci dépendant également de l'ampleur des besoins d'importation propres à chaque pays.

Parmi les 35 pays présentés dans le [graphique 4.35](#), huit affichaient en 2024 des réserves couvrant moins de trois mois d'importations. Djibouti enregistrerait la couverture des importations la plus faible, à 0,9 mois, suivi de la Guinée et des Maldives, à 1,3 mois chacune, puis de Bahreïn, à 1,4 mois. La Sierra Leone, la Palestine, l'Ouganda et le Pakistan affichaient également une couverture inférieure à trois mois. À l'inverse, plusieurs pays disposant d'un encours de réserves relativement modeste maintenaient une couverture des importations comparativement plus élevée, notamment l'Albanie, le Tadjikistan et le Suriname.

Les résultats au niveau national montrent que la situation globale des réserves de l'OCI masque des différences substantielles tant en ce qui concerne le volume des réserves détenues que la protection face aux chocs extérieurs qu'elles offrent. Bien que les réserves fussent concentrées entre les mains d'un petit nombre de grands détenteurs, la couverture des importations variait considérablement et ne correspondait pas directement au montant nominal des réserves.

Graphique 4.35: Réserves internationales et couverture des importations dans les pays de l'OCI, 2024

Source : Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données de la Banque mondiale (Indicateurs du développement mondial) et du FMI (International Liquidity Dataset).

Note: Ce graphique porte sur 35 pays de l'OCI dont les données sont disponibles aussi bien pour les réserves totales que pour les réserves exprimées en mois d'importations en 2024. Les Comores, le Gabon, le Guyana, le Liban, la Libye et le Tchad ne sont pas pris en compte, faute de données comparables pour 2024 concernant les réserves exprimées en mois d'importations.

Les dernières évolutions observées dans les 27 pays de l'OCI disposant de données pour 2025 permettent de mieux comprendre comment ces situations ont évolué depuis l'état des lieux transnational de 2024. Les réserves ont augmenté dans 25 des 27 pays, tandis que des baisses n'ont été enregistrées qu'en Algérie et, légèrement, au Suriname. Les Émirats arabes unis ont enregistré la plus forte hausse nominale, avec 54,4 milliards de dollars, suivis par l'Arabie saoudite avec 41,3 milliards, la Türkiye avec 30,0 milliards et le Kazakhstan avec 20,3 milliards de dollars. À eux quatre, ces pays représentaient environ 70 % de l'augmentation de 207,6 milliards de dollars enregistrée par l'OCI-27. Des progressions importantes ont également été observées en Libye, au Maroc, en Malaisie, au Pakistan et au Bangladesh. L'Algérie a enregistré la seule baisse significative, ses réserves ayant diminué de 10,5 milliards de dollars.

Les évolutions de la couverture des importations se sont toutefois révélées plus contrastées. Parmi les 19 pays disposant de données comparables à la fois sur les réserves et sur les importations en 2025, la couverture s'est améliorée dans 11 pays, a diminué dans sept et est demeurée inchangée à Bahreïn. Les hausses les plus marquées ont été enregistrées au Brunei Darussalam, où la couverture est passée de 5,5 à 7,9 mois, et au Kazakhstan, où elle est passée de 5,4 à 7,4 mois. L'Albanie, le



Pakistan, le Bangladesh et le Qatar ont également enregistré des améliorations notables. La couverture des importations du Pakistan est passée de 2,8 à 3,8 mois, dépassant ainsi le seuil de référence de trois mois couramment retenu, tandis que celle de la Palestine est passée de 1,9 à 2,3 mois, tout en demeurant inférieure à ce seuil. À l'inverse, le Suriname a enregistré la plus forte baisse, sa couverture passant de 5,5 à 3,3 mois, tandis que des reculs ont également été observés au Koweït, en Indonésie et au Tadjikistan. Ces évolutions montrent une nouvelle fois qu'une progression générale du niveau nominal des réserves ne se traduit pas nécessairement par une amélioration proportionnelle de leur couverture des importations, celle-ci dépendant également de l'évolution des besoins de paiements liés aux importations des pays.

Les positions de réserve se sont renforcées dans la plupart des pays de l'OCI couverts par l'analyse, mais leur adéquation est demeurée inégale et généralement inférieure à la moyenne mondiale en termes de couverture des importations. Il demeure donc important d'accorder une attention particulière à l'adéquation des réserves plutôt qu'à leur seule valeur nominale, notamment dans un contexte caractérisé par une forte incertitude extérieure.

4.6 Remarques finales et recommandations politiques

La situation des pays de l'OCI en matière de financement extérieur ne saurait être appréciée uniquement à partir du volume des ressources qu'ils mobilisent ou détiennent. Les investissements étrangers, les emprunts extérieurs, l'aide publique au développement, les transferts de fonds et les réserves internationales remplissent des fonctions économiques distinctes et comportent des profils de risque différents. Leur contribution à la résilience et au développement dépend de leur composition, de leur stabilité, de leur coût, de leur échéance, de leur répartition entre les pays ainsi que de leurs liens avec l'activité économique productive. La forte concentration observée pour plusieurs indicateurs signifie également que des résultats favorables à l'échelle agrégée de l'OCI peuvent coexister avec d'importants déficits de financement et des vulnérabilités extérieures au niveau national.

Cette distinction revêt une importance accrue dans le contexte économique mondial actuel. Le conflit au Moyen-Orient, les tensions géopolitiques persistantes, la fragmentation des échanges commerciaux et l'évolution rapide des technologies influent, par différents canaux, sur les prix des matières premières, les chaînes d'approvisionnement, les décisions d'investissement et les conditions financières. Le FMI prévoit une croissance mondiale de 3,0 % en 2026 et s'attend à ce que l'inflation globale passe de 4,1 % en 2025 à 4,7 % en 2026, tout en soulignant que la résurgence des conflits, la fragmentation des échanges commerciaux et une réévaluation des prix sur les marchés financiers demeurent des risques baissiers importants. Ces évolutions pourraient avoir des effets différenciés selon les économies de l'OCI : la hausse des prix de l'énergie pourrait accroître les recettes

d'exportation et favoriser l'accumulation de réserves dans certaines économies, tandis qu'elle se traduirait, dans d'autres, par une augmentation de la facture des importations, des tensions inflationnistes, des pressions budgétaires et des besoins de financement extérieur. Les perturbations liées aux conflits pourraient également affecter les conditions d'investissement, le tourisme, le commerce et les flux de transferts de fonds, en particulier dans les économies fortement exposées aux marchés du Golfe et à d'autres marchés régionaux (IMF, 2026d; World Bank, 2026b).

Dans ce contexte, une première priorité de politique économique consiste à améliorer la qualité, la diversification et la contribution du financement extérieur au développement national. S'agissant des IDE, l'augmentation du nombre de projets annoncés constitue une opportunité, mais la baisse de la valeur des projets annoncés et la concentration des investissements sur un nombre limité de destinations soulignent la nécessité d'aller au-delà des seuls flux agrégés. Les stratégies d'investissement devraient ainsi s'appuyer sur l'identification de domaines de spécialisation réalistes et établir des liens plus étroits entre la promotion des investissements et le développement des infrastructures, des compétences, de l'innovation, des réseaux de fournisseurs et des capacités d'exportation. L'accompagnement des investisseurs devrait se poursuivre au-delà de la phase d'implantation, au moyen d'un suivi structuré, tandis que les dispositifs d'incitation devraient être transparents, limités dans le temps et associés à des résultats mesurables en matière d'emploi, de formation, de transfert de technologie, d'approvisionnement local et de performance environnementale. Cela revêt une importance particulière dans un contexte où les IDE mondiaux deviennent plus sélectifs et se concentrent de manière croissante dans des secteurs stratégiques à forte intensité technologique et capitalistique (UNCTAD, 2026a).

La modernisation en cours de l'Accord de l'OCI pour la promotion, la protection et la garantie des investissements offre une occasion importante de soutenir ce programme d'action. Un cadre renouvelé devrait faciliter le développement d'investissements intra-OCI responsables, tout en préservant un équilibre approprié entre la protection des investisseurs et le droit des États membres de réglementer dans l'intérêt public. Il pourrait être complété par un renforcement de la coopération entre les agences de promotion des investissements, le partage de portefeuilles de projets, la mise en place de bases de données régionales sur les fournisseurs ainsi que par des initiatives conjointes de promotion des investissements ciblant les chaînes de valeur transfrontalières. Une telle coopération pourrait permettre aux pays disposant de marchés plus restreints ou de capacités plus limitées de participer collectivement à des opportunités d'investissement auxquelles ils auraient difficilement accès individuellement (OIC, 2025).

Une deuxième priorité consiste à renforcer la gestion de la dette extérieure en accordant une attention accrue à sa viabilité, à la capacité de remboursement et à l'utilisation productive des ressources empruntées. Le financement par



l'endettement demeure nécessaire pour soutenir les infrastructures, le développement humain et la transformation économique, mais l'alourdissement des obligations liées au service de la dette peut réduire les ressources disponibles pour les programmes sociaux, le renforcement de la résilience et les investissements publics productifs. Les stratégies d'endettement à moyen terme devraient ainsi tenir compte de la composition par devise, des profils d'échéance, de l'exposition aux taux d'intérêt, de la concentration des créanciers et des risques de refinancement, plutôt que de se limiter à l'examen de l'encours nominal. Les gouvernements peuvent renforcer leur résilience en s'appuyant sur des cadres budgétaires et des stratégies d'emprunt crédibles à moyen terme, une gestion active du passif ainsi que le développement de marchés de financement nationaux et en monnaie locale reposant sur des cadres réglementaires solides. Lorsque la dette devient insoutenable, l'instauration rapide d'un dialogue avec les créanciers et le recours à une restructuration précoce sont généralement préférables à un processus d'ajustement prolongé susceptible d'affaiblir la croissance et de compromettre les services publics essentiels. La Banque mondiale a également souligné que le poids élevé du service de la dette réduit les ressources disponibles pour financer les priorités de développement dans de nombreuses économies à faible et moyen revenu (World Bank, 2025a).

Le financement à des conditions préférentielles demeurera particulièrement important pour les pays dont l'accès aux marchés est limité, dont les institutions sont fragiles, qui sont exposés aux conflits ou aux chocs climatiques et qui présentent une forte vulnérabilité liée à l'endettement. Toutefois, les perspectives relatives à l'aide publique au développement traditionnelle se sont considérablement assombries. Les données préliminaires de l'OCDE indiquent que l'APD a fortement diminué en 2025, tandis que de nouvelles baisses sont attendues en 2026, avec des effets potentiellement disproportionnés sur les pays les plus pauvres et les plus vulnérables (OECD, 2026a, 2026b). Il est donc d'autant plus important de préserver les subventions et les ressources assorties de conditions hautement préférentielles destinées aux services essentiels, aux besoins humanitaires, au renforcement des capacités institutionnelles et aux projets ne permettant pas de générer des rendements commerciaux suffisants. Cela suppose également de renforcer la coordination entre les bailleurs de fonds, d'accroître la prévisibilité des ressources, de simplifier les procédures et de veiller à un meilleur alignement sur les priorités définies au niveau national.

Parallèlement, les pays et les institutions de l'OCI peuvent diversifier leur base de financement en recourant à des combinaisons soigneusement structurées de ressources publiques, privées et philanthropiques. Le Cadre stratégique décennal 2026–2035 du Groupe de la BID constitue, à cet égard, une plateforme pertinente, notamment à travers son accent mis sur la mobilisation des ressources, les subventions et les partenariats, le développement des marchés de capitaux

islamiques, l'intégration régionale et la coopération Sud-Sud. Les sukuk, les garanties, l'assurance-investissement, les mécanismes de financement mixte et les instruments de finance sociale islamique peuvent ainsi compléter les sources de financement conventionnelles, en particulier dans les domaines des infrastructures, de la résilience et du développement social. Leur expansion doit toutefois s'accompagner d'une préparation rigoureuse des projets, d'une répartition transparente des risques et de mécanismes de protection visant à limiter l'exposition du secteur public à des passifs éventuels excessifs (IsDB, 2025b).

Les transferts de fonds et les réserves internationales appellent une approche de politique économique complémentaire, car, bien qu'ils puissent tous deux contribuer à renforcer la résilience extérieure, aucun ne saurait se substituer à l'investissement productif et à la transformation structurelle. La réduction des coûts des transferts de fonds, la promotion de la concurrence et de l'interopérabilité entre les prestataires de services de paiement, le développement de canaux numériques sécurisés ainsi que le renforcement de l'inclusion financière peuvent contribuer à accroître les ressources effectivement reçues par les ménages bénéficiaires. Les politiques publiques peuvent également favoriser la mise en place de mécanismes volontaires d'épargne et d'investissement destinés à la diaspora, afin d'orienter une part accrue des ressources issues des transferts de fonds vers des activités productives, sans compromettre leur rôle essentiel dans le soutien au bien-être des ménages.

S'agissant des réserves, l'objectif approprié n'est pas d'accumuler le stock nominal le plus élevé possible, mais de maintenir un niveau de réserves suffisant et liquide, adapté au profil de risque extérieur de chaque pays. Les cadres de gestion des réserves devraient ainsi tenir compte des besoins d'importation, des engagements extérieurs à court terme, des régimes de change, de la concentration des exportations et de l'accès aux mécanismes de financement d'urgence. La réalisation régulière de tests de résistance peut contribuer à évaluer les effets potentiels des chocs liés aux prix des matières premières, aux sorties de capitaux, aux tensions sur les taux de change ainsi qu'aux perturbations affectant les échanges commerciaux ou les transferts de fonds. Les pays dont la couverture des réserves est limitée pourraient être amenés à combiner une accumulation prudente de réserves avec le renforcement de leurs cadres budgétaires et monétaires, la diversification de leurs recettes d'exportation et la mise en place de mécanismes de financement préventifs. À l'échelle régionale, un dialogue politique renforcé, un partage accru de l'information et une coopération plus étroite entre les autorités monétaires et financières pourraient améliorer la préparation aux chocs et faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, tout en préservant la responsabilité nationale en matière de gestion prudente des réserves et de stabilité extérieure.

La mise en œuvre de ces priorités dépendra dans une large mesure du renforcement des capacités institutionnelles, de la disponibilité de données actualisées en temps



opportun et de l'élaboration de stratégies adaptées aux spécificités nationales. De meilleures informations sont nécessaires sur la composition de la dette et les échéanciers de remboursement, la mise en œuvre et la valeur effective des projets d'investissement annoncés, l'incidence des incitations à l'investissement sur le développement, les corridors de transferts de fonds ainsi que les dimensions plus larges de l'adéquation des réserves. Le Groupe de travail du COMCEC sur la coopération financière et le Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC constituent des plateformes complémentaires pour faire progresser ce programme d'action. Alors que le Groupe de travail favorise le dialogue politique et l'apprentissage entre pairs dans les domaines du financement islamique, durable et innovant, le Forum des banques centrales réunit les autorités monétaires afin de permettre des échanges sur les évolutions macroéconomiques et financières, les systèmes de paiement, la stabilité financière et la résilience face aux chocs extérieurs. Le SESRIC et les autres institutions de l'OCI peuvent compléter ces mécanismes en renforçant la production de données, les capacités d'analyse, la coopération technique ainsi que l'échange systématique d'expériences entre les États membres (COMCEC, 2025a, 2025b ; SESRIC, s.d.).

La voie à suivre ne consiste donc pas simplement à maximiser les flux extérieurs, l'endettement ou l'accumulation de réserves. Il s'agit plutôt de favoriser une composition du financement extérieur plus diversifiée, plus prévisible et davantage orientée vers des usages productifs, tout en réduisant les vulnérabilités associées à la concentration, à un service de la dette excessif, à la volatilité des flux et à la dépendance à l'égard d'un nombre limité de marchés ou de sources de financement. Une gestion prudente de la dette et des réserves, des investissements de qualité, des financements à des conditions préférentielles, des systèmes de transferts de fonds efficaces ainsi qu'une coopération renforcée au sein de l'OCI peuvent contribuer à renforcer la résilience des pays membres face aux chocs extérieurs. Ces efforts peuvent également élargir les perspectives d'investissement durable et favoriser la transformation économique à long terme.

Annexe A: Classification des pays de l'OCI utilisée dans le rapport

Pays de l'OCI	ISO Alpha-3 Code	Catégorie de revenus ¹	Principale source de recettes d'exportation ²	Classification FCS du FMI ³	Statut de PMA ⁴
Afghanistan	AFG	LI	Produits primaires non combustibles	Conflit	PMA
Albanie	ALB	UMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Algérie	DZA	UMI	Carburant	—	—
Azerbaïdjan	AZE	UMI	Carburant	—	—
Bahreïn	BHR	HI	Carburant	—	—
Bangladesh	BGD	LMI	Autres pays de l'OCI	—	PMA
Bénin	BEN	LMI	Produits primaires non combustibles	—	PMA
Brunei Darussalam	BRN	HI	Carburant	—	—
Burkina Faso	BFA	LI	Produits primaires non combustibles	Conflit	PMA
Cameroun	CMR	LMI	Autres pays de l'OCI	Conflit	—
Tchad	TCD	LI	Carburant	Fragilité institutionnelle et sociale	PMA
Comores	COM	LMI	Autres pays de l'OCI	Fragilité institutionnelle et sociale	PMA
Côte d'Ivoire	CIV	LMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Djibouti	DJI	LMI	Autres pays de l'OCI	—	PMA
Égypte	EGY	LMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Gabon	GAB	UMI	Carburant	—	—
Gambie	GMB	LI	Autres pays de l'OCI	—	PMA
Guinée	GIN	LMI	Produits primaires non combustibles	—	PMA
Guinée-Bissau	GNB	LI	Produits primaires non combustibles	Fragilité institutionnelle et sociale	PMA
Guyana	GUY	HI	Carburant	—	—
Indonésie	IDN	UMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Iran	IRN	UMI	Carburant	—	—
Irak	IRK	UMI	Carburant	Conflit	—
Jordanie	JOR	LMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Kazakhstan	KAZ	UMI	Carburant	—	—
Koweït	KWT	HI	Carburant	—	—
République Kirghize	KGZ	LMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Liban	LBN	LMI	Autres pays de l'OCI	Conflit	—
Libye	LYB	UMI	Carburant	Fragilité institutionnelle et sociale	—
Malaisie	MYS	UMI	Autres pays de l'OCI	—	—



Pays de l'OCI	ISO Alpha-3 Code	Catégorie de revenus ¹	Principale source de recettes d'exportation ²	Classification FCS du FMI ³	Statut de PMA ⁴
Maldives	MDV	UMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Mali	MLI	LI	Produits primaires non combustibles	Conflit	PMA
Mauritanie	MRT	LMI	Produits primaires non combustibles	—	PMA
Maroc	MAR	LMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Mozambique	MOZ	LI	Autres pays de l'OCI	Conflit	PMA
Niger	NER	LI	Autres pays de l'OCI	Conflit	PMA
Nigeria	NGA	LMI	Carburant	Conflit	—
Oman	OMN	HI	Carburant	—	—
Pakistan	PAK	LMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Palestine	PSE	LMI	Autres pays de l'OCI	Conflit	—
Qatar	QAT	HI	Carburant	—	—
Ar. Saoudite	SAU	HI	Carburant	—	—
Sénégal	SEN	LMI	Autres pays de l'OCI	—	PMA
Sierra Leone	SLE	LI	Produits primaires non combustibles	—	PMA
Somalie	SOM	LI	Produits primaires non combustibles	Conflit	PMA
Soudan	SDN	LI	Produits primaires non combustibles	Conflit	PMA
Suriname	SUR	UMI	Produits primaires non combustibles	—	—
Syrie	SYR	LI	Autres pays de l'OCI	Conflit	—
Tadjikistan	TJK	LMI	Produits primaires non combustibles	—	—
Togo	TGO	LI	Autres pays de l'OCI	—	PMA
Tunisie	TUN	LMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Türkiye	TUR	UMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Turkménistan	TKM	UMI	Carburant	—	—
Ouganda	UGA	LI	Autres pays de l'OCI	—	PMA
Émirats Arabes Unis	ARE	HI	Carburant	—	—
Ouzbékistan	UZB	LMI	Autres pays de l'OCI	—	—
Yémen	YEM	LI	Produits primaires non combustibles	Conflit	PMA

Source : Banque mondiale, groupes de pays et de prêts pour l'exercice 2026 ; FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026, annexe statistique ; FMI, liste des États fragiles et touchés par un conflit pour l'exercice 2026 ; Bureau des Nations Unies pour les pays les moins avancés (OHRLLS), liste des pays les moins avancés ; norme ISO 3166-1.

Notes:

1. Groupes de revenu: LI = faible revenu; LMI = revenu moyen inférieur, UMI = revenu moyen supérieur, HI = revenu élevé. Cette classification suit la classification des revenus de la Banque mondiale pour l'exercice 2026, qui repose sur le RNB par habitant de 2024, calculé selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale. Les seuils sont les suivants : revenu faible, 1 135 dollars ou moins ; revenu intermédiaire inférieur, entre 1 136 et 4 495 dollars ; revenu intermédiaire supérieur, entre 4 496 et 13 935 dollars ; et revenu élevé, supérieur à 13 935 dollars. Cette classification a été fixée le 1er juillet 2025 et reste en vigueur jusqu'au 1er juillet 2026.
2. Principale source de recettes d'exportation: La classification des exportateurs de combustibles et des exportateurs de produits primaires autres que les combustibles est fondée sur celle établie dans l'annexe statistique des Perspectives économiques mondiales du FMI, édition d'avril 2026. Les combustibles correspondent à la rubrique 3 de la CTCI, tandis que les produits primaires autres que les combustibles couvrent les rubriques 0, 1, 2, 4 et 68 de la CTCI. Les économies sont classées dans l'un ou l'autre de ces groupes lorsque les produits concernés ont représenté, en moyenne, plus de 50 % de leurs recettes totales d'exportation au cours de la période 2020-2024. Les pays de l'OCI qui ne sont classés par le FMI dans aucun de ces deux groupes sont regroupés sous la rubrique « Autres pays de l'OCI » aux fins du présent rapport.
3. États fragiles et touchés par un conflit (FCS) : La classification repose sur la liste des États fragiles et touchés par un conflit établie par le FMI pour l'exercice 2026 (FY26), en date du 11 juillet 2025. Le FMI distingue les pays touchés par un conflit de ceux caractérisés par une fragilité institutionnelle et sociale. Les pays ne relevant d'aucune de ces deux catégories sont indiqués par le symbole « — ».
4. Pays les moins avancés (PMA) : Le statut de PMA est déterminé conformément à la liste des pays les moins avancés établie par les Nations Unies et tenue à jour par le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS). Les pays figurant sur cette liste sont identifiés par la mention « PMA », tandis que tous les autres pays sont indiqués par le symbole « — ».



Références

Chapitre 1

Government of Côte d'Ivoire, Ministry of Planning and Development. (2026). *National Development Plan 2026–2030: Summary*. <https://gcpnd.gouv.ci/uploads/publications/178178508349.pdf>

IMF. (2025a). *Guyana: 2025 Article IV consultation — Press release; staff report; and statement by the executive director for Guyana* (IMF Country Report No. 25/103). <https://doi.org/10.5089/9798229008860.002>

IMF. (2025b). *Libya: 2025 Article IV consultation — Press release; and staff report* (IMF Country Report No. 25/148). <https://doi.org/10.5089/9798229015516.002>

IMF. (2026a). *World Economic Outlook Update: Global Economy in Crosscurrents of War and Technology*. <https://www.imf.org/en/publications/weo/issues/2026/07/08/world-economic-outlook-update-july-2026>

IMF. (2026b). *Republic of Uzbekistan: 2026 Article IV consultation — Press release and staff report* (IMF Country Report No. 26/152). <https://www.imf.org/en/news/articles/2026/06/18/pr-26214-uzbekistan-imf-executive-board-concludes-2026-article-iv-consultation>

IMF. (2026c). *Côte d'Ivoire: Sixième examen au titre de l'accord élargi relevant de la facilité élargie de crédit et de l'accord au titre de la facilité élargie de financement, et cinquième examen au titre de l'accord relatif à la facilité pour la résilience et la viabilité — communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration du Directeur exécutif pour la Côte d'Ivoire* (IMF Country Report No. 26/171). <https://doi.org/10.5089/9798229053075.002>

World Bank. (2025a). *Niger's economy rebounds in 2024 thanks to large-scale oil exports and a good agricultural season*. World Bank Press Release (June 12, 2025). [https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2025/06/12/niger-economy-rebounds-](https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2025/06/12/niger-economy-rebounds-in-2024-thanks-to-large-scale-oil-exports-and-a-good-agricultural-season)

[in-2024-thanks-to-large-scale-oil-exports-and-a-good-agricultural-season](https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2025/06/12/niger-economy-rebounds-in-2024-thanks-to-large-scale-oil-exports-and-a-good-agricultural-season)

World Bank. (2025b). *Uzbekistan - Country Economic Memorandum: Fostering Private Sector-Led Growth and Global Integration*. <https://www.worldbank.org/en/country/uzbekistan/publication/cem-2025>

World Bank. (2025c). *In a nutshell: Agri-processing adds value in Côte d'Ivoire's cashew industry*. <https://www.worldbank.org/en/results/2025/04/15/agri-processing-adds-value-in-cote-d-ivoire-s-cashew-industry>

World Bank. (2026a). *Macro Poverty Outlook for Senegal: April 2026 (English)*. Macro Poverty Outlook (MPO). World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099816508072670334>

World Bank. (2026b). *Macro Poverty Outlook for Uzbekistan: April 2026 (English)*. Macro Poverty Outlook (MPO). World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099857308042617534>

World Bank. (2026c). *Macro Poverty Outlook for Guyana: April 2026 (English)*. Macro Poverty Outlook (MPO). World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099727308052698481>

Chapitre 2

Gomez Tamayo, S., Alrayess, D., Moraes, G., & Koettl-Brodmann, J. (2026). *Female Labor Force Participation in the Middle East and North Africa Region: Regional Trends and the Experience of Saudi Arabia*. Social Protection Discussion Paper Series; No. 2616. © World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/44627>

HRDF. (2026a). *Childcare Support “Qurrah”*. Human Resources Development Fund, Saudi Arabia. <https://www.hrdf.org.sa/en/products-and-services/programs/establishments/enable/child-care-support-for-working-women/>

HRDF. (2026b). *Transportation Support – Wusool*. Human Resources Development Fund, Saudi

- Arabia. <https://www.hrdf.org.sa/en/products-and-services/programs/individuals/enable/wusool/>
- ILO. (2025). *Generative AI and Jobs: A Refined Global Index of Occupational Exposure*. ILO Working Paper 140. <https://www.ilo.org/publications/generative-ai-and-jobs-refined-global-index-occupational-exposure>
- ILO. (2026). *Employment and Social Trends 2026*. Genève: ILO. <https://www.ilo.org/publications/flagship-reports/employment-and-social-trends-2026>
- IMF. (2026a). *World Economic Outlook: Global Economy in the Shadow of War*. <https://www.imf.org/en/publications/weo/issues/2026/04/14/world-economic-outlook-april-2026>
- IMF. (2026b). *World Economic Outlook Update: Global Economy in Crosscurrents of War and Technology*. <https://www.imf.org/en/publications/weo/issues/2026/07/08/world-economic-outlook-update-july-2026>
- İŞKUR. (n.d.). *İŞKUR Gençlik Programı*. Turkish Employment Agency. <https://www.iskur.gov.tr/is-arayan/aktif-igucu-programlari/iskur-genclik-programi/>
- MHRSD. (2026). *Women's Empowerment*. Ministry of Human Resources and Social Development, Saudi Arabia. <https://www.hrsd.gov.sa/en/care-about-you/womens-empowerment>
- SESRIC. (2025). *OIC Labour Market Report 2025: Harnessing Digitalization for Inclusive and Equitable Labour Markets*. <https://www.sesric.org/publications-detail.php?id=607>
- SESRIC. (2026). *OIC Women and Development Report 2026*. <https://www.sesric.org/publications-detail.php?id=618>
- UNHCR. (2026). *Global Trends – Forced Displacement in 2025*. United Nations High Commissioner for Refugees. <https://www.unhcr.org/media/global-trends-2025-report>
- World Bank. (2025). *Jobs and Women: Untapped Talent, Unrealized Growth*. Middle East, North Africa, Afghanistan and Pakistan Economic Update, October 2025. Washington, DC: World Bank. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099512010212511652/pdf/IDU-c7ecb32a-739c-470a-a12c-717fa5470600.pdf?ref=journaldunprogressiste.fr>

Chapitre 3

- OIC. (2016). *OIC-2025: Programme of Action*. The 13th Islamic Summit Conference (Unity and Solidarity for Justice and Peace). <https://www.oic-oci.org/en/conferences/41>
- COMCEC. (2026). *Report of the TPS-OIC Trade Negotiating Committee*, 3–4 February 2026. <https://www.comcec.org/wp-content/uploads/2026/02/Report-of-the-TPS-OIC-TNC-Meeting-3-4-February-2026.pdf>
- COMCEC. (n.d.). *TPS-OIC*. <https://www.comcec.org/trade/tps-oic/>
- IEA. (2026a). *Strait of Hormuz: Factsheet*. International Energy Agency. [February 2026] <https://www.iea.org/about/oil-security-and-emergency-response/strait-of-hormuz>
- IEA. (2026b). *Oil Market Report – August 2026*. International Energy Agency. <https://www.iea.org/reports/oil-market-report-august-2026>
- IMF. (2026a). *World Economic Outlook, April 2026: Global economy in the shadow of war*. <https://www.imf.org/en/publications/weo/issues/2026/04/14/world-economic-outlook-april-2026>
- IMF. (2026a). *World Economic Outlook, April 2026: Global economy in the shadow of war*. <https://www.imf.org/en/publications/weo/issues/2026/04/14/world-economic-outlook-april-2026>
- IMF. (2026b). *Regional economic outlook update for the Middle East and Central Asia, April 2026 – War in the Middle East: Economic spillovers and policy challenges*. <https://www.imf.org/en/publications/reo/meca/issues/2026/04/16/regional-economic-outlook-middle-east-central-asia-april-2026>



IMF. (2026c). *Saudi Arabia: 2026 Article IV Consultation - Press Release and Staff Report*. IMF Country Report No. 26/210. <https://www.imf.org/-/media/files/publications/cr/2026/english/1sauea2026001.pdf>

UNCTAD. (2026, March 10). *Strait of Hormuz disruptions: Implications for global trade and development*. <https://unctad.org/publication/strait-hormuz-disruptions-implications-global-trade-and-development>

Chapitre 4

CBRT. (2026). *Monthly Developments of Short-Term External Debt Statistics, March 2026*. Central Bank of the Republic of Türkiye. https://www.tcmb.gov.tr/wps/wcm/connect/3c00718e-5f87-40c8-934f-232641d692cb/ST_MonthlyDevelopments.pdf?MOD=AJPERES&CACHEID=ROOTWORKSPACE-3c00718e-5f87-40c8-934f-232641d692cb-pV9loE6

Central Bank of Iraq. (2023). *Annual economic report 2022*. <https://cbi.iq/static/uploads/up/file-170305523070828.pdf>

Central Bank of Iraq. (2024). *Annual economic report 2023*. <https://cbi.iq/static/uploads/up/file-173563991524858.pdf>

Central Bank of Iraq. (2025). *Annual economic report 2024*. <https://cbi.iq/static/uploads/up/file-176241180647973.pdf>

COMCEC. (2025a). *COMCEC Financial Cooperation Working Group*. <https://www.comcec.org/finance/>

COMCEC. (2025b). *Communiqué of the Seventh Meeting of the OIC–COMCEC Central Banks Forum, 28–29 September 2025, İstanbul, Türkiye*. <https://www.comcec.org/wp-content/uploads/2025/10/Final-Communique-of-the-7th-Meeting.pdf>

Gopinath, G., Gourinchas, P.-O., Presbitero, A. F., & Topalova, P. (2024). *Changing global linkages: A new Cold War?* IMF Working Paper No. 2024/076. International Monetary Fund. <https://www.imf.org/en/publications/wp/issue/s/2024/04/05/changing-global-linkages-a-new-cold-war-547357>

Gourinchas, P.-O. (2026, April 14). *War darkens global economic outlook and reshapes policy priorities*. IMF Blog, International Monetary Fund. <https://www.imf.org/en/blogs/articles/2026/04/14/war-darkens-global-economic-outlook-and-reshapes-policy-priorities>

IMF & World Bank. (2023). *IMF and World Bank announce US\$4.5 billion in debt relief for Somalia*. <https://www.imf.org/en/news/articles/2023/12/13/pr23438-imf-and-world-bank-announce-us-4-5-billion-in-debt-relief-for-somalia>

IMF. (2009). *Balance of Payments and International Investment Position Manual - Sixth Edition (BPM6)*. <https://www.imf.org/-/media/websites/imf/imported/external/pubs/ft/bop/2007/pdf/bpm6pdf.pdf>

IMF. (2021, August 23). *2021 General SDR Allocation*. <https://www.imf.org/en/topics/special-drawing-right/2021-sdr-allocation>

IMF. (2023a). *Debt relief under the Heavily Indebted Poor Countries Initiative*. Countries that have qualified for, are eligible or potentially eligible, and may wish to receive HIPC Initiative assistance (as of January 2023). <https://www.imf.org/en/about/factsheets/sheets/2023/debt-relief-under-the-heavily-indebted-poor-countries-initiative-hipc>

IMF. (2023b). *IMF Executive Board Concludes 2023 Article IV Consultation with Lebanon*. IMF Press Release No. 23/245. <https://www.imf.org/en/news/articles/2023/06/28/pr23245-lebanon-imf-executive-board-concludes-2023-article-iv-consultation-with-lebanon>

IMF. (2024a). *République arabe d'Égypte: Première et deuxième évaluations au titre de l'accord élargi relevant de la facilité de financement élargie, consultation au titre de la politique monétaire, demandes de dérogation pour non-respect d'un critère de performance, ainsi que demandes d'augmentation et de rééchelonnement des décaissements*. IMF Country Report No. 24/98. <https://www.imf.org/en/-/media/files/publications/cr/2024/english/1egyvea2024001.pdf>

- IMF. (2024b). République du Mozambique: Consultation au titre de l'article IV de 2024, quatrième examen dans le cadre de l'accord triennal au titre de la facilité de crédit élargie, demandes de modification des critères de performance quantitatifs, demande de dérogation pour non-respect des critères de performance quantitatifs et examen des garanties de financement — communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration du Directeur exécutif pour la République du Mozambique. IMF Country Report No. 24/219. <https://doi.org/10.5089/9798400285233.002>
- IMF. (2025). Debt vulnerabilities and financing challenges in emerging markets and developing economies. IMF Policy Paper. No. 2025/002. <https://doi.org/10.5089/9798229002264.007>
- IMF. (2026a). *World Economic Outlook, April 2026: Global economy in the shadow of war*. <https://www.imf.org/en/publications/weo/issues/2026/04/14/world-economic-outlook-april-2026>
- IMF. (2026b). *Global Financial Stability Report, April 2026: Global Financial Markets Confront the War in the Middle East and Amplification Risks*. <https://www.imf.org/en/publications/gfsr/issues/2026/04/14/global-financial-stability-report-april-2026>
- IMF. (2026c). *Regional economic outlook update for the Middle East and Central Asia, April 2026 — War in the Middle East: Economic spillovers and policy challenges*. <https://www.imf.org/en/publications/reo/meca/issues/2026/04/16/regional-economic-outlook-middle-east-central-asia-april-2026>
- IMF. (2026d). *World economic outlook update, July 2026: Global economy in crosscurrents of war and technology*. <https://www.imf.org/en/publications/weo/issues/2026/07/08/world-economic-outlook-update-july-2026>
- Investment Office of the Presidency of Türkiye. (2024). *Türkiye foreign direct investment strategy 2024–2028*. <https://f.invest.gov.tr/en/Documents/turkiye-foreign-direct-investment-strategy-2024-2028.pdf>
- IsDB & ICDT. (2025). Second Policy Dialogue Forum of the OIC African and Asian Investment Promotion Agencies: Concept note and programme. https://icdt-cidc.org/wp-content/uploads/ENG_-OIC-Casablanca-IsDB-ICDT-OIC-IPA-Policy-Dialogue-CN-1.pdf
- IsDB. (2025a, November 2). Le président du Groupe de la Banque islamique de développement (BID) appelle à renforcer les investissements dans les infrastructures, la transformation numérique, la facilitation des échanges commerciaux, ainsi que dans l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les pays membres de l'OCI. <https://www.isdb.org/news/isdb-group-chairman-calls-for-investment-in-infrastructure-digital-transformation-trade-facilitation-and-empowerment-of-women-youth-in-oic-member-countries>
- IsDB. (2025b). *IsDB Group 10-year strategic framework 2026–2035*. <https://www.isdb.org/sites/default/files/media/documents/2025-05/STRATEGIC%20FRAMEWORK%202026-2035%20%28ENGLISH%29.pdf>
- MIDA. (2026a). *New Incentive Framework*. Malaysian Investment Development Authority. <https://www.mida.gov.my/media-release/new-incentive-framework-nif/>
- MIDA. (2026b). MIDA Stands Ready to Implement New Outcome-Based Incentive Framework From 1 March. Malaysian Investment Development Authority. <https://www.mida.gov.my/media-release/mida-stands-ready-to-implement-new-outcome-based-incentive-framework-from-1-march/>
- Ministry of Investment of Saudi Arabia. (n.d.). *National Investment Strategy*. <https://misa.gov.sa/activities/national-investment-strategy/>
- MOET. (2022). UAE launches NextGenFDI to attract world's top digital companies. United Arab Emirates Ministry of Economy & Tourism. <https://www.moet.gov.ae/en/-/uae-launches-nextgenfdi-to-attract-world-s-top-digital-companies>



- National Bank of Kazakhstan. (2026). External debt. <https://nationalbank.kz/en/news/vneshniy-dolg>
- OECD. (2024). ODA Levels in 2023 – preliminary data: Detailed summary note. [https://one.oecd.org/document/DCD\(2024\)31/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD(2024)31/en/pdf)
- OECD. (2025a). *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2025: Towards a more resilient and inclusive architecture*. OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/753d5368-en>
- OECD. (2025b). International aid falls in 2024 for first time in six years, says OECD. <https://www.oecd.org/en/about/news/press-releases/2025/04/official-development-assistance-2024-figures.html>
- OECD. (2026a). Preliminary official development assistance levels in 2025: Detailed summary note. [https://one.oecd.org/document/DCD\(2026\)8/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD(2026)8/en/pdf)
- OECD. (2026b). ODA projections for 2026 and the near term: Implications for vulnerable countries and sectors. https://www.oecd.org/en/publications/oda-projections-for-2026-and-the-near-term_d7c74fa2-en.html
- OECD. (n.d.). Official development assistance (ODA). <https://www.oecd.org/en/topics/official-development-assistance-oda.html>
- OIC. (2025). OIC Member States move to modernize investment agreement. <https://www.oic-oci.org/en/news/6957>
- Reuters. (2024, February 23). Egypt announces \$35 billion UAE investment on Mediterranean coast. <https://www.reuters.com/business/egypt-announces-multi-billion-uae-investment-boost-forex-2024-02-23/>
- SESRIC. (2021). *OIC Economic Outlook: Trade, Transport, and Tourism amidst the COVID-19 Pandemic*. <https://www.sesric.org/publications-detail.php?id=531>
- SESRIC. (n.d.). *SESRIC Capacity Building Programmes*. <https://www.sesric.org/tcd-cab.php>
- UNCTAD. (2022, July 6). United Arab Emirates - Launches NextGenFDI initiative to attract digital companies. Investment Policy Monitor. <https://investmentpolicy.unctad.org/investment-policy-monitor/measures/4038/united-arab-emirates-launches-nextgenfdi-initiative-to-attract-digital-companies>
- UNCTAD. (2023). *World investment report 2023: Investing in sustainable energy for all*. United Nations. <https://unctad.org/publication/world-investment-report-2023>
- UNCTAD. (2024). *World investment report 2024: Investment facilitation and digital government*. United Nations. <https://unctad.org/publication/world-investment-report-2024>
- UNCTAD. (2025a). External debt sustainability and development (2025) - Report of the United Nations Secretary-General. UN Trade and Development. <https://unctad.org/publication/external-debt-sustainability-and-development-2025>
- UNCTAD. (2025b). *A World of Debt 2025: It is time for reform*. UN Trade and Development. <https://unctad.org/publication/world-of-debt>
- UNCTAD. (2025c). Global public debt hit a record US\$102 trillion in 2024, striking developing countries hardest. <https://unctad.org/news/global-public-debt-hit-record-102-trillion-2024-striking-developing-countries-hardest>
- UNCTAD. (2026a). *World investment report 2026: International investment in a turbulent era*. United Nations. https://unctad.org/system/files/official-document/wir2026_en.pdf
- UNCTAD. (2026b). *Trade and development foresights 2026: Global economy faces a geopolitical challenge*. <https://unctad.org/publication/trade-and-development-foresights-2026-global-economy-faces-geopolitical-challenge>
- UNCTAD. (2026c). *Financing development: External flows of financial capital to developing countries and their cost*.

<https://unctad.org/publication/financing-development-external-flows-financial-capital-developing-countries-and-their>

World Bank. (2024). Kazakhstan monthly economic update: March 2024.
<https://thedocs.worldbank.org/en/doc/268707a8473ae4cea340bef183cf2810-0080062024/original/Kazakhstan-Monthly-Economic-Update-March-2024.pdf>

World Bank. (2025a). *International Debt Report* 2025. Washington, DC: World Bank.
<https://doi.org/10.1596/978-1-4648-2262-9>

World Bank. (2025b). Developing countries' debt outflows hit 50-year high during 2022–2024 [Press release, December 3, 2025]. World Bank.
<https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2025/12/03/developing-countries-debt-outflows-hit-50-year-high-during-2022-2024>

World Bank. (2025c). International Debt Statistics (IDS). World Bank.

<https://www.worldbank.org/en/programs/debt-statistics/ids>

World Bank. (2026a). *Global Economic Prospects*.
<https://www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects>

World Bank. (2026b). *Challenges of conflict and industrial policy for development. Middle East, North Africa, Afghanistan & Pakistan Economic Update (April 2026)*. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-2328-2>

World Bank. (2026c). Metadata for 'Total reserves (includes gold)'. World Bank Data360.
https://data360files.worldbank.org/data360-data/metadata/WB_IDS/WB_IDS_FI_RES.pdf

